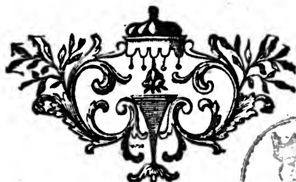
OBSERVATIONS

SUR LES

ECRITS MODERNES.

TOME VINGT-SIXIEME.





A PARIS,

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Auguſtins, du côté du Pont S. Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XLI.

Avec Privilege & Approbation.





OBSERVATIONS SUR LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCCLXXVI.



IL a paru cet été, Monsieur, deux écrits sur l'Opéra. Je vous ai rendu compte du premier dans ma Lettre ccclxj. Tom. 25. Le second est le fruit des profondes méditations d'un philosophe lyrique. Hors quelques endroits où je ne suis pas de son avis, j'y trouve tout bien pensé & ingénieusement exprimé. Enfin les quatre *Lettres sur l'Opéra* me semblent assez solides & fort amusantes. Elle sont écrites de la campagne à une Dame, & imprimées chez Didot 1741. *in*-12. Je ne vous ferai point une analyse exacte de tout ce qu'elles contiennent, je vous

Lettres sur l'Opéra.

indiquerai ſeulement ce que j'y ai trouvé de plus neuf & de plus judicieux. J'y joindrai mes propres idées, en combattant quelquefois celles de l'Auteur.

I. Lettre. Il prétend d'abord que ce n'eſt que par préjugé que certaines gens traitent l'Opéra de ſpectacle ridicule, & en cela nous ſommes de ſon ſentiment. Il n'eſt pas plus contre la raiſon de mourir en chantant qu'en rimant, & le chant n'eſt pas plus éloigné du langage ordinaire, que la meſure & la rime. Or vous ſçavez ce qu'on répond à l'objection contre les vers rimez du théâtre. D'ailleurs, par quel enchantement le Public, qui juge avec tant de juſteſſe du mérite de Corneille & de Racine au Fauxbourg Saint Germain, perdroit-il le jugement en entrant au théatre du Palais Royal, ou s'y rendroit-il pour s'y ennuyer ?

Tout le monde ſçait que l'Opéra prit naiſſance en Italie. Les Italiens, dit-on, qui ſortirent les premiers de la barbarie où l'Europe étoit plongée, ayant lû ou cru lire chez les anciens qu'on chantoit les tragédies de Sophocle & d'Euripide, & qu'elles étoient même coupées par des danſes, ſongérent à former un ſpectacle pareil. On rapporte ici la penſée ſinguliére d'un

Sçavant moderne, qui a osé avancer que les Grecs dans les chœurs de leurs tragédies ne chantoient point, mais déclamoient, & que *leur danse répondoit à nos gestes.* *

L'Opéra fut d'abord en Italie quelque chose de fort extravagant, & lorsqu'on le transporta en France, on respecta réligieusement tous ses ridicules. On voit dans la Pastorale, intitulée *Pomone*, joüée à Paris en 1671, des bouviers qui parlent un langage vraïement digne d'eux : Rien n'est quelquefois plus indécent, que la grossiéreté du Dieu des Jardins. Cette misérable farce fut représentée pendant huit mois entiers. Les paroles sont de Perrin, & la Musique de Cambert. Quinault & Lulli entrerent bientôt dans la carriere, & sous de tels maîtres l'Opéra changea entiérement de face. « Thétis & Pelée » (dit l'Auteur dans un autre endroit) » nous annonça un génie bien propre à » nous consoler de la perte de l'Auteur » d'Atys, & à porter l'Opéra à son plus » haut dégré de perfection ; mais *mal-* » *heureusement* pour nous autres igno- » rans, la Philosophie avoit de trop

* V. le *Parallele de la Peinture & de la Musique*, par M. l'Abbé du Bos.

» grands droits sur lui, & elle l'enleva
» à la poësie pour laquelle il paroissoit
» fait. Nous avons eû depuis *Hésione*,
» *Tancréde*, *Issé*, *Omphale*, *Iphigénie*,
» & quelques autres piéces pleines des
» plus grandes beautés. » Ces éloges magnifiques n'empêchent point notre Auteur de décider hardiment, que l'Opéra n'est *encore aujourd'hui qu'à sa naissance.* Puisque, de son aveu même, Quinault & Lulli se sont élevés beaucoup au-dessus de leurs prédécesseurs, & que plusieurs de nos tragédies modernes sont pleines des plus grandes beautés, comment se peut-il que ce spectacle ne soit encore qu'au berceau? Seroit-il donc condamné à traîner, pour ainsi dire, une éternelle enfance, tandis que que de si grands Poëtes & de si grands Musiciens se sont chargés de l'élever?

L'Auteur exige dans un Opéra la même régularité, qui charme sur un autre théatre. Mais cette régularité charmeroit-elle sur le théatre lyrique? J'en doute fort, & je crois que nos tragédies en musique deviendroient bien froides, si l'on alloit y introduire les trois unités que l'Auteur y demande. Nous sommes accoutumés depuis long-tems à voir violer à l'Opéra toutes les régles.

Le grand art eſt de plaire, & de remuer nos paſſions. On paſſera à l'Opéra tous ſes défauts, tant qu'on y trouvera le même plaiſir & le même contentement qu'on trouve à des ſpectacles réguliérs.

L'Auteur réfute le ſentiment de ceux qui prétendent que la muſique ne peut s'allier qu'avec la joye, & qu'elle détruit l'illuſion dans nos Opéra. Il ſeroit ridicule, de penſer que le premier uſage que les hommes ont fait du chant, ait été pour ſe plaindre. Il eſt certain néanmoins que cet art, en ſe perfectionnant, n'eſt pas devenu moins propre à rendre les ſentimens de la douleur & de la triſteſſe que ceux de la joye.

Quoiqu'il vante beaucoup Quinault, il ne laiſſe pas de faire ſentir en pluſieurs endroits qu'il n'y a pas le ſens commun dans la plûpart de ſes Opéra, & que ſes fictions le plus ſouvent ſont pitoyables. Deſpréaux & Racine avoient-ils donc tort de le mépriſer? On ne peut douter qu'ils ne lui rendiſſent juſtice d'ailleurs. Mais chez lui le mauvais eſt bien plus fréquent que le bon. L'Auteur finit cette premiére Lettre par une citation de Deſpréaux, qui dit: « Qu'on » ne peut jamais faire un bon opéra,

» parce que la musique ne sçauroit nar-
» rer, que les passions n'y peuvent être
» peintes dans toute l'étenduë qu'elles
» demandent, & que d'ailleurs elle ne
» sçauroit mettre en chant les expres-
» sions vrayement sublimes & coura-
» geuses. » Ce célébre passage sert de matiére à la seconde Lettre.

II. Lettre. L'Auteur convient que notre musique ne peut narrer. Le *mauvais succès des Cantates de Rousseau*, en doit, dit-il, convaincre tout le monde. Il ne sçait pas apparemment que le fameux Bernier, l'un des plus grands Musiciens que la France ait eûs, les a presque toutes mises en musique, & qu'elles ont eu un cours prodigieux. Mais Bernier y ayant trop mis de goût Italien, & n'ayant point eu assez égard à l'expression, bien des gens s'en sont dégoûtés dans la suite, surtout lorsque les belles Cantates de Clairembaut ont paru. Après tout, en supposant le mauvais succès des Cantates de Rousseau, s'ensuivroit-il que notre musique ne sçauroit narrer ? Il faudroit pour cela que ces Cantates ne fussent que de simples narrations ; ce qu'elles ne sont pas. Elles commencent à la vérité par un récit ; mais court, vif, coulant & très-

agréable ; après quoi le Poëte donne un libre essor à son génie, & se livre aux sentimens ou aux images. L'Auteur a sans doute voulu dire que la musique ne sçauroit long-tems narrer, ni s'associer à de froids & prolixes raisonnemens.

Il répond d'une maniere bien satisfaisante à la seconde objection de Despréaux, qui dit que les passions ne peuvent être peintes à l'Opéra dans toute l'étenduë qu'elles demandent. J'ose assurer que Despréaux lui-même, s'il vivoit, se rendroit aux raisons supérieures qu'on lui oppose ici. Ce morceau est si beau, si sensé & si neuf, que je le copierai ici tout entier. « Il n'y a » qu'un point où le cœur puisse être » ému. Qui ne va pas jusqu'à ce point, » manque son effet ; qui va au-delà, » ne réussit pas mieux, & fait retom- » ber le spectateur dans la langueur, » d'où l'autre ne l'a pas fait sortir. Ra- » cine, pour arriver à ce point heu- » reux, n'a le secours de personne. C'est » à lui à faire tout le chemin : il faut » qu'il n'oublie aucun des moyens pro- » pres à remuer. Quinault au contrai- » re, pour produire le même effet, a le » secours de la musique qui fait la moi- » tié de l'ouvrage ; ainsi il y a de l'art au

» poëte lyrique, à sçavoir ne dire que
» la moitié de ce qu'auroit dit Racine. Il
» est prouvé que la musique en allon-
» geant ses sons, en les soutenant, ou
» en les poussant avec force, pénétre
» jusque dans le fonds de l'ame, & y
» fait une impression plus vive & plus
» durable que la déclamation. Elle imi-
» te ces sons antérieurs à tout langage,
» que la nature avoit donnez elle-même
» aux hommes pour être les signes de
» leur tristesse & de leur joye. En un
» mot, il y a de certains sons qui sont
» en droit de faire pleurer; & ce sont
» ces sons, qui dans un opéra tiennent
» la place de tout cet art que vous ad-
» mirez dans Racine, & de cet enchaî-
» nement de sentimens qui leur donne
» toute leur force & tout leur pathéti-
» que. Si Quinault ne l'avoit pas com-
» pris, & qu'il eût voulu traiter autre-
» ment les passions, le double effet
» qu'auroient produit ses paroles & la
» musique de Lulli, auroit porté le
» spectateur au-delà du but. L'Auteur
» ajoute: dès qu'un opéra sera fait par
» un homme de génie, tout pour me
» servir de ce terme, y doit paroître cro-
» qué à la lecture. »

Il résulte de ces raisonnemens soli-
des, que Despréaux ne connoissoit pas

assez la nature du poëme lyrique. Il auroit peut-être voulu que la lecture d'un opéra lui eût fait autant de plaisir, que celle d'une tragédie de Racine. Il ne sçavoit pas qu'un opéra n'est point fait pour être lû, mais pour être représenté, & qu'on n'en doit juger que lorsqu'il est marié avec la musique. Mais si Quinault épargnoit la moitié de la peine à Lully, il n'en est pas ainsi de la plûpart de nos Poëtes d'aujourd'hui, qui font des vers lyriques si plats ou si durs, & qui expriment le sentiment avec si peu de délicatesse & de vivacité, qu'on peut dire qu'ils laissent au Musicien tout le chemin à faire. Aussi dans la plûpart des opéra modernes qui réussissent, ne parle-t'on guére du Poëte ? Le Musicien emporte tout l'honneur.

Notre Auteur assure cependant qu'il est plus aisé de faire une bonne scéne pour l'Opéra, que pour un autre théâtre : ce qui est incontestable. Il ne pense pas apparemment, comme l'Auteur des *Réflexions sur l'Opéra*, qui décide hardiment qu'une tragédie lyrique est cent fois plus difficile qu'une tragédie ordinaire.

A l'égard *des expressions sublimes & courageuses*, qui, selon Despréaux, ne peuvent être renduës en musique, l'Au-

teur montre d'abord que notre Opéra peut se passer de cet avantage; que ce spectacle galant exclut tous les grands intérêts d'Etat, pour se borner aux seules intrigues amoureuses, & que les héros n'y doivent parler que le langage du cœur, & ne rendre que les sentimens qui tiennent à celui de l'amour; ce qui semble proscrire toute la pompe des *expressions courageuses*. Il fait voir ensuite que la musique n'est pas aussi incapable que le pensoit Despréaux, de mettre en chant les expressions d'une poësie relevée. Lulli, dit-il, a rendu toute la noblesse des chœurs d'*Esther* & d'*Athalie*. * Il cite encore *les motets de la Lande*, & le beau chœur du premier Acte de *Jephté*.

III. Lettre. L'Auteur traite fort succinctement dans sa troisiéme Lettre, des chœurs & des danses de l'Opéra. Il commence par critiquer les chœurs des anciennes tragédies. « Qu'a-t'on affaire, dit-il, » d'une multitude oisive, qui chante » dans les entres-actes les loüanges des » Dieux & des héros, ou qui en mora» lisant sur ce qui se passe sous les yeux » du spectateur, me dérobe le plaisir de » penser par moi-même? » Ce qu'il y a

* Les chœurs d'Esther & d'Athalie ne sont pas de Lulli, mort en 1687, mais de Moreau.

encore de plus singulier, c'est que les chœurs Grecs ne bougeoient de dessus le théâtre, & entendoient la piéce d'un bout à l'autre; & comme il n'étoit pas juste qu'ils fussent spectateurs oisifs, il arrivoit qu'on gâtoit les plus beaux morceaux d'une tragédie, pour leur faire dire quelque chose, & leur donner une contenance. N'est-il pas ridicule, par exemple, que dans la scéne de la tragédie grecque d'Alceste & d'Admete, où ces deux époux se font les adieux les plus tendres, le chœur prenne froidement la parole, pour se rendre garant des sentimens d'Adméte ou pour lui faire des complimens? « *Cessez d'être » inquiéte, Madame* (dit le chœur à » Alceste, qui prie son mari de ne se » pas remarier.) Je ne crains point de » répondre pour votre époux. *Il fera » ce que vous souhaitez*; & ne faudroit-il » pas être un insensé, pour refuser de » souscrire à de si justes souhaits? » Il dit ensuite à Adméte, *je partage avec vous, Seigneur, de si légitimes regrets. Ainsi l'ordonnent mon amitié pour vous, & ma vénération pour Alceste.* » Quoique nos chœurs ne soyent aussi qu'une foule de gens désœuvrés, on ne peut leur rien reprocher de semblable. D'ailleurs ils n'embarassent pas continuelle-

ment la scéne de leur présence. Le Poë-te est maître de les y amener, quand il lui plaît, & il a toujours soin de les faire disparoître dans les situations intéressantes. Mais ce qu'on peut leur reprocher, c'est qu'il n'ont pas toujours une raison pour entrer sur la scéne, ou pour en sortir. L'Auteur blâme avec justice la coutume de les introduire réguliérement dans chaque acte.

Quelques-uns prétendent que la danse rompt la suite de l'impression que peut faire une action intéressante. Mais l'Auteur prouve qu'elle peut devenir au contraire une partie essentielle de l'action même, & augmenter l'émotion & le trouble, ou du moins les laisser subsister dans leur entier. « Quand A-» madis, dit-il, tombe dans le piége » que lui tendent ses ennemis, la danse » de l'Actrice qu'il prend pour Oriane, » ne cause point un plaisir qui fasse ou-» blier l'intérêt qu'on prend à ce héros ; » au contraire, elle tient lieu d'un Dia-» logue très-animé, & si l'on osoit, on » avertiroit Amadis de la supercherie » qu'on lui fait. » Du reste, il condamne l'espéce de loi qu'on s'est faite, de mêler un divertissement à chaque acte, & il la regarde comme la chose la moins raisonnable qu'on pût imaginer ; «

c'est vouloir, dit-il, nous jetter dans tous les inconvéniens, où les chœurs ont fait tomber les anciens. Il avertit nos Poëtes lyriques de consulter plûtôt le bon sens, que l'usage établi; à moins qu'ils ne veüillent tomber dans mille défauts contre la vraisemblance, & se voir même forcés de mêler à leur action quelque chose d'absolument étranger. Il reproche ces fautes à Quinault, & il cite deux fêtes de Roland, qui sont en effet fort mal placées. C'est bien pis dans nos Opéra modernes. Cependant ce seroit annéantir ce spectacle, que d'éxiger qu'il fût tout à fait raisonnable. Il faudroit commencer par bannir toutes les danses des tragédies lyriques, & ne les admettre que dans les Ballets.

La quatriéme Lettre, qui l'emporte à mon gré sur toutes les autres, roule entiérement sur la musique. Après avoir loüé les Grecs qui la regardoient comme une affaire d'Etat, & qui traitoient de barbares tous les peuples qui n'étoient pas musiciens, l'Auteur parle de la musique de ce tems-ci. Il trouve fort étrange qu'on veüille nous préférer les Italiens. « Certainement, dit-il, si la » musique ne cherche qu'à châtoüiller » l'oreille, nous devons leur céder le » pas..... On dit depuis long-tems, IV. Lettre.

» ajoûte-t'il, que les Italiens aiment le
» clinquant dans les ouvrages d'esprit;
» ce mauvais goût s'est peut-être répan-
» du sur leurs autres talens. Leurs Mu-
» siciens ne songent en effet qu'à faire
» valoir une voix. Ce sont à tort & à
» travers des passages, des tenuës, des
» roulemens, des diminutions, des
» tremblemens, &c. » Cependant tous
les étrangers donnent à cette musique
la préférence sur la nôtre; mais l'Au-
teur suppose avec raison, que ces étran-
gers n'entendent notre Langue qu'im-
parfaitement. « Qu'importe, dit-il, que
» des Allemands ou des Anglois, qui ne
» sçavent pas un mot de françois ni
» d'italien, ne goûtent pas nos Opéra?
» Ils n'en sont pas juges; ils sont inca-
» pables de sentir le rapport qu'il y a
» entre les paroles de Quinault qu'ils
» n'entendent pas, & les sons de Lulli;
» & n'ayant plus dèslors le plaisir que
» cause une expression fidéle de la na-
» ture, qui seule est capable de toucher,
» de remuer, & de donner ce vif inté-
» rêt qu'on cherche aux spectacles, il
» faut qu'ils se rabattent sur le plaisir
» des oreilles. » J'ai remarqué tout ce
que l'Auteur dit ici. Les étrangers gâtés
par la musique italienne, qui n'expri-
me rien, méconnoissent le mérite de l'ex-

preſſion. La muſique n'eſt point pour eux une imitation ; ce ſont des ſons & des châtoüillemens d'oreille ; ils ne veulent que cela. Cependant que le préjugé de l'éducation & de l'habitude a de force ! Un François à Rome commence par s'ennuyer à un *Oratorio*, enſuite il en ſouffre la muſique, & à la fin il la goûte juſqu'à être charmé ; il en eſt de même de quelques étrangers que j'ai connus à Paris. Ils conviennent, lorſqu'ils ſont de bonne-foi, que notre muſique eſt plus expreſſive & plus touchante que toutes les muſiques du monde. Il y a cependant dans notre langue un grand défaut ; c'eſt la fréquence des *e* muets. Les Anglois en ont preſque autant que nous ; mais ils ne le font jamais ſentir dans leur chant. Chez eux point de ports de voix ſur les finales muetes, comme chez nous. Qu'il ſeroit à ſouhaiter qu'en ce point nous puſſions imiter les Anglois ! Mais cette réforme paroît impoſſible. Alors notre muſique françoiſe vaudroit peut-être notre muſique latine, que tous les étrangers trouvent fort belle : preuve que c'eſt à notre langue, & non à notre ſcience, ni à notre goût, qu'il faut attribuer les défauts de notre muſique.

Mais revenons à notre Auteur.

« Peut-être, dit-il, la musique des
» Italiens n'est-elle si fort éloignée de
» cette simplicité, qui fait le principal
» caractére de la nôtre, que parce que
» leur langue comporte des sons plus
» cadencés & plus libres que la langue
» françoise, qui ne reçoit point de
» transpositions dans ses tours, & qui
» n'a point d'accent prosodique. Je
» n'ose approfondir cette idée; mais ce
» qui me l'a fait naître, c'est que je re-
» marque que la musique de nos Motets
» est toute différente de celle de nos
» Opéra, & que tel morceau qu'on ad-
» mire avec des paroles latines, seroit
» souverainement ridicule sur des paro-
» les françoises. » Cette remarque est
fort judicieuse, & peut servir à justifier
un peu les Italiens. L'Auteur dit cepen-
dant qu'on ne pourra jamais excuser
ceux de nos musiciens, qui voudront
transporter le goût italien dans nos Opé-
ra. J'avouë que nos musiciens seroient
fort blâmables de nous donner des opéra
entiérement dans ce goût; mais quand
on empruntera d'eux ce qui peut se
marier avec notre langue, & ce qui
peut-être analogue à notre prononcia-
tion; quand on ne fera qu'imiter leurs

ariettes, que l'Auteur lui-même reconnoît être plus variées & plus chantantes que les nôtres ; quand on s'efforcera d'égaler leur ſymphonie qui eſt admirable, & qu'à tout cela on joindra la force & la juſteſſe de l'expreſſion, ſera-t'on ſi blâmable ? Voilà pourtant en quoi conſiſte le goût nouveau, contre lequel une infinité de gens qui ne le connoiſſent pas, & notre Auteur lui-même déclament avec trop de partialité.

A l'égard du récitatif & de l'accompagnement, parties eſſentielles de l'Opéra, il n'en trouve de bons qu'en France. Mais il faut diſtinguer deux ſortes de récitatifs ; le récitatif qui ne renferme que des choſes indifférentes, propres à expoſer ou à lier l'action & à amener des ſcénes de mouvement, & le récitatif où il entre de la paſſion. Dans le premier, les Italiens parlent plûtôt qu'il ne chantent, & ils nous reprochent avec quelque raiſon, de vouloir revêtir de ſons mélodieux ce qui demande plûtôt d'être dit que chanté. Nos récitatifs ſont peut être repréhenſibles en ce point là. Mais c'eſt apparemment du ſecond que l'Auteur parle, lorſqu'il dit : « que le récitatif exige beaucoup » de talens, qu'on peut fort bien ne

» point avoir, quoiqu'on ait fait d'ex-
» cellentes Sonates. Avec la connoiſ-
» ſance la plus profonde de l'harmonie,
» un muſicien peut n'être encore dans
» cette partie qu'un écolier ; il lui faut
» la délicateſſe, le goût & le diſcerne-
» ment d'un *Baron* ou d'une le *Couvreur*.
» Il doit étudier le génie & le caractére
» de chaque ſcéne pour en noter la dé-
» clamation, & ne mettre dans la bou-
» che de ſes perſonnages, que les ſons
» les plus convénables. » Le chant ne doit être en effet qu'une imitation de la déclamation, qui exprime les vrais tons de l'ame, invariables dans tous les pays. L'Auteur nous raconte que dans une compagnie de gens de bon goût, on engagea un jour la célébre le Couvreur à lire les plus belles ſcénes d'*Atys*. Cette Actrice inimitable, donna, dit-il, à tous les vers de Quinault les mêmes tons que Lulli leur avoit donnés. On remarqua la même expreſſion, les mêmes infléxions, la même délicateſſe ; ſi ce fait eſt vrai, c'eſt une nouvelle preuve que le chant n'eſt que la déclamation même, embellie par les graces de l'harmonie.

Quant à nos accompagnemens ; l'Auteur, qui a tort de n'en trouver de

bons qu'en France, convient qu'ils ſont trop tumultueux, & qu'ils détruiſent l'illuſion ſur le théatre; il reconnoît cependant qu'il y a beaucoup de travail dans ces accompagnemens, & il les admire de ce côté là, comme on admire dans la *Phédre* de Racine le travail du récit de la mort d'Hippolyte, *condamné*, ſelon lui, *par tous les gens de goût*: il devoit dire, par ceux qui penſent comme M. de la Motte. L'accompagnement, comme ſon nom même l'indique, n'eſt fait que pour ſoutenir la voix, pour lui donner de la grace & de la force; & un accompagnement n'eſt véritablement admirable, que quand le ſpectateur, n'y faiſant pour ainſi dire pas attention, en eſt cependant plus ſenſible aux charmes de la voix. Cependant l'Auteur permet aux muſiciens de prodiguer toutes les richeſſes & tous les agrémens du chant, dans les fêtes qu'on a coutume d'introduire à chaque acte d'un Opéra.

Il approuve les *Duo* dans certaines circonſtances, quoiqu'il convienne qu'ils ne ſoient pas naturels; mais il y auroit trop de rigueur, dit-il, à ne vouloir pas ſouffrir qu'un ſpectacle ne s'élévât pas de quelques dégrés au-deſſus du naturel. Mais n'y a-t'il pas plus

de rigueur à exiger, comme il fait, les trois unités, & l'obſervation de toutes les régles des autres Poëmes dramatiques ? Il ne lui manque plus que d'éxiger de l'intérêt dans tout le cours d'une Tragédie lyrique, ſans ſe contenter de l'intérêt de quelques ſcénes particuliéres, où la ſituation peut être touchante. Mais en ce cas, c'eſt ne plus vouloir avoir de Tragédies en muſique.

L'Auteur ſe plaint ſur la fin de ſa Lettre, de la décadence de la muſique parmi nous, tandis que toute l'Europe applaudit à nos progrès. Il fait mention d'un certain Chevalier de ſa connoiſſance, qui exécute, dit-il, ſur le violon des Sonates ſans caractére, ni harmonie. « Il ne réveille en moi, dit-il, au» cune paſſion ; ce ne ſont pas même » mes oreilles qui ſont flattées, & ſi je » goûte quelque plaiſir, l'auriez-vous » deviné ? C'eſt un plaiſir des yeux. Je » puis à peine ſuivre ſa main ſur le » manche de ſon inſtrument. C'eſt une » légéreté qui m'éblouït ; il multiplie » en quelque ſorte ſes doigts. Mais ſa » muſique n'a point de ſtyle ; l'oreille » ne ſe repoſe jamais ; ce ſont toujours » des tons inattendus ; tout va par » bonds & par ſauts ; tout eſt aigre & » eſcarpé. Quand il ſera décidé que la » muſique eſt faite pour le plaiſir de la

» vûë, je ne manquerai pas de donner » de grands éloges au Chevalier, & au » Compositeur dont il nous exécute les » piéces. Ce mauvais goût fait négliger » la nature : le noble, le grand, le ma- » jestueux ne peuvent s'associer avec » lui, & il farde les graces ou les dé- » truit. Je compare cela à la manie de » nos anciens Poëtes pour les Acrosti- » ches & les Rondeaux. » Nous adoptons en partie cette critique, pourvû qu'elle ne soit pas la censure de la belle symphonie à la mode, & des grands musiciens qui la composent ou qui l'éxécutent; pourvû qu'elle ne tende pas à faire regretter de plattes symphonies de Village, supportables seulement quand la danse y est mariée.

Quelques personnes sans goût ont pu être trompées depuis peu, par une petite brochure, intitulée : *Oeuvres posthumes de M. Rousseau.* Il faut n'avoir jamais lû cet Auteur, ou être absolument incapable de discerner les stiles, pour douter un moment que toutes ces piéces ne soient apocryphes. Il paroît chez le même Libraire* une autre brochure, qui a pour titre : *Détails curieux sur divers sujets de littérature*, où il y a quelques traits d'érudition & d'esprit. Différens Ouvrages.

* Praut le pere, Quay de Gesvres.

M. Andry Médecin, malgré son grand âge, a publié un Livre nouveau, sous le titre d'*Orthopédie*. C'est l'art de prévenir & de corriger dans les enfans les difformités du corps. A Paris, chez Durand 1741. 2 vol. *in*-12.

Le Traducteur de la *Jérusalem délivrée*, vient de nous donner la traduction du *Roland furieux* en 4 vol. *in*-12. J'ai déja lû une partie de cette traduction, qui ma paru fidéle, sans prejudicier à notre langue modeste. L'Arioste est un grand Poëte, mais plus brillant que judicieux, & qui a voulu réunir dans un poëme, mais sans aucun art, la Chevalerie, la Féërie, la Romancie & l'Epopée. Cet ouvrage est regardé comme un chef d'œuvre par les Italiens, surtout à cause de sa diction.

Cours de Physique expérimentale.

M. Pagny, à l'exemple de M. l'Abbé Nolet, enseigne depuis peu chez lui, ruë Guénégaud, la physique expérimentale. Il n'est pas moins fourni d'instrumens pour les expériences; son cabinet très-curieux, est rempli de machines, construites avec une extrême précision, & propres à toutes sortes d'expériences de physique. Le cours qu'il enseigne publiquement, consiste en 20 leçons, & il en donne trois par semaine. M. Pagny est aussi habile Physicien, qu'adroit Machiniste. Toutes les personnes qui jusqu'ici ont assisté à ses leçons, sont également satisfaites de ce qu'on voit & de ce qu'on entend à cette agréable école. Ceux qui veulent profiter de ses doctes leçons, doivent se faire inscrire chez lui quelques jours avant qu'ils commencent. On a commencé un cours ces jours passez, qui doit durer environ six Semaines.

Je suis, &c. *Ce 23 Septembre 1741.*



OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCCLXXVII.

Les discours latins prononcés par le P. de la Sante, Professeur d'Eloquence au Collége de Loüis-le-Grand, viennent, Monsieur, d'être recueïllis en deux volumes *in*-12, pour la commodité du public, comme on le dit au commencement de la Préface. Ainsi graces à cette édition portative, le Pere de la Sante pourra devenir désormais l'agréable compagnon des voyages des gens de lettres, & peut être que quelqu'un lui appliquera ces beaux vers du P. du Cerceau : Recueïl des Harangues du P. de la Sante.

Je lui donne, sans compliment,
Le premier lieu dans mon bagage,
Et sur cela point de langage;
Je prétens qu'il ait son étui;
C'est mon compagnon de voyage,
Et je ne marche qu'avec lui.

La Préface eſt ſous le nom d'un Editeur, ami de l'Auteur. Les raiſons qui ont fait raſſembler ces membres épars d'une littérature polie (ſuivant ſon expreſſion) ſont ici judicieuſement détaillées. Une des principales, eſt qu'un Libraire étranger en préparoit une collection contrefaite. Mais une pareille collection n'auroit-elle pas été glorieuſe pour l'Orateur ? Elle l'auroit fait joüir d'un honneur que n'ont jamais obtenu les PP. Coſſart, Commire, Jouvency, Sanadon, ni même le P. Porée.

Ce qui a encore déterminé l'Editeur à recueillir ces diſcours latins, eſt la décadence de la langue Romaine dans ce ſiécle. Tout le monde, dit-il, écrit aujourd'hui en François, tandis qu'autrefois les plus grands hommes, les de Thou, les Sainte-Marthes, les Bignons, &c. ſe faiſoient comme un devoir d'employer la langue des Romains dans leurs écrits ; en quoi, ſi nous l'en croyons, ils ont eû égard à leur réputation, & à l'immortalité de leurs ouvrages. Car, ajoute-t'il, s'ils avoient écrit en françois & non en latin, qui les liroit ? On peut répondre, que s'ils ſe fuſſent auſſi bien exprimés dans le langage de leur ſiécle, qu'ils l'ont fait en latin, ils ſeroient lûs aujourd'hui de toutes les per-

ſonnes de goût, de ceux qui liſent encore Philippe de Commines, Montagne, Amyot, &c. A l'égard de l'uſage moderne d'écrire en langue vulgaire, les Italiens nous en ont donné l'exemple; nous l'avons ſuivi, & les Anglois nous ont imités. Je conviens qu'il eſt certains ouvrages qu'il feroit toujours à propos d'écrire en latin, tels que les livres de Théologie, de Droit, de Médecine. Mais dans les autres matieres, pourquoi faire uſage d'une autre langue que de celle de ſa patrie? On eſt lû par plus de perſonnes; on eſt lû par les Courtiſans & par les Dames, dont le ſuffrage flatte davantage que celui des beaux eſprits de Collége; on eſt jugé par de meilleurs juges, & l'on reſſortit, pour ainſi dire, au tribunal de toute ſa Nation. Enfin on contribuë plus généralement ou à l'inſtruction, ou au plaiſir de ſes concitoyens; comme l'Editeur l'avouë lui-même. Il eſt vrai que le langage latin conviendroit mieux pour être entendu des Nations étrangeres: notre langue néanmoins ne l'eſt point pour leurs beaux eſprits & leurs ſçavans. A l'égard des ſiécles futurs, on peut dire qu'elle eſt fixée aujourd'hui, comme la langue latine le fut dans le ſiécle de Cicéron; & il eſt per-

mis de conjecturer qu'elle vivra aussi long-tems, au moins dans l'empire des Lettres.

Le même Editeur se plaint, que les Libraires de Paris refusent d'imprimer à leurs frais des livres latins ; à moins que la réputation des Auteurs ne leur promette un gain sûr, dont la plûpart des *citoyens de la république typographique*, *se montrent*, dit-il, *plus avides que de grec & de latin*. Ont-ils tort ? Il examine ensuite les causes de la décadence du latin ; il accuse entr'autres le zéle excessif de quelques Ecrivains François, qui ont donné des éloges outrez à leur langue maternelle, & qui ont osé soutenir que les inscriptions des monumens publics devoient être faites en François.

Enfin, on avertit la jeunesse qu'elle ne s'élévera jamais à la sublime éloquence, si elle ne se nourrit de la lecture des Orateurs Latins, même des *Latins modernes* ; & l'on rappelle ici le conseil qu'Horace donnoit aux Pisons :

Vos exemplaria Græca
Nocturnâ versate manu, versate diurnâ.

Les jeunes gens en doivent faire autant, dit l'Editeur, par rapport aux Ecrivains de l'ancienne Rome ; nous sommes de

ſon avis ; mais Horace ne dit pas aux Piſons d'écrire en grec.

Je n'entreprendrai point de vous rendre compte de toutes les piéces de ce recueïl, parmi leſquelles il y en a pluſieurs à qui j'ai rendu juſtice, lorſqu'elles ont paru pour la premiere fois. Je m'arrêterai ſeulement ſur un diſcours prononcé en 1728, où l'Orateur examine, *ſi les François peuvent, en fait de littérature, prétendre à la ſupériorité ſur tous les autres peuples de l'Europe*. Ce diſcours eſt ici accompagné de la traduction françoiſe, par le P. Durivet, Profeſſeur d'humanités au Collége de Loüis-le-Grand. Le P. de la Sante ne manque pas, comme vous le jugez bien, de décider la queſtion en faveur de ſa nation. Pour exceller dans la littérature, il faut, ſelon lui, réunir deux qualités principales, le ſublime & le gracieux ; or aucun peuple, dit-il, ne peut diſputer aux François cette double prérogative ; c'eſt la diviſion de ſon diſcours.

Il caractériſe avec beaucoup d'eſprit le faux ſublime de nos voiſins. Les pointes Italiennes, & l'enflure Eſpagnole ne ſont point oubliées. Le portrait qu'il fait des Italiens, paroît convenir à quelques-uns de nos modernes. Auroit-il prétendu les peindre ? Ce qu'il

dit des Anglois, eſt un des plus beaux morceaux de la piéce ; je vais vous le rapporter en latin & en françois, pour vous faire apprétier à la fois l'éloquence de l'Orateur ingénieux, & le talent du fidéle Traducteur. « (*a*) N'oublions » point ici ces trois Royaumes d'au-delà » des mers, ces Iſles *où ne pénétrerent ja- » mais ni les armes, ni la langue des Ro-*

(*a*) Quid autem eloquar de tranſmarinis illiſtrium regnorum incolis, quos non minùs à doctrinarum notitiâ, quàm à doctis gentibus clauſtra maris per multa disjunxere ſecula ; quorum inſulæ *tam romanorum litteris quàm armis fuerunt penitus inacceſſa ?* Illi quidem litterariæ moram notitiæ litterario poſteà benè redemerunt ſtudio ; his diù ſi defuit diſcendi occaſio, ſciendi non defuit cupiditas ; ad ſciendum habilitas non defuit : neque, ſi tardiùs propagata eſt ad illos ingeniorum exercitatio, id auſimus refundere in ullam tarditatem ingenii, cujus acrimoniam & ſubtilitatem in iis non invidiosè agnoſcimus, nec incuriosè prædicamus ; ſed tamen ſi benè ſe noverint, hos fateri non pudeat indulgere ſe pluſculùm immoderatæ ſcribendi licentiæ ; fervidæ imaginandi vi paulò ſervire intemperantiùs ; ſtylum efferre in audaciores hyperbolas, longiùs petitis infarcire allegoriis, latiùs productis veſtire circumlocutionibus ; quaſi multorum ſtylus nativæ dignitatis indigus, ab adventitio & exotico figurarum lumine hanc mutuari non ſecùs geſtiat, ac novi quidam homines nobilitatem quam à naturâ non habent, à ſuperbo inceſſu, à comitatu, veſtituque ſplendido ſibi enituntur accerſere.

» *mains*, & à qui les barrieres de l'O-
» céan ont fermé durant plusieurs sié-
» cles toute communication avec les
» sciences & les nations sçavantes. Il est
» vrai que par leur application sérieuse
» & constante à la littérature, ils ont
» racheté tout le tems qu'ils avoient
» passé sans la connoître ; que ce n'est
» ni le désir de sçavoir, ni la disposition
» pour apprendre, mais l'occasion qui
» leur a manqué ; qu'enfin, s'ils n'ont
» commencé que tard à s'exercer dans
» les lettres, ce n'est point l'effet d'une
» pésanteur lente & grossiére. Non,
» Messieurs, notre jalousie n'ira point
» jusqu'à leur contester la subtilité de
» l'esprit ; & malgré ce fonds de rudesse
» & de dureté qu'on remarque dans
» leurs ouvrages, nous sommes prêts à
» publier ce qu'ils valent, avec autant
» de zéle que de plaisir. Mais s'ils se con-
» noissent eux-mêmes, n'avoüeront-ils
» pas qu'ils se donnent trop de liberté,
» trop d'essor dans leurs écrits ; qu'ils
» sont trop esclaves d'une imagination
» fougueuse & échauffée ; que leur style
» employe des hyperboles trop hardies ;
» qu'ils y mêlent des idées allégori-
» ques, & des métaphores amenées or-
» dinairement de trop loin ; qu'ils ont
» recours à des périphrases trop éten-

» duës ? comme si la plûpart d'entr'eux » vouloient suppléer aux beautés natu- » relles qui leur manquent, par l'éclat » étranger des figures ; à peu près com- » me ces riches, sortis récemment de la » poussiere, qui par la fierté de leurs » démarches, par le nombre de leurs » domestiques, par la richesse de leurs » habits, tâchent de se donner un air » de grandeur & de noblesse que la na- » ture leur a refusé. » Cette comparaison est aussi juste que spirituelle ; elle est digne d'être goûtée des Anglois même, qui, comme vous sçavez, ont un talent rare, & un goût décidé pour les comparaisons. Mais il me semble que l'Orateur se trompe, lorsqu'il dit que *les armes* des Romains ne pénétrerent jamais dans leur pays. César voulant couronner ses conquêtes par celle de cette Isle, y mena son armée victorieuse, & en soumit une partie aux Romains. Auguste, qui gouvernoit le reste du monde dans une profonde paix, fut sur le point d'aller en personne ranger au devoir ce peuple inquiet. Enfin, la puissance Romaine dompta la férocité Britannique, & le fameux Jule-Agricola remporta tant de victoires sur cette Nation, durant huit ans qu'il lui fit la guerre, sous les regnes de Vespasien,

de Tite & de Domitien, qu'il la rendit docile, & fit de cette belle & grande Isle une Province de l'Empire. Je pourrois encore citer l'expédition de l'Empereur Sévére. Les armes des Romains ont donc pénétré en Angleterre, & il est plus que probable que leur langue y pénétra avec eux. Du moins s'y est-elle introduite depuis. Les Anglois l'ont cultivée, & la cultivent encore avec autant de succès que nous. Cambden & Buchanan ne sont point inférieurs à nos meilleurs Auteurs latins modernes.

Ce que je goûte plus dans le discours du P. de la Sante, est la variété des portraits qu'il y a semés. Nos Ecrivains François, & ceux des Nations voisines y sont représentés, & l'Orateur critique ne manque point leur véritable caractére. Avec quelle force il peint le célébre Bourdalouë! « (b) Pour toi,

(b) Te verò, Burdalovî, quis si absentem legat, præsentem non desideret? Quem rapida, vehemens, nervosa, concitata, mascula commendavit eloquentia; quem aula & urbs, summi & imi tonantem in pulpitis pariter venerati sunt; quem non modo regum oratorem, sed & oratorum regem appellavit Gallia; in quo quid morderet satyra vel mordacior adinvenire non potuit; mira sanè res, & prodigio par, tua si spectetur conditio, cui pauca indulget livor,

» Bourdalouë, peut-on lire tes ouvra-
» ges sans désirer de t'entendre ? Toi,
» dis-je, que distingue une éloquence
» mâle, énergique, pleine d'ame & de
» vie; toi que la Cour & la Ville, que
» les grands & les petits respectoient
» également, lorsque tu foudroyois les
» vices & les passions; toi que la Fran-
» ce a nommé le prédicateur des rois,
» & le roi des prédicateurs; toi dans qui
» la satyre la plus mordante, la plus
» envenimée, n'a pû trouver rien à re-
» prendre: circonstance, je le dis en
» passant, aussi glorieuse qu'elle est éton-
» nante, si on regarde le corps dont il
» étoit membre: corps, vous le sçavez,
» auquel l'envie ne fait aucune grace;
» assez maligne pour lui faire des crimes
» de tout; assez rigoureuse pour ne lui
» pardonner rien; trop craintive pour
» ne pas souhaiter qu'il reste dans l'inac-
» tion, trop déclarée contre lui pour le
» laisser en repos. » Il y a ici un peu de
paraphrase.

De l'éloquence, l'Orateur passe à la poësie, & s'efforce de montrer, que par rapport à ce genre de littérature, nous l'emportons encore sur les étran-

impingit plurima, condonat nihil, quamque cum otiosam velit, otio non patitur frui.

gers. On est un peu surpris qu'il ne cite que Malherbe pour l'Ode ; cependant il est bien au-dessous d'un célébre Lyrique François, que nous avons perdu depuis peu. Malherbe n'a fait, pour ainsi dire, qu'ébaucher l'art, que celui-ci a porté à sa perfection dans notre idiome. Que le P. de la S. appelle Malherbe le pere de notre langue, le restaurateur du bon goût, &c ; mais qu'il ne lui donne pas le titre glorieux d'*Horace François* ; ce titre appartient à l'immortel Rousseau.

Pour ce qui est de la tragédie, l'Orateur n'a pas eû de peine à prouver que de ce côté-là, aucune Nation ne peut entrer en lice avec nous. Il rabaisse beaucoup les tragédies Italiennes, surtout la *Sophonisbe* du Trissino, & le *Thorismond* du Tasse ; mais il donne de grandes éloges à la *Mérope* de M. Maffei. Cependant la *Sophonisbe* & le *Thorismond* sont des piéces estimables dans le goût du théâtre des Grecs ; au lieu que la *Mérope* est une piéce très-médiocre dans le goût du théâtre moderne. (V. ce que j'en ai dit, T. IV. p. 296.)

Par rapport au poëme épique, le P. de la Sante avouë de bonne-foi, que nous sommes inférieurs aux Italiens & aux Anglois ; il pouvoit ajoûter aux Espa-

gnols & aux Portugais. Les raisons qu'il apporte de notre peu de succès dans la poësie épique, sont fort judicieuses : « Ne craignons point, dit-il, de leur » céder aujourd'hui quelque chose ; & » si nous sommes au-dessous d'eux par » cet endroit, n'accusons point le peu » d'étenduë de l'esprit François ; n'ac- » cusons que la nature de nos vers, qui » marchant toujours d'un pas unifor- » me, se refusent aux ouvrages de lon- » gue haleine ; n'accusons que la justes- » se de notre jugement, qui se plaît trop » à une vraisemblance naturelle, pour » se prêter au merveilleux incroyable, » dont l'épopée emprunte toute sa ma- » gnificence : n'accusons que notre dé- » licatesse, qui ne sçauroit goûter le mé- » lange insipide du sacré & du profane, » de l'histoire sainte & de la fable ; as- » semblage bisarre, qui n'a point effrayé » l'Arioste : n'accusons que nos oreilles » trop scrupuleuses, pour entendre dans » la même piéce le vrai Dieu jurer par » le fleuve du Styx, comme le Jupiter du » Paganisme, &c. »

L'Orateur dans la seconde partie de son discours, fait consister le *gracieux* dans une naïveté élégante, *dans une satyre délicatement mordante*, & dans un enjoûment aimable. Dans l'énuméra-

tion qu'il fait des Historiens, il accuse Sandoval & Cabrera, deux Auteurs Espagnols, de loüer excessivement leur Nation. Ne pourroit-on pas faire le même reproche à leur Censeur, & l'Orateur ne rabaisse-t'il point un peu trop nos voisins ? Il place Maimbourg au nombre de nos grands Historiens, & il en fait un magnifique éloge. « Ne trou-
» verons-nous aucun Historien, dit-il, qui
» puisse se mésurer avec Strada ? Nous
» n'en manquerons pas, Messieurs ;
» Maimbourg accepte le défi sans s'éton-
» ner ; autant que l'un a de force, de ma-
» jesté dans la narration, autant l'autre
» a d'abondance, de feu, de vivacité :
» si l'un donne plus à la pensée & aux
» caractéres, l'autre donne davantage
» au coloris & à l'éclat des images : si
» Strada charme l'esprit, Maimbourg
» l'occupe tout entier. On ne peut dé-
» cider qui des deux attache plus agréa-
» blement, attire avec plus de succès,
» entraîne avec plus d'empire. » Mais Madame de Sévigné, dont l'Orateur reconnoît dans ce discours même le discernement & le bon goût, ne pensoit pas comme lui du P. Maimbourg, & tout le monde pense comme elle. Quoique Strada ne soit pas un Historien fort estimé, & que sa partialité soit décriée,

j'aimerois cependant mieux un paralléle de Maimbourg avec la célébre Dame de Villedieu, qu'avec Strada ou quelque autre Historien que ce soit. M. l'Abbé de Vertot a aussi part aux éloges du P. de la Sante, qui loüe surtout son *Histoire de Malthe*, & la compare à l'histoire de Nani, noble Vénitien. Ces loüanges n'auroient-elles pas été plus justes, si elles étoient tombées sur quelque autre ouvrage de ce célébre Ecrivain François ?

Du reste, si quelque Censeur accuse l'Orateur de partialité, il ne lui reprochera pas ce défaut par rapport à ses Confréres, dont il traite quelques-uns assez cavaliérement. Vieïra, Jésuite Espagnol, Seigneri même, & le fameux P. le Moine ne sont point ménagés. Il traite avec plus d'indulgence les PP. Catrou & Roüillé, & il donne pour une preuve sans replique du mérite de leur Histoire Romaine, la *traduction* qu'on en a faite en Angleterre. *

Il s'exprime au sujet de Gratien à peu près dans les mêmes termes que nous avons fait nous-mêmes, lorsque le P. Courbeville publia la traduction de plusieurs des ouvrages de ce Lyco-

* V. ce que j'ai dit de ces sortes de Traductions au commencement de la Lettre 371.

phron Espagnol. « Que Gratien, dit-
» il, s'entende lui-même dans quelques
» endroits, s'il le peut ; mais que pour
» se rendre intelligible à ses lecteurs,
» il adoucisse ses métaphores outrées ;
» que tantôt il serre davantage son stile
» Asiatique, & que tantôt il étende son
» laconisme trop serré ; qu'enfin il pren-
» ne lui-même le flambeau que lui ont
» prêté nos interprétes François, & qu'il
» ne les force pas d'être autant de devins
» ou d'œdipes, sans cesse abandonnés
» au hazard des conjectures. » L'Ora-
teur rend ici justice à la clarté de nos
Auteurs ; il dit qu'on ne trouve pas
l'obscurité de Gratien dans nos Philo-
sophes même. Cela le conduit naturel-
lement à loüer Descartes, Gassendi, &
le Pere Mallebranche. « Les Anglois,
» dit-il, ont marché sur leurs traces,
» le Chevalier Digby, l'admirable
» Newton qui puisa dans cette source
» intarissable de clarté. Avide de gloi-
» re, il se couronna de rayons étince-
» lans ; & bientôt il parut dans une
» splendeur que la France envieroit à
» l'Angleterre, si le soleil pouvoit en-
» vier à la lune la lumiere qu'il lui
» prête. »

Si M. Maffei doit beaucoup au P. de
la Sante, nos Comédiens Italiens ne lui

ſont pas moins redevables, pour les élo-
ges qu'il leur donne. Il va juſqu'à les égaler preſque à Moliere : « Moliere, » dit-il, ne plaît & n'enchante que par » ſon obéiſſance à la voix & aux ordres » de la nature. C'eſt ce mérite qu'ont » reconnu les Italiens eux-mêmes, en » renonçant aux fades bouffoneries que » l'uſage avoit conſacrées chez eux, & » en imitant le tour & le ſtile de notre » Comédie dans les ſpectacles qu'ils ont » coutume de donner avec ſuccès à Pa-» ris. » L'Orateur ſe déchaîne enſuite contre la comédie Angloiſe, & rapporte le jugement qu'en a porté un Auteur Anglois * : c'eſt, ſelon cet Ecrivain, l'école de l'impiété, la philoſophie du libertinage, l'écueil de la pudeur. « Juſte » cenſure, s'écrie le P. de la Sante, par » laquelle il a fait rougir les Comédiens » de Londres, accoutumés juſqu'alors » à ne rougir de rien. » Se peut-il, que ni cette cenſure de leur judicieux compatriote, ni le peu de cas que tous les étrangers, & ſurtout les François font de leur théâtre, ni les excellens modéles qu'ils trouvent chez nous, n'ayent pu encore les corriger, & leur apprendre à faire une piéce tragique ou comique, qui ſoit ſupportable ?

* M. Colliers.

L'Orateur deſcend dans tous ſes genres ; il loüe nos chanſons de table, & leurs Compoſiteurs. Coulange même a part à ſes éloges. Si nous l'en croyons, « la chanſon eſt un reméde efficace dans » les inquiétudes préſentes ; c'eſt l'aſſai» ſonnement de toutes les occupations. » Un Prince vient-il de naître ? A-t'on » remporté une victoire ? A-t'on reçû » quelque échec ? Les Généraux & le » Soldat ont-ils bien ou mal fait un jour » de bataille ? Les François font une » chanſon, & ſouvent par ce moyen ils » réuſſiſſent plus à corriger les travers, » que les Philoſophes ne réuſſiroient » avec leurs exhortations, les Orateurs » avec leurs reprimandes, les Magiſtrats » avec leurs Arrêts. »

Enfin il finit par avoüer qu'il ſe trouve parmi nous quelques Auteurs, qui s'écartent de la ſimplicité naïve qui caractériſe les Ecrivains du dernier ſiécle. « On en trouve, dit-il, dont les écrits » reſſemblent à ces nuës qui brillent ſans » ceſſe de feux étincelans ; d'autres, » dont le ſtyle, ſemblable aux buiſſons » de la campagne, eſt tout hériſſé de » pointes, & qui ſemblent ne connoître » d'autres graces que celles de l'Antithé» ſe. J'avoüerai qu'on voit renaître au-

» jourd'hui des Sénéques & des Lu» cains ; disons mieux, des Nervéses, qui » dédaignant avec fierté le tour ordinai» re du discours, n'aiment que ce qui » porte l'empreinte d'une recherche scru» puleuse, d'une subtilité refléchie, d'une » affectation puérile. On pourroit com» parer leurs livres à ces jeunes dame» rets, petits-maîtres de goût & de pro» fession, qui ne se montrent qu'avec un » visage frais, un coloris vermeil, des » habits magnifiques, des cheveux ar» rangés avec symétrie. »

Cette harangue, qui est d'une élégante latinité, se soutient bien dans notre langue ; preuve qu'elle est judicieuse & de bon goût. On peut remarquer encore, à la honte d'un certain style à la mode, qu'elle est pleine de feu & vraiment oratoire.

Explication abregée des Coutumes des Romains.

Si les loix, les mœurs & les coutumes des anciens peuples nous étoient connuës, nous ne serions pas si souvent arrêtés dans la lecture des Auteurs de l'antiquité, qui ne sont obscurs pour nous que par le défaut de cette connoissance. Quel service M. *Nieupoort* n'a-t'il donc pas rendu aux Lettres par son excellent livre sur les coutumes des Ro-

mains ? Cet ouvrage écrit en latin, c'est-à-dire, dans une langue trop négligée parmi nous, étoit à peine connu en France, tandis que dans les pays étrangers on en multiplioit les éditions. Nous en connoissons enfin tout le prix, par la traduction fidéle qu'on vient d'en donner au public. * On ne peut rien lire en ce genre ni de plus instructif, ni de plus agréable. Le principal objet de l'Auteur a été d'éclaircir les anciens Ecrivains, & d'en faciliter l'intelligence ; & on peut dire qu'il y a parfaitement réussi. Son livre peut être regardé comme un commentaire universel des Orateurs, des Philosophes, & principalement des Historiens & des Poëtes de l'antiquité, qui dans mille endroits de leurs écrits, font allusion aux coutumes & aux mœurs de leur siécle. Avec un pareil guide, on peut en quelque sorte se passer du secours des Commentateurs. C'est une clé qui ouvre mille portes.

L'Ouvrage de M. Nieupoort est d'autant plus estimable, qu'il est écrit avec méthode, & que tout ce qui concerne les loix, les mœurs, les usages & les cérémonies qu'on observoit à Rome,

* A Paris, chez Desaint, rue S. Jean de Beauvais, *in*-12.

ſe trouve rangé ſous un certain ordre ; qui en rend la lecture plus profitable. C'eſt ce que n'ont point fait tous ceux qui juſqu'ici ont eſſayé de réduire les immenſes recherches des ſçavans ſur les antiquités Romaines. Ces abbréviateurs s'arrêtent ordinairement à des minucies, tandis qu'ils omettent, ou effleurent à peine les points les plus importans. Nul plan, nul deſſein, nulle liaiſon dans leurs écrits. Ils paſſent rapidement d'un ſujet à un autre, ſacrifiant l'arrangement à la variété, & la méthode à l'abondance. La plûpart négligent d'indiquer les ſources où ils ont puiſé tout ce qu'ils débitent ; ce qui eſt néanmoins très-utile, principalement pour ceux qui ne ſe laiſſent convaincre, qu'autant qu'ils voyent les choſes ſolidement appuyées ſur les témoignages des Auteurs dignes de foi. M. Nieupoort ſatisfait pleinement de ce côté-là. On trouve au bas des pages de nombreuſes citations, qui en faiſant l'éloge de ſon travail, & de ſon exactitude, mettent ſous les yeux du lecteur le ſens de pluſieurs paſſages des anciens écrivains qu'on n'avoit pas entendus auparavant, ou dont les Commentateurs avoient donné de fauſſes interprétations.

Les matiéres qui composent cet ouvrage sont si variées, si curieuses & si abondantes, qu'il est comme impossible d'entrer là-dessus dans aucun détail. Content d'en avoir fait sentir l'utilité, je renvoye au livre même, qui ne sçauroit être assez lû par tous ceux qui cultivent les belles-lettres, par les jeunes étudians, & même par les Professeurs les plus habiles.

Tout l'ouvrage est divisé en 6 livres, dont chacun est subdivisé en plusieurs chapitres. Dans le premier livre, il s'agit des différens ordres du peuple Romain, & de leurs Comices. Après avoir rappellé en peu de mots l'origine & la fondation de la Ville de Rome, l'Auteur traite de la division du peuple Romain en Tribus & en Curies; il parle ensuite du corps du Sénat, de l'ordre des Chevaliers, dont il décrit les fonctions, de l'ordre populaire, des Comices en général, des Comices par Curies, du Cens, des Comices par Centuries, & des Comices par Tribus. Tout cela est développé avec beaucoup de soin & de netteté.

Dans le second livre, il est question des Magistrats, grands & petits, ordinaires & extraordinaires, de ceux de la Ville, & de ceux des Provinces. On traite d'abord des Magistrats en général;

du Roi, & du Tribun appellé *Tribunus Celerum*, qui lui étoit adjoint ; des Consuls, des Préteurs, des Ediles, des Tribuns du peuple, & des Questeurs. Voilà les Magistrats ordinaires. Les extraordinaires sont le Dictateur, le M^e^. de la Cavalerie, le Censeur, que quelques-uns mettent dans le rang des Magistrats ordinaires ; l'Interroi, les Préfets de la Ville, & du Prétoire, les Tribuns des Soldats, *cum potestate consulari* ; les Décemvirs, revêtus de la puissance consulaire pour dresser des loix, &c. Les Magistrats de Provinces sont les Proconsuls, les Propreteurs & leurs Lieutenans. On n'a point omis les Officiers principaux de chaque Magistrat.

Le 3e. livre a pour objet la Jurisprudence des Romains. Il ne contient que deux chapitres, dont le premier traite des jugemens particuliers, & le second des jugemens publics. Ce livre doit intéresser tous les gens de justice & de barreau. Ils y apprendront bien des choses curieuses, inconnuës dans les écoles de Droit.

Le 4e. livre roule sur la Religion des Romains. On y explique leurs cérémonies religieuses, qui en beaucoup de choses s'accordent avec celles des Grecs. Ainsi cette explication a un double avantage. On considere d'abord les

Dieux, au moins les principaux, qui ont été l'objet du culte des Romains, & sur lesquels on expose ce qu'il y a de plus important : car il n'a pas été possible à l'Auteur d'épuiser une matiere si vaste. Il n'a pas oublié les Ministres de ce culte, & il nous explique les différens ordres des Prêtres, leurs différentes fonctions, & leur destination particuliére ; il parle ensuite des cérémonies & des rites en usage dans la Religion des Romains. Comme les Prêtres étoient chargez du soin du Calendrier, l'Auteur a placé dans ce livre un chapitre sur l'année & les mois, sur le partage & la distinction des jours. Le dernier chapitre, qui est fort étendu, traite des Jeux des Romains, c'est-à-dire, de leurs spectacles. C'est une chose assez digne de remarque, que les spectacles publics, dont la plûpart sont condamnez dans notre Religion, du moins, selon l'opinion de plusieurs Théologiens, faisoient au contraire une partie de la Religion des Grecs & des Romains. C'est pour cette raison que dans ce même livre on traite la matiere des spectacles. Chez nous c'est un amusement frivole : chez les anciens, c'étoit une chose importante & sacrée.

Il s'agit dans le cinquiéme livre de la milice Romaine. Comme l'Auteur a tiré de Juste-Lipse la plûpart des choses qu'il dit sur l'amphithéâ-

tre des Romains, en y ajoutant plusieurs remarques qui ne sont que de lui, il a aussi emprunté du même Auteur ce qu'il dit de leur Milice, & y a fait de pareilles additions. La levée des troupes, les différens corps de milice, les armes, la maniere dont les armées étoient campées & rangées en bataille, & leur discipline militaire, tout cela est exposé dans un ordre exact, dont Juste-Lipse a fourni à l'Auteur un excellent modéle.

Dans le sixiéme livre, il examine la vie privée des Romains. Il parle de leurs vêtemens, de leurs repas, de leur monnoye (ce dernier article est fort sçavant) de leurs richesses, de leur luxe, de leurs mesures & de leurs poids. Il traite ensuite de leurs mariages, puis de leurs noms, de leurs maisons, de leurs familles; de la maniere dont ils affranchissoient leurs esclaves; du pouvoir des peres sur leurs enfans, & de celui des meres. Enfin dans le dernier chapitre du même livre, il s'agit du *dernier Acte de la Comédie humaine*, pour me servir de l'expression de l'Auteur, c'est-à-dire, des cérémonies qu'on observoit aux funérailles des morts.

Cette traduction a été faite sur la 3e. édition, imprimée à Utrecht 1723, chez Broedelet, *in*-8°. Il est a présumer qu'elle n'aura pas moins de succès parmi nous que l'original en a eu en Hollande, en Allemagne, & en Angleterre. La table des matiéres qui est à la fin, table étenduë & exacte, est une espéce de dictionnaire, qui peut être d'un grand usage. Ce Livre qui contient plus de 400 pp. de caractére de petit romain, & dont les notes nombreuses ont dû couter bien du tems & de l'attention, de la part de l'Imprimeur & du Correcteur d'épreuves, se vend néanmoins à fort bon marché, en faveur des étudians, ausquels il est comme nécessaire & principalement destiné.

Je suis, &c. *Ce 30 Septembre 1741.*



OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCCLXXVIII.

Astronomie physique de M. de Gamaches.

VOus me faites de justes reproches, Monsieur, au sujet de mon silence sur le livre de M. *de Gamaches*, qui a paru l'année derniere, & qui méritoit bien que je vous en rendisse compte plûtôt. Comme la matiere qui en est l'objet, demande une étude sérieuse & une pénible application, j'ai naturellement différé ce travail, & je suis venu insensiblement jusqu'à n'y plus penser. Cependant ma mémoire infidéle, après avoir assez long-tems favorisé ma paresse, s'est enfin réveillée à ce sujet, & m'a rappellé cet ouvrage important & curieux, auquel j'avois manqué de rendre le devoir, que tous les bons livres ont droit d'attendre de ma part. Aussitôt je me propose de renoncer durant

plusieurs jours à toute autre lecture. Je lis avec autant de plaisir que de peine ce livre sçavant, & je tâche de me former un précis du systéme de l'Auteur sur les principes généraux de la nature, afin de vous le déveloper clairement, sans m'arrêter aux détails & aux preuves géométriques. Voici donc le fruit de mon application. Ce livre est intitulé : *Astronomie physique, ou principes généraux de la nature, appliquez au mécanisme astronomique, & comparez aux principes de la philosophie de M.* Newton. *Par M.* de Gamaches, *Chanoine Regulier de Sainte-Croix de la Bretonnerie, de l'Académie royale des Sciences.* A Paris, chez Jombert 1740. *in*-4°. Cet ouvrage, qui est d'une fort belle impression, orné de vignettes élégantes, par le célébre Cochin, & d'un grand nombre de planches, est dédié à M. le Comte de Maurepas. Après un discours préliminaire, l'Auteur entre en matiere, & commence par expliquer..... Mais je reçois en ce moment une Lettre d'un Géométre Physicien de mes amis, qui vous expliquera tout cela bien mieux que moi. Voici l'extrait de sa Lettre, qui est comme la suite d'un entretien que j'avois eu avec lui à ce sujet dans le Jardin des Thuilleries.

EXTRAIT

D'une Lettre de M. DE LANTHENEE', *écrite à M. l'Abbé D. F. au sujet de l'*Astronomie physique *de M. de Gamaches.*

Vous le sçavez, Monsieur, c'est de la loi de Kepler que se tirent les principes d'expérience, qui servent de fondement au méchanisme astronomique.

1°. De ce que chaque planéte circule autour du soleil, en décrivant des aires proportionnelles aux tems employez à les décrire, on conclut qu'elles se meuvent toutes, comme si elles étoient dans le vuide, le soleil les rappellant continuellement à lui.

2°. De ce qu'elles tracent des ellipses, qui ont le soleil pour foyer commun, & que les quarrez des tems de leurs révolutions, sont comme les cubes des grands axes des ellipses qu'elles décrivent, on infere que leurs pésanteurs sont partout en raison inverse des quarrez de leur distance au soleil.

Mais les planétes se meuvent-elles réellement dans le vuide? C'est ce qu'on auroit assez de peine à rendre seulement

probable. Car que le vuide fût un rien étendu, figuré & composé de parties distinguées les unes des autres ; le néant auroit des propriétés ; que le vuide fût une substance créée & destinée par l'Auteur de la nature à servir de lieu physique à la matiére, on ne voit pas ce que deviendroient les corps, en supposant que cette substance fût anéantie ; enfin que le vuide fût l'immensité même de Dieu, Dieu auroit ses dimensions de même que la matiére.

Quand on fait mouvoir les planétes dans le vuide, il n'est nullement permis d'en demeurer là ; car comme l'impulsion ne peut avoir lieu où manque la matiére, & que les planétes se détournent continuellement de leur chemin pour s'approcher du soleil, on voit bien qu'il faut de nécessité que le soleil les attire. L'attraction tient donc à l'hypothése du vuide, & de plus elle doit être mutuelle, afin de faire loi dans la nature : donc si le soleil attire les planétes, les planétes attirent le soleil à leur tour, & alors il faut bien prendre garde que le centre commun de gravité du soleil & des planétes ne se dérange ; car qu'il y eut un seul instant où ce centre changeât de place ; on démontre qu'il

faudroit qu'il continuât de se mouvoir, suivant une direction constante, & avec une vitesse toujours uniforme. Donc, dit M. de Gamaches, le soleil & les planétes iroient bientôt se perdre de compagnie dans l'immensité du vuide : donc on doit présumer que dès le premier instant de la création des masses, qui devoient se lier au soleil par leurs forces centripétes, leurs mouvemens absolus ont été partagés également, suivant des directions contraires ; c'est-à-dire, qu'en supposant, par exemple, que le soleil se soit trouvé seul d'un côté, & toutes les planétes de l'autre, il a fallu que dès que celles-ci ont commencé à se mouvoir, Dieu ait imprimé au soleil un mouvement contraire, mais égal à celui de toutes les planétes prises ensemble.

Maintenant que deux planétes, en circulant autour du soleil, viennent à se trouver en conjonction, si on suppose qu'alors leurs forces attractives & réciproques, qui auront continuellement reçû de nouveaux accroissemens, à mesure que les deux masses se seront approchées l'une de l'autre, commencent enfin à l'emporter sur la différence des forces avec lesquelles elles seront

attirées par le soleil ; on conçoit aisément que les deux planétes, en obéissant au mouvement primitif qui leur aura été imprimé, & à celui qui naîtra de leur attraction mutuelle, seront obligées de circuler autour de leur centre commun de gravité, de faire autour de ce centre la fonction de satellites, & de lui laisser décrire en leur place une orbite réguliére, dont le soleil occupera le foyer. Mais voici l'embarras. Comme de nécessité les deux masses circuleront alors dans le sens que circuleroient les bras d'un levier aux extrêmités duquel elles seroient attachées, & que suivant la loi de Kepler, la planéte inférieure aura la plus grande vîtesse translative, il est clair qu'il faudra que la circulation se fasse suivant une direction contraire à celle du centre commun de gravité des deux masses ; ainsi que ce centre se meuve suivant l'ordre des signes, ce sera nécessairement contre l'ordre des signes que tournera l'une & l'autre planéte. Cependant c'est d'Occident en Orient que tourne la lune autour de la terre. Comment donc s'y prendre pour concilier le principe de l'attraction avec le phénoméne ? La seule ressource qu'on ait ici, c'est de dire, que quand

ces deux planétes ont été créées, Dieu les a d'abord placées sur un même raïon vecteur, & qu'ensuite dérogeant à la loi commune, c'est à la planéte la plus éloignée du soleil, qu'il lui a plû d'imprimer le mouvement le plus prompt. C'est donc à l'arbitraire qu'il faut recourir dans ce cas.

Quand deux corps circulent autour d'un centre commun, leurs forces centrifuges détruisent incessamment l'effet que devroient produire leurs forces centripétes. Mais que les deux corps n'eussent aucun mouvement de projection, ils seroient nécessairement obligés de se rendre l'un & l'autre à leur centre commun de gravité.

De-là, il suit que si les étoiles, qui n'ont aucun mouvement translatif, gardent constamment entre elles les mêmes rapports de distance, il faut que leur nombre soit infini, & qu'outre cela elles soient distribuées, de maniére que leurs forces attractives & réciproques se balancent de toutes parts ; car puisque ces forces sont en raison inverse des quarrés des distances, il est évident que deux masses, qui n'auroient aucune force centrifuge, ne pourroient commencer à s'approcher l'une de l'autre, que

l'équilibre général ne se rompît toujours de plus en plus, & que tous les corps répandus dans l'univers, ne se ramassassent enfin autour de leur centre commun de gravité. Mais, ajoute M. de Gamaches, puisque les parties de la matiére ne sont pas toutes en repos, & qu'entre celles qui se meuvent, il s'en trouve dont les mouvemens ne sont point circulaires, comment l'équilibre général peut-il subsister ? Ailleurs le Neutonien trouve des ressources dans l'arbitraire : ici c'est au miracle qu'il doit recourir.

Le principe de l'attraction seroit fort commode, s'il n'avoit pas ses inconvéniens; mais les Neutoniens conviennent eux mêmes qu'il manque souvent au besoin. Qu'on s'y prenne comme on voudra, jamais on ne fera voir qu'en conséquence de ce principe, les planétes soient obligées de se mouvoir toutes suivant une même direction, ni qu'il faille qu'elles affectent de tourner sur elles-mêmes dans le sens qu'elles tournent autour du soleil.

Les mouvemens des nœuds & des absides des planétes principales, sont encore des phénoménes qui échappent au principe de l'attraction, & qui par

conséquent, décelent son insuffisance.

Il y a plus : on démontre que ce principe supposé, il faudroit que les tems des révolutions des planétes supérieures fussent plus courts que ceux que demanderoit la loi de Kepler ; au lieu que suivant Kepler lui-même, ces tems sont vérifiés beaucoup plus longs : il faudroit que la proportion des chutes de la lune & de celles des corps qui sont voisins de nous, s'écartât de la loi commune, que la figure de la terre ne répondît plus à celle que lui donne le rapport des pésanteurs réduites, toujours proportionnel à celui des différentes longueurs du pendule, & que l'axe de Jupiter fût au diamétre de l'équateur de la planéte, comme six à sept, & non comme 14 à 15, tel qu'il se tire des observations. Ainsi le principe de l'attraction mutuelle se trouve partout en contradiction avec les phénoménes, tout en découvre la fausseté.

Du reste, il ne faut pas croire que l'attraction érigée en loi primordiale soit l'ouvrage de M. Newton ; c'est celui des partisans peu éclairés de sa philosophie. Jamais M. Newton n'a mis les forces attractives au rang des principes de la nature. S'il fait attirer les corps,

ce n'est que par supposition. « Le mot » d'attraction, dit M. de Maupertuis, » a effarouché les esprits; plusieurs ont » craint de voir renaître dans la philo- » sophie la doctrine des qualités occul- » tes. Mais c'est une justice qu'on doit » rendre à M. Newton : il n'a jamais » regardé l'attraction comme une expli- » cation de la pésanteur des corps les » uns vers les autres. Il a souvent aver- » ti, qu'il n'employoit ce terme que » pour désigner un fait & non point » une cause. *Voces attractionis, impul-* » *sionis, vel propensionis cujuscunque in* » *centrum, indifferenter & pro se mutuo* » *promiscue usurpo*; (dit M. Newton) » *has vires non physice sed mathematice* » *tantum considerando. Unde caveat lec-* » *tor, ne per hujusmodi voces cogitet me* » *speciem vel modum actionis causamve* » *aut rationem physicam alicubi definire.* » Plus loin il dit : « *Jam pergo motum ex-* » *ponere corporum se mutuo trahentium,* » *considerando vires centripetas tanquam* » *attractiones, quamvis fortasse, si physice* » *loquamur, verius dicantur impulsiones.* » *In mathematicis jam versamur, & prop-* » *terea missis disputationibus physicis, fa-* » *miliari utimur sermone, quo possimus à* » *lectoribus mathematicis facilius intelligi.* »

Et dans l'avertissement qui se trouve à la tête de la seconde édition de son Traité sur la lumiere & sur les couleurs, l'illustre Géométre Anglois désavouë formellement l'opinion qu'on lui prête sur la cause de la pésanteur. « J'ai inse-» ré, dit-il, quelques nouvelles quest-» tions à la fin du troisiéme livre, & » pour faire voir que je ne regarde » point la pésanteur comme une pro-» priété essentielle des corps, j'ai ajou-» té une question en particulier sur la » cause de la pésanteur. » Celle qu'il lui assigne est purement méchanique; d'abord il suppose que l'Ether est un fluide infiniment élastique, mais dont les densités augmentent toujours de plus en plus à mesure que s'étendent les sphéres, qui ont le soleil, les étoiles & les planétes pour centres. Et puis il ajoute : « Quoi-» que cet accroissement de densité puis-» se être extrêmement lent à de grandes » distances, cependant si la force élas-» tique du milieu est excessivement » grande, elle peut suffire à pousser les » corps des parties les plus denses de ce » milieu vers les plus rares, avec toute » cette puissance que nous appellons » gravité. » Ainsi les planétes seront incessamment déterminées à se rabattre

vers le ſoleil ; car un corps avance toujours du côté qu'il eſt le moins pouſſé. Mais le ſoleil, comment s'y prendra-t'on pour l'obliger à s'élever vers les planétes ? Cela ne ſera nullement poſſible, placé dans le milieu le plus rare, il faudra de néceſſité qu'il y reſte. Pourquoi donc M. Newton admet-il cette mutualité de tendance que lui refuſent ſes principes ? Rien ne l'obligeoit d'y avoir recours ; au contraire même, M. de Gamaches démontre qu'en l'introduiſant dans la nature, elle défigureroit tous les phénoménes, où les effets qu'elle produiroit deviendroient ſenſibles.

Convenons cependant, que l'idée que donne ici M. Newton de la péſanteur, quoique diſcordante avec les faits qu'il ſuppoſe, eſt beaucoup plus ſupportable, que celle qu'en ont la plûpart de ſes partiſans. Selon eux, les planétes péſent vers le ſoleil, & le ſoleil péſe vers les planétes ; parce qu'il leur eſt également donné d'agir en diſtance ſur tout ce qui les environne. Auſſi, dit M. de Gamaches, ces reſtaurateurs des qualités occultes, ont-ils ſoin d'inſinuer qu'il ſeroit très-poſſible que la matiere eût d'autres propriétés que celles que

nous lui connoiſſons. Précaution dangéreuſe ; car ſi le doute dont ils font naître l'idée étoit fondé, peut être émaneroit-il lui-même de quelqu'une des propriétés qu'auroit la matiére à notre inſçû.

Vous voyez, Monſieur, que le ſyſtême défiguré de M. Newton n'eſt, à le bien prendre, qu'un aſſemblage d'hypothéſes de différens genres, qu'un amas de ſuppoſitions arbitraires. Il eſt vrai qu'en analyſant géométriquement la loi de Kepler, on trouve que les planétes ne ſe détournent continuellement de leur chemin, & ne changent de mouvement tranſlatif, qu'en conſéquence de leurs chutes initiales, toujours dirigées le long de leurs rayons vecteurs, & toujours reglées ſur le rapport inverſe des quarrés de ces rayons ; mais voilà tout : par l'analiſe de cette loi, on ne trouve point qu'il y ait réellement du vuide dans la nature, ni que l'attraction y devienne un principe de mouvement, ni qu'elle ſoit réciproque, ni enfin que les chutes des corps péſans ſoient toujours proportionnelles aux maſſes de ceux vers leſquels tombent ces corps ; toutes ſuppoſitions hazardées que font la plûpart des Neuto-

niens, & qu'ils substituent à la place des principes lumineux, que fournit la philosophie moderne.

Je connois trop votre façon de penser, Monsieur, pour croire qu'un systême fondé sur le vuide d'Epicure, & paré des qualités occultes d'Aristote, puisse être de votre goût; celui que nous donne M. de Gamaches, est bien différent. Je souhaite que vos occupations présentes vous permettent de lire son ouvrage avec toute l'attention qu'il mérite. Je suis, &c. *Lanthenée.*

Le livre de M. de Gamaches, n'est à la portée que des grands Physiciens, & des habiles Géométres. C'est une géométrie nouvelle, en ce qu'elle est appliquée à des choses qui ne sont point familiéres. Pour entendre parfaitement ce livre; il faut encore être versé dans la métaphysique. Cependant il devient, ce me semble, intelligible à tout le monde, par le plan de l'ouvrage que vous venez de lire, où sans entrer dans les calculs & dans les détails, on s'est borné à dire historiquement ce qui en résulte. C'est à ceux qui s'occupent de ces hautes spéculations, & de ces difficiles recherches,

à prononcer sur le raisonnement qu'il renferme, & sur la solidité des idées profondes qui y sont répanduës.

« C'est avec sagesse, dit l'Auteur, » que l'Académie royale des Sciences » essaye de reveiller en nous le goût du » système, qui sembloit se perdre in» sensiblement. » On n'a jamais tant déclamé contre les systêmes de physique, que depuis quelques années. Cependant l'Académie, comme l'on voit, n'est pas ennemie de ce *goût*, & tâche même de le *réveiller*. « La résolution » des questions qu'elle propose de tems » en tems, dépend de l'œconomie qui » regne dans le plan de la nature : un » seul phénoméne bien expliqué, sup» pose ce qui doit servir à les expliquer » tous. La nature est simple dans ses » voyes; quoique variée dans ses opé» rations. »

Nous devons sçavoir bon gré à M. de Gamaches, puisque l'honneur de notre nation, & de la philosophie y est intéressé, d'avoir entrepris de *démontrer* que les principes que fournit la philosophie Cartésienne, font les seuls qu'on puisse adapter au mécanisme astronomique. « Quelque succès, dit-il, » qu'ait mon travail, je me flatte du

» moins qu'on me tiendra compte de
» mon zéle à soutenir la cause de Descartes : c'est défendre la nôtre, & remplir même un devoir de justice. C'est
» à ce grand Philosophe que nous devons l'habitude de lier nos idées, &
» de nous suivre dans nos raisonnemens. Nous nous sommes approprié
» ses méthodes ; elles sont devenuës
» notre propre bien, & nous valent
» l'honneur d'avoir servi de modéles à
» nos voisins. » Il nous fait observer que l'esprit systématique, qui du tems de Descartes caractérisoit si avantageusement le génie de notre Nation, fait à présent de rapides progrès chez les illustres émules des sçavans que fournit la
» France. « On se dégraderoit maintenant parmi eux, si pour l'explication
» d'un phénoméne embarassant, on se
» permettoit d'avoir recours à quelque
» principe isolé. » Il ajoute que des idées assorties, & réduites en corps de systême, deviennent pour eux la régle invariable de leurs jugemens. « Ce sont,
» dit-il, de grands hommes, qui doivent beaucoup à notre nation, mais
» qui à leur tour lui fournissent de
» grands exemples. »

Voici comme il s'explique au sujet

de M. Neuton. « Son ouvrage, dit-il, » intitulé: *Philosophia naturalis principia Mathematica*, honorera à jamais » sa Patrie. Je ne tiens point compte ici » à cet illustre rival de Descartes des » richesses immenses qu'il tire des replis les plus cachés de la plus sublime géométrie, & qu'il prodigue sans » ménagement & sans mesure. Un Géométre qui ne seroit que grand Géométre, pourroit à la rigueur être » quelque chose de moins qu'un grand » homme. » Ce qu'on doit, selon lui le plus admirer dans M. Newton, c'est un enchaînement de principes, d'où semblent éclorre tous les phénoménes de la nature; *c'est un corps de principes où régne une harmonie séduisante, & capable de surprendre la raison.* M. Newton est donc un dangéreux Philosophe.

En effet, ce n'est que sur des principes d'expériences que son systême est établi, & les inductions qu'on tire de ces sortes de principes, sont toujours équivoques. Ce que donne l'expérience, est toujours limité. L'analyse géométrique de la loi de Kepler justifie que les planétes pésent vers le soleil; mais elle ne prouve aucunement que le soleil doive péser vers les planétes:

le ſuppoſer, comme fait M. Newton ; c'eſt deviner. M. de Gamaches fait même voir, que cette ſuppoſition eſt fauſſe. « Les principes d'expérience, dit-» il, portés au-delà des faits dont ils » ſont tirés, conduiſent preſque tou-» jours à l'erreur : la phyſique ſeule » ſçait leur aſſigner des bornes ; mais » M. Newton ne la conſulte nulle part. » Auſſi qu'eſt-il arrivé ? C'eſt que com-» me dans ſon ſyſtême il affecte de ne » rien rapporter aux loix communes de » la mécanique, la plûpart de ſes ſec-» tateurs ſe ſont cru autoriſés à trans-» former tantôt en loix primordiales, » tântôt en *qualités occultes*, les princi-» pes cachés des faits qu'il ſuppoſe. » Enfin M. de Gamaches fait voir que les Neutoniens prétent à M. Newton un principe qu'il déſavouë lui-même, par rapport à l'*action en diſtance*, & qu'ils le font entrer malgré lui dans ſon ſyſtême, qu'ils défigurent. A l'égard du ſyſtême aſtronomique de Deſcartes, il montre que s'il a quelques défauts, les principes mêmes ſur leſquels il eſt appuyé, les font diſparoître, c'eſt-à-dire, qu'il ſe ſert des principes mêmes de Deſcartes pour rectifier ſa philoſophie. Mais il s'agit ici d'un livre, qui demande

une profonde & longue méditation, & sur lequel ce seroit en pure perte que je m'étendrois davantage. En qualité d'historien de la Littérature, je me contente de dire qu'il fait honneur à la Nation, à l'Académie, à la Maison dont M. de Gamaches est Religieux, & au génie qui le lui a fait enfanter.

Parmi le grand nombre de brochures qui paroissent presque sans interruption chez Prault pere, il y en a une nouvelle, intitulée : *Détails curieux sur divers sujets de littérature. Article premier ; le Plagiat.* Ce mot de Plagiat est tiré des loix Romaines. Ceux qui dans ces loix sont appellés *Plagiarii*, étoient des séducteurs, ou des espéces de voleurs, qui attiroient, retenoient, achetoient ou receloient les enfans de famille de l'un ou de l'autre sexe, pour les dépayser, pour les vendre, & les négocier à l'insçû & contre le gré de ceux à qui ils appartenoient.

Détails curieux sur divers sujets de littérature.

On entend aujourd'hui par le terme de *plagiat*, l'appropriation du travail des autres en matiere de littérature. On est un peu surpris de trouver dans cette brochure Homére, Aristote, Hippocrate, Platon, Chrysippe, Epicure,

Virgile, Macrobe, Pline, Dioscoride; & parmi les modernes Juste-Lipse, Bocace, & le célébre Descartes, mis au rang des plagiaires. Homére, dit l'Auteur, d'après quelques anciens, a tiré beaucoup de choses des poësies d'Orphée & de Musée; on prétend même, dit-il, qu'une certaine Daphné, fille de Tiresias, qui vivoit plus d'un siécle avant Homére, & par conséquent assez peu de tems après la ruine de Troye, s'étoit fait admirer à Delphes par la beauté de ses poëmes, qui depuis avoient été d'un grand secours pour l'exécution de l'Iliade & de l'Odyssée. Il est vrai, ajoute-t'il, que ce sont-là des conjectures un peu *enfoncées*. Pour moi, je crois qu'on peut décider hardiment qu'Homére étoit un trop beau génie, pour avoir copié servilement les Auteurs qui l'avoient précédé; il les auroit tout au plus imité, comme Virgile a fait à son égard. Mais l'imitation a de tout tems été permise à ceux qui entrent dans la carriére des sciences. On doit juger de même des autres Ecrivains, dont il est fait mention dans la liste des plagiaires. Au reste, l'Auteur ne les en estimeroit pas moins; car il se déclare grand partisan du *Plagiat*, qu'il

Justifie ainsi : « Notre éducation, no-»tre culture, nos mœurs, nos maniè-»res, viennent-elles de nous ? Ne les »avons-nous pas prises de nos Maîtres, »de nos Précepteurs, du commerce des »honnêtes gens, qui eux-mêmes s'é-»toient formés sur d'autres, dont ils »avoient saisi les connoissances, le goût, »la politesse ? » Tout cela est du plagiat, selon lui. Mais il paroît ici ne plus entendre le terme, dont cependant il avoit donné d'abord une définition assez juste. Ces maniéres, ces mœurs, cette politesse dont il parle, sont des biens communs à la société, qu'il est permis, qu'il est même ordonné à tout le monde de s'approprier. Un homme qui puise dans une riviére, doit-il être regardé comme un voleur ?

L'Auteur n'est pas du sentiment de ceux qui prétendent que les anciens ont enlevé le meilleur, & n'ont laissé aux autres que *le chaume*, selon son expression. Jamais, dit-il, la passion d'écrire, même de donner du neuf, ne s'est montrée plus ardente. Il faut bien, conclut-il, *que les buissons des vastes champs littéraires ne soient point si battus, qu'il n'y reste encore assez de nids.* Quelle conséquence & quelle métaphore !

Pour ce qui est de Descartes, il ne croit pas avec Bayle, qu'il ait tiré son opinion sur l'ame des bêtes du livre de Gomez Péreira Médecin Espagnol, comme l'ont avancé quelques Critiques. Un endroit qui ne me paroît pas tout à fait, dit-il, si *décensable* dans les maniéres de ce grand Philosophe, &c. Nous n'entendons point le sens de ce terme.

Notre Auteur, grand partisan du *Plagiat*, s'appuye de l'exemple de plusieurs Auteurs célébres, qui s'en sont fait honneur avant lui. Il nous apprend que le Priolo *léve la tête* sur ce chapitre là : « Je me déclare, disoit hautement » cet Ecrivain, voleur & voleur des » plus alertes à mettre la main surtout » ce qui m'accomode, *voleur à mains » poissées*, fourageur effronté, de Tacite » entr'autres : j'en tire des pages toutes » entiéres, que j'insére dans mon ou» vrage sans aucun changement. » Le nom de feu M. Rollin se trouve immediatement après celui du Priolo, & notre Auteur cite les paroles de ce célébre Ecrivain, qui parle ainsi dans une Préface : *le Public m'a paru ne pas improuver la possession où je me suis mis de profiter du travail des autres, & d'adopter tout ce qui*

me convient. Cette liberté que je me suis donnée, qui n'est pas fort honorable pour l'amour propre, mais qui est favorable à la paresse, contribuë beaucoup à avancer & à orner mon ouvrage, qui par-là se trouve rempli de beautés & de richesses que j'emprunte d'ailleurs. Je puis dire que mon ouvrage entier est de ce genre; car tout mon travail consiste à extraire des Auteurs anciens ce qui s'y trouve de plus beau, soit pour les faits, soit pour les reflexions, sans presque jamais y rien ajouter du mien.

On déclame beaucoup dans le chapitre 15 contre les compilateurs, qu'on appelle les portefaix de la république des lettres. Ce qui est surprenant, c'est que l'Auteur les louë beaucoup dans le chapitre suivant. Que de connoissances perduës, dit-il, si les recuëils des compilateurs se fussent perdus! Seroit-on même indifférent sur la perte d'un Suidas, *qui n'étoit qu'un assez petit génie de Moine.* Il rabaisse beaucoup les originaux, pour en exalter davantage les Compilateurs. Voici son grand argument: « Je ne sçais pas, dit-il, si l'on » a jamais vû sortir du fond inculte » d'un homme qui ne sçait rien, qui n'a » jamais rien appris, aucun chef-d'œu» vre digne de l'admiration des siécles,

» & de la mémoire des tems : mais je » sçais bien qu'on en a vû & que l'on » en voit encore sortir tous les jours *de » la tête des gens inondés, pour ainsi dire, » des flots que roule le vaste océan des » Sciences, où ils ont fait leurs plus cheres » délices de se plonger.* » Il s'ensuit de-là que les Auteurs originaux sont des gens incultes, des gens qui ne sçavent rien, qui n'ont jamais rien appris, & que les chef-d'œuvres ne sont faits que par les Compilateurs. Après de pareils raisonnemens, on n'est point étonné que l'Auteur se mette lui-même au rang des portefaix littéraires.

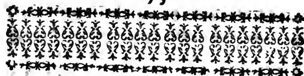
Le Sieur Porlier fait débiter au Palais royal, & chez lui ruë des Lombards, vis-à-vis, la ruë des Cinq-Diamans, un *Plan* dédié à Monseigneur le DAUFIN, contenant un *abregé historique & chronologique du Dauphiné & de ses Souverains.* Ce Plan, dit-il dans un petit imprimé, *peut être admis à orner les cabinets*, & à d'autres usages.

Je suis, &c.

Ce 4 Octobre 1741.

Faute à corriger dans la Lettre précédente.

Pag. 24, l. 32. qu'ils commencent, *lisez* qu'elles commencent.



OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCCLXXIX.

C'Eſt une bien loüable entrepriſe, Monſieur, que celle de la traduction des *Tranſactions philoſophiques* de la Société royale de Londres, par M. de Bremond. Faute d'entendre la langue dans laquelle elles ſont écrites, nous ne pouvions profiter des découvertes des Anglois, tandis qu'ils joüiſſoient des nôtres. Car la langue françoiſe eſt en quelque ſorte une langue vulgaire à Londres, où elle eſt entenduë & même parlée par un très-grand nombre de perſonnes de condition, de ſçavans, & de beaux eſprits. Pourquoi n'en eſt-il pas de même à Paris, par raport à la langue Angloiſe? Elle mérite d'être miſe au nombre des langues les plus ſçavantes, puiſqu'il y a aujourd'hui plus de doctes écrits, plus d'ou-

Tranſactions philoſophiques. ann. 1731.

vrages d'efprit & de littérature dans cette langue, que dans quelque langue moderne que ce foit, fi l'on excepte la langue françoife. Eft-ce la pareffe, eft-ce le préjugé, qui nous fait négliger de l'apprendre ? Je puis affurer qu'elle n'eft point difficile, quand on fe borne dans cette étude à l'intelligence des Livres, & à une prononciation paffable. Nous avons à Paris d'excellens Maîtres de langue Angloife, & entr'autres M. *Mather-Flint*, qui joint à beaucoup de lumiéres le talent peu commun d'enfeigner. Malheureufement l'étude des langues eft depuis quelque tems fort négligée en France. Je vois la plûpart des beaux-efprits ignorer abfolument l'Italien. A peine fe reffouviennent-ils du peu de latin qu'ils ont fçû. Pour le grec, c'eft une langue décriée chez eux. D'un autre côté, nos Sçavans regardent l'Italien & l'Anglois trop au-deffous d'eux, pour s'abaiffer à mêler les termes de ces idiomes vulgaires avec tous les mots latins, grecs, hébreux, dont leur mémoire eft ornée. Nos Géométres, nos Phyficiens, & autres fçavans de ce genre, ne s'occupent que de démonftrations & d'expériences. Pour les perfonnes du grand monde, elles fe bornent à fçavoir le françois par routine. Ainfi l'étude des langues fe trouve parfaitement

négligée parmi nous ; ce qui nous retrécit l'esprit, & nous empêche de profiter des pensées des autres nations.

Le dernier volume des *Transactions philosophiques*, qui a paru chez Piget, contient les années 1731 & 1732. En vous rendant compte de la premiere, je profiterai de la diversité qui y régne, pour vous entretenir des articles les plus intéressans.

Histoire d'une pierre brisée dans la vessie.

Ce qui s'offre d'abord de plus curieux, est l'histoire d'une pierre qui s'est brisée d'elle-même dans la vessie, & qui est sortie heureusement par l'urethre. Dans une Communauté séculiére du Duché de Brunswick, l'Econome appellé *Widmann*, âgé de plus de 60 ans, étoit depuis plusieurs années tourmenté de la gravelle. Il rendoit de tems en tems par le canal de l'urine, une grande quantité de graviers, dont plusieurs étoient de la grosseur d'un pois ; enfin au bout de quatre ans, il sentit tous les symptômes d'une pierre dans la vessie. En 1728 il but d'une biére qui passe dans le Duché de Brunswick, pour un reméde souverain contre la pierre ; il en fit sa boisson ordinaire. Un jour il sentit un effort & un resserrement dans la vessie, il lui sembla qu'il s'y cassoit une pierre ou des pierres, & dans le moment il ren-

dit avec ſon urine de petits fragmens de pierre briſée : les jours ſuivans il en ſortit d'autres, & maintenant il eſt entiérement délivré de toutes ſes pierres & de toutes ſes douleurs. M. de Brémond, qui a accompagné de notes ſçavantes ſa traduction, remarque que le fait qu'on vient de lire, paroît conforme à ceux qui ſont rapportés dans le *Recueil d'obſervations ſur les effets des remédes de Mademoiſelle Stephens.* Les malades ſoulagés, ou en partie guéris par le reméde Anglois, rendent des pierres par fragmens. La diſſolution de la pierre n'eſt donc point abſolument impoſſible ; & ſi elle eſt poſſible, pourquoi tous les diſſolvans n'agiroient-ils pas en apparence de la même maniére ? On peut conſulter là-deſſus le *Recueil d'expériences & d'obſervations ſur les pierres*, donné au public par MM. Morand & de Brémond. Il ſe trouve chez Piget.

Expériences ſur l'électricité.

L'Electricité eſt un des points de phyſique, qui fournit plus de faits nouveaux & ſurprenans. On ne ſçauroit trop admirer les expériences ſinguliéres que M. Etienne *Gray* a faites ſur cette matiére. Ces expériences, qui ſont en grand nombre, ſont renfermées dans une Lettre que l'Auteur adreſſe à M. *Cromvvell Mortimer*, Secretaire de la

Société royale de Londres. Je ne vous en rapporterai que les principales & les plus frappantes. M. Gray a fait toutes ses découvertes avec le secours d'un tube, ou tuyau de cristal, long de trois pieds cinq pouces, & d'un peu plus d'un pouce & demi de diamétre. Ce tube étoit plus large vers les extrêmités qu'au milieu ; les deux ouvertures étoient d'un pouce. Comme un tube communique de la lumiere aux corps, quand on le frotte dans l'obscurité, M. Gray imagina qu'il pourroit peut être aussi leur communiquer de l'électricité ; mais il avouë lui-même qu'il n'auroit jamais crû que le tube pût avoir une influence assez grande sur les corps, pour les rendre attráctifs au point qu'il l'a éprouvé, ni que l'attraction pût être portée jusqu'aux distances prodigieuses dont il a été témoin. En effet, ayant fait conduire une ficelle de 650 pieds de long, de la fenêtre d'un grénier dans un grand pré, le tube attaché à l'extrêmité de la ficelle qui étoit dans le pré, après avoir été bien frotté, communiqua la vertu électrique à toute la ficelle jusqu'à l'extrêmité qui étoit dans le grénier, & à laquelle étoit suspenduë une boule d'ivoire, qui attira des feüilles de cuivre, qu'on avoit mis dessous.

Mais ce qui eſt plus ſurprenant, c'eſt qu'une ficelle de 666 pieds de long, devient électrique, malgré huit tours & retours que lui fait faire l'Auteur. Enfin l'électricité parcourt toute la longueur d'une ficelle de 886 pieds d'étenduë; & c'eſt la plus grande diſtance à laquelle M. Gray ait porté l'expérience de la vertu électrique.

On lit ici dans une note du Traducteur, que M. *du Fay* l'a conduite à un plus grand éloignement, & qu'il lui a fait parcourir 1256 pieds de Paris. La corde n'avoit pas toute cette longueur en ligne directe, elle faiſoit pluſieurs coudes & pluſieurs retours dans une allée de 50 toiſes de long, laquelle étoit en face de la porte d'une grande ſalle. Dans cette ſalle, l'extrêmité de la corde portoit une boule de bois de deux pouces de diamétre, ſous la boule étoit placé un guéridon avec des feüilles d'or, & quand on eût préſenté dans le Jardin près de la corde le tube électriſé, ſucceſſivement à 300 pieds de diſtance de la boule, à 600 pieds, à 900 pieds, & enfin à 1256 pieds, la boule attira très-fortement les feüilles d'or.

Mais voici des expériences encore plus merveilleuſes ſur l'électricité. Tous les animaux, & les hommes même

peuvent devenir électriques. Un ami de M. Gray fit suspendre à son tube un poulet vivant attaché par les pieds, & il prouva que la poitrine de cet animal avoit une très-grande électricité, & attiroit les feüilles de cuivre. M. Gray voulant faire l'expérience de l'électricité sur les hommes, prend un petit garçon de huit à neuf ans, qu'il fait coucher sur deux cordes le visage en en bas. On met les feüilles de cuivre sur un guéridon. Aussi-tôt que l'on eût frotté le tube, & qu'on l'eût présenté aux pieds de l'enfant, mais sans les toucher, son visage attira les feüilles de cuivre avec beaucoup de force. On fait coucher le petit garçon sur le dos, & le derriere de sa tête, qui étoit garnie de cheveux courts, attira, mais non pas tout-à-fait à la même hauteur que le visage. On transporte ensuite les feüilles de cuivre sous ses pieds, sans qu'il ait quitté, ni souliers, ni bas; on approche le tube de sa tête, & ses pieds deviennent électriques. Ils n'attirerent cependant pas tout-à-fait à la même distance que la tête. M. Gray ayant réïtéré cette expérience, dit au petit garçon d'étendre ses mains horizontalement; il mit sous chacune de ses mains un guéridon avec des feüilles de cuivre,

& un autre sous son visage ; lorsque le tube excité eût été approché de ses pieds, son visage & ses mains attirérent tout à la fois.

Enfin M. Gray voulant éprouver si l'électricité ne pourroit pas se communiquer à des fluides, fit fondre du savon dans de l'eau ; ensuite il suspendit horizontalement, par le moyen d'une ficelle, une pipe à tabac la bouche en bas ; puis il trempa la pipe dans l'eau, & souffla une bouteille de savon. Les feüilles de cuivre étoient au-dessous sur un géridon ; on frotta le tube, & les feüilles furent attirées par la bouteille, quand on présenta le tube à la ficelle. L'Auteur repéta l'expérience avec une autre bouteille de savon, en tenant le tube près du petit bout de la pipe ; l'attraction fut beaucoup plus forte.

Je finis cet article par quelques endroits remarquables des notes du Traducteur, où l'on trouve une idée légére des loix électriques, que le lecteur ne sera pas fâché de connoître. Tous les corps, de quelque nature qu'ils soient, peuvent devenir électriques, excepté ceux qui ne sont pas susceptibles de frottement comme les liqueurs, & à l'exception aussi des métaux. Mais tous sans exception peuvent acquérir l'élec-

tricité par communication. Il y a deux sortes d'électricités ; l'électricité de la nature de celle du verre électrisé, & l'électricité de la nature de l'ambre électrisé. On a nommé la premiére, *électricité vitrée*, & on a appellé la seconde, *électricité résineuse*. Ces deux électricités sont totalement différentes : l'une attire tous les corps que l'autre repousse. De cette maniére, il est facile de sçavoir à laquelle de ces électricités doit se rapporter un corps, dont on veut connoître la vertu électrique. Tous les corps électriques, de quelque nature que soit leur électricité, peuvent devenir lumineux ; il sort même d'un corps électrique, soit animé, soit inanimé, des étincelles de feu qui sont accompagnées d'un pétillement sensible, & produisent une sensation de douleur à celui qui en approche le doigt, &c.

Maladie particuliere aux Polonois.

Le Mémoire qui suit, est d'un tout autre genre que le précédent. Il s'agit d'une maladie particuliére aux Polonois que l'on nomme *Plica de Pologne*, parce que les cheveux se mêlent, & se collent ensemble de telle façon, qu'il n'est plus possible de les séparer. Le sçavant Traducteur nous donne dans ses notes une idée de cette étrange maladie. La *Plica* commence à tout âge &

en tout tems, & est le plus souvent précédée de symptômes très-fâcheux, qui tourmentent le malade pendant cinq ou six mois. Tous ces symptômes finissent, quand dans une nuit ou dans un espace de tems plus long, une crise produit une *Plica*. Ce sont les cheveux qu'elle attaque; ils se collent les uns aux autres, s'unissent & s'entortillent ensemble: dans cet état ils croissent extraordinairement. Les *plica* ordinaires, sont de sept & de huit pieds de long. La *plica* vient quelquefois, mais très-rarement, dans les parties du corps naturellement garnies de poils. On en a vû se former à la barbe, & autre part. M. Erndtel, premier Médecin du Roi de Pologne, dans son *Histoire naturelle, physique & médicinale de Warsovie*, rapporte l'époque de la *plica* au tems que les Tartares firent trois irruptions en Pologne, depuis l'année 1241, jusqu'en 1287. La famine étoit horrible; les Tartares vivoient de viandes de cheval, le plus souvent cruës; cette nourriture ne fournissoit qu'un chile mauvais & indigeste, & par le commerce fréquent de ces barbares avec les Polonoises, ce chile soüilla le sang Polonois, & de-là vint la *plica*. Notre Traducteur détruit cette conjecture par un raisonnement bien

folide. Les Tartares, lorfqu'ils font en courfe & dans leur propre pays, n'ont, aujourd'hui même, d'autre aliment que la chair de cheval. Comment donc une telle nourriture auroit-elle pû renfermer le germe de la *plica ?* D'ailleurs ces barbares n'en laiffent aucune trace dans les pays où ils font des irruptions. On n'en voit aucun veftige chez eux-mêmes. D'autres Médecins ont attribué cette maladie à la malpropreté de la plûpart des Polonois, qui ne fe peignent prefque jamais. Mais fi cela étoit, pourquoi les gens de condition, & ceux qui ont le plus d'attention fur leur perfonne, font-ils expofés à cette trifte maladie ? M. de Bremond aime mieux en rapporter la caufe à un virus caché, à une humeur vague, prête à changer de forme, prête à fe métamorphofer, jufqu'à ce qu'elle fe foit portée au-dehors.

Quoiqu'il en foit, on trouve ici un exemple d'une *plica* énorme, dont une Payfanne Polonoife des terres du Prince *Radzivil*, mariée à l'âge de quinze ans, fut attaquée trois ans après. Elle porta cette *plica* jufqu'à l'âge de 77 ans qu'elle mourut. Pendant tout le tems de fa maladie, elle refta couchée, & elle ne fortoit du lit que deux fois par an, fçavoir en hyver & au printemps. Elle ai-

moit ſi fort le froid, qu'à l'approche de l'hyver, elle ne pouvoit ſouffrir la moindre chaleur, pas même celle d'une chandelle allumée; elle ne prenoit jamais de liqueurs fortes, ne mangeoit que de mauvais pain & des herbes cruës, & ne bûvoit que de l'eau. Au printems elle ſe faiſoit porter dans un endroit où la chaleur ne pouvoit pénétrer. M. *Flouricke* Médecin du Prince Radzivil, eût la curioſité de voir cette femme. Il la fit deſſiner de ſon vivant avec ſa *plica*, & la lui fit couper après ſa mort. Elle avoit quatre aunes de long, une palme de large, & deux pouces d'épais. Elle auroit été encore beaucoup plus étenduë, ſi pendant le cours de cette longue maladie, le frottement & la malpropreté n'en euſſent détruit une grande partie.

Oignons qui fleuriſſent dans l'eau.

Comme les Jardins ne ſont pas communs dans les Villes, ceux qui les aiment peuvent ſe conſoler d'ên être privés, par les nouvelles expériences qu'on a faites depuis quelques années de certaines fleurs, qui viennent auſſi bien dans des caraffes remplies d'eau, que ſi elles étoient plantées en pleine terre. On a même la ſatisfaction de les voir fleurir en hyver, ſi elles ſont placées dans des lieux où l'on fait du feu. Par

cette agréable invention, on peut joüir dans sa chambre d'un printems éternel. Les oignons de tulippes surtout, ceux des narcisses, & des hyacintes jettent des racines au bout de quinze jours, & donnent des fleurs en très-peu de tems. Un célébre Fleuriste, appellé M. *Curteis*, nous apprend que lorsqu'on retire de l'eau les oignons qui y ont fleuri, ils sont aussi forts, & quelquefois même plus forts, que quand on les y a mis. Il prétend qu'en faisant sécher les oignons comme il faut, ils produisent la seconde année des fleurs aussi belles, que si on les eût plantés dans la meilleure terre ; & même des hyacintes doubles, fleuris dans l'eau, lui ont donné de la graine, tandis que la même espéce de hyacinthe plantée 15 ans de suite en terre, n'avoit jamais pû grainer. M. Curteis a encore observé que les oignons plongés entiérement dans l'eau s'y renouvellent, & donnent des cayeux, précisément comme s'ils avoient fleuri en pleine terre.

Qualité vénimeuse de l'eau distilée du laurier-cerise.

Un accident extraordinaire arrivé à Dublin en 1731 apprit aux habitans de cette Ville, que le plus dangéreux peut être de tous les poisons est une liqueur, dont on fait un usage fréquent, sçavoir l'eau simple distilée des feüilles

de laurier-cerise. Elle a l'odeur d'amande amére, ou de noyau-pêche. Depuis fort long-tems on l'employe beaucoup dans les cuisines angloises, pour donner du goût aux crêmes & aux Poudins; & les Anglois qui boivent de l'eau-de-vie, ont coutume de mettre dans un petit verre une partie d'eau de laurier sur quatre d'eau-de-vie. Quoique l'usage de l'eau de laurier fût fort commun, on n'en avoit point encore vû de mauvais effets. Mais une femme de Dublin en ayant donné une bouteille à la nommée *Marthe Boyse* sa domestique, celle-ci la porta à sa mere *Anne Boyse*, comme un très-bon cordial. *Anne Boyse* fit présent de cette bouteille à *Françoise Laton* sa sœur, qui tenoit boutique dans la Ville, & qui résolut de régaler ses chalans avec cette liqueur. En effet, quelques jours après, elle en présenta la valeur de deux onces à une femme, appellée *Marie Whaley*; celle-ci but les deux tiers de ce qui avoit été versé dans son verre, & s'en alla. La Marchande but le reste. *Marie Whaley* entre dans une autre boutique, & un quart d'heure après elle se plaint d'un violent mal d'estomach. On la porte chez elle, & dès ce moment elle perd la parole, & meurt en une heure de tems. *Françoise*

Laton fait avertir auſſi-tôt de cet accident ſa ſœur *Anne Boyſe*, qui ſe rend chez elle, & qui lui proteſte qu'il n'étoit pas poſſible que le cordial (c'eſt ainſi qu'elle appelloit l'eau de laurier) eût fait mourir cette femme. Pour la convaincre, elle en verſe dans un verre trois cuillerées, qu'elle avale. Elle cauſe enſuite avec ſa ſœur pendant deux minutes; elle avoit ſi fort envie de lui perſuader que cette liqueur ne pouvoit faire aucun mal, qu'elle en boit encore deux cuillerées. Elle ſe portoit très-bien, & avoit un air fort & vigoureux; cependant un inſtant après elle meurt, ſans faire la moindre plainte, & ſans avoir de convulſion. *Françoiſe Laton*, qui, comme on l'a dit, n'avoit pas bû plus d'une cuillerée de la liqueur, ne ſentit point de mal à l'eſtomach, ni ailleurs; mais pour prévenir les ſuites, elle prit dans le moment un émétique, & depuis ce tems-là elle s'eſt bien portée.

Marie *Whaley* fut enterrée ſans avoir été viſitée par d'autres, que par l'Officier de Juſtice prépoſé pour examiner ceux qui meurent de mort violente. M. Thomas *Madden*, Docteur en Médecine de Dublin, à qui nous avons l'obligation de ces curieux détails, ſe tranſporta chez *Anne Boyſe* 24 heures après

ſa mort ; elle étoit âgée de 60 ans ; ſa peau avoit conſervé de belles couleurs, ſes traits étoient ſi peu changés, qu'on l'auroit priſe pour une perſonne endormie ; ſon ventre n'étoit point enflé ; en un mot on ne voyoit aucune marque extérieure de poiſon. Cet accident en rappella un autre de même nature arrivé il y avoit 4 ans, dans la Ville de *Kilkenny*. Le fils de M. *Evans*, Echevin de la Ville, prit une bouteille de cette eau de laurier pour une bouteille de tiſanne ; on ne ſçait pas préciſément la quantité qu'il en but, mais il mourut en peu de minutes. M. Madden pour ſe ſatisfaire ſur les effets de ce poiſon, fit un grand nombre d'expériences ſur une quantité de chiens, à qui il fit prendre ſoit par le haut, ſoit par le bas, une certaine portion de cette eau fatale ; preſque tous les chiens en crevérent, & ceux qui en réchapérent ne durent leur ſalut qu'à la bonne volonté de M. Madden, qui en leur donnant une doſe plus forte, les auroit fait périr infailliblement. M. Cromwel Mortimer fit en Angleterre de nouvelles expériences ſur la qualité vénimeuſe de l'eau diſtillée de laurier-ceriſe. Tous les chiens qui paſſerent par ſes mains, & entr'autres un gros mâtin, péſant 75 livres, en moururent.

Le Docteur Jean *Rutty* de Dublin, manda au Secretaire de la Société royale, qu'on avoit proposé dans cette Ville d'essayer si l'on trouveroit quelque contrepoison à l'eau de laurier-cerise ; qu'en conséquence l'on avoit donné à des chiens qui avoient avalé un peu de cette eau, du bol, du vinaigre & du lait ; que le bol & le vinaigre n'avoient pas fait grand effet ; mais que le chien auquel on avoit fait prendre du lait, se rétablit sans aucun mauvais symptôme. Il est à remarquer que l'eau distillée de laurier ordinaire ne produit aucun mauvais effet. Il n'y a que le laurier-cerise qui soit dangéreux. Ainsi l'eau distillée d'une plante, est aussi vénimeuse que la morsure d'un serpent, & il n'y a point dans les minéraux de poison si prompt. Cette liqueur ne fait cependant pas mourir sur le champ, quand on en prend de petites quantités, ou qu'on la mêle à petite dose avec d'autres liqueurs ; mais l'usage continuel en est toujours pernicieux. M. Mortimer assure qu'un mari & une femme, qui depuis plusieurs années bûvoient tous les jours un ou deux coups d'eau-de-vie, dans laquelle on infusoit des bayes de laurier-cerise, sont morts tous deux paralytiques, aïant perdu l'usage de la parole quelque tems auparavant.

Impression qui imite la peinture, &c.

Je vais maintenant vous rendre compte d'un art que vous connoissez. Jacque-Christophe le Blon *, dit l'Auteur d'un Mémoire à ce sujet, voulant fixer la véritable harmonie des couleurs dans la peinture, a trouvé que tous les objets pouvoient être représentés par les trois couleurs primitives, le *rouge*, le *jaune*, & le *bleu*. M. le Blon appelle les trois couleurs primitives contenuës dans les rayons du soleil, *couleurs impalpables*, & les trois couleurs primitives, dont on se sert dans la peinture, *couleurs matérielles*. Le mêlange de ces trois couleurs produit le *noir*, ou une couleur sombre & obscure, au lieu que dans les *couleurs impalpables*, le *blanc* est l'assemblage & la réunion de toutes les couleurs. C'est sur ce principe, que M. le Blon a réduit l'harmonie des couleurs dans la peinture à certaines régles infaillibles, au lieu que si l'on en croit tous les Peintres, le mêlange des couleurs est un pur effet du hazard : c'est

* Il est mort à Paris il y a quelques mois. Son secret n'a eu aucun succès. Tout ce qu'il a produit a paru affreux. Comment pouvoit-il espérer d'imiter jamais, par l'impression de ses planches, le coloris des Peintres, les tons des couleurs, les teintes, les demi-teintes ? Cela demande du goût, du génie, une extrême attention, & mille coups de pinceau successifs.

l'ouvrage d'un tâtonnement aveugle, fondé sur une routine. Ces régles ont conduit notre Auteur à la maniere de repréſenter quelque objet que ce ſoit, avec ſes couleurs naturelles, par le moyen de trois planches gravées, & des trois couleurs primitives. M. le Blon a été plus loin; avec ſa maniere de repréſenter toutes ſortes d'objets par un petit nombre de couleurs, il a trouvé l'art d'exécuter ſur le métier de Tiſſerand tout ce qu'on peut exiger de la peinture : art ſi ſouvent tenté, & toujours abandonné, & qu'on a regardé juſqu'à préſent comme impoſſible, de même que celui d'imprimer en couleurs. Les couleurs dont on ſe ſert dans le tiſſu, ne ſont que ſuperficielles : elles ſont très-différentes des *couleurs impalpables*, & des *couleurs matérielles* : elles ne font point corps enſemble comme ces derniéres; par conſéquent elles ne produiront jamais d'elles mêmes le blanc ou le noir; elles donneront ſimplement une couleur canelle claire : c'eſt pourquoi M. le Blon a été obligé d'employer, pour le tiſſu, des fils blancs & des fils noirs, outre les fils rouges, jaunes & bleus; & quoiqu'il ſoit en état d'imiter toutes ſortes de peintures avec ces cinq couleurs, cependant il a jugé à propos

pour le bon marché, pour la promptitude du travail, & pour le brillant de l'étoffe, de se servir de plusieurs nuances de couleurs intermédiaires. Tout l'art de M. le Blon consiste principalement à dessiner les Patrons, de maniere que le moindre Tisserand soit capable de monter son métier dessus. Un Ouvrier en un mois ou deux peut faire une piéce de tapisserie, qui l'auroit occupé par la méthode commune plusieurs années; une tapisserie à l'ordinaire, qui couteroit cent pistoles, ne reviendra pas à cent livres, par la méthode de M. le Blon; elle aura encore l'avantage d'être plus belle & meilleure.

On fabrique à Paris depuis plusieurs années, des étoffes de tapisseries & de petit point sans relais & sans couture. Il n'y a pas de doute que le principe du Sr. Simonet auteur de ces étoffes, approche infiniment de celui du Sieur le Blon, & c'est peut être le même, du moins en voyant les métiers du Sr. Simonet dressés, & la façon dont ses Ouvriers travaillent, on croit avoir devant les yeux l'exécution de la méthode du Sr. le Blon. M. de Bremond frappé de cette conformité, engagea le Sr. le Blon, qui demeuroit alors à Paris, à voir les ouvrages du Sr. Simonet. Il fut pré-

ſent à la converſation que ces deux Auteurs eurent enſemble ſur leur art. Le Sr. le Blon parut convaincu, que la pratique du Sr. Simonet étoit la même que la ſienne à peu de choſe près. Voilà donc un art nouveau inventé, preſque en même tems par deux habiles Ouvriers, chacun dans leur profeſſion, qui ne ſe ſont point communiqué leurs vûës. On auroit mauvaiſe grace de refuſer à l'un des deux le mérite de l'invention. Toutes les fois que le hazard fera aprofondir en même tems la même matiere, ne doit-on pas faire à peu près les mêmes découvertes ?

On trouve ici l'extrait d'une diſſertation de M. le Chevalier Jean *Clerk*, un des Barons de l'Echiquier en Ecoſſe, & de la Société royale, ſur les ſtyles ou plumes des anciens, & ſur les différentes eſpéces de papier. M. Clerk obſerve qu'avant l'uſage des plumes d'oiſeaux, les anciens écrivoient avec des inſtrumens qu'ils nommoient *ſtylus* ou *graphium*. Le *ſtylus* étoit d'or, d'argent, de cuivre, de fer ou d'os. Par un bout il étoit roide & pointu, & par l'autre large & applati. La pointe ſervoit à écrire ou plûtôt à tailler les lettres, & avec le plat on effaçoit ou l'on grattoit ce qu'il falloit corriger. Il nous apprend que les

Diſſertation ſur les ſtiles des anciens, &c.

ſtiles de fer ſervoient quelquefois de dagues, & pour prouver ce qu'il avance, il cite deux paſſages de Suétone, l'un où cet Auteur dit que *Jule-Céſar* bleſſa *Caſſius* au bras (*Graphio*) l'autre où le même Hiſtorien raporte que Caligula avoit coutume de faire aſſaſſiner ſes ennemis, *Graphiis.* Les militaires pouvoient quelquefois écrire avec la pointe de leurs dagues : c'eſt ce qui a fait confondre les mots *ſtylus* & *pugio.* Tout le monde ſçait que du mot *ſtylus*, eſt venuë cette expreſſion figurée, *qu'un Auteur écrit d'un tel ou tel ſtile, d'un ſtile ſublime, d'un ſtile bas, &c.* façon de parler qui s'eſt introduite dans toutes les langues modernes.

Les anciens employoient pour écrire différentes eſpéces de papier ou *charta*, & M. Clerk remarque que ces papiers antiques étoient d'écorce d'arbres, de peau d'animaux, ou d'une eſpéce particuliére nommée *pugillares.* Le premier de tous les papiers a été fait d'écorce intérieure d'arbres, & ſe nomme en latin *liber*, d'où eſt venu le mot *liber* ou *livre*, pour ſignifier un ouvrage. Les Grecs nommoient le *papyrus* (leur papier) *βυϐλος*, ou *βίϐλος*, & leurs livres *βίϐλοι* ou *βίϐλια.* Ils faiſoient cette eſpéce de papier, ſi l'on en croit Pline, avec une plante qui avoit pluſieurs envelopes ou

peaux, que l'on séparoit l'une de l'autre par le moïen d'une aigüille, & que l'on colloit ensuite, afin de leur donner la consistance & la fermeté nécessaire pour recevoir ce qu'on devoit écrire dessus. La papeterie la plus célébre étoit en Egypte. On voit encore dans les Bibliothéques quelques fragmens de cette espéce de papier. Les *Chartæ Membranaceæ* étoient faites de peaux d'animaux, apprêtées de la même maniere que l'est aujourd'hui notre peau de gands, ou préparées comme notre parchemin. Le roulement de ces peaux a donné naissance au mot *volumen*.

L'Usage des *pugillares* est aussi fort ancien. Ce mot signifie planches ou tablettes. On les faisoit de toutes sortes de bois, d'ivoire & de peaux, recouvertes de cire. Comme ces planches étoient enduites de cire, il étoit facile d'écrire dessus avec la pointe d'un stile, & du plat de cet instrument on pouvoit sans peine effacer ou corriger. Les *Chartæ linteæ & bombacinæ*, qui étoient de toile ou de coton, sont beaucoup plus modernes, & c'est à elles que nous devons le papier fait de drapeaux de linge, dont nous nous servons maintenant; invention d'environ 600 ans. Les anciens peignoient les lettres avec des liqueurs de différente couleur, mais le plus souvent avec des liqueurs noires, d'où est venu le mot d'*atramentum*, chez les Latins. L'encre se faisoit quelquefois avec le sang de la sêche, & quelquefois avec de la suye. Ceux qui voudront avoir des connoissances plus étenduës sur cette matiére; peuvent consulter la Diplomatique de

Dom Mabillon, & la *Palæographia Græca* de Dom Montfaucon.

Histoi-e naturelle de l'Isle Caroline.

Je finirai cette lettre par un article d'histoire naturelle. On trouve dans l'Isle Caroline & dans les Isles Bahama des oiseaux rares, qui ne ressemblent en rien à ceux que nous avons en Europe, qui vivent d'une façon particulière, & qui ont, pour ainsi dire, des mœurs différentes. Le Colibri de l'Isle Caroline se nourrit de la liqueur mielleuse des fleurs, qu'il suce de même que les abeilles. L'allouëte de mer tourne avec beaucoup d'adresse & fort vîte des pierres du poids de trois livres, pour prendre dessous des insectes & des vers. Mais les Flamans des Isles Bahama, sont encore plus singuliers que tout cela. Le bruit d'un coup de fusil ne fait pas changer de place à ces oiseaux, & la vuë de ceux qui sont tués tout proche d'eux, n'est pas capable de les épouvanter, ni de les avertir du danger qui les ménace: ils demeurent les yeux fixes, jusqu'à ce qu'ils soient tous tués les uns après les autres. Quand ces oiseaux veulent manger, ils apuyent contre terre la partie supérieure de leur bec; pendant ce tems-là leurs pieds remuent sans cesse en haut & en bas dans la vase, & ils y prennent une petite graine ronde, qui ressemble au millet. On ne sçait s'ils ne mangent pas aussi du poisson & entr'autres des anguilles. Les petits du Butor huppé, qui se trouvent dans les mêmes Isles, se laissent prendre à la main, lorsqu'ils sont jeunes; ils passent pour un excellent manger. Les Bahamiens les appellent *preneurs de crabes*, parce que ce coquillage fait presque toute leur nourriture. Je ne tarderai pas à vous entretenir de l'année 1732, qui n'est ni moins variée, ni moins féconde en Mémoires curieux.

Je suis, &c.

Ce 7 Octobre 1741.



OBSERVATIONS SUR LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCCLXXX.

LE nouveau livre de M. Andry, Docteur Régent, & ancien Doyen de la Faculté de Médecine de Paris, intitulé l'*Orthopédie* *, peut être regardé, Monsieur, dans son genre, comme les bons livres de morale le sont dans le leur. Ceux-ci ont pour but de corriger les vices, qui sont les difformités de l'ame; celui dont il s'agit, est l'*art de prévenir & de corriger dans les enfans les difformités du corps.* L'Auteur a mis à la tête une longue Préface, dans laquelle il explique d'abord le titre d'*Orthopédie*, qu'il a formé de deux mots grecs, sçavoir d'ὀρθὸς *droit*, & de παῖς *enfant*. Il a suivi en cela l'exemple de Scévole de Sainte-Marthe, & de Quillet, dont le premier a donné le nom de *Pédotrophie* à L'Orthopédie.

* A Paris, chez Lambert & Durand, 2. vol. *in*-12.

ſon beau poëme latin ſur la *maniére de nourrir les enfans à la mammelle ;* & le ſecond celui de *Callipédie* à un autre poëme latin, non moins eſtimé, ſur les *moyens d'avoir de beaux enfans.*

Comme ces deux ouvrages ne ſont guéres lûs aujourd'hui, & qu'ils ont quelque rapport à la matiére que M. Andry ſe propoſe de traiter, il nous en donne une analyſe, & nous apprend à ce ſujet quelques faits curieux. La *Pedotrophie* publiée en 1584, fut imprimée dix fois pendant la vie de l'Auteur, & autant de fois après ſa mort. Quel Poëte latin moderne pourroit aujourd'hui être honoré ſeulement de deux éditions ? Sainte-Marthe, dans ſon dernier livre, conſeille pour la petite-vérole l'uſage d'une plante qu'il appelle *Ulmaria*, & que M. Andry traduit par l'*herbe d'Ormes.* J'ai lû autrefois la Pédotrophie, & je me ſouviens qu'ayant conſulté ſur ce mot un Dictionnaire des Plantes, je trouvai que l'*Ulmaria* étoit la même que celle qu'on nomme *Regina prati*, la reine des prés. On m'a aſſuré que l'*herbe d'Ormes* étoit tout à fait inconnuë aux Botaniſtes. Cependant M. Andry en a enrichi ſon Herbier. Au reſte, *ulmaria* eſt formé d'*ulmus*, parce que les feüilles de la *reine des prez* reſſemblent à celles de l'orme. Mais elles ont

des propriétés bien différentes.

La *Callipédie* parut en 1656, sous ce titre : *Calvidii Læti Callipædia, seu de pulchræ prolis habendæ ratione*; c'est-à-dire, *des moyens d'avoir de beaux enfans.* La raison pour laquelle le Poëte se déguisoit ainsi sous le nom de *Calvidii Læti*, qui est l'anagramme de *Claudii Quilleti*, est que dans un endroit de son poëme, où il marque les précautions qu'il faut prendre pour unir les époux, il accusoit la France de se livrer à des étrangers, soit pour les alliances, soit pour le gouvernement ; témoin, disoit-il, par rapport à ce dernier article, le pouvoir souverain dont joüit un étranger parmi nous : *Trinacriis devectus ab oris advena.* Ce trait regardoit le Cardinal Mazarin né à Rome, mais Sicilien d'origine. Le Prélat découvrit bientôt le véritable nom de l'Auteur. Cependant l'Abbé Quillet, qui se croyoit bien caché, se présenta peu de tems après devant cette Eminence. Il ne s'attendoit pas aux reproches qu'il essuya sur ce qu'il avoit écrit, ni à la vengence que le Ministre en tira. Sans laisser au Poëte le tems de répondre, il demanda à M. Ondedey, Evêque de Fréjus, qui avoit la feüille des Bénéfices, & qui étoit présent, s'il n'y avoit pas quelque Abbaye vacante.

L'Evêque ayant répondu qu'il y en avoit une de quatre mille livres ; *je vous la donne, M. Quillet*, dit le Cardinal, *apprenez à ménager davantage vos amis.* Cette générosité qui étonna bien l'Auteur, l'engagea à corriger son ouvrage, & à loüer dans une autre édition, qu'il fit faire aussi-tôt, celui qu'il avoit maltraité dans la premiére. M. Andry insinuë que ces particularités *ne se trouvent nulle part*, & il nous assure qu'il les a apprises d'une personne bien instruite de la fortune du poëme de Quillet. L'anecdote est curieuse, mais elle se trouve dans le *Spectateur Anglois*, tome I. discours XVII.

L'Auteur à la fin de sa Préface donne le plan de l'*Orthopédie.* Le premier livre n'est qu'une introduction aux trois autres. On enseigne dans le second, l'art de prévenir & de corriger en particulier les difformités de la taille. Le troisiéme concerne les difformités des bras, des mains, des jambes & des pieds. Il s'agit dans le quatriéme des difformités de la tête, considérée dans toutes ses parties. Je passe d'abord au second livre, le premier ne traitant que de la méchanique du corps humain. C'est une espéce d'inventaire de toutes les parties, dont on doit parler dans le reste de l'ouvrage.

La plûpart des défauts qui gâtent la taille, viennent, selon M. Andry, de ce qu'on n'a pas soin d'emmailloter les enfans comme il faut. Il aimeroit assez l'usage des Négres, & de quelques autres Nations, qui n'emmaillotent jamais leurs enfans. « On laisse, dit-il, agir la nature » en toute liberté ; & comme elle entend » mieux son métier, que ne l'entendent » toutes les sages-femmes, toutes les » remueuses, & toutes les nourrices du » monde, elle conduit si bien ces peti» tes créatures, qu'on n'y en voit point » de bossuës & d'estropiées, comme on » en voit en France. » L'Auteur recommande aux parens de prendre un soin particulier des clavicules & de la poitrine des enfans, & d'empêcher qu'on ne leur serre trop les épaules, lorsqu'on les emmaillote ; ce qui feroit faire aux clavicules un arc plus voûté qu'il ne faut, & rendroit la gorge moins large. Lorsqu'ils sont un peu grands, il veut qu'on leur donne un long bâton à tenir horizontalement par les deux extrémités, les bras étendus. Le petit effort qu'ils feront alors, obligera, dit-il, les clavicules à s'allonger & à s'applatir. Il y a un autre moyen plus simple & plus connu, dont M. Andry ne parle pas ; c'est de se servir d'un bandage qu'on

appelle le 8 de chiffre, parce qu'il en a la figure. L'effet qu'il produit, est de repousser les bras en arriére, & par conséquent de forcer les clavicules à s'étendre.

Les chaises sur lesquelles ont fait asseoir les enfans, contribuënt beaucoup, selon l'Auteur, à leur corrompre la taille; parce que ces chaises sont enfoncées dans le milieu. Pour remédier à cet enfoncement, il n'y a qu'à mettre dessous une vis de bois, sur laquelle soit posée une petite planche; enforte qu'en tournant la vis, elle pousse la planche, & fasse monter en haut la paille qui est sous la chaise. Cette maniére est bien simple, dit M. Andry; mais des siéges faits de planches de bois bien unies ne sont-ils pas encore plus simples? L'Auteur exhorte les jeunes filles à coudre & à lire en posture droite. « Il faut, dit-il, qu'elles portent leur » ouvrage, où leur livre à leurs yeux, » & non leurs yeux à leur ouvrage, ou » à leur livre; sans quoi leur taille se » voute insensiblement. »

Lorsqu'un enfant avance trop le ventre, on croit bien faire de lui mettre sur cette partie un plomb, ou quelque autre poids; mais on oblige par-là l'enfant à se renverser davantage. « *Voyez*, » dit M. Andry, ces Marchands ambu-

» lans, qui portent leurs boutiques at-
» tachées devant eux; *voyez* ces femmes
» qui ont des éventaires liés à leur cein-
» ture, dans lesquels sont des fruits ou
» des poissons.... *Voyez* comme ce poids
» les oblige à se renverser. Il faut ici ti-
» rer leçon de tout; c'est la nature qui
» parle. Elle vous enseigne, peres &
» meres, à vous garder de mettre aucun
» plomb sur le ventre de vos enfans. »
Au lieu de charger le ventre des enfans, lorsqu'ils l'avancent trop, l'Auteur veut au contraire qu'on leur charge le derriére. Ils ne manqueront point alors de reculer le ventre, & ils ne se renverseront plus: cet effet dépend entiérement des loix de l'équilibre, que la nature observe en tout. Si l'enfant avançoit trop le derriére, il n'y a qu'à lui mettre alors un plomb sur le ventre: ce poids obligera le ventre à revenir en devant, & le derriere à s'applatir.

La bonne grace de la taille exige qu'on porte la tête droite, ensorte qu'elle n'incline ni sur une épaule, ni sur l'autre, ni en devant ni en arriere. Si un enfant panche plus le coû sur une épaule que sur l'autre, il n'y a qu'à lui mettre du côté où il panche, de petites pointes de baleine, ensorte qu'il en soit incommodé, lorsqu'il penchera le coû de ce côté-là. M. A. qui ai-

me à égaïer ses articles par des faits historiques, auroit pû orner celui-ci d'un trait emprunté de la vie d'Aléxandre. Comme ce Prince panchoit un peu la tête sur l'épaule gauche, il n'y avoit pas un seul Courtisan qui n'ajustât la nuque de son coû sur ce modéle. Il ne feroit pas étrange qu'un Prince boiteux fît boiter tous ses Courtisans.

Il y a quelquefois des gens, qui pour se divertir, prennent par-dessous le menton, avec les deux mains, la tête d'un enfant, & le souléven ainsi en l'air; ce qu'ils appellent lui *faire voir son grand pere.* Ce badinage est très-dangéreux, selon l'Auteur; car outre, dit-il, qu'il peut causer la mort à un enfant, il le met toujours en risque de porter mal sa tête, soit en lui roidissant le coû, soit en déterminant certaines humeurs à s'y jetter d'un côté plûtôt que de l'autre.

La curiosité a quelquefois redressé des coûs & des jambes, mieux qu'une opération chirurgique. L'Auteur raconte à ce sujet qu'une jeune fille de 10 ans, qui avoit le coû tourné, fit des efforts si violens, pour voir un feu d'artifice d'une fenêtre d'où elle ne pouvoit regarder à son aise, qu'elle tourna depuis le coû à droite & à gauche avec beaucoup de facilité. Il nous apprend

encore qu'en 1682, un Ambaſſadeur de Maroc étant allé voir l'Hopital de la Charité du Fauxbourg Saint Germain, comme il paſſoit par la Salle des bleſſés, ſix d'entr'eux qui depuis pluſieurs mois étoient ſans mouvement, ſe levérent ſur leurs pieds, au grand étonnement de tout l'Hôpital.

La boſſe, comme M. Andry la définit, eſt une éminence qui s'éléve ou ſur le devant de la poitrine, ou ſur le dos. Elle peut, dit-il, ſe corriger dans les enfans, en la preſſant doucement avec les mains; il faut encore que le lit de l'enfant ne ſoit point trop mollet, & qu'on n'y mette point d'oreiller; qu'il ſe tienne couché ſur le dos; de maniére que la tête & l'épine ſoient le plus qu'il ſe pourra en ligne directe.

La meilleure maniére de prévenir la taille trop épaiſſe, ſelon l'Auteur, eſt de ne point trop dormir; de boire beaucoup de thé & de caffé; d'éviter le chocolat, la biére, & tout ce qui eſt capable de produire des ſucs trop nourriſſans; de manger & de boire ſobrement, & pour le vin, de ne boire que du vin blanc; de faire beaucoup d'éxercice à pied, & de prendre tous les jours, pendant pluſieurs ſemaines, un peu de cendre d'écreviſſe délayé dans

un œuf frais, ou dans un peu de boüillon. A propos de taille épaisse, M. Andry nous apprend qu'un certain Nicomachus de Smirne étoit d'une grosseur si énorme, qu'il en étoit presque immobile, & que l'Empereur Maximilien d'Autriche en avoit aussi une si grosse, qu'à chaque instant il étoit sur le point d'étouffer. L'Auteur ne dit point si c'étoit Maximilien ayeul de Charle V. ou Maximilien, fils de Ferdinand I.

Quelques personnes, pour se procurer une taille dégagée, mettent du vinaigre dans tous leurs alimens, & en boivent même souvent. Ce reméde est très-dangéreux, comme on le verra par l'histoire suivante : « Une jeune De-»moiselle, dit M. Andry, joüissoit il y a »peu d'années d'une parfaite santé ; »beaucoup d'embonpoint, bon appétit, »teint de roses & de lis. Cet embon-»point lui devint suspect. Elle avoit une »mere qui étoit d'une taille extrême-»ment épaisse ; elle craignit de devenir »comme elle. Une femme qu'elle con-»sulta, lui conseilla de boire tous les »jours, un petit verre de vinaigre ; la »jeune personne suit l'avis, & son em-»bonpoint diminuë : charmée du succès »du reméde, elle le continuë plus d'un »mois. Elle commence à tousser ; cette »toux qui étoit d'abord séche, est re-

» gardée comme un petit rhume qui paſ-
» ſera. Cependant de ſéche qu'elle eſt,
» elle devient humide ; la fiévre lente
» ſurvient avec difficulté de reſpirer ;
» tout le corps maigrit & ſe conſume....
» La phthiſie *alla toujours ſon train* juſ-
» qu'à la mort. Jeunes perſonnes, fai-
» tes là-deſſus vos réflexions. » C'eſt-à-dire, fuyez le vinaigre.

L'Auteur parcourt dans le 3e. livre les difformités des bras, des mains, des jambes & des pieds. Il ne manque pas de parler à ce ſujet d'Artaxercès *Longue-main*, ainſi ſurnommé, parce qu'il avoit la main droite plus longue que la gauche. (Quelques Sçavans prétendent que c'étoit la gauche, ce qui pourroit être le ſujet d'une Diſſertation auſſi curieuſe, que la plûpart de celles qu'on publie avec un grand appareil.) Il parle auſſi de Darius & d'Aléxandre, qui ſelon quelques Hiſtoriens avoient les bras ſi longs, qu'ils leur alloient juſqu'aux genoux ; & enfin de Robert III Duc de Normandie, ſurnommé *Courte-cuiſſe*, parce qu'il avoit une cuiſſe plus courte que l'autre. Après ces traits intéreſſans d'érudition hiſtorique, il fait mention d'une jeune Dame, qui s'étant démis la cuiſſe, négligea, dit-il, d'appeller *les perſonnes néceſſaires*, (il auroit pu dire

des Chirurgiens) & fut boiteuſe le reſte ſa vie. Une circonſtance bien remarquable, c'eſt qu'étant accouchée ſix fois depuis cet accident, elle mit au monde trois garçons boiteux, & trois filles fort droites. Il cite pour la preuve de ce fait, le Médecin *Zuinger* dans ſon *Théâtre de la Médecine pract.* Vous voyez que les Médecins ne ſont pas ennemis du merveilleux.

La beauté des mains a toujours paſſé pour un des plus grands agrémens du corps. M. A. nous aprend que Mignard, en faiſant le portrait de la Reine-mere, qui les avoit extrêmement belles, & les montroit avec complaiſance (ſelon M^e^. de Motteville) s'attacha particuliérement à les repréſenter dans toute leur perfection : il ajoute que le travail dur, & le pénible exercice nuiſent beaucoup à la beauté des mains ; c'eſt pour cela qu'on voit ſi peu de femmes du bas peuple, qui ayent les mains belles.

Il y a de jeunes gens qui ont les mains tremblantes, comme des vieillards. M. A. attribuë cette difformité à la mauvaiſe coutume qu'ont les parens de donner aux enfans de l'eau de mercure, pour les guérir ou pour les préſerver des vers. Trop ſaigner les enfans, leur faire des peurs ſubites, leur donner des coups ſur les bras ou ſur les mains,

tout cela, selon lui, est encore capable de leur causer des tremblemens de mains. Il condamne ici, avec raison, l'usage insensé & barbare des férules dans les Colléges. Les Maîtres, dit-il, ne sçavent pas les conséquences de ce châtiment; sans parler des tremblemens dont il s'agit, il arrive quelquefois que ces sortes de coups démettent les doigts, ou causent à la main des meurtrissures qui tournent en gangrêne.

L'Auteur conseille un reméde fort singulier pour ceux qui suënt des mains. C'est de renvoyer cette sueur aux pieds. « Ayez, dit M. Andry, de la toile cirée » verte, la plus ancienne que vous pour» rez trouver; coupez-en des semelles; » appliquez une de ces semelles à la » plante de chaque pied à nud; puis » mettez le chausson par-dessus; laissez» les jour & nuit; mais tous les soirs en » vous couchant, & tous les matins en » vous levant, essuyez-les avec un lin» ge; essuyez de même la plante de cha» que pied, que vous trouverez toute » baignée d'eau; continuez tous les » jours à porter de ces semelles que vous » ne renouvellerez que lorsqu'elles com» menceront à perdre leur force; ce qui » n'arrivera guéres qu'au bout de dix ou » douze jours..... Ce reméde fait dimi» nuer sensiblement la sueur des mains;

» & après six mois ou environ, il est » rare qu'on ne soit pas guéri. »

La Bruyere a dit qu'*un sot n'entre, ni ne sort, ni ne s'assied, ni ne se léve, ni n'est sur ses jambes, comme un homme d'esprit.* M. Andry trouve cette maxime fausse, & soutient qu'un sot est souvent mieux *planté sur ses pieds*, qu'une personne d'esprit. Témoin, selon lui, Voiture qui avoit l'air niais, & qui étoit un des hommes *le plus mal planté sur ses pieds.* Il cite encore la Fontaine qui n'avoit ni grace, ni façon dans sa contenance, & Boileau qui n'avoit pas non plus *de belles attitudes.* C'est son expression. Mais à quoi bon rappeller ici *les contenances & les attitudes* de ces beaux-esprits? La Bruyere a-t'il prétendu dire qu'un homme d'esprit se présentoit toujours mieux qu'un sot? Non; mais seulement qu'un sot pourvû de tous les avantages extérieurs n'avoit jamais aussi bonne grace, qu'un homme d'esprit doüé des mêmes avantages. Un sot dans tout ce qu'il fait montre qu'il est un sot.

L'Auteur recommande aux peres & aux meres de faire apprendre à danser à leurs enfans par les meilleurs Maîtres, & il marque beaucoup de mépris pour un certain livre, intitulé: *Régles pour travailler utilement à l'éducation des enfans*, où il est dit que *dès qu'une fille apprend à*

danser, elle est perduë. Voici un échantillon du livre cité par M. Andry. « Pour » apprendre à danser à une fille, il faut » qu'un Maître la prenne par la main, » qu'il lui dresse le corps, qu'il lui donne » des mouvemens, qu'il régle ses regards, » qu'elle jette les yeux sur lui, qu'il l'anime, & lui donne les airs qu'elle doit » avoir.... De jeunes hommes, tels que » sont les Maîtres à danser, portent la » main sous le menton, sur les épaules, » & sur l'estomac d'une jeune fille, » pour lui apprendre à se redresser; lui » prennent la main pour la promener » dans une salle au son du violon, lui » touchent le pied, pour lui marquer » comme elle le doit tourner pour bien » marcher, &c. Quoi de plus capable de » perdre une fille. » Ces raisons ne paroissent pas dignes à M. A. d'être réfutées. Cependant des Peres de l'Eglise & même des Auteurs payens ont été du sentiment de l'Ecrivain qu'il vient de citer par rapport à la danse, & ont regardé cet exercice comme très-dangéreux pour les mœurs. Il est vrai qu'il y a eu aussi de grands hommes qui l'ont aprouvé. Hésiode semble égaler la danse à la valeur, lorsqu'il dit que les dieux avoient donné la bravoure aux uns, & *la disposition pour danser* aux autres. Homére, dans l'éloge qu'il fait de Merion, l'ap-

pelle un *beau danſeur.* Pyrrhus fut l'inventeur d'une danſe à laquelle il donna ſon nom. On prétend que Socrate lui-même apprit à danſer ſur ſes vieux jours. Quoiqu'il en ſoit, Sallufte me paroît avoir penſé le plus juſte ſur cet exercice, qu'il ne condamne pas abſolument, & dont il ne blâme que l'excès. Il accuſe ſeulement Sempronia, de danſer beaucoup mieux qu'il ne falloit pour une femme ſage & modeſte : *Saltare elegantiùs quàm neceſſe eſt probæ.*

Le 4e. livre qui occupe tout le ſecond volume, roule entiérement ſur les difformités de la tête, conſiderée dans toutes ſes parties. L'Auteur parle d'abord du crâne, de la chevelure & du viſage, qu'il examine en détail. Le front, les ſourcils, le nés, les paupiéres, les yeux, les joües, les oreilles, les lévres, le menton, les gencives, les dents & la langue, toutes ces parties paſſent ici en revuë, avec les difformités qui peuvent les défigurer. Comme il m'eſt impoſſible de rendre compte de tous ces articles, je choiſirai les plus curieux, ainſi que j'ai fait juſqu'ici, laiſſant à part les raiſonnemens philoſophiques de notre Auteur.

Il nous apprend qu'il vient quelquefois au-deſſus du front une éminence longue, dure, ronde & pointuë, qui

ressemble à une corne. Il apporte pour exemple le paysan dont parle Mézeray. Car M. A. aime à citer les faits singuliers, fussent-ils faux ou incertains. Ce paysan qui vivoit en 1599 dans le pays du Maine, avoit à la tête une corne qui avoit percé dès l'âge de sept ans. Elle étoit faite à peu près comme celle d'un bélier; hormis que les rayes n'étoient pas spirales, mais droites, & qu'elle se rabattoit en dedans, comme pour rentrer dans le crâne. Il s'étoit retiré dans les bois pour cacher cette difformité, & y travailloit aux charbonnieres. Un jour que le Maréchal de Lavardin alloit à la chasse, ses gens l'ayant vû qui s'enfuïoit, coururent après, & comme il ne se découvroit point pour saluer leur Maître, ils lui arrachérent son bonnet, & apperçûrent sa corne. Le Maréchal envoya ce malheureux au Roi, qui le donna à quelqu'un pour gagner de l'argent, en le montrant au peuple. Le pauvre homme cornu en devint si chagrin, que bientôt après il en mourut.

Les difformités qui concernent le nés, sont, le nés plat ou épaté, le nés en pied de marmite, le nés de travers, le nés boutonné, le nés polypeux, le nés pointillé, le nés trop gros, le nés fendu, le nés chevalin, le tic du nés. Je crois qu'il n'y a presque personne, qui dans la liste de

tous ces nés, ne puisse trouver le sien. L'Auteur n'est pas du sentiment de ceux qui prétendent que le manque de nés peut se réparer ; en sorte qu'une personne sans nés puisse s'en faire fabriquer un véritable, sans qu'on s'apperçoive que ce soit l'effet de l'art. Il convient avec M. Dionis, qu'on peut bien rétablir les nés qui viennent d'être séparés, & qui tiennent encore au visage par quelque endroit. Mais il regarde comme apocryphes toutes les histoires de nés totalement coupés, qui ont repris. Il en rapporte quelques-unes d'après M. Dionis, qui effectivement paroissent bien incroyables. « On raconte, dit-il, que des » voleurs ayant attaqué des passans, » un de ces brigands, reçut sur le nés » un coup qui lui abbatit entiérement » cette partie, & qu'étant allé pour se » faire penser, le Chirurgien demanda le » bout de nés pour le recoudre ; que ses » camarades sortirent aussi-tôt, & allé- » rent couper le nés à un malheureux » qu'ils rencontrérent en chemin, & » qu'ayant apporté ce nés au Chirur- » gien, il en fit la suture, par le moyen » de laquelle cette partie fut antée, & » prit sur ce qui restoit du nés du voleur, » comme auroit fait une greffe à un ar- » bre. » Il fait aussi mention d'un bout de nés arraché avec les dents, par un

ſoldat qui ſe battoit avec un autre; puis jetté par ce ſoldat dans un ruiſſeau plein de bouë, foulé enſuite aux pieds, lavé & relavé après cela par un Chirurgien, qui le rétablit parfaitement en ſon ancienne place.

M. A. cite encore un Poëte latin, nommé *Calentio*, nâtif du Royaume de Naples, qui vivoit vers l'an 1480. Ce Poëte écrivit en ces termes à un de ſes amis, nommé Orpien. « Mon cher Orpien, ſi vous voulez avoir un nés, » accourez ici préſentement; vous y » verrez une merveille des plus ſurpre» nantes; c'eſt un Sicilien nommé *Bran*» *ca*, homme inventif, qui a trouvé le » ſecret de faire des nés, qu'il conſtruit » de la chair qu'il coupe aux bras des » perſonnes, ou avec des nés même » qu'il ôte à des eſclaves, qui veulent » bien s'en priver pour de l'argent. Dès » que j'ai eu connoiſſance de ce que je » vous dis, je n'ai pû m'empêcher de » vous l'écrire ſur le champ, rien ne me » paroiſſant plus digne de vous. Si vous » venez, ſçachez que vous vous en re» tournerez avec un des plus grands nés » que vous puiſſiez ſouhaiter; ne tardez » donc pas, mais volez. » Cette hiſtoire, dit M. A, a tout l'air d'une raillerie, que le Poëte a voulu faire du prétendu réparateur de nés. La fin de la lettre, ajou-

te-il, le donne assez à soupçonner, quand on y dit à Orpien, que s'il veut venir chercher un nés, il s'en retournera avec un des plus grands qu'il puisse souhaiter ; ce qui semble faire entendre, selon M. A, qu'il s'en retournera avec *un pied de nés*, pour dire qu'il sera bien trompé dans son espérance. Mais cette expression proverbiale, qui est en usage en France, l'est-elle dans le Royaume de Naples ? C'est ce que le sçavant Commentateur devoit avoir examiné.

L'Auteur finit l'article du nés par la censure d'un de ses Confréres, qu'il ne nomme point, lequel a avancé dans un ouvrage, que *la délicatesse ou la grossiéreté d'esprit se montre ouvertement dans le nés.* Il pourroit bien en être de cette critique, comme de celle de la Bruyére. M. A. n'ignore pas qu'un homme spirituel, fin, rusé, est souvent appellé dans les Auteurs Latins *vir nasutus* ou *acutis naribus*, & un sot, *homo naris obesæ ;* le nés est, après les yeux qui ne trompent jamais, une des parties principales de la physionomie. M. A. auroit bien dû parler des têtes plates ou rondes par derriére, forme assez décisive pour l'esprit.

Les yeux, dit M. R. pour être conservés demandent de grands ménagemens ; il ne faut jamais, quand un enfant s'éveille, l'exposer au grand jour. On court risque de lui affoiblir considérablement la vuë, & souvent même de la lui faire perdre. Du tems de Charle-quint, dit-il, le Roi de Tunis, fut aveuglé par la réverbération d'un bassin luisant, qui lui fut mis devant les yeux ; Démocrite s'aveugla lui-même par le brillant d'un bouclier. Théophile le Protaspatai,

re rapporte que Denys, tyran de Syracuse, aveugloit certains criminels en les tenant dans un cachot obscur, & en les faisant ensuite exposer tout d'un coup au grand jour. M. Andry voudroit-il garantir tous ces faits ?

Il termine son Orthopédie par un examen des principaux vices, qui concernent l'organe de la langue & de la voix. Ces vices sont entr'autres le mutisme, le bégayement, le bredoüillement, la difficulté de prononcer certaines lettres & certaines syllabes, &c. Le mutisme qui procéde d'une paralysie de la langue, peut se guérir par le suc de feüilles de vigne réeemment exprimé, & pris en boisson, & par de grands efforts pour parler. C'est par ce dernier moyen, dit l'Auteur, que le jeune Atys si célébre dans l'histoire, lequel étoit muet de naissance, commença de parler. Il crut voir le moment que le Roi Cræsus son pere alloit recevoir sur la tête un coup de cimeterre ; l'émotion que lui causa ce terrible spectacle, lui rétablit tout d'un coup la langue, & le fit s'écrier sur le camp : *arrête, Soldat, ne porte pas la main sur mon pere.* Depuis ce moment, il continua toujours de parler. M. A. nous apprend par occasion qu'un frere de ce Prince avoit commencé à parler dès le berceau. C'est du Médecin Zuinger qu'il tire toutes ces singularités. Mais ce Médecin s'est trompé au sujet du fils de Cræsus. Il ne s'appelloit point *Atys*, mais *Mirsile*. M. A. auroit mieux fait de consulter Fulgosius, que Zuinger.

Il y a des gens qui prétendent qu'on peut faire parler des muets, sourds de naissance. Ammanus a fait un traité *du sourd parlant*, où il enseigne l'art de faire parler ces sortes de sourds; mais cet art, selon notre Auteur, demande tant de peine de la part des maîtres, qu'il ne paroît presque pas praticable. Cependant il convient qu'Ammanus l'a mis avec succès en pratique à Amster-

dam. M. A. ne doit pas ignorer que le célébre Wallis, Professeur de Mathématique dans l'Université d'Oxfort, montra à Sorbiére un sourd de naissance, & muet à cause de sa surdité, auquel il avoit appris à lire. Il auroit pû parler encore ici de Van-helmont, qui publia en 1657 une méthode de se faire entendre aux sourds, & de leur apprendre à répondre. Ce livre est intitulé, *Alphabeti verè naturalis hebraici brevissima delineatio.*

Comme il y a des femmes barbuës, & des hommes sans barbe, il y a des femmes qui ont une voix d'homme, & des hommes qui ont une voix de femme. L'Auteur prescrit aux jeunes personnes du sexe qui ont ce défaut, de se gargariser tous les matins avec de l'eau & du verjus, moitié d'un & d'autre; de mettre dans leurs boüillons beaucoup de pourpier, & d'en manger aussi beaucoup en salade; de s'interdire absolument le caffé & le chocolat, le vin pur quelqu'il soit, & tous les vins de liqueur; enfin de ne jamais écouter chanter aucune personne, qui ait la voix extrêmement grosse, &c. Il faudroit par la même raison qu'elles n'eussent jamais d'entretien qu'avec des femmes.

Quant aux jeunes gens qui ont une voix de femme, il veut qu'ils s'exercent souvent à chanter la basse; qu'ils mettent leur bouche à l'entrée d'un tonneau ouvert par en haut, & qu'ils le fassent retentir de leur voix, en la grossissant le plus qu'il est possible; qu'ils prononcent souvent, surtout les matins en se levant les deux syllabes *a*, *o*, mais, qu'ils les prononcent le plus qu'ils pourront du fond de la gorge. Ces peuples Sauvages, qui dans leurs cérémonies religieuses crient à pleine tête, *ao*, *ao*, ne doivent donc pas avoir des voix féminines. Enfin M. Andry conseille de suspendre avec une ficelle à un doigt de la main une médiocre pin-

cette à feu ; puis de mettre le bout de ce doigt contre le trou de l'oreille du même côté, & l'y appuier fortement, en sorte que l'oreille soit bien bouchée ; ensuite de heurter contre un coffre ou autre chose de semblable les deux extrêmités de la pincette ainsi suspenduë, & ajuster sa voix *au gros bruit* que la pincette portera alors à l'oreille. Ce dernier moyen, dit-il, n'est pas un des moins *efficaces*. M. A. auroit dû conseiller aussi de prêter l'oreille au son des grosses cloches, & plus encore au meuglement des taureaux & des vaches, & de tâcher de mettre sa voix à l'unisson. Il me paroît que cela seroit aussi *efficace* que les pincettes. Il s'agit de sçavoir si tous ces burlesques moyens peuvent changer les dispositions de la trachée artére & de tous les organes de la voix ; ce que je ne crois point.

Le bégayement, le brédoüillement, & la difficulté de prononcer certaines syllabes, viennent ordinairement d'une langue mal conformée naturellement, telle, par exemple, qu'une langue trop courte ou trop longue, trop massive, trop gréle ; ou bien d'une trop grande humidité de la langue, ou d'une mauvaise habitude. La premiere cause ne se peut corriger. Les autres ne sont point incurables. Voici un détail de quelques vices de prononciation, assez familiers aux enfans. On en voit qui ne sçauroient prononcer les *x* ; comme dans ces mots, *sexe*, *fixe*, *ixe*, mais qui disent *sesque*, *fisque*, *isque* : pour corriger ce défaut dans un enfant, M. A. veut qu'on lui donne ces mots à prononcer : *il est bien sec ce bois* ; l'enfant ne prononcera pas, *il est bien sesque ce bois* ; mais de lui-même il prononcera, *il est bien sec ce bois*. Donnez-lui ensuite à lire le mot *sexe* écrit de cette façon, *secce*, *le secce féminin*, *le secce masculin*. Donnez-lui tout de même à lire la lettre *x*, écrite ainsi *icce* ; vous verrez l'enfant perdre absolument sa vicieuse prononciation, & prononcer *sexe*, comme si l'on écrivoit *secce*, la lettre *x*, comme si l'on écrivoit *icce*, & tout de même *fixe*, comme s'il y avoit *ficce*.

D'autres prononcent *ze* au lieu de *je*; *caze* au lieu de *cage*; *pizon* au lieu de *pigeon*; un Musicien qui avoit de grands talens, fut introduit, dit l'Auteur, auprès de Loüis XIV. Ce Prince le fit chanter, & en parut d'abord très-satisfait. Le Musicien encouragé entonna aussi-tôt avec emphase, les mots suivans: *Zupiter armé du tonnerre*, &c. Ce grasseïement gâta tout, & le Roi ne voulut plus entendre parler du Musicien. Il n'y a point de moyen de corriger ce défaut; il vient du vice de la langue, qui n'a pas le mouvement libre pour prononcer le *g*, ou l'*J* consone.

C'est une grande imprudence, selon l'Auteur, de charger la mémoire des enfans d'un nombre excessif de fables, d'histoires, & même de prieres. On court risque de leur causer par-là une courte haleine. Il raconte qu'étant un jour à la Messe, il se trouva auprès d'une jeune Demoiselle, qui récitoit par cœur priéres sur priéres. Sa Gouvernante qui étoit à côté d'elle, & *qui avoit la bouche bien close*, regardoit avec complaisance sa pupille, qui s'époumonoit, & qui redoubloit de plus en plus ses oraisons. Une Dame de qualité qui étoit présente, donna quelques petites touches de son évantail sur la bouche de l'enfant, pour l'avertir de la fermer; mais la petite enfant continuant toujours, « je ne pus, dit M. A, m'abstenir de dire à la Gouvernante, qu'une telle dévotion n'alloit pas moins qu'à rendre l'enfant pulmonique, & à lui causer une courte haleine; mais ni les petits coups d'évental donnés par la Dame, ni mes paroles ne servirent de rien. » Il est à croire que les autres Gouvernantes seront plus dociles aux importantes leçons que l'Auteur leur donne dans cet ouvrage. Mises en pratique, elles vont faire disparoître tous les défauts corporels. On ne verra plus que des gens qui se présenteront bien, & qui auront *de belles attitudes*. Et graces à l'*Orthopédie*, tous les hommes avec le tems, deviendront bien-faits.

Je suis, &c. *Ce* 14 *Octobre* 1741.



OBSERVATIONS SUR LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCCLXXXI.

LA Physique, Monsieur, ou l'étude de la Nature, a été en honneur dans tous les tems : elle est digne de l'homme, parce qu'elle l'instruit des merveilles du Créateur ; elle est agréable par la varieté presque inépuisable des objets qu'elle offre à ses méditations ; elle est utile à la societé par raport à l'invention ou à la perfection des arts. Or on ne sçauroit disconvenir que la science du Mouvement ne soit comme la clef de la Physique, & qu'elle n'en soit même une partie considerable. Le mouvement est l'ame de l'Univers ; tout s'y opere par le mouvement ; peut-on esperer de faire quelque progrès dans la Physique, & ignorer les effets du mouvement ?

Principes sur le Mouvement & l'Equilibre.

Ce feroit une chofe infinie, & par conféquent impraticable, fi pour acquerir en cette matiere les connoiffances néceffaires, on étoit obligé de parcourir tous les mouvemens qui s'éxécutent dans le monde. Ce que peut faire de mieux une perfonne qui veut méditer fur la Nature, eft de choifir d'abord les phénomenes les plus remarquables, & de tâcher, dans fes recherches, de découvrir la loi dont dépend l'explication du phénomene qui fait la matiere de fon examen. Par une fuite de méditations & de réfléxions réiterées, on parviendra à fe former un corps de principes, avec lefquels on fera en état de raifonner, non feulement fur les effets déja connus, mais encore fur des fujets nouveaux.

C'eft pour faciliter cette entreprife à ceux qui commencent, qu'on a publié l'Ouvrage dont je vais vous entretenir. On l'a rendu le plus élémentaire qu'il a été poffible; les Propofitions y font démontrées par un raifonnement fuivi, conformément à la méthode des élémens de Géometrie, & fans le fecours des calculs algébriques. Enfin pour l'entendre, il fuffit de ne pas ignorer quelques Propofitions d'Arithmétique, & de la Géometrie élémentaire, qu'on a mifes

pour la commodité du Lecteur, à la fin du Traité. Il est intitulé, *Principes sur le Mouvement & l'Equilibre, pour servir d'introduction aux Mécaniques, & à la Physique.* *

Il est divisé en six Livres, dont les quatre premiers sont contenus dans le premier tome. Les deux autres seront la matiere du second que le Public attend. Dans le premier Livre l'Auteur expose les proprietés les plus générales du mouvement. Ce mot est pris dans une signification generale, pour le mouvement local & la tendance au mouvement. Pour mouvoir un corps, il faut lui appliquer une force qui le pousse, ou le tire ; l'effort que cette force fait sur le corps, est ce que l'on appelle sa quantité de mouvement ; & elle résulte du produit de la masse & de la vitesse, ou plutôt elle est proportionnelle à ce produit. Par la vitesse un corps parcourt une longueur dans un certain tems ; cette vitesse est appellée absoluë, & est differente d'une autre sorte de vitesse, que l'on nomme relative ou respective, par laquelle des corps s'approchent ou se fuyent. On donne une régle generale pour déterminer les dif-

* A Paris, chez Desaint, ruë S. Jean de Beauvais, 1741. in-4°.

ferentes circonftances des mouvemens relatifs, tant réels qu'apparens, lorfque deux corps font mûs uniformément fur des lignes droites & circulaires. La méthode que l'on propofe, eft plus aifée que celle de M. le Chevalier de Louville, (*Mem. de l'Acad. année* 1724.) & elle fournit une maniere des plus faciles pour calculer les Eclypfes de Lune, & même celles de Soleil, lorfqu'on ne veut point déterminer quels font les endroits où elles doivent être vifibles, Le mouvement peut être l'effet d'une ou de plufieurs forces; on examine leurs effets & les rapports qu'elles ont entr'elles, tant dans le mouvement uniforme, que dans le mouvement variable, & l'on établit des principes, qui fervent à expliquer dans le fecond Livre le mouvement d'un corps dans la Cycloïde, & lorfqu'il eft mû fuivant fa direction naturelle.

On entre auffi dans l'examen de la queftion des forces vives, & l'on fait, d'après M. de Mairan, plufieurs réfléxions qui tendent à prouver que les forces des corps en mouvement font entr'elles comme les viteffes, & non point comme les quarrés des viteffes. Si un corps eft pouffé à la fois par deux ou plufieurs forces, leurs efforts fe compofent & fe

confondent, pour ainsi dire, en un seul, qui est dirigé suivant la diagonale d'un parallelograme. Le principe de la composition & de la décomposition des forces, dont on parle aussi, conduit naturellement à la génération de l'équilibre, & on en établit les conditions, pour servir de préparation au quatriéme Livre.

Si un corps est poussé à la fois par deux forces : que l'une d'elles ne lui soit appliquée que pendant un instant, mais que l'autre force continuë d'agir sur lui, en dirigeant constamment son action vers un même point ; ce corps cessera d'être mû sur la ligne droite ; il décrira le périmetre ou contour d'un polygone, & à chaque changement de côté il faudra que la force qui lui est demeurée appliquée, fasse sur lui un nouvel effort pour le retenir sur le polygone, & l'empêcher de s'en éloigner. Cette notion fort simple en elle-même ouvre le chemin à la considération des forces centrales. Le cercle & les autres courbes sont des polygones d'une infinité de côtés. Lorsqu'une fois on a déterminé certains raports dans le fini, il y a plus de facilité à trouver ces mêmes raports dans l'infini. La théorie des forces centrales a lieu surtout dans l'Astronomie Physique. C'est en faveur de

cette partie de la Physique, qu'on considere ces forces dans le cercle & dans l'ellipse, parce que les Astres décrivent des cercles ou des ellipses, qui sont une espece de cercle.

Dans le second Livre, on traite du mouvement de pesanteur. La pesanteur est une force qui pousse les corps vers le centre de la terre, ou fort près de ce centre. Selon Galilée, la pesanteur est une force constante; mais suivant la théorie de M. Newton, fondée sur la connoissance des forces centrales, la pesanteur diminue à mesure qu'un corps est plus éloigné de la surface de la Terre. Cette diminution se fait par des progrès si petits, qu'on ne peut s'en assurer par aucune experience qu'on puisse faire. C'est pour cela qu'on peut supposer avec Galilée, que près de la Terre, à des distances médiocres de sa surface, la pesanteur imprime aux corps qui tombent, des degrés égaux de vitesse en tems égaux (ce qu'il faut entendre par rapport à un même lieu de la Terre; car l'acceleration des corps pesans est plus grande vers le Pole que vers l'Equateur). Cette supposition de Galilée, qui est facile à saisir, & en même tems conforme à l'expérience, suffit pour ex-

pliquer tous les phénomenes de la pesanteur, & rendre raison de ce qui arrive aux corps jettés suivant toutes les directions possibles. Il seroit trop long d'entrer dans des détails ; on avertit seulement que pour faciliter à ceux qui commencent la consideration des jets obliques ou inclinés à l'horison, on en a rendu la théorie indépendante de la parabole, à laquelle les Auteurs ont recours pour expliquer les proprietés de ces jets. Ainsi sans le secours de cette courbe on détermine la force du jet, son étenduë, sa hauteur, sa durée, le lieu du corps pendant le mouvement, &c. L'action de la pesanteur qui accelere de la sorte, ou qui retarde le mouvement d'un corps jetté suivant quelque direction que ce soit, est nommée *pesanteur absoluë* ; mais si un corps est mû sur une surface inclinée à l'horizon, par la pente qu'il a à descendre, l'action de la pesanteur, qui le pousse ainsi sur un plan incliné, est appellée *pesanteur relative*. On prouve que les corps sont accelerés ou retardés le long des plans inclinés, suivant la même loi que lorsqu'ils sont mûs dans la direction verticale.

Après qu'on a expliqué les circonstances du mouvement d'un corps sur

un ou plusieurs plans inclinés & contigus les uns aux autres, sur le cercle & la cycloïde, on passe au mouvement des Pendules. On prouve que si on éloigne tous les obstacles qui ralentissent peu à peu ce mouvement, il doit être perpetuel & ne finir jamais. Le Pendule circulaire conserve la même longueur; mais le Pendule qui décrit la cycloïde, s'accourcit & s'allonge alternativement: ses vibrations grandes & petites sont isochrones, ou d'égale durée. M. Huygens après avoir découvert cette propriété singuliere, voulut s'en servir pour régler les Horloges; mais l'éxécution ne répondit pas tout-à-fait aux vûës de l'Inventeur. On ne peut pas dire cependant que le Pendule qui décrit la cycloïde soit tout-à-fait inutile à la pratique. 1°. On peut s'en servir comme de principe pour prouver que les vibrations du Pendule circulaire sont isochrones, à très-peu de chose près; qu'aussi ce Pendule est très-propre pour moderer le mouvement de l'Horloge. 2°. M. Huygens s'est encore servi utilement du Pendule qui décrit la cycloïde, pour prouver que les corps pesans parcourent, suivant leur direction naturelle, 15 pieds dans la premiere seconde de leur chûte; conséquence

qu'il a trouvée conforme à une expérience répétée éxactement un grand nombre de fois.

Dans le troisiéme Livre on donne les loix du choc des corps sans ressort & à ressort.

On y expose dans une suite de raisonnemens les circonstances & les effets du choc : 1°. la résistance que le choquant trouve dans le choqué, lors même que celui-ci est en repos, ou qu'il est mû dans le sens du choquant ; 2°. l'applatissement que les corps reçoivent de la force du choc : d'où l'on conclut que le choquant doit être retardé & perdre de son mouvement, & le choqué recevoir tout ce que le choquant en perd, supposé qu'il soit choqué étant en repos, ou mû dans le sens du choquant. Si les corps vont l'un contre l'autre, le plus foible perd d'abord son mouvement, & en le perdant il en détruit une pareille quantité dans le plus fort ; celui-ci choque ensuite le plus foible, avec la difference des mouvemens ; & dans ces trois cas le resultat du choc est que les corps sont mûs de compagnie avec une égale vitesse, comme s'ils ne faisoient qu'une masse. On suppose que les corps sont sans ressort ; s'ils sont à ressort, ils sont pareil-

lement applatis, & le ressort se comprime dans le choquant & le choqué. Or l'on prouve que pendant tout le tems que le choquant va plus vîte, & qu'il frappe le choqué, le ressort est tenu assujetti de maniere, qu'il ne détruit par sa réaction aucune partie du mouvement ; qu'ainsi durant la compression le choc se fait, quant à la communication du mouvement, de même que si les corps étoient sans ressort : le ressort se comprime donc avec une force égale à celle que le choquant perd pendant la compression, & il se rétablit aussi avec la même force.

Ces principes établis, on donne une régle générale, differente des régles ordinaires, avec laquelle on détermine par une seule proportion les vitesses avec lesquelles les corps sont mûs après le choc. Voici cette proportion : *la somme des masses est à celle du choqué comme la vitesse respective est à celle que le choquant perd dans le choc.* Si de la vitesse du choquant on ôte celle qu'il perd dans le choc, le reste sera la vitesse commune avec laquelle les deux corps sont mûs après le choc, en supposant qu'ils sont sans ressort ; mais s'ils sont à ressort, il faut prendre la différence de la vitesse commune à celle que le choquant perd

par la force du choc, ou durant la compression du ressort : & ce sera la vitesse avec laquelle il est mû après le choc. Pour avoir celle du choqué, il faut de la vitesse respective retrancher celle que le choquant perd par la force du choc ; & le restant étant ajoûté à la vitesse commune, la somme sera la vitesse du choqué après le choc (par *choquant* on entend ici celui des deux corps qui durant la compression communique du mouvement sans en recevoir, & par *choqué* celui qui en reçoit & qui n'en communique point) La régle qu'on vient d'exposer, convient aux corps à ressort & sans ressort, & elle est pour tous les cas ; elle a lieu dans le choc oblique, comme dans le choc direct ; avec elle on peut déterminer les vitesses des mobiles, en nombres, ou géométriquement, & dans ce dernier cas prouver d'une maniere fort aisée, que le centre commun de gravité est mû avec la même vitesse avant & après le choc, & que la vitesse respective est la même avant & après le choc. On omet de parler de plusieurs cas particuliers du choc des corps à ressort, quoiqu'ils soient curieux. A l'égard du choc que produit la réfléxion, on a suivi M. de Mairan (Mem. de l'Acad. ann. 1722.)

Le quatriéme Livre eſt pour la Statique. L'objet de la Statique eſt de déterminer les rapports que les puiſſances & les poids doivent avoir pour faire équilibre ſur les machines. Les machines ſimples ou élémentaires ſont au nombre de ſix : afin d'abreger on les rapporte toutes à deux, au *Levier* & au *Plan incliné*; la Poulie & le Treüil au Levier; la vis, le coin & même les poids ſoutenus avec des cordes, au Plan incliné. Les Auteurs anciens & nouveaux, pour démontrer les analogies propres au Levier & au Plan incliné, ont raiſonné ſur des principes differens. Or pour montrer qu'il y a pluſieurs voyes qui conduiſent à la même vérité, ou encore pour prévenir le déſir du Lecteur, qui ſouvent aime à choiſir entre pluſieurs moyens, on a donné trois démonſtrations pour l'une & l'autre de ces deux Machines. Elles ſont indépendantes les unes des autres, & ſi une fois on a choiſi pour guide l'un des trois principes, on peut le ſuivre juſqu'à la fin, ſans qu'on ſoit obligé de retourner ſur ſes pas. Par cette diſpoſition on a mis, pour la commodité du Lecteur, comme trois Traités de Statique dans un.

Chacun des trois principes de Stati-

que dont l'on s'eſt ſervi, a des avantages qui lui ſont propres. Celui de M. Deſcartes eſt recommandable pour ſa facilité ; il eſt peut-être le ſeul qui puiſſe bien faire ſentir en quoi conſiſte la *force relative* d'une puiſſance, & montrer comment cette force demeurant la même, peut néanmoins croître relativement à une autre incomparablement plus grande, juſqu'au point de la contrebalancer, ou même de la vaincre ; la force relative ſe nomme autrement *moment*. Or les momens ſont d'un grand ſecours pour démontrer l'équilibre, lorſqu'il eſt entre plus de trois puiſſances. Le principe des forces compoſées prouve que ſi les directions de deux ou de pluſieurs puiſſances concourent, elles ſe confondent & ſe concentrent pour ainſi dire en une, à laquelle ſi on oppoſe un obſtacle, une réſiſtance, le ſiſtême des forces doit demeurer en repos. Avec ce principe on démontre directement & d'une maniere fort aiſée tout ce qui regarde les appuis dans le Levier & le Plan incliné, la charge, la direction. On eſt cependant arrivé aux mêmes déterminations ſans le parallelograme des forces. La choſe eſt plus difficile dans le Treüil où il y a néceſſairement deux appuis.

M. Varignon, qui pose pour principe qu'un corps ne peut aller que par un seul chemin & suivant une ligne, détermine cette charge en supposant que les directions de la puissance & du poids concourent, & qu'elles sont en un même plan ; mais comme cette supposition est arbitraire, & qu'elle s'éloigne de la verité, les conséquences qu'on en tire, tiennent de la nature de la supposition. Or on propose une méthode de déterminer géométriquement & en nombres les pressions que les appuis supportent,& ensemble les directions,& l'on fait une suite de réfléxions pour prouver que ces pressions sont déterminées dans un certain sens, quoique dans un autre sens elles puissent être suppléées par une infinité de preuves de puissances differentes. Cette méthode est comme une sorte de supplément à la Théorie de M. Varignon, & on peut l'apliquer aux cas où il y a plus de deux puissances en équilibre sur le Treüil. Comme il est nécessaire d'imaginer plusieurs Plans, afin de soulager l'imagination, on a representé trois figures en relief sur une planche, avec la maniere de les dresser & de les mettre dans la situation convenable pour la démonstration. Le troisiéme principe de

Statique suppose la proprieté reconnuë du centre de gravité, & il a quelque chose de commun avec celui des forces composées, en ce que, si un corps est soutenu par son centre de gravité, les efforts particuliers des parties se réunissent en un seul, qui est le même que celui que ce centre éxerce contre l'obstacle ou la puissance qui le soutient. Pour donner une idée de la maniere dont on peut combiner les machines simples, on a representé plusieurs machines composées, avec la maniere de calculer le rapport de la puissance au poids; & en donnant la construction de la Romaine & de la Balance, on a observé les principaux défauts qu'elle peut avoir. Le Livre finit par les Problêmes les plus ordinaires de la Statique.

Cet Ouvrage est regardé par les habiles Physiciens comme une des plus grandes productions en ce genre, qui ayent encore paru. Il y a déja plusieurs mois que je vous l'ai annoncé; je n'ai pû vous en rendre compte plutôt. L'examen de ces sortes de Livres ne se fait pas en peu de tems.

On n'a jamais tant publié d'Ouvrages de Mathematique & de Physique, que depuis quelques années. Ce ne sont

pas des nouveautés aussi propres à faire du bruit qu'un Poëme agréable ou un beau Discours d'Eloquence, dit M. de Fontenelle * au sujet des Livres de ce genre. On demande à quoi sert que ce goût se répande ? » C'est une question assez ordinaire (dit le même Auteur) ** & que même la plûpart des gens ne proposent pas trop comme une question. On traite volontiers d'inutile ce qu'on ne sçait point ; c'est une espece de vengence: & comme les Mathematiques & la Physique sont assez generalement inconnuës, elles passent assez generalement pour inutiles. La source de leur malheur est manifeste : elles sont épineuses, sauvages, & d'un accès difficile. « Je vous exhorte à lire en entier ce beau morceau de M. de F. sur l'utilité & l'agrément de ces sortes de connoissances, que le monde ignorant méprise, & qui sont néanmoins bien au-dessus de celles qu'il estime.

Ouvrages differens. Il paroît chez la veuve Etienne, ruë S. Jacques, un Livre *in*-12. de 500 pages intitulé : *Eclaircissemens géographiques*

* Préf de l'Hist. de l'Ac. Royale des Sciences, ann. 1699.

** *Ibid.*

sur l'ancienne Gaule, précedés d'un *Traité des mesures itineraires des Romains, & de la lieuë Gauloise*, par M. d'*Anville*, Géographe ordinaire du Roi. Cet Ouvrage contient de sçavantes & très-curieuses discussions, dont je vous entretiendrai dans la suite.

L'art de l'éducation, dont le pédantisme & le préjugé ont long-tems retardé les progrès, se perfectionne chaque jour, par le zéle & les soins de certains Maîtres éclairés. Mais que de réformes encore à faire! On souhaitoit depuis long-tems qu'à l'exemple de M. *Heuset*, quelqu'un voulût bien, en faveur des jeunes Étudians, faire par rapport aux Poëtes Latins ce que ce judicieux Compilateur a fait à l'égard des Auteurs de Prose; c'est-à-dire, que comme il a donné les *Selecta Historiæ*, on donnât aussi *Selecta Carmina*, &c. C'est ce qui vient d'être exécuté dans le petit Livre nouveau, qui porte pour titre: *Selecta Phædri Æsopique Fabulæ, cum excerptis ex Ovidio, Virgilio & Horatio locis. Parisiis apud Joan.* Desaint, *è regione Colleg. Dormano-Bellovaci*, 1741. *in*-12. Ces sortes de Compilations ont deux avantages. 1°. Si le choix est judicieux, elles mettent sous les yeux des jeunes gens les plus beaux traits des Anciens;

elles leur inſpirent du goût pour l'étude, en fixant leur attention à des choſes agréables, & elles les préſervent du dégoût & de l'ennui, que leur donnent néceſſairement de longs Ouvrages, où tout n'eſt pas également à leur portée, & où d'ailleurs tout n'eſt pas d'une égale beauté. Comme il s'agit de leur former l'eſprit & le goût, en leur apprenant la langue Latine, le bon ſens preſcrit de ne leur donner, pour ainſi dire, que l'élixir des Ouvrages de l'antiquité en proſe & en vers. 2°. On a ſoin d'obſerver un ordre méthodique dans ces extraits; en ſorte que les morceaux les plus aiſés à entendre ſoient les premiers, & que les plus difficiles, tant pour la Latinité, que pour la ſublimité ou la fineſſe des penſées, ſoient les derniers.

Suivant cette méthode, les premieres piéces de ce Recuëil de vers choiſis ſont les Fables de Phedre; à la ſuite deſquelles on a placé pluſieurs beaux morceaux d'Ovide, d'Horace, & de Virgile. On ne lit point ordinairement dans les colleges les Faſtes d'Ovide, où il y a des traits fort curieux par rapport à l'hiſtoire & à la mythologie, avec des choſes fort agréables. Mais comme il y a auſſi des choſes ſéches & ennuyeu-

ses, avec des endroits un peu licencieux, on ne juge pas à propos d'en faire un objet des Etudians. L'Extrait que le Compilateur a fait de cet Ouvrage d'Ovide, ainsi que de la plûpart des autres de cet ingénieux Auteur, est donc très-loüable. Je suis étonné qu'il ait omis plusieurs beaux morceaux des Eclogues & des Georgiques de Virgile, & surtout le charmant Episode d'Aristée, qui renferme l'histoire si touchante d'Orphée & d'Euridice. Parmi les Eclogues de Virgile devoit-il faire choix des plus difficiles à entendre? de la premiere par exemple, qu'aucun Interpréte ni Traducteur n'a jusqu'ici bien expliquée? de la quatriéme, sur laquelle tous les Commentateurs se sont trompés jusqu'ici, les uns la prenant pour l'horoscope du fils de Pollion, & les autres, pour la célébration de la naissance de Marcellus, neveu de Cesar Octave? L'Eclogue neuviéme, qui est aussi inserée dans ce Recueïl, est un composé de dialogues & de chansons, & il n'y a presque pas de Commentateurs qui jusqu'ici l'ayent entenduë. Est-il judicieux de mettre sous les yeux des jeunes Etudians des Piéces, que les plus sçavans Humanistes en-

tendent à peine? C'eſt leur préſenter préciſément des mots latins à mettre en françois. Je crois que tel n'a pas été le but du Compilateur. Je ſuis auſſi un peu ſurpris qu'il ait tiré des Faſtes d'Ovide tant de morceaux, qui ne renferment qu'une érudition ſéche & fort indifferente à la jeuneſſe. N'auroit-il pas dû préferer à ces morceaux, mille autres traits d'Ovide, ou de quelques autres Poëtes, où le ſentiment eſt élégamment exprimé, avec des peintures intéreſſantes. Malgré cette légere critique, je ne puis m'empêcher d'approuver les *Selecta carmina*, & de les regarder comme un Recuëil utile aux Etudians, mais qui eût pû l'être davantage.

C'eſt dans les mêmes vûës que chez le même Libraire on a fait imprimer un *Recuëil de vers choiſis* de feu M. Rouſſeau. Il eſt certain que le Recuëil complet des œuvres de cet Auteur ne doit pas être mis entre les mains de la jeuneſſe. D'un autre côté, rien n'eſt plus propre que notre Horace François, à former l'eſprit & le goût des jeunes gens. *Poëta iſte ſapit antiquitatem*, m'a dit pluſieurs fois le ſçavant Docteur Atterbury, Evêque de Rocheſter, qui faiſoit d'ailleurs aſſez peu de cas de la

plûpart de nos autres Poëtes. Le Compilateur a été fort ſcrupuleux dans ſon édition : il a porté la délicateſſe juſqu'à retrancher l'Ode à la veuve, & pluſieurs autres Piéces, qui n'ont pû mériter cette excluſion, que parce que le mot d'Amour y eſt prononcé. N'auroit-il pas pû admettre la Comédie du Flateur, une des plus belles Piéces de notre Théatre, au jugement des bons connoiſſeurs, malgré le préjugé du vulgaire, & qui eſt auſſi utile pour les mœurs, & auſſi ſagement écrite, que le Miſantrope de Moliere, à laquelle je ne fais pas difficulté de l'égaler. Eſt-ce parce que c'eſt une Comédie, qu'on l'a ſupprimée ? Mais on jouë des Comédies dans tous les Colleges, lorſqu'il n'y a rien dans ces Piéces qui bleſſent les mœurs. L'Editeur eſt trop ſenſé, pour ne pas convenir que le Théatre épuré eſt une excellente école pour la jeuneſſe, & que la morale n'a pas de plus puiſſant moyen pour corriger les défauts de la ſociété. Il s'enſuit qu'un Compilateur moins ſévére pourroit donner une édition de Rouſſeau, qui tiendroit le milieu entre l'édition complette & l'édition ſcrupuleuſe qui vient de paroître. Elle ſeroit à l'uſage de plu-

ſieurs perſonnes vertueuſes, qui allarmées avec raiſon de la licence de pluſieurs Piéces, & de la ſatyre trop forte qui fait le ſel de quelques autres, ſe ſont interdit juſqu'ici la lecture de ce charmant Auteur, & qui, ſoit vertu, ſoit bienſéance, refuſent de lui donner place ſur les tablettes de leur cabinet.

Etienne Savoye, Libraire, ruë S. Jacques, vient de donner une très-belle édition *in*-8°. & en gros caracteres, de l'*Imitation de J. C.* traduite en François. Cette traduction eſt une des meilleures, en ce qu'elle eſt ſimple, exacte, & touchante. Je ne vous ferai point ici l'éloge de l'Original, qui après l'Ecriture ſainte eſt le premier de tous les Livres de piété. Malgré l'onction qui y eſt répanduë, ſon ſtile plat & barbare ne convient pas cependant à tout le monde; mais ce défaut diſparoît dans une bonne traduction. Celle du Sr de Bueil, qui a eu tant de vogue, a conſervé l'onction; mais elle a, quant au ſtile, un peu du défaut de l'Original. Dans cette *Imitation* de Savoye, parfaitement éxécutée ſur de beau papier par l'Imprimeur Simon fils, les pages ſont encadrées, avec de fort belles Planches à chaque Livre.

Piget, Libraire, quai des Auguſtins,

a imprimé *in-12* un *Essai sur l'histoire naturelle de la France Equinoxiale*, c'est-à-dire, le dénombrement des plantes, des animaux, & des minéraux, qui se trouvent dans l'île de Cayenne, & dans les îles de Remire, sur les côtes de la mer & dans le continent de la Guyane; avec leurs noms différens, Latins, François, & Indiens, & quelques observations sur leur usage dans la Médecine & dans les arts. L'Auteur de cet Ouvrage est M. *Barrere*, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences de Paris, Docteur & Prof. Royal en Médecine dans l'Université de Perpignan, Médecin de l'Hôpital Militaire de la même Ville, ci-devant Médecin Botaniste du Roi dans l'île de Cayenne. Ce Livre est une nouvelle richesse pour l'histoire naturelle, & particulierement pour l'histoire des Plantes. Du reste, ce n'est ici que l'esquisse d'un plus grand Ouvrage, que l'Auteur prépare sur cette matiere. Il promet aussi l'histoire naturelle du Roussillon.

Il paroît depuis peu chez Guerin, ruë S. Jacques, un petit Livre *in-12*. intitulé, *Essai sur le Beau*. L'Auteur est le P. *André*, Jésuite, depuis trente ans Professeur des Mathematiques à Caën,

& de l'Académie de cette Ville. Je vous envoyerai au premier jour mes observations sur cet Ouvrage.

Un des plus grands Géométres du siécle, M. CLAIRAUT, de l'Académie Royale des Sciences, & de la Societé Royale de Londres, vient de publier ses *Elémens de Géométrie*, en un volume *in*-8°. à Paris, chez David fils, & Durant, ruë S. Jacques. Je vous dirai au premier jour ce qui distingue cet Ouvrage de tous ceux de ce genre, qui ont paru jusqu'ici.

Le Sr *le Bas*, célébre Graveur, demeurant au bas de la ruë de la Harpe, a gravé le nouveau Tableau du Sr *Chardin*, dont le sujet est *la Toilette du matin*. Cette Estampe exprime, autant qu'il est possible au burin, le naturel & le vrai de l'original. C'est la 6e Estampe d'après les Tableaux de ce fameux Peintre.

Je suis, &c.

Ce 21 *Octobr.* 1741.



OBSERVATIONS SUR LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCCLXXXII.

Histoire Universelle de Diodore de Sicile. Tome III.

JE vous ai entretenu, Monsieur, dans ma Lettre 121 *, de la Traduction des cinq premiers livres de l'*Histoire Universelle de Diodore de Sicile*, & je vous disois alors : « Voilà enfin tout le monde mis en joüissance au moins du commencement de l'ouvrage célébre de Diodore, & les Sçavans n'ont plus que le privilége de le lire en Grec, ou en Latin. » M. l'Abbé Terrasson vient de nous donner encore deux nouveaux volumes de ce fameux Auteur. La traduction des cinq premiers livres, sans faire tort au Traducteur, en avoit fait un peu à l'original, auprès de ceux qui jugeoient par ce commencement du reste de l'ou-

* Tom. 9. pag. 3.

vrage. Comment, disoit-on, peut-on faire cas d'un Ecrivain aussi crédule, aussi dépourvû de bon sens que Diodore? Mais ce n'est plus ici la même chose, & il faut changer de langage par rapport à cet Historien. M. L. T. qui convient lui-même, dans la Préface des nouveaux volumes, que les deux premiers n'étoient qu'un mêlange de fables & de faits incertains, nous assure que ce mêlange va être changé désormais, non-seulement en toute la vraisemblance, mais en toute la certitude que peut avoir l'histoire des tems connus. Ce n'est donc plus un misérable Compilateur de traditions populaires, & de contes absurdes: c'est un Ecrivain sensé, un Historien exact & judicieux. Des événemens certains, & conformes à ce qu'en ont écrit d'autres Auteurs dignes de foi, succédent ici aux fables insipides du commencement de son ouvrage. En un mot, ces deux nouveaux volumes renferment le plus beau morceau d'histoire grecque, qui nous reste de l'antiquité.

Le Traducteur, après avoir donné de justes éloges à ce précieux monument, & avoir distingué Diodore Historien, d'avec Diodore Mythologiste, ajoute: « ce jugement se trouve con-

» forme *au fiftême des progrès néceffaires de » l'efprit humain*, dans la fuite des fiécles » qui ne font pas foumis à la barbarie. » Il s'enfuivroit de-là, que *Diodore Mythologifte* a compofé fes premiers Volumes dans des tems barbares, & que *Diodore Hiftorien* eft venu dans des fiécles polis, pour continuer fon ouvrage; ce que je ne crois pas que M. L. T. ait jamais prétendu. Quoiqu'il en foit, en conféquence du *fiftême de ces progrès néceffaires de l'efprit humain*, il foutient que les Hiftoriens qui ont connu les Romains, l'emportent de beaucoup fur ceux qui n'ont connu que les Grecs. Cette propofition deviendra plaufible, quand il fera décidé que l'efprit humain fit plus de progrès à Rome qu'à Athénes, & que Cicéron & Virgile, &c. font préférables à Démofthéne & à Homére. Mais pour ne me renfermer que dans la claffe des Hiftoriens dont il s'agit ici, l'Ecriture-fainte eft aux yeux des connoiffeurs un chef-d'œuvre pour le ftile hiftorique, & les Sçavans conviennent que la langue hébraïque, par fa fimplicité, eft faite pour l'hiftoire. Un Hiftorien eft un témoin : plus il parle fimplement, mieux il conte. Hérodote approche beaucoup du ftile que les Hé-

breux employoient dans la narration. L'élégance & la ſimplicité font ſon caractére, & de ce côté-là il eſt fort ſupérieur à tous les Hiſtoriens Grecs & Latins. Les Romains n'ont donc pas perfectionné le ſtile hiſtorique, & la fortune, ni la ſituation brillante des états ne font pas capables, comme l'avance M. T. de donner plus de force aux eſprits par rapport à l'hiſtoire : elles les énervent plus ordinairement, qu'elles ne leur prêtent de la vigueur.

Je n'approuve pas plus le Traducteur, lorſqu'il cenſure un Auteur moderne, qui dans la Préface d'une hiſtoire de la Gréce, a dit qu'Homére pouvoit être regardé comme un modéle pour écrire l'hiſtoire. « Homere connu, dit » M. L. T, comme il l'eſt aujourd'hui, » préſenté contre ſa propre intention & » contre la nature même de ſes deux » poëmes, pour un modéle en fait d'hiſ- » toire, eſt ſans doute un phénoméne » curieux : où plûtôt une pareille pro- » poſition, *eſt le dernier ſoûpir de la pré- » vention expirante au grand jour de la » philoſophie de notre ſiécle.* » Je prie M. T. de me permettre de lui répondre, que dire qu'Homére eſt un modéle pour la narration, n'eſt ni un *phénomene* étrange,

ni *le dernier soûpir de la prévention expirante*, mais le langage du bon sens & du goût. Tous ceux qui l'ont lû, & qui le lisent encore avec discernement, conviendront qu'aucun Auteur n'est ni plus naturel, ni plus élégant dans les endroits où il s'agit simplement de raconter. Plût à Dieu qu'*avec le grand jour de la philosophie de notre siécle*, nos Ecrivains vinssent à bout d'imiter le Prince des Poëtes en ce point ! Nous n'aurions pas tant d'histoires écrites d'un stile tantôt froid & languissant, tantôt précieux & affecté, & tantôt boursoufflé & emphatique.

M. T. est néanmoins porté à croire que les fréquentes harangues de l'Iliade ont donné lieu aux harangues directes, non moins fréquentes, dont les anciens Historiens Grecs & Latins se trouvent remplis. C'est la premiere fois, je pense, qu'on a cherché dans Homére l'origine des harangues historiques. Qui ne sçait que c'est le goût Républicain qui les a fait naître? Le Traducteur s'éléve contre ces Harangues, qu'il regarde comme *une espéce de fiction* dans l'histoire. Je l'exhorte à lire la belle Préface du Tite-Live de M. Crévier, où il en trouvera une judicieuse apologie. Pour moi, je n'ai qu'une raison à opposer à

cette censure des harangues directes. On permet bien celles qui sont indirectes, & l'histoire ne peut s'en passer. Qu'on les mette dans un tour direct : n'est-ce pas la même chose? Les discours sont toujours directs dans l'Ecriture-sainte, qui est le modéle de l'histoire. Il est vrai qu'ils sont courts & simples. Ce ne sont donc pas les discours directs, qu'il faut blamer, mais les discours prolixes & étudiés.

M. T. justifie fort solidement le titre d'*Histoire Universelle*, que Diodore à donné à son ouvrage, quoique cette histoire ne roule presque entiérement que sur les affaires de la Gréce. C'est qu'il y avoit tant de colonies Grecques répanduës dans tous les pays, que l'histoire de la Gréce seule, considerée dans tous ses rapports, est l'histoire du monde presque entier. Il manque cependant à cette universalité un article bien considerable, qui est l'histoire Romaine, dont Diodore ne parle presque point. Mais on sçait qu'il s'est perdu beaucoup de livres de cet Auteur, & entr'autres le sixiéme, le septiéme, le huitiéme, le neuviéme & le dixiéme. Ainsi le troisiéme volume commence à l'onziéme livre, quoique le second n'ait fini qu'au cinquiéme.

Le Traducteur a fait marquer fidélement aux marges de sa traduction les pages de l'édition grecque & latine de Rhodoman. « Un avantage de cette indi-
» cation (dit-il, en finissant sa préface)
» sera de faciliter l'observation des fau-
» tes que j'aurai pû faire, & de donner
» lieu aux habiles gens d'en avertir & les
» lecteurs & moi-même. On ne me dis-
» putera pas cette intention, dès qu'on
» pensera qu'une traduction est par elle-
» même un genre d'ouvrage, qui mar-
» que plus de zéle pour l'utilité du pu-
» blic, que d'amour-propre. » La modestie seule a sans doute inspiré au Traducteur ces sentimens sur son travail, & sur le genre qu'il a embrassé. Il seroit nouveau que ce genre, dans lequel il est si difficile de réussir, trouvât un censeur dans un Ecrivain qui s'y exerce avec succès. Quoiqu'en dise M. T. je crois que l'*amour-propre* peut entrer dans l'exercice de la traduction avec autant & même plus de droit, que dans la composition d'aucun autre ouvrage. En effet, si la traduction marque *moins de génie*, que de zéle pour le public, d'où vient en avons-nous si peu de bonnes ? A peine deux ou trois Auteurs de l'antiquité ont-ils été traduits comme il

faut. Tous les Poëtes Latins ſont encore à traduire. Un Virgile, un Lucréce, un Ovide, un Juvenal, &c. ne ſont point connus dans notre langue ; à moins qu'on ne veüille s'en tenir aux verſions plattes & ſcolaſtiques. Il eſt donc auſſi difficile, pour ne pas dire plus, d'exceller dans la traduction, que dans ce qu'on appelle ouvrages de génie. Un bon Traducteur ſe fait autant d'honneur qu'un Ecrivain célébre dans un autre genre. Tourreil va de pair avec nos meilleurs Auteurs originaux. Ce n'eſt que par rapport aux traductions des livres de géométrie, de phyſique, de médecine, d'anatomie, &c. que ce que M. T. penſe du mérite d'un Traducteur, ſe peut trouver raiſonnable & vrai.

L'hiſtoire, que différens Auteurs nous ont laiſſée de la Gréce, & ſurtout celle de Diodore, eſt déja ſi connuë par le travail de ceux qui l'ont dépoüillée, que je ne m'arrêterai point aux détails de toutes les guerres que les Grecs eurent, tantôt contre les barbares, tantôt contre eux-mêmes. Je m'attacherai ſeulement à quelques faits intéreſſans, & plus nouveaux pour nous. Tout le monde ſçait la fameuſe expédition de

Xercès dans la Gréce, & le nombre incroïable de ses troupes. « Cette effroïa-
» ble multitude d'hommes rend *vrai-*
» *semblable*, dit l'Historien, ce qu'on a
» oüi dire ; sçavoir que leur passage
» avoit fait tarir les fleuves les plus an-
» ciens & les plus connus, & que la
» mer étoit entiérement cachée sous leurs
» vaisseaux. » Cette hyperbole poëtique, que Diodore adopte serieusement, méritoit, ce semble, de trouver place dans les deux premiers volumes de son histoire.

Les Carthaginois liés avec les Perses font une descente dans la Sicile, où Gelon Roy de Syracuse *leur met par terre* cent cinquante mille hommes. Ceux qui échapent au carnage, se réfugient dans un lieu de défense ; mais *la soif les ayant assiégés là*, ils sont contraints de se rendre. Cependant vingt vaisseaux Carthaginois se préparent à retourner dans leur patrie ; mais *ils tomberent encore dans l'infortune d'une tempête*, qui les submergea tous.

On trouve sur la fin de l'onziéme livre la fable des Dieux Palices, la description de leur temple & de ses merveilles, surtout de celle qui arrivoit, selon l'Auteur, par le moyen de leurs

fameuses coupes : « Ce sont, dit-il,
» *comme des vases* qui ne sont pas extrê-
» mement larges, mais d'où il s'éleve
» des étincelles qui paroissent sortir d'u-
» ne grande profondeur : on diroit que
» ce sont des chaudrons posés sur un
» grand feu, & que l'eau qui en déborde
» est elle-même enflammée..... Cette eau
» répand au loin une forte odeur de
» souffre, & il sort du fond *des vases un*
» *bruit souterrain* dont on est épou-
» vanté. » Il paroît par cette descrip-
tion que ce que le Traducteur appelle
des vases, sont de véritables fontaines qui
prennent leur origine dans la terre. Dio-
dore *Mythologiste* pourroit hardiment re-
vendiquer ce morceau.

Ce qu'il y a de plus curieux dans le
douziéme livre, est la fondation de
Thurium en Italie, ou plûtôt le détail
des loix principales que Charondas éta-
blit parmi les nouveaux habitans de
cette Ville. Il ordonna, entr'autres cho-
ses, que tous ceux qui seroient convain-
cus de calomnie, seroient conduits par
les rues, portant sur la tête une Cou-
ronne de Tamarin. Il régla de plus, que
tous les fils de famille apprendroient à
lire & à écrire, sous des Maîtres gagés
par le public. « Il a, dit notre Historien,

» autant surpassé par ce réglement les
» Législateurs, qui ont voulu que les
» Médecins fussent payés par le public ;
» que la guérison des ames par l'instruction, est supérieure à celle des
» corps par les remédes. Nous souhaitons d'ailleurs de n'avoir jamais
» besoin des Médecins, au lieu que
» nous cherchons ceux qui peuvent
» nous instruire. » Il est vrai que nous craignons de tomber entre les mains des Médecins, en tant que nous craignons les maladies. Mais est-il bien vrai que nous cherchions continuellement ceux qui peuvent nous instruire ? S'il y avoit tant d'empressement pour l'instruction, verroit-on tant d'ignorans ?

Charondas cependant, frappé du désordre & des séditions qu'il voyoit arriver en plusieurs Villes, par la multitude de ceux qui vouloient redresser les loix, ordonna qu'aucun particulier ne se présentât dans la place publique, pour y proposer la réforme d'une loi, sans s'être mis auparavant la corde au coû. Si l'on venoit à accepter le changement de la loi, en ce cas le proposant devoit avoir la vie sauve ; mais si le peuple le jugeoit inutile ou domma-

geable, le Réformareur devoit être étranglé sur le champ avec la corde. Ce reglément, comme il est aisé de le juger, ferma la bouche aux nouveaux Législateurs, & personne n'osa plus risquer ses réflexions politiques. On trouve cependant chez les Thuriens deux ou trois exemples de loix changées sur l'avis de deux ou trois hommes, qui eurent le courage de se présenter à l'assemblée, la corde au coû.

Il y avoit une loi qui portoit, que si quelqu'un crevoit un œil à un autre, on lui en crevât un de même. Cette blessure ayant été faite à un homme qui n'avoit déja qu'un œil, il vint représenter au peuple que si on s'en tenoit à la lettre de la loi, la punition de son adversaire ne seroit point égale à l'offense qu'il avoit reçûë de lui; & que celui qui rend aveugle un Citoyen, n'est point suffisamment puni en ne perdant qu'un œil. En un mot, il proposa de changer la loi, & elle fut réformée.

Une autre loi permettoit aux femmes de renoncer à leur mari, & d'en épouser un autre. Un homme avancé en âge, ayant été abandonné par sa femme qui étoit jeune, conseilla aux Thuriens de reformer leur loi par l'addition d'une

clause, sçavoir qu'une femme ne pourroit point prendre un second mari plus jeune que le premier ; il obtint qu'on fît à la loi cette addition. Sa femme, qui ne pouvoit plus en épouser un autre plus jeune que lui, retourna dans sa maison, & s'en tint à son premier mariage.

La mort de Charondas est aussi singuliére que quelques-unes de ses loix. Etant allé à la campagne avec une épée pour se défendre des voleurs sur le chemin, il trouva à son retour l'assemblée du peuple en trouble & en division. Il s'avança pour appaiser le tumulte. Il avoit défendu dans ses loix d'entrer jamais avec aucune arme dans ces assemblées ; mais ayant oublié qu'il avoit lui-même une épée, il donna involontairement à ses ennemis un sujet de reproche. L'un d'eux lui dit publiquement qu'il violoit sa propre loi. Au contraire, répondit-il, je prétend la confirmer. En même tems il tire son épée, & se l'enfonce dans le sein.

Diodore fait mention d'un autre Législateur, appellé Zaleucus, originaire de Locres en Italie. Il prescrivit entre autres choses, qu'aucune femme libre ne se fît jamais accompagner par plus

d'une ſuivante, à moins qu'elle ne fût yvre : Qu'elle ne ſortît de la Ville pendant la nuit, que pour un rendez-vous de galanterie; que les Courtiſannes ſeules auroient droit de porter des ornemens d'or ou des habits brodés; de même qu'aucun homme ne porteroit une bague d'or, ou une étoffe de Milet, s'il n'étoit actuellement dans un mauvais commerce. On ſent aſſez dans quelle vûë ces réglemens étoient faits.

Après la fameuſe déroute des Athéniens en Sicile, les vainqueurs convoquérent une aſſemblée générale, pour décider du ſort de Démoſthéne (autre que le célébre Orateur du même nom) & de Nicias, Généraux des Athéniens, qui avoient été faits priſonniers. On propoſoit de les faire mourir, lorſqu'un vieillard, appellé Nicolaus, qui avoit perdu deux fils dans cette guerre, monta ſur la tribune, & adreſſant la parole aux Syracuſains (qu'il traite ici de *Meſſieurs*) il leur perſuada d'accorder la vie aux deux Commandans ennemis, dont il fit l'apologie. « Alcibiade lui-» même, dit-il, auteur de la guerre, » cet homme que la voix publique nom-» moit *le plus galant homme* de la Gréce, » devroit trouver ici ſon ſalut. » Le

Spartiate Gylippe, qui commandoit le secours que les Lacédémoniens avoient envoyé aux Syracusains, leur parla après Nicolaüs, & les fit revenir de la compassion dont ils avoient d'abord été touchés. Les deux Généraux Athéniens furent égorgés. Le discours de Nicolaus est bien digne d'un vieillard par son ennuyeuse longueur; mais on ne reconnoît guéres le stile laconique dans celui du Spartiate, qui est presque aussi long. M. l'Abbé Terrasson auroit droit de censurer les harangues dans l'histoire, si elles ressembloient toutes à celles-ci. Diodore ne brille pas par cet endroit. Heureusement il n'en a pas semé un grand nombre dans son ouvrage. Gylippe en parlant aux Syracusains, les appelle aussi *Messieurs*. Ce n'est pas le premier peuple de l'antiquité, à qui on ait accordé ce titre. M. Guérin, comme vous le sçavez, dans sa traduction de Tite-Live, a donné l'exemple au Traducteur de Diodore. C'est pour le coup *habiller* véritablement ces anciens peuples *à la Françoise*. Il est assez singulier de se figurer dans l'ancienne Rome, *Monsieur* Scipion, *Monsieur* Gracchus, *Monsieur* Brutus, &c. & dans Syracuse, *Monsieur* Denys, *Mon-*

Dioclès, *Monsieur* Hermocrate, &c.
Nous avons de vieux livres françois, où Aristote est appellé *Monsieur* Bonne-*fin*, parce qu'ἄριστος *bon*, & τέλος *fin*, est l'étymologie du nom d'*Aristotelès*.

Les Carthaginois ayant porté la guerre en Sicile, prirent les Villes de Sélinunte & d'Hymére, qu'ils firent raser. Dans une seconde descente, ils attaquérent Agrigente & en formérent le siége. L'Historien nous représente les Agrigentins, comme des gens abandonnés à la mollesse, & peu accoutumés aux fatigues de la guerre. Rien ne marque mieux leur luxe, que les tombeaux ou les monumens dressés par leur ordre à des chevaux, qui avoient gagné le prix de la course, ou même à de petits oiseaux élevés dans les maisons particuliéres par des enfans. Le plus riche des Agrigentins en ce tems-là étoit Gellias, qui avoit chez lui plusieurs appartemens pour des Hôtes, & qui faisoit tenir devant sa porte un certain nombre de Domestiques, dont la commission étoit d'inviter tous les étrangers à venir loger chez lui. Il arriva un jour que cinq cens Cavaliers de Gela, dans un tems d'hyver, passérent par Agri-

gente ; Gellias les reçut tous dans sa maison, & fit présent à chacun d'eux d'une tunique & d'une robe, qu'il trouva chez lui sur le champ. L'abondance de toutes choses avoit tellement amolli les Agrigentins, que pendant le siége de leur Ville, il fallut faire un Ordonnance, par laquelle il étoit défendu à tout Citoyen montant la garde à son tour dans la Citadelle, d'avoir plus d'un mâtelas, d'une couverture, d'un chevet, & de deux coussins. On juge bien que de tels hommes n'étoient guére en état de résister long-tems à une nation belliqueuse, & célébre par ses victoires. Ils abandonnérent lâchement leur Ville, & en ouvrirent les portes aux ennemis. On trouve au sujet de cette guerre les commencemens de Denys de Syracuse, qui du vil métier de Scribe devint le tyran de sa patrie. « Il attacha à sa » personne, par des discours flatteurs, » des troupes soudoyées ; *il faisoit ef-* » *frontément des passedroits*, pour avan- » cer ceux qui lui étoient dévoüés »

Diodore sur la fin du treiziéme livre, qui termine le troisiéme tome, annonce la mort d'Euripide & de Sophocle. Le premier retiré chez Archélaüs, Roi de Macédoine, étant allé se promener à la

campagne, fut rencontré par des chiens, qui le mirent en piéces. On prétend que le second, âgé de quatre-vingt dix ans, mourut de joïe, d'apprendre qu'il avoit remporté le prix de poësie pour la dix-huitiéme fois. Le Traducteur nous dit dans une remarque, que c'est le Poëte de l'ancienne Gréce, dans lequel *la phylosophie de ces derniers tems* trouvera le moins à reprendre. M. Terrasson n'auroit pas procuré une petite satisfaction à ses lecteurs, s'il leur eût expliqué ce qu'il entend enfin par ces mots de *philosophie de notre siécle*, de *philosophie de ces derniers tems.* J'avouë que je ne vois pas trop de quelle philosophie on a besoin pour admirer Sophocle, & pour appercevoir dans ses tragédies plus de beautés que de défauts. Le Traducteur prétendroit-il, avec l'Auteur du *Poëme des Passions*, qu'il faut être Philosophe ou Géométre, pour goûter ce qui est de pure littérature ? Mais il n'est pas donné à tout le monde de cultiver à la fois des sciences, qui s'excluent, pour ainsi dire, mais qui se réunissent dans M. l'Abbé Terrasson.

Le quatriéme volume de l'histoire de Diodore, n'est qu'un tissu de guerres étrangéres ou domestiques, que les

Grecs eurent à soutenir. On y voit la puissance de Denys affermie dans Syracuse. Ce Tyran étoit entêté de faire des vers, & le célébre Auteur, qui a si bien représenté la *Metromanie* sur notre théâtre, auroit pû le prendre pour le héros de sa piéce. Il envoyoit souvent aux Jeux Olympiques des poësies de sa façon, qu'il y faisoit réciter par des hommes, dont la poitrine étoit forte & la voix merveilleuse. Ils étoient d'abord environnés d'une grande foule d'auditeurs, & même d'admirateurs. Mais ceux-ci s'appercevant peu à peu de la misere des vers, cette admiration se tournoit en risée. Ces mauvais succès ne décourageoient point Denys : il les attribuoit à ses envieux, & continuoit de s'appliquer sans relâche à la poësie. Il assembloit dans son palais tous ceux qui avoient de la réputation en ce genre. Enflé des loüanges que ses présens ne manquoient pas de lui attirer de leur part, il mettoit la gloire de son talent poëtique bien au-dessus de celle qu'il avoit acquise dans la guerre. Entre les Poëtes admis dans sa familiarité, Philoxéne, homme célébre dans le genre dithyrambique, ayant entendu la lecture qu'on venoit de faire en pleine

table d'un mauvais poëme de Denys ; le tyran lui en demanda son jugement. Philoxéne le lui ayant dit avec un peu trop de sincérité, Denys irrité de sa réponse lui reprocha qu'il n'en parloit ainsi que par jalousie, & donna ordre sur le champ à ses Officiers de le mener aux carriéres. Dès le lendemain les amis du Poëte obtinrent sa grace, & il se présenta à la table du Tyran, comme la veille. Quand le vin eût échauffé les esprits, Denys se mit à réciter un morceau de poësie de sa façon, qu'il croyoit excellent, & il demanda à Philoxéne comment il le trouvoit. Celui-ci ne lui répondit rien ; mais se tournant vers les Officiers qui servoient à table, il leur dit froidement : Remenez-moi aux carriéres. Cette réponse ayant fait rire tout le monde, & Denys lui-même, elle suspendit sa colere. Cependant Philoxéne résolut de s'observer dans ses réponses, & il trouva le moyen de dire la vérité, en conservant les bonnes graces du Prince. Denys ayant récité des vers, sur un sujet *triste & lamentable*, & demandant ensuite comment on les avoit trouvés ; Philoxéne répondit qu'ils avoient excité en lui une véritable pitié. Denys fut le seul qui prit ces paroles pour un éloge.

Ce tyran mourut à peu près, de la mort de Sophocle. Il avoit reçû depuis longtems une réponse d'Oracle, par laquelle il lui avoit été prédit qu'il finiroit ses jours, lorsqu'il auroit vaincu des adversaires supérieurs à lui. Il appliquoit cet indice aux Carthaginois, qui en effet le surpassoient en forces, & il ne songeoit point aux Poëtes ses adversaires. Il avoit envoyé à Athénes une tragédie, qui fut représentée aux fêtes de Bacchus, & qui même y remporta le prix : un des Acteurs du chœur se flatta d'une grande récompense, s'il annonçoit le premier à Denys cette heureuse nouvelle. Il s'embarqua donc pour la Sicile, & le vent ayant été favorable, il arriva bientôt à Syracuse. Il alla annoncer sa victoire à Denys, qui lui fit donner une grande récompense. Traitant ensuite magnifiquement ses amis, il s'abandonna tellement à sa joye, & fit de si grands excès à table, qu'il en mourut.

Diodore termine son seiziéme livre, par le récit de la fin tragique de Philippe de Macédoine, pere d'Aléxandre le Grand. Ce Prince s'étoit fait nommer Commandant Général de la Gréce contre les Perses. On sçait qu'il fut poig-

nardé par Pausanias son favori, lorsqu'il alloit au théâtre, où l'on avoit porté *dès l'aurore* les images des douze Dieux. Plusieurs annoncérent involontairement à Philippe *sa prochaine catastrophe*; entr'autres, Néoptoléme Poëte tragique, qui se trouvant à la table du Roi, fut invité par ce Prince même à réciter quelque morceau de ses tragédies, qui eût du rapport à l'entreprise actuelle de la Gréce contre la Perse. Le Poëte ne jugea rien de plus flatteur pour Philippe, que le tableau d'une puissance orgüeilleuse & célébre, telle qu'étoit alors l'empire des Perses, menacée d'une chute prochaine, & il déclama ces vers, dont voici la traduction, par M. Terrasson :

Toi que l'orgüeil éléve aux nuës,
Et qui du present trop flatté,
Au-delà des terres connuës
Crois voir un jour ton nom porté :
Sous ton palais, vaste édifice,
S'ouvre déja le précipice
Où se perd tout projet humain :
Et souvent la mort qui s'avance,
Borne la plus longue espérance
A l'aurore du lendemain.

Cet échantillon peut vous faire juger du talent poëtique du Traducteur. Il y a dans ces deux nouveaux volumes un

grand nombre de vers de sa façon, tous traduits des vers grecs. Ce sont des inscriptions, des épitaphes, des éloges, des loix, &c. M. l'Abbé Terrasson promet de nous donner incessamment quatre livres de Diodore, qui restent encore à traduire, avec les fragmens des livres perdus après le vingtiéme. Si ces quatre livres sont de Diodore *Historien*, & non de Diodore *Mythologiste*, le sçavant Traducteur peut s'attendre à les voir favorablement accueillis du public.

LE BUSARD, L'EPERVIER ET L'AIGLE.

Fable nouvelle de M. RICHER.

CErtain Busard lourd & grossier,
Passant en grandeur l'Epervier,
Crut que ce noble oiseau devoit lui rendre hommage.
Pour en juger il suffit de nous voir,
Disoit-il ; d'un coup d'œil on peut appercevoir
Qui de nous deux est d'un plus haut parage.
Tu raisonnes comme un Busard,
Repliqua l'Epervier. Crois-tu que le mérite
Se mesure à la toise? Un Aigle par hazard
Arrive dans l'instant : notre couple l'invite
A décider entr'eux. Fait pour donner la loi,
L'Aigle remplit bien cet emploi.

Allez, dit-il, l'un & l'autre à la chaſſe.
C'eſt par les actions qu'on doit juger du prix.
L'Epervier bon chaſſeur, apporte une perdrix.
Le ſtupide Buſard à ſon tour eut l'audace
D'offrir à l'Aigle ſon gibier,
Gibier groteſque & miſérable.
Le ſot oiſeau s'étoit employé tout entier
A prendre un rat : Le Monarque équitable
Par cet arrêt termina leur débat.
L'Epervier, au Buſard eſt autant préférable
Que la perdrix eſt au-deſſus du rat.

Catéchiſme du P. Bougeant.

L'Expoſition de la Doctrine chrétienne, en forme de Catéchiſme, par le P. *Bougeant* Jéſuite, en 4 tomes *in*-12, & en un tome *in*-4°. eſt un ouvrage ſçavant, ſolide, & bien écrit. Le diſcours contre les incrédules, qui eſt à la tête, eſt fort éloquent. Ce livre qui ſe vend chez Rollin, eſt diviſé en trois parties, qui font trois catéchiſmes : l'hiſtorique, le dogmatique, & le pratique. Cette derniere partie pourroit paſſer pour un ouvrage aſcétique.

Je ſuis, &c.

Ce 27 *Octobre* 1741.



OBSERVATIONS SUR LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCCLXXXIII.

S'Il y a dans la Physique, Monsieur, certaines questions obscures & stériles, qui ne se prêtent point aux recherches de l'expérience, il faut convenir aussi qu'il y en a de si fécondes, qu'il suffit de les suivre pour faire des découvertes à chaque pas. Les nouveaux mémoires de M. *Gray* sur l'électricité, matiére où le merveilleux se renouvelle à chaque instant, sont une preuve de cette vérité. Il ne faut pas s'imaginer que ces découvertes ne coûtent rien à leurs auteurs, & qu'elles soient toujours l'effet du hazard. Le hazard n'a presque jamais favorisé que ceux qui étoient en état de s'en passer. Transactions philosophiques, ann. 1732.

M. Gray, après nous avoir montré la maniere de communiquer l'électricité à des bouteilles de savon, fait voir main- Nouvelles experiences sur l'electricité.

tenant que l'eau, de même que les corps ſolides, reçoit par l'approche d'un tube frotté, la vertu électrique. Il s'eſt ſervi pour cela d'un baſſin de bois de 4 pouces de diamêtre, & d'un pouce de profondeur, qu'il a rempli d'eau, & qu'il a placé ſur un guéridon. Il a enſuite paſſé trois ou quatre fois deſſus & deſſous le baſſin un tube de verre bien frotté, ſans toucher ni au bois, ni à l'eau. Quand le tube a ainſi été excité, le baſſin & l'eau deviennent électriques. Car en tenant ſuſpendu dans une ſituation horizontale à la hauteur d'un pouce, & davantage, au-deſſus de l'eau un petit bout de fil fin, ou un petit morceau de papier mince, ou une feüille légere de cuivre, tous ces corps ſont attirés contre la ſurface de l'eau. De même, ſi l'on tient un fil ſuſpendu à quelque diſtance des bords extérieurs du baſſin, il eſt attiré pluſieurs fois de ſuite par le bois, & très-promptement.

L'eau n'attire pas ſeulement ; elle eſt attirée à ſon tour par le tube, & cette attraction eſt accompagnée de pluſieurs phénoménes ſurprénans. On prend un petit baſſin de cuivre, qu'on remplit d'eau par-deſſus ſes bords, ſans la répandre. On le place ſur un guéridon; on excite le tube, & on le tient au-deſ-

fus de l'eau, à la distance d'environ un pouce, ou plus. Du sommet de l'eau, il s'éleve d'abord une petite montagne cônique ; il sort de la pointe du cône une lumiére très-visible, si l'on fait l'expérience dans un lieu obscur. On entend un bruit de craquetement ou pétillement, semblable à celui qui se fait quand on passe les doigts à quelque distance du tube ; la montagne d'eau retombe ensuite avec vitesse, & cause dans le reste de l'eau un trémoussement, & un mouvement d'ondulation. M. de Brémond, le Traducteur, observe que l'Académie de Florence avoit déja découvert que toutes sortes de liqueurs, même le mercure, obéïssoient à l'action des corps électriques. Cette illustre Académie, dit-il, vit les huiles, les baumes & le mercure se gonfler à l'approche d'un corps électrique, s'élever vers lui en forme de petite montagne, & bientôt après la petite montagne retomber, & se confondre dans le reste du liquide. M. Gray a aussi fait avec succès l'expérience du vif-argent, & il y a remarqué un pétillement encore plus fort que dans l'eau.

Ce sçavant Physicien ne s'en est pas tenu à ces découvertes sur l'électricité : il a cherché le moyen de rendre la vertu

électrique permanente, & indépendante du frottement, & il a eu la satisfaction de voir que ses recherches n'ont pas été inutiles. Il a fait fondre séparément dans trois cuilliéres de fer de la résine noire, de la résine blanche, de la poix, de la gomme lacque, de la cire & du souffre. Il observa exactement pendant trente jours chacun de ces corps, & il trouva qu'au bout de ce tems, ils attiroient avec la même force que le premier ou le second jour. Un cône de souffre, fondu dans un grand verre à boire, attiroit fortement, deux heures après avoir été retiré du verre ; le verre lui-même attiroit. Le cône ne manquoit jamais d'attirer de lui-même & sans aucun frottement, toutes les fois qu'on levoit le verre dont on le couvroit. Seulement les attractions étoient moins fortes, lorsque l'air étoit humide.

Tous ceux qui ont écrit sur l'électricité, se sont apperçus que l'humidité nuit beaucoup à l'action des corps électriques. En effet, en supposant avec presque tous les Physiciens l'existence d'un tourbillon, ou d'une athmosphére autour des corps électriques, l'humidité doit être un grand obstacle pour les expériences de l'électricité, parce que les parties aqueuses opposent une ré-

ſiſtance à la ſortie de la matiére électrique, qu'elles ſe condenſent ſur la ſurface du tube, & qu'elles en bouchent les paſſages. Le vide ne nuit point à l'électricité, & les corps électriſés y attirent auſſi bien que dans le plein, comme on l'a éprouvé dans la machine pneumatique. On a ſeulement remarqué cette différence, que les corps qui ont l'électricité vitrée, frottés dans le vide, n'acquiérent que très-peu d'électricité, quoiqu'ils la conſervent, s'ils ont été précédemment frottés dans l'air libre; & que les corps dont l'électricité eſt réſineuſe, deviennent électriques dans le vide, avec la même facilité que dans le plein. Le ſouffre attire dans le vide des feüilles de cuivre. Le tube électrique approché du récipient de la machine pneumatique, attire un fil en repos & ſuſpendu librement dans le vide; en éloignant doucement le tube du récipient, le fil retourne à ſa premiere ſituation. M. Gray ſuſpendit un jour un fil au ſommet d'un petit récipient, qu'il couvrit d'un autre récipient plus grand. Si l'on frottoit ce dernier, & que l'on en approchât le tube électriſé, le fil au milieu des deux récipiens étoit attiré vers le côté, auquel on préſentoit le tube.

Je passe un grand nombre d'autres expériences pour en venir à celle d'un enfant électrique, qu'on avoit suspendu par des cordons de crin. On vint à bout de communiquer à un second enfant, éloigné de plusieurs pieds du premier, la même vertu électrique, en lui faisant tenir le bout d'un des cordons de crin. On donna encore à ces enfans les extrémités d'une ficelle à tenir, & la vertu électrique fut aussi forte que la premiére fois. M. Gray ayant suspendu & électrisé son domestique, il lui fit approcher le bout du doigt de la main d'une personne assise sur un pain de résine noire & de lacque : aussi-tôt ce garçon se sentit piqué, & en même tems on entendit un pétillement. Pendant ce tems-là quelqu'un tenoit auprès du domestique un fil en liberté, & le fil dans le moment fut attiré. Une autre fois le judicieux Observateur fit asseoir trois personnes, l'une sur un pain de lacque, l'autre sur un pain de souffre, & la troisiéme sur un pain de cire & de résine ; ces personnes se tenoient par la main : le domestique présenta le doigt à la main de la premiére, & toutes trois devinrent électriques en même tems.

Enfin M. Gray a découvert que les émanations électriques peuvent suivre

une ligne circulaire, & passer d'un cercle à un autre. Ayant suspendu par une corde un cerceau de deux pieds deux pouces de diamêtre, il mit des feüilles de cuivre sous le cerceau; il frotta le tube, & après l'avoir tenu en dedans du cerceau près de sa partie supérieure, mais sans le toucher, & à la distance de plusieurs pouces, la partie inférieure du cerceau attira les feüilles avec force. Il attacha ensuite à ce cerceau un autre cerceau plus petit, éloigné du premier de deux pouces, & suspendu par la même corde de crin. Les feüilles ayant été préparées comme auparavant, & le tube étant tenu près du cerceau supérieur, la partie la plus basse du cerceau inférieur attira fortement. Peut-on pousser plus loin les recherches sur une matiére? Avec l'esprit d'*analogie*, avec l'esprit de *systême*; en un mot, avec ce que l'on nomme tous les jours en physique *des vûës*, oseroit-on se flatter de parvenir jusqu'où M. Gray est arrivé, sans ce qu'on appelle le tatonnement de l'expérience?

Voici un exemple singulier d'une femme morte à trente-trois ans d'une hydropisie de l'ovaire. Cette femme se plaignit d'abord d'une douleur interne, près de l'aîne gauche, qui s'accrut sensi- Hydropisie de l'ovaire.

blement, & bientôt elle s'apperçût d'une enflure dans cette partie. Elle se crut d'abord enceinte ; mais comme elle avoit des simptômes que les femmes grosses n'ont point ordinairement, elle appella un Médecin, qui jugea aussitôt que c'étoit une hydropisie. Pendant l'espace de deux ou trois ans qu'elle prit sans succès les remédes internes qu'on lui prescrivit, elle devint fort enflée, elle avoit même peine à soutenir le poids de son corps ; on lui conseilla de se faire faire la ponction, & elle y consentit. On la lui fit cinquante-sept fois, de trois semaines en trois semaines, & on lui tira à chaque opération dix-huit ou vingt pintes d'eau, excepté dans les deux derniéres, qu'elle ne rendit que huit pintes à chacune. Calcul fait de la quantité d'eau mesurée après chaque ponction, on en avoit tiré en tout près de mille pintes. On ne connoît peut être point encore d'évacuations si souvent repétées, si long-tems réitérées, & en même tems si abondantes que celle-ci. Un soldat Suisse mort aux Invalides d'une hydropisie ascite, souffrit à la vérité cinquante-sept fois la ponction depuis le mois de Mars 1719, jusqu'au 30 Décembre 1720. Mais on ne lui tira en tout que quatre

centquatre-vingt pintes d'eau. On lui faisoit la ponction tous les onze ou douze jours, & on lui tiroit chaque fois huit pintes & demie d'eau. Au reste, le Traducteur remarque qu'il y a beaucoup d'exemples d'hydropisies de l'ovaire. On dit que la maladie de la femme dont nous venons de parler, venoit de ce qu'un jour ayant fort chaud & voulant se rafraichir, elle s'étoit deshabillée, & étoit entrée dans une baignoire pleine d'eau; mais que l'ayant trouvée excessivement froide, elle n'y avoit mis que les jambes, & que le reste du corps étoit demeuré tout nud hors de l'eau. Ce bain avoit précédé de quelques semaines l'enflure, & la douleur au côté, & les Médecins jugerent que c'en étoit la cause. L'eau froide venant à resserrer les parties inférieures, put très-bien, selon eux, avoir empêché les fluides d'y circuler, & en même tems le sang raréfié par la chaleur, avoit passé dans les vaisseaux lymphatiques les plus délicats, & avoit produit un épanchement.

Maladie singuliere de la peau.

On trouve dans un extrait des registres de la Société royale, la description d'une maladie plus surprenante encore, & plus rare. Un Laboureur de la Pro-

vince de Suffolk, présenta à cette Société son fils, âgé d'environ quatorze ans, dont la peau (si on peut l'appeller ainsi) ressembloit à un gros foureau brun, fait d'écorce ridée ou de cuir chagriné ; elle étoit garnie de poils en quelques endroits, & couvroit exactement tout le corps, hors le visage, les plantes des pieds & les paumes des mains : ces parties paroissoient nuës, tandis que le reste étoit habillé. Cette peau ne saignoit point lorsqu'on la coupoit ou qu'on la scarifioit, tant elle étoit calleuse & insensible. Elle avoit trois quarts de pouce d'épaisseur, & elle étoit soulevée par la nouvelle peau qui se formoit dessous : car elle tomboit une fois par an vers l'autômne. Il étoit difficile de déterminer à quelle espéce de peau ou de tégument naturel la peau de ce jeune paysan ressembloit ; les uns la comparoient à l'écorce du chêne ; d'autres la jugeoient semblable à la peau du veau marin ; certains pensoient qu'elle n'étoit point différente du cuir d'éléphant, ou de la peau qui recouvre les jambes du rhinoceros ; quelques-uns enfin la regardoient comme une grande verruë, ou une assemblage de verruës réunies & servant d'envelope à tout le corps. Les poils plus abondans sur le

ventre & ſur les flancs que partout ailleurs, reſſembloient à ceux d'un hériſſon, & faiſoient le même bruit ; ils étoient de la longueur d'un pouce. Au ſurplus, ce jeune homme avoit la peau du viſage ſaine, de beaux traits & un teint fleuri. Les paumes de ſes mains n'étoient point dures, elles n'avoient pas même cette rudeſſe ordinaire aux gens de la campagne & aux Ouvriers : enfin ſa taille étoit bien proportionnée pour ſon âge ; il avoit le corps menu, & ſans la difformité de ſa peau, il n'y auroit rien eu a redire à ſa figure. Cette peau ſi rude ne lui cauſoit aucune incommodité ni aucune douleur, à moins qu'elle ne ſe fendît ; ce qui arrivoit quelquefois après un travail violent, & pour lors elle ſaignoit. Malgré la diſpoſition ſinguliére des humeurs de ce garçon pour former un tégument ſi étrange, il ſe portoit comme tous les autres hommes, & ſes évacuations naturelles n'avoient rien de particulier. Le pere ne put rendre raiſon de la maladie de ſon fils ; il aſſura qu'il étoit né avec une peau auſſi ſaine que celle des autres enfans, que ſix ſemaines après ſa naiſſance, ſans aucune marque d'indiſpoſition, il avoit commencé à devenir jaune,

comme s'il avoit eu la jaunisse ; qu'ensuite sa peau avoit noirci peu à peu ; que bientôt après elle étoit devenuë épaisse & dans l'état où elle étoit ; que du reste, il s'étoit toujours très-bien porté depuis sa naissance, & qu'il n'étoit point malade dans la saison que sa peau muoit. Il ajouta que la mere ne se souvenoit point d'avoir eu de fraïeur, pendant le tems qu'elle avoit été enceinte de ce fils.

Extrait du premier livre Turc.

Le Grand Seigneur a senti combien l'impression l'emportoit sur la simple écriture, puisqu'il a permis qu'on établît une Imprimerie à Constantinople. Elle est dûë aux soins & à la protection du Grand Visir *Ibrahim.* Le premier livre qui soit sorti de cette Imprimerie, a pour titre : *Tuhhfat Ilkibar* ou *Present au Grand.* Ce volume est composé de deux traités, d'un gros & d'un très-petit. Le dernier est de l'Editeur de l'ouvrage. C'est un abrégé des mesures géographiques des distances, & en particulier de la circonférence de la terre. Le principal traité est en partie historique & en partie géographique. La partie géographique traite de la nature du globe terrestre, de l'usage des cartes, de la situation des Villes, & surtout de

Vénise, de Corfou, d'Albanie, &c. & de tout ce qui environne la domination Turque. La partie historique contient le détail de plusieurs expéditions navales & de plusieurs combats sur la Méditerranée, entre les Turcs & les Chrétiens, principalement pendant la guerre sainte. On y voit les conquêtes des Isles & des Places importantes, faites sur les côtes par les Turcs, & l'on y trouve une histoire abrégée des amiraux Ottomans, depuis la prise de Constantinople, jusqu'en l'année 1653 ; une description de l'Arcenal du Grand-Seigneur à la Porte ; l'énumération des Charges de ce département, & à la fin quelques conseils aux Officiers Turcs. Il y a dans ce recueïl la Carte générale du monde, & trois cartes particuliéres ; une de la mer Méditerranée ou mer Blanche, ainsi que l'apellent les Turcs ; une de l'Archipel, & une troisiéme du Golfe de Vénise. A chaque Carte il y a des échelles en milles de Turquie, de France & d'Italie. Ce qu'il y a de surprenant, c'est qu'on n'a marqué sur ces cartes que les dégrés de latitude, & qu'on a omis ceux de longitude. Le volume finit par ces paroles : « Ce » traité a été exécuté par les Ouvriers

» de l'Imprimerie établie pendant le » noble mois de Dulkaadah, en l'année » 1141 de l'égire (c'est-à-dire 1728) » dans la bonne Ville de Constantino- » ple. Puisse Dieu, &c. » On voit à la tête de l'ouvrage une permission d'imprimer ou approbation d'un Théologien Turc, & de trois Effendis, & à la fin un index, & un errata de trois pages. Le tout est imprimé sur du papier luisant où gommé, & estampillé de trois croissans en pale, & d'une Couronne Impériale particuliere aux Turcs. L'Imprimerie de Constantinople a fait paroître un grand nombre d'ouvrages depuis le *Tubhfat Ilkibar*; le Dictionnaire Arabe & Turc de *Giauhari*, est son second livre; elle a de plus mis au jour une Grammaire Françoise & Turque, une Carte géographique du Pont Euxin, une Histoire de la conquête de l'Amérique; & plusieurs traités sur l'art militaire. M. de Bremond a appris par une lettre dattée de Constantinople le 3 Novembre 1740, que le Catalogue des livres sortis de la presse Ottomane, montoit alors à deux cens quatre-vingt. Ce nombre augmentera sans doute de jour en jour.

Le quinquina, si connu comme spécifique dans la fiévre intermittente, n'est pas moins efficace dans la cure des gangrénes, qui procédent de cause interne. Il y a déja long-tems qu'on a fait en Angleterre cette découverte; mais elle n'est devenuë célébre que depuis quelques années. Elle est dûë au zéle & à l'application des plus grands Chirurgiens de Londres, & elle mérite certainement d'être connuë en France. M. *Rushworth*, Chirurgien à Northampton, est le premier qui ait découvert la vertu du quinquina pour la guérison des gangrénes. Il en fit en 1715 la premiére expérience sur un jeune homme, qui avoit la gangréne au pied: comme cette gangréne venoit de cause interne, & que le malade avoit une fiévre intermittente, le Chirurgien ordonna le quinquina pendant la rémission de la fiévre, & le succès passa son attente; car non-seulement la fiévre ne reparut plus, mais encore la gangréne s'arrêta: on fit l'amputation de la jambe sans aucuns accidens, & le malade se rétablit parfaitement. M. *Rushworth* se hâta de communiquer cette observation à plusieurs de ses amis; il en fit part à la Compagnie des Chirurgiens de Londres, dont M. *A-*

Usage du quinquina dans les gangrénes.

myand, Chirurgien du Roi d'Angleterre, étoit pour lors Président. Il les exhorta à confirmer par eux-mêmes sa découverte ; mais il vouloit que le quinquina fût donné dans la rémission de la fiévre ; il en bornoit l'usage aux gangrénes, accompagnées de fiévre intermittente. M. *Amyand* travailla sur les idées de M. *Rushworth*, & les expériences qu'il fit du quinquina dans les gangrénes, le mirent en état non-seulement de vérifier la découverte en elle-même, mais encore de reconnoître dans ce reméde une efficacité moins bornée, que celle que M. *Rushworth* lui attribuoit. Il trouva donc que le quinquina guérissoit toutes les gangrénes, soit qu'elles fussent accompagnées de fiévre intermittente, soit que la fiévre fut continuë, soit même qu'il n'y eut point de fiévre. Depuis 1732 jusqu'en 1740, ce célébre Chirurgien n'a jamais perdu de vûë ses recherches sur la vertu du quinquina ; il a toujours profité des occasions que lui procuroit sa pratique, pour augmenter le nombre de ses observations, & il s'est confirmé de plus en plus dans le sentiment que le quinquina s'oppose à la pourriture, & que le sang une fois impregné de ce remede dans

une certaine proportion, empêche la gangréne de gagner les parties saines. Les Chirurgiens Anglois donnent le quinquina à la dose de demi-dragme, de 4 heures en 4 heures.

Il y a ici une foule d'exemples de gangrénes de toute espéce guéries par la vertu de cette plante. Je n'en rapporterai que deux cités par M. *Heister*, célébre Anatomiste. Il s'agit dans le premier cas d'une femme, qui avoit une éréſipele gangréneuse au pied; quand M. *Heister* fut appellé, la peau étoit déja noire & livide sur le tarse, le métatarse & les malleoles; après des scarifications & quelques topiques, il ordonna le quinquina à la maniére Angloise, une demi dragme toutes les trois ou quatre heures; en peu de tems la gangréne s'arrêta, les tégumens se détacherent, & la malade âgée de près de 60 ans, se rétablit. L'Anatomiste parle dans le second cas d'un homme d'un tempérament vigoureux, qui depuis quelques années avoit les pieds enflés, quoique d'ailleurs il parût en bonne santé. Après une saignée du pied, M. *Heister* apperçût des marques de gangréne dans la jointure du pouce gauche avec le métatarse: cette gangréne s'étendit assez prompte-

ment jufqu'au bout du pied, & elle creufa beaucoup. Les fcarifications ayant eté inutiles, M. *Heifter* ordonna fortement le quinquina. Le malade en prit toutes les deux ou trois heures une demi-dragme, & il en fut quitte pour perdre le pouce. Les forces revinrent, la gangréne difparut, & la playe fe confolida. Cet homme avoit 52 ans. Il faut être aveugle pour ne pas reconnoître la vertu du quinquina dans ces deux guérifons.

J'ajouterai à ces exemples une expérience curieufe d'un fameux Droguifte de Londres. Il prit deux tranches de veau d'environ un pouce d'épaiffeur; il en couvrit une de poudre de quinquina, & l'autre de fciûre de fapin; il les fit mettre chacune dans un panier, & les fufpendit à un toit dans un lieu couvert: la derniere fut corrompuë au bout de trois jours, & la premiere fe conferva fraiche, & fans mauvaife odeur pendant dix jours; & même fi l'on eût pouffé l'expérience plus loin, elle fe feroit gardée davantage. Du veau confervé de cette maniere, s'eft trouvé auffi bon que du veau qui venoit de la boucherie.

M. Breyn, Docteur en Médecine & de la Société royale, après avoir fait une histoire succincte des deux espéces de cochenille en usage dans la teinture, de la cochenille d'Amérique, & de la cochenille de Pline, qui croît sur l'*Ilex*, nommée autrement *Kermes*, a inseré dans cette année l'histoire naturelle de la *Cochenille de Pologne*, (*coccus Polonicus*) qu'il nomme *Cochenille des racines*, parce qu'ordinairement elle est attachée aux racines du *Polygonum Cocciferum* ou *Renouée*. Cette espéce de cochenille est fort commune non-seulement en Pologne, mais encore en Russie & en Ukraine. Le peuple dans tous ces pays la ramasse & la vend aux Turcs, qui la transportent pour teindre la soye, la laine & le crin des chevaux. M. Breyn, après avoir repeté ses observations sur la cochenille de Pologne, & l'avoir examinée avec l'attention la plus scrupuleuse, a trouvé l'ordre suivant dans la métamorphose qui arrive à cet insecte, qui n'est point hermaphrodite, comme quelques Naturalistes l'ont prétendu, & qui a besoin de mâle pour féconder ses œufs, & pour multiplier son espéce. La ponte des œufs se fait à la fin de Juillet ou au commencement d'Août. Les vermisseaux éclosent depuis le milieu Cochenille de Pologne.

d'Août jusqu'au commencement de Septembre. Le mâle a la forme d'un petit grain sphérique, gros depuis un grain de pavot jusqu'à un grain de millet. C'est la cochenille elle-même ; on commence à la ramasser vers le 9 Juin, & sa récolte finit au solstice d'été. La femelle au contraire, en sortant de l'œuf, a la figure d'un gros grain sphérique, de la grosseur d'un grain de vesse, ou comme un grain de poivre blanc. C'est aussi ce qu'on appelle la cochenille. On la ramasse depuis le milieu de Juin jusqu'au milieu de Juillet. Depuis le solstice d'été jusqu'à la mi-Juillet, il sort du petit grain qui fait le mâle un petit ver, à six pieds, sans aîles. Du gros grain sphérique, il sort un gros vers, à six pieds, sans aîles ; c'est la métamorphose de la femelle, qui se fait assez souvent dès le commencement de Juillet, quoique pour l'ordinaire ce soit vers le milieu de ce mois. Alors le mâle féconde le ver femelle. Sous quelque forme que paroisse cet insecte, lorsqu'on l'écrase, il rend une matiere de couleur de pourpre, plus abondante cependant dans les grains ou cochenilles, surtout si ce sont des vers femelles.

M. de Réaumur parle dans ses *Mémoires pour l'histoire des insectes*, de la *Co-*

chenille ou *graine d'écarlate de Pologne*, & il la range dans la classe des Progallinsectes. Ce sçavant Naturaliste n'a pû avoir de connoissance de cette cochenille, que par les observations de M. Breyn; & quelque estime qu'il en fasse, elles ne l'ont pas pleinement satisfait. Il a bien de la peine à concevoir deux espéces de transformation, que M. Breyn suppose à sa cochenille; une premiere transformation en boule, logée pour la plus grande partie dans un calice, quand la Progallinsecte est parvenuë à la grosseur d'un grain de poivre; & une seconde transformation, lorsque l'insecte en boule & immobile, devient un insecte long & qui marche. Il est porté à ne regarder la premiére métamorphose que comme apparente; car il présume que cette transformation n'est autre chose qu'un gonflement, & un arrondissement successif de la cochenille, effet dont l'histoire des insectes fournit un grand nombre d'éxemples: d'ailleurs on ne voit là aucune perte de parties, & il n'y a point de nouvelles parties développées, caractéres cependant essentiels d'une transformation. Quant à la seconde métamorphose, M. de Réaumur conjecture que ce n'est peut être qu'un simple changement de peau, que la Progallinsecte est peut être prête

à quitter sa derniere dépoüille, quand elle est parvenuë à la figure arrondie, & il est naturel pour lors qu'elle paroisse plus allongée. Au surplus, M. de Réaumur ne propose ses conjectures que comme des doutes. M. Breyn promet une seconde partie à ce mémoire, dans laquelle il traitera de l'examen chimique de la cochenille de Pologne, & de son usage en Teinture & en Médecine.

Histoire naturelle de l'Isle Caroline, &c.

M. *Catesby*, de la Société royale, a entrepris de donner un *essai sur l'histoire naturelle de la Caroline & des isles Bahama*. Il en a déja publié quatre parties. On trouve dans cette année l'extrait de la cinquiéme, dont je vais vous rendre compte. Ce sont presque toujours ou des plantes singuliéres ou des oiseaux rares de toute espéce. L'oiseau qu'on appelle Preneur d'huitres, est ainsi nommé, parce qu'il se nourrit des huitres, que la mer, lorsqu'elle est basse, laisse à sec sur les bancs. Le Fou ne vit que du poisson qu'il attrape en plongeant. Il est souvent privé de sa capture par un autre oiseau de proye, nommé le Pirate. Rien n'est plus amusant que les fréquentes disputes, qui arrivent entre ces deux oiseaux. M. *Catesby* a appris de gens di-

gnes de foi, que quand le Pirate couve ses petits, sa tête de brune qu'elle est naturellement, devient couleur de feu, & qu'elle reprend ensuite sa couleur brune, lorsqu'il a cessé de couver. Le Fou est si stupide, qu'il se laisse prendre à la main, aussi bien que l'Hirondelle marine à tête blanche. Le Coupeur d'eau, est ainsi nommé, parce qu'il vole ordinairement tout près de la surface de l'eau, d'où il semble tirer quelque nourriture. Pour prendre le poisson, il se sert de sa mandibule inférieure, qui est plus longue & plus applatie que la supérieure. Un des plus beaux oiseaux qu'on voye en Amérique, est le Canard d'été. Il est tacheté de rouge, de violet, de bleu, de verd, de noir & de blanc. Il fait son nid dans les trous des grands arbres creusés par les Piverts. Tant que les petits sont jeunes & incapables de voler, les vieux les portent sur leurs dos, ils les conduisent de leurs nids dans l'eau, & à l'approche de quelque danger, ces petits s'attachent par le bec au dos des vieux, qui s'enfuyent avec eux. La Sarcelle brune de l'Amérique se nourrit de ris, & quand elle est devenuë extrêment grasse, elle passe pour le meilleur manger de son espéce. Il croît dans les Isles

Bahama un arbrisseau qu'on appelle le Bois au savon, parce que son écorce & ses feüilles étant pilées dans un mortier avec de l'eau produisent une écume, dont on se sert pour laver les hardes & le linge.

Tout ce que vous avez lû dans mes deux lettres sur les *Transactions philosophiques*, a dû vous donner une juste idée du mérite de cet ouvrage. Quelles lumieres & quelles connoissances n'y puise-t'on pas ? Quels services ne rend point au monde entier, une Compagnie qui s'attache principalement à perfectionner les arts utiles & nécessaires ? Quel avantage en même tems pour la Société royale & pour nous, de trouver dans M. de Brémond un traducteur si fidéle, & un sçavant si multiplié !

Je suis, &c.

Ce 4 Novembre 1741.



OBSERVATIONS SUR LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCCLXXXIV.

Histoire Romaine de M. Rollin. T. V.

VOus avez été affligé, Monſieur, avec toute la République des Lettres, de la mort de M. Rollin, qui quoiqu'il eût fourni une longue carriére, ne donnoit dans ſes derniers ouvrages aucune marque de foibleſſe & de caducité, & qui, à en juger par la continuation de ſes travaux littéraires, jouiſſoit d'une ſanté parfaite, & ſembloit devoir atteindre les années des illuſtres Neſtors de notre ſiécle. Il fut, & il ſera toujours la gloire de la premiére Univerſité du Royaume. Ses livres également utiles & agréables ſeront lus, tant que la belle littérature fleurira, tant qu'on ſçaura apprétier la ſolidité & la noble hardieſſe des penſées, tant que la juſteſſe & l'harmonie du ſtile ſeront

goûtez, tant qu'on sifflera les Ecrivains boursouflés ou précieux. M. Rollin fut un Humaniste du premier ordre, un très-bel-esprit, & un excellent Ecrivain. Il sçut associer le ton de Thucydide à la voix de Platon.

Mais à le considérer précisément comme homme, ne puis-je pas lui appliquer cet éloge, que Velleius Paterculus fait d'un illustre Romain? *Vir vitâ innocentissimus, ingenio florentissimus, proposito sanctissimus, tantis denique adornatus virtutibus, quantas perfecta & naturâ & industriâ mortalis conditio recepit.* Voilà les seules fleurs que je jetterai sur son tombeau, en attendant celles qu'y répandra bientôt l'éloquent Secretaire de l'Académie des Belles-Lettres.

Je vais maintenant vous entretenir de son dernier ouvrage, qui a paru quelque tems avant sa mort. C'est le 5. volume de son Histoire Romaine, qui sera suivi de trois autres, dont Madame Etienne Libraire a le Manuscrit entre les mains.

Ce cinquiéme volume renferme ce qu'il y a de plus curieux & de plus intéressant dans l'histoire de la République Romaine, puisqu'il s'y agit de la seconde guerre punique. Dans le volume précédent, on a vû Annibal passer

les Alpes, battre le Conſul Scipion ſur les bords du Teſin (rivière du Milanez) & enſuite Sempronius ſon Collégue vers la riviére de Trébie. Puis le Conſul Flaminius près du Lac de Traſimene, ou de Pérouſe. Au commencement de ce cinquiéme volume, Fabius Maximus eſt créé Dictateur : c'eſt le célébre *Fabius Cunctator*, nom que lui donna d'abord l'ignorance & la raillerie, & que la poſtérité lui a conſervé, en mémoire de ſa ſageſſe & de ſa conduite dans cette guerre.

Tous les faits militaires, qui concernent la ſeconde guerre punique, ſont trop connus, pour les rapeller ici. Ils ſont expoſez dans ce volume avec une netteté & une exactitude, qu'on ne peut aſſez loüer. Moi, qui ai tant lû l'hiſtoire Romaine, & qui ai traité toutes ces matiéres, comme vous le ſçavez, j'ai lû cependant ici avec un nouveau plaiſir tout le détail de cette guerre des Romains en Italie contre Annibal. Ce n'eſt pas M. Rollin qu'on lit : c'eſt Tite-Live, Polybe, Plutarque, Florus, &c. Il n'eſt que leur éco & leur fidéle interprête. Mais ce qui plaît infiniment à un homme de goût, c'eſt qu'on trouve au bas des pages un choix d'expreſſions fortes,

& de pensées admirables, extraites des anciens Auteurs, & élégamment traduites dans le texte. Les discours directs sont tirés de Tite-Live pour la plûpart, & il faut avoüer qu'ils paroissent ici tout autres que dans la nouvelle traduction de cet Auteur.

Ce qui appartient le plus à M. Rollin dans ses ouvrages historiques, sont les réflexions morales, qu'il aplique fréquemment aux événemens qu'il raconte. Son zéle pour l'instruction l'a dispensé de suivre les loix rigoureuses de l'histoire, qui proscrivent les réflexions longues & trop fréquentes. Les ouvrages historiques de M. Rollin, sont presque autant des discours sur l'histoire, que des histoires en forme. Cet Auteur qui n'a écrit que pour l'utilité du public, & principalement de la jeunesse, sçavoit que la plûpart des hommes ne sont conduits que par la curiosité dans la lecture des historiens, & qu'ils ne font ordinairement aucune réflexion sur les caractéres & les actions des personnages, non plus que sur les événemens. Cependant l'histoire est plus destinée encore à former l'esprit & les mœurs, qu'à plaire à l'imagination. Pourquoi donc les Historiens laissent-ils presque toujours les réflexions à faire à leurs lec-

teurs? Ils croiroient paroître se défier de leur jugement ou de leur attention, s'ils les prévenoient par des moralités appliquées à chaque fait : ils craindroient même de les dégoûter, d'interrompre le fil & d'éteindre le feu de la narration par l'*ennuyeuse beauté de leurs sermons.* Ils supposent que ces sortes de moralités doivent s'offrir d'elles-mêmes à tous les esprits. Mais qu'ils se trompent ! Les uns lisent l'histoire pour sçavoir des faits, & devenir érudits ; les autres pour s'amuser : presque personne ne lit pour régler son esprit & son cœur. Quoiqu'il en soit, je vais vous donner un échantillon de quelques réflexions solides, que M. Rollin, suivant sa coutume, a semées dans le volume dont il s'agit.

Page 74, au sujet du choix que l'on fit de Térentius Varro pour Consul, l'an de Rome 535, choix funeste, qui fit perdre aux Romains la bataille de Cannes, M. Rollin dit : « C'est la marque d'un gouvernement » peu sage, & la cause la plus ordinaire » des mauvais succès qui arrivent dans » un Etat, lorsque dans le choix des » Généraux & des Commandans, on » ne met aucune différence entre les » bons & les mauvais sujets, & que la

» faveur & la brigue enlévent les ré» compenses qui sont dûës au mérite. » On peut appliquer la même réflexion à tous les honneurs de la République, même de celle des Lettres, *quando*, selon l'expression de Salluste, *inter bonos & malos discrimen nullum, omnia virtutis præmia ambitio possidet.*

Pag. 142. Les suites funestes de la bataille de Cannes font faire à l'Auteur les observations suivantes. « Voilà ce que » produit une bataille donnée mal-à-pro» pos, & ce que Fabius avoit prévû. » Au lieu qu'avant le combat, Annibal » n'avoit en son pouvoir ni Ville, ni » magazin, ni port en Italie, & qu'il » ne fournissoit qu'avec de grandes dif» ficultés à la subsistance de ses troupes, » *qu'il nourrissoit au jour la journée*, de ce » qu'il pouvoit ravir & enlever, n'ayant » aucuns convois surs, ni aucunes pro» visions pour cette guerre, mais cou» rant çà & là avec son armée, on pour» roit presque dire, avec une grosse » troupe de brigands : au lieu de ce tris» te état, il se trouva tout d'un coup » maître d'une grande partie de l'Italie, » & dans une riche abondance de vivres » & de fourages. On connut pour lors le » prix d'un Général de tête & expéri» menté. Ce qu'avant le combat on ap» pelloit lenteur & timidité dans Fa-

» bius, parut bientôt, non l'effort d'u-
» ne raison humaine, mais, dit Plutar-
» que, l'effet d'un génie divin, qui avoit
» prévû de si loin les choses qui devoient
» arriver, & qui paroissoient à peine
» croyables à ceux qui en faisoient une si
» triste expérience. Mais ce qu'il y a d'é-
» tonnant, c'est que tant de disgraces, &
» tant de pertes arrivées coup sur coup
» ne purent obliger les Romains à enten-
» dre parler de paix. Enfin, ce qui passe
» tout ce qu'on peut imaginer en ce gen-
» re, c'est la glorieuse réception que l'on
» fit à Varron à son retour, après une
» défaite dont il avoit été la principale
» & presque l'unique cause. Lorsqu'on
» sçut qu'il étoit prêt d'entrer à Rome,
» tous les Ordres de l'Etat allérent au-
» devant de lui, & lui rendirent de so-
» lemnelles actions de graces, de ce
» qu'il n'avoit point désespéré du salut
» de l'Empire, & de ce que dans un si
» grand malheur, il n'avoit pas aban-
» donné la République, mais étoit venu
» en reprendre le timon, & se mettre à
» la tête des loix & de ses citoyens,
» comme ne les jugeant *point* encore
» sans ressource. Il n'y a point de sup-
» plice, dont à Carthage un Général
» qui auroit fait une pareille perte, &
» moindre même à beaucoup près, n'eût

» été jugé digne. Ce trait singulier donne bien lieu d'admirer la sagesse du Sénat Romain. Quelle différence entre Rome & Carthage, pour l'esprit & pour les principes du gouvernement ! Est-donc une bonne politique de rendre les Généraux responsables du succès ? Ne peut-il pas arriver qu'il soit malheureux, sans qu'ils y ayent donné lieu ? Mais quand ce seroit par leur faute qu'un combat, qu'une guerre auroit mal réussi, cette faute (j'excepte la trahison) mérite-t'elle d'être punie de mort ? Si c'est ignorance dans le métier de la guerre, *ou même lâcheté*, l'Etat ou le Prince qui les ont choisis, ne doivent-ils pas s'imputer à eux-mêmes cette faute ?... Chez les Romains on aimoit mieux leur laisser le tems, & l'occasion de réparer leurs fautes par des exploits généreux, qui en effaçoient entiérement la honte & le souvenir, & conservoient à la République des Généraux, qui pouvoient devenir capables de lui rendre service. La coutume barbare, observée encore actuellement chez les Turcs, où l'on voit dans un fort court espace de tems, des trois & quatre Grand-Vizirs *laisser la tête sur l'échaffeau*, périr par le funeste cordon,

» est-elle bien propre à donner du cou-
» rage & à inspirer du zéle à ceux que
» l'on charge du commandement, &c. »
J'omets le reste de la réflexion, qui comme vous voyez, n'est pas trop laconique pour une réflexion d'Historien.

P. 184. En voici une plus courte, qu'a fait naître à l'Auteur la conduite de Marcellus à Nôle, à l'égard d'un certain Bantius, qui faisoit son possible pour engager ses concitoyens à se ranger du côté d'Annibal, & à abandonner le parti des Romains. « On voit ici,
» dit M. Rollin, dans la personne de
» Marcellus, combien l'art de manier
» les esprits & de gagner les cœurs est
» nécessaire à ceux qui sont dans les
» premiéres places, & chargés du gou-
» vernement ; que ce n'est point par la
» hauteur & la fierté, par ses ménaces,
» par les châtimens, qu'on doit condui-
» re les hommes ; mais que les marques
» de bonté & d'amitié, les loüanges,
» les récompenses, dispensées à propos
» & avec adresse, sont le moyen le plus
» sûr de les amener à ses fins, & de se
» les attacher pour toujours. »

Vous sçavez qu'on dit ordinairement d'après Tite-Live, que le séjour des troupes d'Annibal à Capoue, lui fit perdre le fruit de toutes ses victoires ;

que le sommeil, le vin, la bonne-chere, la débauche avec les femmes, l'oisiveté amollirent le corps & le courage de son armée. *Quos nulla mali vicerat vis*, dit Tite-Live, *perdidere nimia bona ac voluptates immodicæ; & eo impensius, quo avidiùs ex insolentiâ in eas se merserunt.* Cependant, selon M. Rollin, la véritable cause de la chûte des affaires d'Annibal, ce fut le défaut de secours & de recruës de la part de sa patrie. Les réflexions de l'Auteur en cet endroit sont aussi justes que bien placées. C'est un raisonnement solide qui sert à l'éclaircissement d'un fait important.

P. 231. on voit le traité de ligue, entre Philippe Roi de Macédoine & Annibal, traduit de l'original que Polybe a inseré dans son Histoire liv. 7. La forme de cet acte, est à peu près la même que celle des traités que les Puissances font aujourd'hui entr'elles, si ce n'est que la Religion a plus de part dans celui-ci. *En présence de Jupiter & de Junon & d'Apollon; en présence de la Divinité tutélaire des Carthaginois, & d'Herculé & d'Iolaüs; en présence de Mars, de Triton, de Neptune; en présence des Dieux qui accompagnent notre expédition; & du Soleil & de la Lune, & de la Terre, en présence des fleuves, des*

prez & des eaux; *en présence*, *&c.* Voici les réflexions morales de M. Rollin sur le stile de cet Acte. « Ce Traité, dit-il, » est un témoignage autentique de l'o» pinion commune qui régnoit parmi » tous les peuples, que les bons & » mauvais succès de la guerre, & en » général tous les événemens de la vie » dépendent absolument de la Divini» té, & qu'il y a une providence qui » régle tout, & qui dispose tout. Le » mot de *présence*, répété tant de fois en » assez peu de lignes, marque combien » les Payens même étoient convaincus » qu'en effet Dieu est présent à la céré» monie des Traités, qu'il en écoute » tous les articles, & qu'il se réserve la » punition de ceux qui osent en violer » quelqu'un, & insulter à son saint » nom, qui y a été invoqué. Dans quel » étonnement seroit-on, si nos Ambas» sadeurs s'avisoient d'employer dans » les traités l'invocation des Saints, » aussi fréquemment que le faisoient les » Payens, par rapport à leurs Dieux, » de quelque rang qu'ils fussent? Car » ils en avoient de différentes sortes. »

P. 237, M. Rollin fait une récapitulation de tous les malheurs arrivez aux Romains dans le cours d'une année : Cinquante mille hommes tuez à Cannes,

avec l'élite des Généraux & des Sénateurs ; peu de tems après, une armée entiere exterminée avec le Consul dans les Gaules ; la défection presque générale des alliés ; l'ordre expédié à Asdrubal de passer en Italie avec toute son armée, & à Magon autre frere d'Annibal, d'y conduire 12000 hommes de pied, 1500 chevaux, 20 éléphans : Philippe prêt d'envoyer contre les Romains une flotte de 200 voiles, & à les attaquer par terre & par mer avec toutes ses forces, &c. Toutes ces circonstances devoient, à ce qui paroît, causer la ruine entiére de Rome. « Mais, ajou» te M. Rollin, si cela est, que devient » la prédiction claire & évidente de sa » future grandeur, consignée dans les » Ecritures ? Est-il difficile au Tout» puissant de dissiper & de faire dispa» roître tous ces dangers ? Et c'est ce » qui arrive. Dans le moment qu'Anni» bal est prêt à partir, une bataille don» née à propos, & gagnée par les Sci» pions *l'arrête tout court*. La nouvelle » de cet échec portée à Carthage rompt » le voyage de Magon. La prise des » Ambassadeurs de Philippe déconcerte tous les desseins de ce nouvel » ennemi. Rome au milieu de tous ces » orages, conserve une tranquillité &

» une constance, qui tiennent du pro-
» dige. »

P. 278. L'Auteur fait un beau portrait d'Hiéron Roi de Syracuse, allié des Romains. Quoique ce ne fût qu'un petit Potentat, M. Rollin ne fait point difficulté de l'appeller un grand Roi. Il pouvoit entreprendre des guerres, gagner des batailles, faire des conquêtes, étendre les bornes de son Etat. Il pouvoit porter la guerre en Afrique, comme Agathocle, l'un de ses Prédécesseurs. « Si une pareille guerre eût réussi, (dit notre Auteur) Hiéron passeroit pour un Héros dans l'esprit de la plûpart des hommes. Mais de combien d'impôts auroit-il fallu charger les peuples? Combien de Laboureurs auroit-il fallu arracher de leurs terres? Combien de sang en auroit-il couté pour remporter ces victoires? Et de quelle utilité auroient-elles été pour l'Etat? Hiéron, qui sçavoit en quoi consiste la solide gloire, mit la sienne à gouverner sagement son peuple, & à le rendre heureux. Au lieu de conquérir de nouveaux pays par la force des armes, il chercha à multiplier le sien en quelque sorte, par la culture des terres, en les rendant plus fertiles qu'elles n'étoient, & à multi-

» plier réellement son peuple ; ce qui » fait la véritable force, & la véritable » richesse d'un Etat, & ce qui ne peut » manquer d'arriver, quand les gens » de la campagne tirent un fruit raison- » nable de leur travail...... Supposons » ce même Hiéron entrant victorieux, » après plusieurs campagnes dans sa » Capitale, au milieu des acclamations » publiques ; mais trouvant à son re- » tour les peuples malheureux, épui- » sés par les impôts, réduits à une af- » freuse pauvreté, & les terres négligées » pour la plûpart, plusieurs même aban- » données par l'absence des labou- » reurs, tristes suites des longues guer- » res, mais presque toujours inévita- » bles : s'il lui reste quelque sentiment » d'humanité, peut-il être sensible à » une gloire qui coute si cher à son peu- » ple, & ne pas détester des lauriers » teints des larmes & du sang de ses » sujets ? »

Il me semble que de pareilles réflexions, quelque longues qu'elles soient, ne déparent point une histoire, qu'elles en rendent la lecture plus fructueuse ; qu'elles servent même à délasser le lecteur, que le récit des événemens peut fatiguer ; & qu'elles suspendent utilement sa trop vive curiosité. M. Rollin a sçû

transporter à l'histoire générale le goût des histoires particuliéres de Plutarque. Il faut néanmoins convenir qu'un Historien ne doit pas abuser de son talent de réfléchir, & de la liberté de le faire. Que seroit-ce par exemple, qu'un Histoire de France ou d'Angleterre, où l'Historien se permettroit de coudre des moralités prolixes à tous les événemens ?

M. Rollin a placé à la fin de ce 5e. volume une digression curieuse, sur la maniére dont les Romains prenoient leurs repas. Elle contient une partie de ce qu'on lit dans le chapitre 2. du 6 livre des *Coutumes & Cérémonies des Romains* de M. Nieupoort, dont la traduction en françois a paru cette année chez Desaint. On trouve ici plusieurs autres particularités, que l'Auteur a sçu orner encore de ses réflexions. Plusieurs personnes imitent aujourd'hui les Romains, dans l'usage de ne faire par jour qu'un repas. Chez les Romains ce repas unique étoit le souper. Cependant vers le milieu du jour ils prenoient un peu de nourriture, ce qu'Horace exprime ainsi : Digression sur les repas des Romains.

Pransus non avidè, quantum interpellet inani
Ventre diem durare.

Ainsi les Romains, à l'abstinence prêt,

jeûnoient toute leur vie. La coutume Orientale de manger couchez sur des lits, rangez au tour de la table, coutume que les Romains adoptérent lorsque le luxe & la mollesse de l'Asie eut pénétré à Rome, étoit également immodeste & gênante. Cependant les Romains ne la trouvoient pas telle, puisqu'ils regardoient comme une mortification de manger assis. C'étoit chez eux une marque de douleur & de deüil. Caton, selon Plutarque, ne mangea qu'assis, depuis le commencement de la guerre entre César & Pompée. Pour bien comprendre la disposition des lits & des convives, M. Rollin renvoye le lecteur au fameux tableau de la Cêne du Poussin, dont il y a plusieurs copies, & que la gravure a fort multiplié.

Au sujet des priéres & des libations, que les Romains faisoient toujours au commencement de leurs repas, M. R. fait cette réflexion religieuse. « C'est » une chose bien triste, dit-il, & qui » marque un grand oubli de Dieu, de » voir que la coutume de consacrer en » quelque sorte le commencement & la » fin des repas par la priére & l'action » de graces, observée de tout tems par » les Payens, soit maintenant parmi » nous abolie entiérement à la table de

» presque tous les grands Seigneurs & » de tous les riches, & n'ait plus de » lieu que parmi les Bourgeois : encore » commence-t'elle à y être négligée ; » tant le mauvais exemple des Grands » a de force & devient contagieux. » Dans les principes de notre Religion, on ne peut s'empêcher de goûter cette moralité. Il est assez étonnant, que la mode ait étendu son empire jusque sur un hommage si facile, que nos ancêtres rendoient à Dieu.

Pour nous peindre les repas des honnêtes gens chez les Romains, M. Rollin emprunte les paroles de Cicéron dans son Livre *de la Vieillesse*, & celles de Plutarque dans la vie de Caton le Censeur. Caton, tout austére qu'il étoit ailleurs, quittoit son sérieux à table. Il bûvoit volontiers & souvent, mais toujours modérément. *Me delectant pocula*, disoit-il lui-même, *sicut in symposio Xenophontis, minuta & rorantia.* Quand il étoit à sa campagne, il prioit tous les jours à souper quelques-uns de ses amis du voisinage, & il passoit joyeusement le tems avec eux en se montrant homme de bonne & agréable compagnie, non-seulement à ceux de son âge, mais encore aux jeunes gens, comme ayant une grande expérience du monde, & ayant vû par lui-même & entendu des autres

une infinité de choses curieuses, que l'on écoutoit avec plaisir. Il étoit persuadé que la table étoit un des moyens les plus propres à faire naître & à entretenir l'amitié. A la sienne les propos les plus ordinaires étoient les éloges des bons citoyens, & jamais on ne disoit un mot des méchans, ni de ceux qui étoient sans mérite. Cicéron lui fait dire agréablement : « Je sçai bon gré à la vieillesse, qui en diminuant en moi le plaisir » de boire & de manger, a augmenté » celui de parler. » *Habeo senectuti maximam gratiam, quæ mihi sermonis aviditatem auxit, potionis & cibi sustulit.* Caton disoit aussi que ce qui lui plaisoit le plus dans les repas, n'étoit point la bonne chére, mais la conversation. Surquoi M. R. fait cette réflexion. « Y a-t'il parmi nous beaucoup de tables, où les repas se passent de la sorte. Il ne paroît » pas que l'on se pique d'y faire grande » dépense d'esprit. » Sans la Comédie & l'Opéra, je crois que tous nos soupers se feroient sans parler.

Ne semble-t'il pas que Tite-Live peigne les mœurs de la Cour & de Paris, lorsqu'il dit que de son tems, un Cuisinier dont les anciens faisoient peu de cas & peu d'usage, étoit devenu un homme de conséquence, & que ce qui n'avoit été jusqu'alors qu'un bas ministére, fut

regardé comme un emploi important? *Tum coquus, vilissimum antiquis mancipium & æstimatione & usu, in pretio esse, & quod ministerium fuerat, ars haberi cœpta.*

Vespasien, dans sa table & dans toute sa maniére de vivre, conservoit l'ancienne simplicité des Romains; ce qui fit que plusieurs, pour plaire au Prince, se piquérent de l'imiter. *Præcipuus astricti moris auctor Vespasianus fuit*, dit Tacite, *antiquo ipse cultu victuque. Obsequium inde in Principem & æmulandi ardor validior quàm pœna ex legibus, & metus.* M. R. appuye sur cette morale. « Quand celui qui est le maître & le » distributeur des récompenses, dit-il, » se déclare pour la vertu, pour lors » l'honneur, l'espérance, la protection, » & surtout l'exemple du Prince ont une » force infinie sur l'esprit des sujets, & » sont capables d'abolir, ou du moins de » faire disparoître les vices les plus enracinez. »

Dans les premiers tems les Romains mangeoient sur une table nuë: dans la suite, on la couvrit d'une nappe, appellée *Mantile*. Long-tems après le siécle d'Auguste, ce n'étoit pas encore la mode de fournir des serviettes aux conviés; chacun d'eux apportoit la sienne. Les gourmands, après avoir beaucoup mangé, se provoquoient au vomisse-

ment par des liqueurs légéres & fades ; afin de réveiller leur appétit. *Vomunt ut edant*, dit Sénéque, *edunt ut vomant*. Les Romains gardoient des vins pendant un très-long-tems. Pline liv. 14. dit qu'on avoit conservé jusqu'à son tems des vins du Consulat d'Opimius, c'est-à-dire, de près de 200 ans.

Panégyrique de S. Loüis. Le Panégyrique de S. Loüis, prononcé cette année devant l'Académie Françoise, dans la Chapelle du Louvre, par M. l'Abbé *Artaud*, Chanoine de l'Eglise royale de S. Loüis du Louvre, est imprimé chez Coignard. Le titre du frontispice (*prononcé à l'Académie françoise*) est un barbarisme qu'il faut mettre sur le compte du Libraire, & non de l'Auteur. Un Discours prononcé publiquement dans une Eglise, en présence du Parlement, ne s'intitule point, *Discours prononcé au Parlement*. A la seconde page, le titre se trouve conçu comme il le doit être. Cette piéce est écrite avec beaucoup d'élégance & de vivacité, comme vous en pourrez juger par quelques morceaux que je vais citer. Les deux propositions du Discours, sont 1°. que S. Loüis a maintenu tout l'éclat de la royauté, en réglant sa conduite sur l'intérêt de la gloire de Dieu, 2°. qu'il a soutenu tout le poids de la royauté,

en se dévoüant tout entier au bien de ses sujets.

Voici comme l'Orateur s'exprime au sujet du zéle de S. Loüis, pour la conservation des droits de sa Couronne, contre les entreprises de la puissance Ecclésiastique. « L'indépendance de leur » Couronne est une prérogative que les » Rois ne tiennent que de Dieu, & qu'» ils ne doivent sacrifier qu'à lui. La » Couronne elle-même est un bien que » Loüis vouloit offrir à ce Maître sou» verain des Monarques; & afin que » l'offrande fût plus entiére, plus noble, » plus digne de lui être présentée, il » étoit sans cesse en garde contre tout ce » qui pouvoit l'avilir, &c. »

M. Artaud combat ainsi indirectement, le sentiment de M. l'Abbé Fleury sur les Croisades. « Fausse sagesse du » monde, tu n'eusses pas manqué d'ap» plaudir à son courage, s'il n'eût ar» mé que pour humilier ses voisins, ou » pour rendre sa puissance redoutable. » Mais doit-on s'attendre à te voir ap» prouver des guerres, ausquelles la » Religion peut avoir quelque part? Et » quoi qu'elles ayent été alors autori» sées par tout ce que l'Eglise avoit de » plus respectable, inspirées par tout » ce que nos Mystéres ont de plus tou» chant, determinées par tout ce que

» les Chrétiens avoient à craindre, & à
» souffrir de plus cruel de la part des
» Barbares ; elles n'ont jamais échapé
» à ta censure. »

L'Orateur après avoir peint dans la premiere partie l'expédition malheureuse de S. Loüis en Egypte, sa fermeté & son héroïsme dans sa captivité, décrit dans sa seconde partie les troubles de sa minorité. Ainsi après l'avoir vû dans un âge mûr, à la tête d'une armée, prendre des Villes & livrer des batailles, on le revoit ensuite à l'âge de 14 ans sous la tutelle de sa mere. « Malheur à la » terre, dont le Maître est encore enfant : » *Væ tibi, terra, cujus rex puer est. (Eccl.* » *ch.* 10. ℣. 16.) Non, MM. la jeunesse » de Loüis ne doit pas nous allarmer : il » est né guerrier ; il est presque né hé» ros ; il aime ses peuples, & vous le » verrez à l'âge de 14 ans faire des pro» diges de valeur dignes des plus grands » Capitaines. » La méthode naturelle & ordinaire des Panégyristes, est de suivre dans une espéce d'ordre chronologique les actions de leur héros, & d'y ajuster les parties de leur discours. M. Artaud a pris une autre route.

Comme il s'agit ici d'un Saint guerrier, l'Orateur fait souvent l'éloge de la guerre. « Le tumulte des armes n'a rien » de contraire à la solide piété, quand

» c'est le devoir qui l'excite. Qui ne » sçait que la paix dépend souvent du » pouvoir qu'on a de faire la guerre ; » que l'art militaire est la science des » Rois ? .... Loüis s'écrie, combattons » pour notre peuple, & prenons le glai- » ve contre lui : versons quelques gout- » tes de sang, pour empêcher qu'il n'en » coule des ruisseaux. Nous ne pouvons » conserver la vie de nos sujets, qu'en » faisant marcher devant nous l'éten- » dard de la mort... Qu'on ne s'imagine » donc pas, que la sainteté soit incom- » patible avec le glaive ; non, non, le » Monarque manqueroit à son devoir, » s'il refusoit de tirer l'épée contre les » ennemis de l'Etat, &c. »

L'Orateur s'exprime ainsi au sujet du duel, usage barbare & insensé, que S. Loüis tâcha d'abolir. « Ce monstre d'au- » tant plus dangéreux, qu'il doit sa nais- » sance à une fausse bravoure, & d'au- » tant plus difficile à détruire, qu'il est » appuyé dans le monde du préjugé im- » posant de l'honneur, cette fureur aveu- » gle regnoit sans bornes, parce qu'elle » regnoit sans contradiction. Quoiqu'- » elle fût contraire à la raison, elle n'é- » toit pas contre les loix. Si elles ne lui » avoient pas donné l'être, elles en au- » torisoient le motif, & en maintenoient » l'usage.... La France se détruisoit par

» elle-même, & après avoir triomphé
» des armes des Gots & des Vandales,
» elle avoit adopté leur barbarie, &c. »

Après avoir donné une haute idée de l'équité & du désintéressement de S. Loüis, l'Orateur s'écrie : « Combien de fois ne se rendit-il pas le » médiateur des têtes couronnées, dans le tems » qu'il avoit contr'elles assez de griefs pour » profiter de leurs divisions? Aussi devint-il leur » arbitre, & sa décision fut souvent préferée » aux traités les plus solemnels, &c... (il poursuit ainsi) Ai-je voulu décrire ici, MM. les » merveilles du regne de S. Loüis ou celles de » nos jours? La Nation la plus enviée, est devenuë la Nation la plus respectée, & la plus » digne de l'estime de ses rivaux. Dans un Ministére, qui embrasse toutes les affaires de » l'Europe : on voit regner la bonne-foi, l'équité, l'amour du bien & de la justice, toutes » les vertus qui forment le grand homme & le » véritable Chrétien, &c »

Voici le compliment à MM. les Académiciens, qui termine le Discours. Vos talens, » MM, vous raprochent, en un sens, des Rois » de la terre : vous êtes par l'esprit ce qu'ils sont » par l'autorité ; ils triomphent de l'indocilité » par la force des armes ; vous triomphez de » l'ignorance par la force de la parole, & s'ils » sont les maîtres du monde, vous en êtes les » Oracles. Mais pour les sçavans, comme pour » les Rois, il n'est rien d'estimable ni de solide » que la sainteté. Etre Saint & être Sçavant, c'est » vivre en même tems, & pour la gloire de » Dieu, & pour l'honneur de l'humanité, &c.» Je pourrois tirer de ce Panégyrique plusieurs autres traits éloquens ; mais je craindrois de passer les bornes d'un article de ce genre.

Je suis, &c. *Ce 9 Novembre* 1741.

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCCLXXXV.

JE ne puis me dispenser, Monsieur, de vous faire part, pour l'interêt du Public, & surtout de la Jeunesse des Colleges, d'une Lettre importante, au sujet de la Traduction de Tite-Live par M. Guerin, ancien Professeur de l'Université de Paris. Je me suis abstenu jusqu'ici de censurer cet Ouvrage, par certains égards; je lui ai même donné des éloges, persuadé que la longueur & la difficulté d'un pareil travail en méritoit. J'y avois néanmoins remarqué bien des fautes, sans les chercher. L'édition a été assez heureusement débitée; ainsi il ne s'agit plus aujourd'hui que de ménager les interêts des Lettres & de la vérité, en manifestant le caractere de cet Ouvrage. Je n'ai donc pas fait

difficulté d'accepter & d'insérer ici une Lettre à ce sujet, qui n'auroit pas manqué de paroître ailleurs. Les remarques du Censeur me paroissent justes, & elles n'ennuieront, je crois, aucune personne qui sçaura le Latin & le François.

LETTRE

D'un Professeur de l'Université de Caën à M. l'Abbé D. F.

C'Est sans doute par des considerations particulieres, Monsieur, que lorsque vous avez rendu compte de la Traduction de Tite-Live, par M. Guerin, ancien Professeur de l'Université de Paris, vous vous êtes abstenu de faire part au Public des fautes que vous avez dû remarquer dans cet Ouvrage. Je ne condamne point ce ménagement, dont M. Rollin vous avoit donné l'éxemple, en honorant le Traducteur de quelques loüanges *. Cependant à la faveur de ce ménagement politique, la

* M. R. a dit que *cette Traduction n'en a point l'air ;* c'est à quoi se borne l'éloge. Il excuse ensuite les fautes du Traducteur, *qu'une seconde édition*, dit-il, *fera aisément disparoitre.* T. 4. de l'Hist. Rom. 1. Avert.

nouvelle Traduction est envoyée dans la Province, & mise entre les mains de la Jeunesse. Cette Traduction, dit-on, a été loüée par M. Rollin & par M. l'Abbé D. F. il faut donc qu'elle soitbonne. Mais si elle est pleine de contresens, si le style en est négligé, & quelquefois barbare, M. Rollin, & vous, Monsieur, n'avez-vous pas à vous reprocher une dissimulation coupable, puisqu'un pareil Ouvrage, loin d'être utile aux Etudians, n'est propre qu'à leur faire mal entendre le Prince des Historiens, & à leur gâter le goût par rapport à la Langue Françoise? Je pourrois faire un volume de toutes mes remarques sur la Traduction dont il s'agit, & vous le croirez aisément, en voyant toutes les fautes que j'ai observées seulement dans le premier Livre. Je prens la liberté de vous envoyer ces observations en vous priant de vouloir bien les publier pour l'interêt des Lettres. Cette Critique pourra servir aussi à rendre plus attentifs nos Traducteurs modernes.

P. 1. » Je ne me vanterai point d'a- » voir travaillé sur des Mémoires *plus* » *certains que ceux* qui m'ont précedé, » ni d'avoir *surpassé* par l'élégance de » mon style la rudesse & la grossiereté

»des Anciens. « *Surpasser la grossiereté des Anciens*, c'est ce me semble, être plus grossier qu'eux. Ce n'est pas ce que Tite-Live, ni apparemment son Traducteur, ont voulu dire : *Dum novi semper scriptores aut in rebus certius aliquid allaturos se, aut scribendi arte rudem vetustatem superaturos credunt.* Surpasser un Ecrivain grossier, & surpasser *la grossiereté* d'un Ecrivain, offrent deux idées bien différentes. La Préface de l'Historien Latin est, je l'avouë, un peu obscure dans son commencement, & M. G. est peut-être excusable de ne l'avoir point entenduë. Sa Traduction en cet endroit, de l'aveu de tout le monde, est absolument opposée au sens de l'original, & est d'ailleurs fort embroüillée.

P. 4. » Pour ce qui est des faits qu'on » dit être arrivés avant l'établissement » ou *pendant la fondation* même de la » Ville : *ante conditam condendamve urbem.*« Voilà des idées bien différentes.

» *Ibid.* L'Univers qui souffre si aisé» ment leur domination (des Romains) » ne doit pas leur envier l'honneur, &c. « T. L. ne dit point si l'Univers *doit* ou ne *doit* pas envier cet honneur, mais seulement qu'il ne l'envie point : *Tam & hoc gentes humanæ patiantur quam imperium.* M. Rollin est tombé dans la

même faute en traduisant cet endroit, tome 1. de l'Hist. Rom. p. 3. » Telle » est la gloire, dit-il, telles les con- » quêtes du peuple Romain, que s'il se » donne pour pere à lui-même & à son » fondateur le Dieu de la guerre, les » autres nations *ne doivent pas* être » moins disposées à lui accorder ce pri- » vilege qu'elles le sont à se soumettre » à son empire. «

P. 5. » Étant assez indifferent au ju- » gement que les Lecteurs en pour- ront porter. « *Hæc & his similia utcumque animadversa aut existimata erunt, haud in magno equidem ponam discrimine.* J'ai trop bonne opinion de Tite-Live, pour croire qu'il ait pensé de la sorte, & je suis trop jaloux de sa gloire, pour ne pas avertir que l'indifference dont il parle, a pour objet, non pas le jugement de ses Lecteurs, qu'il a dû respecter, mais les faits en eux-mêmes, dont la discussion lui paroît indifferente.

P. 6. » Tout ce qu'il y a de difforme » & de honteux pour l'éviter: « *Fœdum inceptu, fœdum exitu, quod vites.* Il y a dans T. L. mille endroits comme celui-là, qui exigent de la finesse d'esprit dans un Traducteur. Je suis surpris que M. Guerin ne l'ait pas rendu.

* Le N°. se rapporte au texte Latin de T. Live, & la P. à la traduction.

N.* 2, p. 15. » Il s'adresse à Mesence

» *Roi de l'opulente ville de Cere.* « Mefence étoit Roi des Etruriens, & résidoit à Cere; *qui Care, opulento tùm oppido, imperitans.*

P. 16. » Le bruit de leur nom (des » Etruriens) avoit rempli non-seulement la Terre, mais encore la Mer, » *qui s'étend dans toute la longueur de l'Italie.* « Qu'est-ce que cette mer, qui s'étend dans toute la longueur de l'Italie. *Quamquam tanta opibus Etruria erat, ut jam non terras solum, sed mare etiam per totam Italiæ longitudinem ab Alpibus ad fretum Siculum famâ nominis sui implesset.* Le Traducteur en omettant de traduire *ab alpibus ad fretum Siculum*, se rend inintelligible par cette expression *s'étend dans*, &c.

N. 3. p. 17. » Il alla bâtir *sur la croupe* » du mont *Aventin* une nouvelle Ville, » à qui il donna le nom d'Albe la Longue, *à cause de sa situation.* « Le texte dit *sub Albano monte.* D'ailleurs ce n'est pas de sa situation, mais de sa configuration, qu'Albe la Longue tiroit son surnom *ab situ porrectæ in longum urbis.*

N. 6. p. 24. » Numitor alla audevant » des jeunes Princes. « *Vidit juvenes pergere ad se gratulantes.* C'étoient donc les jeunes Princes qui alloient audevant de Numitor?

P. 25. » Tous ensemble ils faisoient

» esperer *par leur joye & leur empresse-*
» *ment* que la nouvelle Ville surpasse-
» roit Albe. « N'étoit-ce pas plutôt leur nombre & leur multitude qui donnoit cette esperance ? *supererat multitudo ... ad id quoque pastores accesserant qui omnes spem facerent.*

P. 26. » Remus étoit *le premier en*
» *date*, & son frere avoit l'avantage du
» nombre. « Quelle façon de s'exprimer ! ne semble-t-il pas que dès-lors on prenoit date à Rome pour la royauté, comme à présent pour les benefices ?

N. 7. p. 28. » Les bœufs commen-
» cerent à témoigner le regret qu'ils
» avoient de s'éloigner de leurs *camara-*
» *des.* « Est-ce là un terme digne de l'Histoire ?

Ibid. » Il l'étendit mort dans sa ca-
» verne même. « Selon le texte, Hercule n'entra point dans la caverne, & la scene se passa dehors, Cacus en étant sorti pour empêcher Hercule d'y entrer. *Vadentem ad speluncam.*

P. 29. »Hercule fils de Jupiter, *soyez*
» *le bien venu.* « *Jove nate Hercules salve.*

N. 9. p. 35. »Il étala dans les *apprêts*
» (des jeux) toute la pompe *dont on étoit*
» *capable* dans un siécle où les hommes
» n'étoient ni riches ni *sçavans.* « *Quanto apparatu tùm sciebant aut poterant.* Croi-

ra-t-on qu'il faut être *ſçavant* pour être *capable de pompe* ?

Ibid. » Ils *viſiterent* les murailles. « *Voir* ſimplement des murailles & des remparts, & les *viſiter*, ſont deux choſes bien differentes. Il y a dans le texte *videre.* » Ils *ſe jetterent ſur les filles.* « Expreſſion noble. *Juventus Romana ad rapiendas virgines diſcurrit.*

P. 36. » Des hommes de la lie du » peuple, « *ex plebe homines. Plebs* ne ſignifie que le ſecond Ordre chez les Romains, l'ordre populaire ; la lie du peuple c'eſt *infima plebs.*

P. 37. » A qui elles ſeroient unies par » le lien le plus ferme & le plus doux » de la ſociété (conjugale) ſçavoir *l'é-* » *ducation* des enfans qui naîtroient de » cette union ; « *illas in ſocietate fortunarum omnium... & quo nihil carius humano generi ſit, liberûm fore.* Il n'eſt point ici queſtion, comme on voit, de l'éducation des enfans, que l'on ne ſçauroit dire être le plus ferme & le plus doux lien de la ſociété, mais de la procréation & de la poſſeſſion de ces mêmes enfans.

Ibid. » Les plus grands ennemis ſe » réconcilient quelquefois, & devien- » nent les meilleurs amis. « T. L. dit qu'une injure paſſagere a ſouvent occaſionné d'étroites amitiés. *Sæpe ex inju-*

riâ postmodum gratiam ortam. On pourroit dire de même qu'un beau discours Latin a occasionné un discours François insipide.

N. 10. p. 39. » La colere qui n'est » pas soutenuë de la force, n'est *funeste* » qu'à ceux qui en suivent les mouve- » mens. *Vanam sine viribus iram esse.* « Est-ce là exprimer une maxime? M. G. employe 18 mots pour en rendre cinq.

Ibid. » Il enrichit en même tems le » Maître des Dieux d'un nouveau sur- » nom, « *Cognomenque addidit Deo.* Expression singuliere, dont M. Guerin a voulu sans doute *enrichir* sa Traduction.

P. 40. » Acceptez le temple, que Ro- » mulus fait vœu de bâtir *dans l'espace* » qu'il vient de désigner dans son es- » prit. « Il faut supposer, avec le Traducteur, un assez grand espace dans l'esprit de Romulus pour y bâtir ce temple.

Ibid. » Tant il est rare qu'un Géné- » ral ait le bonheur de, &c. « *Adeo rara ejus fortuna decoris fuit.* D'un fait particulier l'Interpréte fait une maxime générale.

N. 12. p. 45. » Metius-Curtius *s'étoit* » *jetté* du haut de la citadelle sur les Ro- » mains. « *Ab arce decurrerat.* Ce même Metius, après ce saut si hardi, ne laisse

pas de combattre à cheval, & son cheval *se jette dans un marais avec son maître.* Dans le premier saut, c'est le Cavalier qui fait sauter le cheval: dans le second c'est le cheval qui fait sauter le Cavalier.

Ibid. T. L. dit *Adverterat ea res etiam Sabinos tanti periculo viri, & ille quidem annuentibus & vocantibus suis, favore multorum addito animo, evadit.* Cet endroit est difficile à rendre, mais apparemment que le Traducteur a jugé qu'il n'en valoit pas la peine; puisqu'il n'en a rien traduit.

N. 13. p. 47. » Pour consoler les Sabins, qui perdoient leur nom, les » Romains ajouterent au leur celui de » Quirites. « C'étoit l'anéantissement de leur République réunie à celle des Romains qui affligeoit les Sabins, & pour les en consoler les Romains adopterent leur nom. *Ita geminatâ urbe, ut Sabinis aliquid daretur, Quirites à Curibus appellati.*

N. 14. p. 48. » Ceux qui avoient été » insultés, lui dresserent (à Tatius) des » embuches & le tuérent. « *Concursu facto interficitur.* Il ne s'agit ici, comme il est aisé de voir, ni de ceux qui avoient été *insultés*, ni d'*embuches*; mais d'une émeute populaire, & d'un meurtre à force ouverte.

P. 49. » Il se contenta d'une légere » satisfaction de la part des coupables, » & renouvella le traité. « *Itaque bello abstinuit, ut tamen expiarentur Legatorum injuriæ Regisque cædes, fœdus inter Romam Laviniumque urbes renovatum est.* Il n'est point dit ici que les coupables firent aucune satisfaction, ni que Romulus s'en contenta, mais que pour abolir civilement, d'un côté, l'insulte faite aux Ambassadeurs des Laurentins, & de l'autre, le meurtre du Roi des Romains, il renouvella le traité entre les deux Peuples. Il faut convenir que la nouvelle traduction de M. l'Abbé Brunet débroüille parfaitement ces endroits épineux.

P. 50. » Il feignit de craindre & lâ» cha pied : ce qui n'est pas étonnant » dans un combat de Cavalerie. « *Fugæ quoque, quæ simulanda erat, eadem equestris pugna causam minus mirabilem dedit.* C'est insulter la Cavalerie en général, corps si important dans les armées, que d'en parler de la sorte ; & T. L. avoit trop de bon sens, pour dire *qu'il n'étoit pas étonnant de lâcher pied dans un combat de Cavalerie.* Il dit, qu'il falloit feindre une fuite, & que le mouvement de la Cavalerie de Romulus rendoit cette fuite simulée moins extraordinaire. *Ea-*

dem equestris pugnæ causam fugæ minus mirabilem dedit.

N. 15. p. 52. » La force a plus de » part que la ruse dans une action de » cette nature ; ainsi Romulus les vain- » quit par la seule valeur de ses vieilles » troupes. « *Ibi viribus nulla arte adjutis, tantum veterani robore exercitûs Rex Romanus vicit.* De quelle nature est donc cette action, où la ruse ne puisse avoir autant de part que la force ? Voici l'idée de Tite-Live, que le Traducteur n'a pas saisie. Romulus, dit l'Historien, avoit eu recours à la ruse dans les expéditions qui avoient précedé, mais dans celle-ci, il ne lui fallut que les seuls efforts de son armée aguerrie.

Ibid. » Il se contenta de piller leurs » terres, plutôt pour se vanger que pour » s'enrichir. « On pille pour s'enrichir, mais on ravage, on fait le dégât pour se vanger. Le texte porte *Agros vastat, ulciscendi magis quam prædandi studio.*

N. 16. p. 55. » Ils demandoient sa » protection pour eux & pour leurs des- » cendans. « *Ut suam sospitet progeniem.* Le Traducteur n'a pas pris garde que *suam* se rapporte au nominatif du verbe *sospitet*, qui est Romulus. On lui demande qu'il daigne protéger les Romains devenus ses enfans. Quelle difference !

Ibid. » Cette opinion fut *affermie* par » l'artifice d'un homme qu'on aposta, » & dont l'autorité étoit capable d'ac- » créditer les bruits les plus incroya- » bles ... cet homme prenant la parole » *d'un ton grave*, &c. « *Consilio etiam unius hominis addita rei dicitur fides : namque Proculus* gravis, *ut traditur, quamvis magnæ rei, autor in concionem prodit.* Trouvez-vous dans le texte cet homme aposté, cette autorité capable d'accréditer les bruits les plus incroyables, encore moins ce *ton grave* ? M. Rollin a donc pû dire en un sens de *cette Traduction de Tite-Live, qu'elle n'en avoit point l'air.* Il s'agit de Proculus, dont l'autorité parut suffisante, pour faire croire un fait de cette importance. Le *ton grave* est bien singulier dans cet endroit.

N. 17. p. 57. » Tant de voisins, dont » les Romains avoient *mérité* la haine. « *Multarum circa civitatum irritatis animis.* L'Interpréte devoit faire attention que *mériter* & *encourir* la haine présentent deux idées toutes differentes, l'une véritable qu'il omet, & l'autre fausse qu'il substitue.

P. 59. » Ils confirmeront son élection. « T. L. ajoûte : *Adeò id gratum plebi fuit, ut ne victi beneficio viderentur, id modo*

sciscerent juberentque, ut Senatus decerneret qui Romæ regnaret. Le Traducteur a gardé cette phrase *in petto*. Elle fait cependant la liaison de toute cette narration, qui déja fort obscure dans M. Guérin, devient ensuite incompréhensible.

Par une raison à peu près semblable, pag. 27. où il est parlé des sacrifices offerts à Hercule par Romulus, l'histoire d'Evandre dans la Traduction n'a aucune liaison avec tout ce qui la précede; au lieu que dans Tite-Live, elle est amenée par ces mots adroitement inserés, *ut ab Evandro instituta erant*, & dont l'Interpréte qui les a omis, n'a pas sans doute senti la nécessité.

P. 61. » * Numa fut conduit dans » la citadelle par un Augure, qui con» serva toujours dans la suite ce *Sacer*» *doce public*, & là il s'assit sur une pier-

* Inde ab Augure, cui deinde honoris ergo publicum id perpetuumque sacerdotium fuit, deductus in arcem in lapide ad *meridiem* versus consedit. Augur ad lævam ejus... inde ubi *prospectu* in urbem agrumque *capto* Deos precatus regiones ab oriente ad occasum determinavit, dextras ad meridiem partes, lævas ad septentrionem esse dixit. Signum contra quo longissimè conspectũ oculi ferebant, animo finivit.

» re, le visage tourné vers l'*orient*. L'Au-» gure se plaça à sa gauche . . . Ensuite » *jettant sa vûë* sur la Ville & sur la » campagne, il adressa sa priere aux » Dieux, & *détermina les situations, mit* » l'orient devant lui, & le couchant » derriere, le midi à sa droite & le sep-» tentrion à sa gauche. Il fixa *vis-à-vis* » *de lui ses yeux & sa pensée* sur l'objet » le plus éloigné qu'il put, mais cepen-» dant facile à distinguer.

Voici comme M. Brunet a rendu cet endroit, tom. 1. p. 55. » Numa se fit » donc introduire dans la citadelle par » un Augure, dont la profession fut dès-» lors honorée en sa personne, comme » un ministere public & perpétuel. Là il » s'assied sur une pierre, la face tournée » au midi ; l'Augure se place à sa gau-» che . . . Il prend de là son point de » vûë du côté de Rome & du territoire ; » il adresse sa priere aux Dieux ; il dé-» signe avec son bâton un espace dans » le ciel depuis l'orient jusqu'à l'occi-» dent, fixant la droite du côté du mi-» di, & la gauche du côté du septentrion. » Vis-a-vis de lui, aussi loin que la vûë » pouvoit porter, il désigna de même » un point fixe. »

M. Guérin ayant pris d'abord l'*orient*

pour le midi, se desoriente précisément lorsqu'il faut se bien orienter. Ensuite pour se remettre sur les voyes, il bouleverse les quatre coins du monde, pour les placer comme il faut par rapport à l'Augure, & il change tout l'univers : il met l'orient devant l'Augure & le couchant derriere, & il fait faire à cet Augure une manœuvre, que l'on a bien de la peine à comprendre.

P. 62. » Il voulut que le Dieu Janus » fût le symbole de la paix & de la » guerre, & qu'il demeurât toujours » ouvert. . . . & fût fermé, &c. « Un Dieu *ouvert*, un Dieu *fermé* !

N. 20. p. 65. » Il les rendit respec» tables (les Vestales) *par* la virginité » à laquelle *elles* s'engageoient, *par* leurs » vœux & *par* la majesté des cérémo» nies qui faisoient leur principale oc» cupation. « *Virginitate aliisque cæremoniis venerabiles ac sanctas fecit.* Il ne s'agit pas ici des occupations des Vestales, mais de leur consecration.

P. 66. » Il le fit l'arbitre de tous les » sacrifices. « *Eique sacra omnia exscripta exsignataque attribuit.* J'aime mieux croire que l'Interpréte a eu dessein d'omettre cet endroit, que de penser qu'il ait voulu le traduire par les paroles précédentes que je viens de citer.

N. 21. p. 68. » Il voulut qu'ils eussent la main envelopée jusqu'au bout » des doigts, quand ils sacrifioient. « Mais comment sacrifier avec la main envelopée jusqu'au bout des doigts ? Le texte dit seulement *jusqu'aux doigts*, *ad digitos usque*.

Ibid. » Il établit d'autres sacrifices, » avec les Temples & les Prêtres, qu'on » appella les *Pontifes Argiens*. « (*Loca sacris faciendis, quæ Argeos Pontifices vocant.*) Le Traducteur auroit dû sçavoir que *Pontifices* est le nominatif de *vocant*, & qu'*Argeos* se raporte à *quæ loca*. Voyez sur cet endroit la Remarque de M. Crevier.

Ibid. » Ce qui distingua principalement Numa de tous les autres Rois de » Rome, ce fut le soin qu'il prit d'en» tretenir la paix .... pendant tout le » tems qu'il régna. « Il y a dans le texte, *Tutela pacis non minor quam regni per omne regni tempus fuit maximum ejus operum.* La traduction, comme vous voyez, ne rend pas le texte.

N. 23. p. 71. » Ils entourerent le » camp d'un fossé, qu'on appella la fosse Cluilienne. « Pourquoi ce *fossé* devient-il sur le champ une *fosse*. C'est ainsi que plus bas p. 177 une épée devient tout à coup un *poignard*.

N. 24. p. 75. »Les conditions des traités sont » differentes selon les circonstances des tems » & des lieux ; mais voici les formalités qu'on » observa dans celui-ci, & dont on a eu grand » soin de conserver la mémoire à la posterité, » *quoiqu'il* n'y en ait point de plus ancien. « Voilà le raisonnement du Traducteur : voyons celui de T. L. fidelement exprimé dans la Traduction de M. Brunet : » Quelque difference » qu'il y ait dans les traités pour le fonds, la » forme est toujours la même. « *Fœdera alia* » *aliis legibus, cæterum eodem modo omnia fiunt.* « »Voici comment fut conclu celui-ci, le plus an- »cien dont l'histoire nous ait conservé le détail. » *Tùm ita factum accepimus, nec ullius vetustior* » *fœderis memoria est.*

N. 25. p. 78. » Tant que la victoire demeura » incertaine, il regna un grand silence ; mais » bientôt ils se choquerent rudement. « S'ils ne se choquent que long tems après que la victoire a demeuré incertaine, que faisoient-ils donc auparavant ?

N. 26. p. 81. » Ayant apperçu sur ses épaules » *le manteau* (d'un Curiace). « Il est vrai que *paludamentum* signifie quelquefois le manteau imperial, & un habit de cérémonie; mais c'étoit la cotte d'armes, en cette circonstance. C'est ainsi que dans le L. 2. n. 12. la tente de Porsena sur les bords du Tibre est devenuë un Palais dans la traduction de M. Guerin, & l. 8. n. 20. des *barrieres du Cirque* il en a fait des *prisons*. *Carceres eo anno in Circo primum statuti.* » On bâtit cette année, » dit-il, les *prisons* du Cirque, *où il n'y en avoit* » *point eu jusques là.* Sans doute, puisqu'on les y bâtit alors.

P. 82. » Tullus nomma deux Commissaires, » qu'il chargea de juger Horace, *en des termes* » *qui sembloient ne lui laisser aucune esperance de* » *pardon.* Autre méprise. Comment se peut-il

que Tullus plein de bonté pour Horace eût témoigné cette disposition ? Tite-Live dit simplement, que Tullus nomma deux Commissaires, pour juger Horace selon la loi. Or, ajoûte l'Historien, cette loi des Romains étoit rigoureuse. *Lex horrendi carminis erat.* C'est donc la loi qui parle ensuite, & non pas Tullus. Or cette loi sembloit ne laisser à Horace aucune esperance d'absolution. Le Traducteur ayant pris le change, a défiguré tout cet endroit.

N. 27. p. 88. » Ils se précipiterent dans l'eau, *comme* des » aveugles. « *In aquam cæci ruebant*; c'est-à-dire, avec fureur, sans réfléxion.

N. 28. p. 91. » Tullus prenant la parole : Ce qui tourne, » dit-il, à l'avantage & à la gloire &c. « *Quod bonum, faustum, felixque sit, &c.* Quel début ! A-t-on jamais commencé un discours par *Ce qui tourne, &c.* Il falloit traduire, comme M. B. *Sous le bon plaisir des Dieux, & pour le plus grand avantage, &c.*

P. 92. » Ensuite ayant fait approcher deux attelages de » quatre chevaux chacun, il attacha Metius aux deux » chars, *moitié* à l'un, *moitié* à l'autre ; puis les chevaux » poussés dans un sens contraire emporterent *chacun leur* » *part* des membres palpitants & déchirés de ce malheu- » reux, liés comme ils étoient aux chars qu'ils entraî- » noient.* « Il semble que les huit chevaux *trainent chacun leur part* de cette phrase disloquée.

N. 29. p. 93. & 94. On lit deux autres phrases séparées par un *mais* & qui n'en font absolument qu'une de 45 lignes, & à perte d'haleine J'y renvoye les Curieux.

N. 30. p. 95. » Rome par un sort contraire s'éleve sur les » ruines d'Albe. « C'est plutôt par un sort des plus favorables. Mais il n'est nullement question du sort dans le texte : *Roma interim crescit Albæ ruinis.*

P. 97. » Comme le succès dépendoit beaucoup de la » promptitude avec laquelle on préviendroit son ennemi. « *Vertique in eo res videretur, utri prius arma inferrent, &c.* On croiroit d'abord que c'est là le sens : mais comment T. L.

* Exinde duabus admotis quadrigis in currus earum distentum illigat Metium, deinde in diversum equi concitati lacerum in utroque curru corpus quà inhæserant vinculis membra, portantes.

auroit-il pû dire qu'il suffisoit d'attaquer pour vaincre ; après avoir observé que de part & d'autre on étoit également prêt à se défendre. C'est justement alors que l'agresseur risque le plus. T. L. dit donc qu'il ne s'agissoit plus que de voir qui commenceroit la guerre, & que Tullus commença : *occupat Tullus, &c.*

N. 31. p. 99. » Tullus croyoit qu'il étoit indigne d'un Roi de s'appliquer aux affaires de la Religion. T. Live n'a garde de dire que Tullus jugeoit indigne de lui de s'appliquer aux affaires de la Religion, mais seulement de s'adonner tout entier à des cérémonies & à des sacrifices. Telle est la force de ces mots *sacris dedere animum.* C'est ainsi que par des contresens impardonables, l'Interpréte nous ayant donné Romulus (p. 26.) pour un homme *plein d'orgueil*, (p. 62.) les Romains pour un peuple qui ne respiroit que le sang & le carnage, & (p. 57.) qui avoit mérité la haine de tous ses voisins, il nous donne de son chef le Roi Tullus pour un impie.

N. 34. p. 110 Insensible à la douceur de vivre dans sa » patrie. « *Oblita ingenitæ erga patriam charitatis.* Il s'agit de Tanaquil, qui n'ayant plus aucun attachement pour Tarquinie, sa patrie, engage son mari à aller s'établir à Rome. Ce n'est point *insensibilité à la douceur &c* ; mais indifférence, défaut d'amour naturel, &c.

N. 35. p. 115. » Aussi attentif à affermir son autorité qu'à » étendre les bornes de son Royaume. « *Augendæ reipublicæ memor.* Il s'agit ici de l'augmentation du Sénat, & d'un nouveau lustre donné à la République, & nullement des *bornes du Royaume.*

N. 36. p. 117. » Le Roi fut choqué de la liberté de ce Prê- » tre, (c'étoit un Augure) & se mocquant de ses cérémo- » nies (il s'agissoit de l'art de deviner) ausquelles il n'avoit » pas grande foi, çà dit-il Monsieur le Devin, &c. « Il y a dans le texte, *agedum inquit, Divine tu &c.* Mr l'Augure ne dut pas être content du discours de sa MajestéRomaine.

N. 37. p. 119. » Il ordonna de mettre le feu à une grande » quantité de bois... & de le jetter dans l'eau tout allumé ; » cette matiere s'enflâmant encore davantage par le vent » qui la poussoit dans le courant, vint donner contre le

» pont, &c. « On allume du bois, on le jette *dans l'eau tout allumé*, & ce bois s'enflamme: Qui le croiroit ? C'est que le Traducteur devoit exprimer que ce bois étoit porté sur des radeaux, *pleraque in ratibus.*

N. 38. p. 122. » Vous rendez-vous à moi, votre Ville, » vos campagnes, *& tous vos effets tant humains que divins?* « Quel langage! Des effets humains & divins qui *se rendent*, pour dire, *mettez-vous sous ma puissance, vos personnes, votre Ville, &c... & tout ce qu'il y a de sacré ou de profane en votre pouvoir? Deditis ne vos, populumque, urbem, agros, divina humanaque omnia?*

Ibid. » Il dompta tous ceux qui portoient le nom de La-» tins, « *omne nomen Latinum domuit.* Qui ne sent pas que *nomen* signifie ici *Nation*?

N. 42. p. 131. » Il ne put éviter le malheur dont il étoit » menacé par les Destins. Les liens les plus respectables » de l'alliance la plus étroite du sang ne furent pas capa-» bles d'étouffer dans les cœurs l'ambition dont ils furent » dévorés. « Voici le Latin qu'on a prétendu traduire : *Nec rupit Fati necessitatem humanis consiliis, quin invidia regni etiam inter domesticos infida omnia atque infesta faceret.* Pour moi je pense que le Traducteur auroit dû passer cet endroit comme tant d'autres, plutôt que de le traduire de la sorte.

P. 133. » Il forma les diverses classes & centuries, avec » cet ordre & cette proportion si *admirable*, aussi *utile* » qu'*honorable*, dans la paix & dans la guerre : *vel paci » decorum vel bello.* Est-ce là écrire ?

N. 43. 135. » Les riches veuves furent taxées chacune à » deux mille asses par an. « *Viduæ attributa, quæ bina millia æris in singulos annos penderent.* C'étoit le corps des veuves, & non chaque veuve en particulier, à qui cette taxe étoit imposée. Elle eût été exorbitante, si chaque veuve eût été obligée de payer 2000 asses.

N. 44. p. 138. » Il entoura la ville de fossés & de murail-» les : *mais* il fut obligé de porter l'avant-mur plus loin » qu'il n'étoit d'abord. On appelloit ainsi l'intervale que » les Etruriens laissoient autrefois autour du mur, tant en » dedans qu'en dehors de la Ville qu'ils fondoient ; in-

» tervalle qu'ils consacroient ; de sorte qu'il n'étoit per-
» mis ni de pousser les maisons, ni de labourer, ou de
» semer jusqu'au pied de la muraille ; quoiqu'aujourd'hui
» on fasse l'un & l'autre sans aucun scrupule : mais pen-
» dant long tems cet espace a toujours été porté plus loin,
» à mesure queRome s'est agrandie. » *Aggere & fossis & muro circumdat urbem. Ita pomœrium profert. Pomœrium, verbi vim solam intuentes, postmœrium interpretantur esse. Est autem magis circa murum locus, quem in condendis urbibus quondam Etrusci, quà murum ducturi erant, certis circa terminis inauguratò consecrabant ; ut neque interiore parte ædificia mœnibus continuarentur, quæ nunc vulgo etiam conjungunt, & extrinsecus puri aliquid ab humano cultu pateret soli. Hoc spatium, quod neque habitari neque arari fas erat, non magis quod post murum esset, quàm quod murus post id, pomœrium Romani appellarunt, & in urbis incremento semper quantùm mœnia processura erant, tantum termini hi consecrati proferebantur.* Une grande partie de ce morceau ayant été omise dans la traduction, il n'est pas étonnant qu'elle paroisse plus courte que le texte.

N. 46. p. 144. » La sympathie de leurs inclinations les
» réunit bientôt, *de façon qu'ils étoient inséparables*, « (*contrahit celeriter similitudo eos, ut ferè fit, malum malo aptissimum.* Ces derniers mots, omis par le Traducteur, expriment la maxime, que les méchans semblent faits l'un pour l'autre. Voy. la Traduction de M. Brunet.

Ibid. » Tullia, encore plus méchante que Tarquin, *eut*
» *plus de part que lui* aux troubles & aux desastres, &c. « *Sed initium turbandi omnia à fœmina ortum est.* Nous rencontrons assez souvent de ces traits, où la traduction n'a point l'air d'une traduction.

N. 48. p. 150. » Tarquin pressé par la nécessité, prit le
» parti le plus extrême, qui par la même raison étoit le plus
» sûr pour lui. « *Tarquinius, necessitate jam ipsa cogente ultima audere.* T. L. comme vous voyez, ne dit pas que ce fut le parti le plus sûr.

P. 152. A la vûë des Dieux Pénates d'*elle* & de son mari.

Ibid. » Servius fut tellement cheri & *approuvé* de ses su-
» jets, qu'un successeur même *bon*, *clement* & *juste* auroit

» eu bien de la peine à mériter leur estime & leur affec-» tion après lui... « *Ita ut bono etiam moderatoque succedenti regi difficilis æmulatio esset.* » Mais ce qui contribua encore à sa gloire, c'est que celui qui prit sa place fut aussi *violent*, aussi *injuste* & aussi *cruel* qu'il avoit été lui-même *doux, équitable* & *moderé*». *Id quoque ad gloriam accessit quod cum illo simul justa ac legitima regna occiderunt.* Voici l'endroit autrement rendu. » Servius Tullius avoit régné 44 » ans avec tant de moderation & de douceur, que le meil-» leur Prince du monde auroit eu de la peine à l'égaler. » Mais ce qui ajoûte encore à sa gloire, c'est d'avoir été » le dernier des Rois qui ayent légitimement régné. M. B.

N. 51. p. 159. » Disposés à le condamner ou à l'absou-» dre, suivant qu'ils y trouveroient les preuves de son crime » ou de son innocence. « *Inclinatis quidem animis ad credendum, tamen nisi gladiis deprehensis omnia vana existimaturi.* C'est-à-dire, qu'ils le croyoient déja coupable, quoiqu'ils fussent disposés à revenir de leur prévention, s'ils ne trouvoient point d'armes.

N. 54. p. 167. » L'Envoyé s'en retourna fort mécontent de » son ambassade, qu'il crut inutile, & avec une assez mau-» vaise idée de l'esprit de Tarquin. « *Nuntius re imperfectâ redit.* C'est apparemment pour enchérir sur l'original, que le Traducteur ajoûte le reste.

N. 55. p. 168. » Car des deux Tarquins qui régnerent à » Rome, le pere en avoit fait le vœu (de bâtir ce Temple) » & le fils l'exécuta. « *Tarquinios reges ambos patrem vovisse, filium perfecisse* C'est ici un des tours les plus singuliers & les plus délicats de la langue Latine, & qui perd toute sa force dans le tour François qu'on lui a donné.

Ibid. » Afin que ce Temple n'eût dans cette place au-» guste aucun *compagnon* qui la partageât avec lui. « Il faut joindre ce *compagnon* aux *camarades* de la page 28.

P. 172. » Dans l'esperance que ces deux places seroient » très-utiles à Rome, tant par mer que par terre. « *Præsidia urbi futura terrâ marique.* Il s'agit de deux forteresses dont l'une étoit vers les montagnes, & l'autre sur la côte vers les frontieres, dont elles devoient être les clefs, l'une du côté des terres, l'autre du côté de la mer, *terrâ marique.*

C'est ce que M. Guerin appelle des places *utiles à Rome tant par mer que par terre.* C'est dans ce même goût qu'il donne la paix (p. 62) *tant par mer que par terre*, pour dire *sur*.

N. 57. p. 175. » Les Princes. . . passoient le tems en festins & autres divertissemens convenables à leur âge & » à leur rang. « *Otium conviviis comessationibusque terebant.* T. L. ne dit point que les festins & les divertissemens fussent convenables à ceux qui tiennent le premier rang dans un Etat. Cette maxime vient de l'Interpréte.

Ibid. » Les Princesses soupoient avec plusieurs Dames de » leur suite ; la table étoit couverte des mets les plus ex- » quis, & le buffet, des vins les plus délicieux. « *In convivio luxuque cum æqualibus tempus terentes.* Trouvez-vous là cette table couverte, ces mets exquis, ce buffet, &c ?

N. 58. p. 177. » Tenant dans sa main droite une *épée* nuë, » ne dites mot, Lucréce, lui dit-il, c'est Sext. Tarquin » qui vous parle, je suis armé d'un *poignard*, vous êtes » morte, si vous ouvrez la bouche. Tandis que *la Dame* » ne sçavoit que lui répondre, *&c.* « Tarquin lui ayant défendu d'ouvrir la bouche, l'embarras de la *Dame* n'étoit assurément pas de *répondre*, mais de se dérober au péril.

P. 178. » Il lui jura ... après l'avoir tuée, il alloit mettre dans » son lit un Esclave égorgé *comme elle*, pour faire croire *qu'elle* » *avoit* été poignardée, *elle*, & l'indigne adultere avec qui on *l'a-* » *voit* surprise. « *Cum mortuâ jugulatum servum nudum positurum ait, ut in sordido adulterio necata dicatur.* Est-il permis de renverser le raisonnement de T. L. jusqu'à lui faire dire que Tarquin égorgeroit un esclave auprès de Lucréce *pour faire croire qu'elle auroit été poignardée.* Au reste le qui proquo est aisé à réparer dans cette phrase. Il n'y a qu'à mettre *surprise* au lieu de *poignardée*, & *poignardée* au lieu de *surprise.* Il est vrai que le stile n'en vaudra pas mieux ; mais je n'ai pas entrepris de redresser dans cette critique les fautes de langage & de construction, les termes bas, impropres, burlesques, qui sont répandus dans ce premier Livre. Je ne me suis presque attaché qu'aux contresens, encore en est-il un grand nombre, dont la discussion m'auroit conduit trop loin. C'en est assez pour juger de tout l'Ouvrage, & pour conclure qu'il reste beaucoup à faire à M. Guérin s'il veut que tous les défauts de sa Traduction *disparoissent*, sans que la Traduction disparoisse elle-même.

Je suis, &c. *Ce 15 Novembre 1741.*



OBSERVATIONS SUR LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCCLXXXVI.

Bibliothéque françoise.

IL n'eſt plus queſtion, Monſieur, d'examiner ſi le plan que M. l'Abbé Goujet s'eſt propoſé dans ſa *Bibliothéque Françoiſe*, peut tourner à l'avantage des ſciences & des arts, & ſi l'exécution de ſon vaſte projet n'eſt point ſupérieure aux forces d'un ſeul homme. L'accueïl qu'on a fait aux deux premiers Tomes, en a ſuffiſamment montré l'utilité, & a fait connoître en même tems la capacité & l'inépuiſable fécondité de l'Auteur. Les deux nouveaux tomes qu'il vient de faire paroître, ne feront que réveiller l'attention du public pour un ouvrage, qui doit plaire à tous ceux qui s'intéreſſent à la littérature moderne & françoiſe.

L'hiſtoire de nos Grammaires, les

écrits sur notre prononciation & notre orthographe, les observations & les remarques sur notre langue, les traités sur la maniére de traduire, & tous les livres concernant la Rhétorique & l'éloquence, sont les objets qui nous ont été présentés dans les trois premiéres parties. La quatriéme & la cinquiéme, sont destinées à nous donner une idée des ouvrages qui regardent notre Poëtique, & de toutes les traductions françoises des anciens Poëtes Grecs & Latins. Je ne ferai aujourd'hui que parcourir les traités didactiques sur notre Poësie, qui sont la matiére de la quatriéme partie renfermée dans le troisiéme volume. Mais je dois auparavant vous dire un mot de l'avertissement qui est à la tête.

M. l'Abbé Goujet y promet de changer dans ces deux nouveaux tomes la méthode, qu'il avoit suivie dans les deux premiers. Toute la différence consiste en ce qu'il abrége davantage ses analyses, & qu'il cite plus rarement les propres paroles des Auteurs. Sur tout le reste, il ne s'est point écarté de son ancienne route, comme il en convient lui-même. « J'ai continué, dit-il, à » profiter de tout ce que j'ai trouvé dans » ceux qui ont écrit avant moi de sensé,

» de judicieux, de digne d'être remar-
» qué. Plus l'on me ſuppoſera indigent
» par moi-même, moins l'on doit trou-
» ver mauvais que je profite des richeſ-
» ſes d'autrui. Je conſens que chacun ré-
» clame ſon bien par tout où il le trou-
» vera dans mon ouvrage.... J'aime
» mieux adopter ce qui eſt avoüé pour
» bon, que de créer de moi-même, au
» hazard de n'être que médiocre. » C'eſt ainſi que le modeſte Bibliothécaire apprétie le mérite de ſon travail, qui n'eſt à la vérité qu'une compilation, mais une compilation que ſon bon goût, & ſa vaſte lecture ont ſçû rendre extrêmement utile & variée, & par conſéquent très-agréable.

Il parle avec beaucoup de modération des critiques que ſes deux premiers volumes ont eſſuyées. Feu M. l'Abbé Granet eſt le ſeul, dont il avouë que les obſervations lui ont été de quelque utilité. Il s'étoit cependant propoſé de lui répondre ſur pluſieurs points, à la fin de cet avertiſſement; mais la mort de ſon Cenſeur l'a obligé de ſuprimer ces réponſes. « Il ne me conviendroit pas, dit-il, de
» diſputer contre un Ecrivain, qui n'eſt
» plus en état de ſe défendre; & je ſuis
» fort éloigné de vouloir même paroître
» attaquer la mémoire d'un homme,

» dont j'ai toujours estimé les talens, & » dont je regarde la mort comme une » perte pour les Lettres. » Qu'il y a de noblesse dans cette façon de penser, & que M. l'Abbé Goujet ressemble peu à la plûpart des Ecrivains, dont l'orgüeilleuse délicatesse s'irrite de la plus légere censure ! Au reste, il doit être persuadé que mon illustre Collégue lui rendoit de son côté toute la justice qui lui est dûë; qu'il faisoit grand cas de quelques-unes de ses productions, & qu'il estimoit particuliérement cette même Bibliothéque, dont il s'étoit crû permis d'indiquer les négligences & les taches. Tels sont aussi nos sentimens par rapport à cet ouvrage ; & si dans le compte que nous allons rendre des deux nouveaux volumes dont il s'agit, nous prenons quelquefois la liberté de combattre les sentimens de l'Auteur, ce sera avec tous les égards qu'il mérite, & seulement en faveur de la vérité.

Notre Bibliothécaire recherche avec une scrupuleuse exactitude dans son premier chapitre les écrits sur la Poësie en général, sur son essence, son origine, son utilité. Il condamne avec raison ces paroles de M. de Saint Evremont : « que la poësie demande un génie par- » ticulier, qui ne s'accommode pas trop

» avec le bon ſens ; que tantôt c'eſt le » langage des dieux, tantôt le langage » des fous, rarement celui d'un honnête » homme. » Mais je doute que Saint-Evremont ait voulu parler bien ſérieuſement dans cet endroit, lui ſurtout qui faiſoit de la poëſie plus que ſon amuſement. En tout cas, ſa définition ne conviendroit guéres à ſes propres poëſies, qui ne s'accommodent que trop avec le bon ſens, & qui ne ſont rien moins que le langage des dieux & des fous. Quoiqu'il en ſoit, pluſieurs Auteurs ont vengé la poëſie de toutes les accuſations qu'on a intentées contr'elle, & entr'autres le Pere Thomaſſin de l'Oratoire, dans ſa *Méthode d'étudier & d'enſeigner chrétiennement & ſolidement les Poëtes*, ouvrage immenſe, dont M. l'Abbé G. ne paroît pas faire grand cas. « L'Au» teur, dit-il, avoit étudié avec ſoin » dans les Peres de l'Egliſe les dogmes » de la religion, ſa morale, ſon ancien» ne diſcipline ; mais il étoit peu propre » à travailler de ſyſtême. C'étoit plus » un homme de paſſages que de raiſon» nemens : il copioit par lui-même, & » refléchiſſoit par autrui. » C'eſt un métier qui devient fort à la mode, & que de célébres Ecrivains ont exercé avec

ſuccès. Nous en avons bien peu qui *travaillent de ſyſtême.*

On lit avec plaiſir dans ce premier article l'hiſtoire de la diſpute, qui s'éleva au ſiécle paſſé au ſujet des fables dans la poëſie, dont pluſieurs perſonnes reſpectables condamnoient l'uſage. Le célébre Santeüil de S. Victor, *qui avoit encore ce premier feu d'un âge où un Poëte ſaiſit rarement les idées graves & ſérieuſes*, prit la défenſe des fables, dans une piéce ingénieuſe que Pierre Corneille traduiſit en vers françois. Claude Santeüil, frere du Victorin, combattit ſon ſentiment dans une autre Epitre en vers latins, qui a été imitée depuis en vers françois par un Auteur inconnu. Cet Anonyme tâche de montrer que la fable eſt un reſte de Paganiſme, dont les Poëtes Chrétiens doivent s'abſtenir. Voici ce qu'il leur dit à ce ſujet :

O vous, qui prétendez à l'immortalité,
Poëtes, que je plains votre ſtérilité,
Si la fable eſt en vous un défaut neceſſaire,
Si libre de ſon fard un vers ne ſçauroit plaire !
L'éclat d'un lys naiſſant ſeroit-il moins parfait,
Si Vénus ne l'avoit arroſé de ſon lait ?
Des roſes la beauté ſera-t'elle moins vive,
Si de ſa propre main Flore ne les cultive ?
Chaque ſujet fécond en chaſtes ornemens
A qui ſçait les chercher offre mille agrémens, &c.

Santeüil de Saint Victor parut se rendre aux raisons de son frere ; il renonça pour quelque tems à toute poësie profane, & ne composa plus que des Hymnes. Plusieurs grands hommes l'y déterminérent, entr'autres M. Pellisson, le P. de Mouchy de l'Oratoire, & M. Bossuet. Mais comme rarement les meilleures résolutions des Poëtes sont constantes, il employa de nouveau les fictions dans quelques piéces ; ce qui lui attira des reproches de M. Nicole, de M. l'Abbé Fleury, & de M. Bossuet, qui lui fit un crime d'avoir nommé la Déesse Pomone dans ses vers.

L'Abbé Ménage, qui dans ses accès passagers de dévotion, avoit protesté plusieurs fois qu'il renonçoit aux vers galans & aux fables, n'avoit pas plus tenu parole que Santeüil. M. Baillet ayant fait remarquer son inconstance, dans la belle Préface qui est à la tête de ses *Jugemens des Sçavans* sur les Poëtes, Ménage tâcha de se justifier. Il employa plusieurs articles de la seconde partie de son *Anti-Baillet*, à montrer par plusieurs exemples, que les Poëtes Chrétiens peuvent faire usage dans leurs vers des noms des Divinités payennes, & que de vouloir ôter l'amour & les fables de la poësie, *ce seroit vouloir ôter le prin-*

tems de l'année. Ce qu'on trouva de plus plaisant, c'est qu'il enfla son livre d'une longue liste de tous *les Ecclésiastiques, qui ont écrit d'amour, en vers ou en prose.*

M. l'Abbé Goujet auroit pu dire que le célébre P. Vannieres, dans une note sur le 15. livre de son *Prædium rusticum*, condamne l'emploi des fables, & se condamne lui-même, pour en avoir inséré quelques-unes dans son poëme. *Rapinum*, dit-il, *quem merito laudari videbam ducem secutus. Nondùm ab hac anilitate omnino resipueram, &c.* Voyez la Préface des *Jardins* du P. Rapin, où il prend la défense des fables & de la mythologie. Dans le fond, le systême mythologique est favorable à la poësie comme à la peinture, & il n'y a aujourd'hui aucun danger à en faire usage. Craint-on qu'il ne nous rende Idolâtres?

M. l'Abbé Goujet parle dans son second chapitre des écrits des anciens sur l'art poëtique. La traduction de celui d'Horace par M. Dacier, n'est pas oubliée, non plus que sa querelle avec M. le Marquis de Sévigné, fils de la célébre Dame de Sévigné, au sujet de ce passage, *difficile est propriè communia dicere.* Voici comme le docte Traducteur avoit rendu cet endroit : *il est très-mal aisé de traiter proprement & convenable-*

ment ces caractères qui sont à tout le monde ; & que tout le monde peut inventer. Outre que cela sent la paraphrase (ce qui est un grand défaut dans une traduction) ce n'est point du tout le sens d'Horace. Le Marquis de Sévigné soutint avec raison, que le Poëte qui donne ici les régles de la tragédie, entend par le mot *communia*, des sujets connus & communs, préférant ces sujets à ceux qui sont nouveaux & de l'invention du Poëte. Dacier prit avec chaleur la défense de son interprétation ; & ce fut un spectacle bien amusant pour le public, de voir un homme de la Cour aux prises avec un Sçavant de profession ; mais ce qui fut très-humiliant pour la Nation des Doctes, c'est que leur confrere fut bien battu. M. de Sévigné, sans se piquer d'érudition, renversa les principes de son adversaire dans trois Factums, où il se défend avec une aimable politesse, où il badine avec légéreté, & où il raisonne avec beaucoup d'esprit & de solidité. Il reproche à M. Dacier de donner toujours ses idées particuliéres pour autant de décisions, & de repéter sans cesse qu'il a prouvé son sentiment, lors même qu'il n'a pas paru comprendre l'état de la question, ou qu'il n'a

fait que l'effleurer. « Cela me fait sou-
» venir, dit-il, de cet Ecrivain, qui
» avoit entrepris de prouver qu'il y
» avoit trente-deux héréfies dans le li-
» vre de . . . . . . Au commencement de
» fon ouvrage, il difoit : *comme nous le*
» *prouverons cy-deſſous* ; & à la fin, il
» difoit : *comme nous l'avons prouvé cy-*
» *deſſus*, fans que ni ci-deffous, ni ci-
» deffus, il y eût la moindre chofe de-
» montrée, ni prouvée. » Pour faire
fentir à fon adverfaire le ridicule de fon
interprétation du mot *communia*, M. de
Sévigné lui dit ailleurs : « Si M. Dacier
» étoit parvenu à connoître la raifon
» qu'il y a entre une ligne courbe & une
» ligne droite, & par ce moyen qu'il
» eût connu parfaitement la quadrature
» du cercle, fe trouveroit-il dignement
» loüé, fi celui qui porteroit la parole
» pour tout le corps des Mathémati-
» ciens, lui difoit : nous venons, Mon-
» fieur, vous rendre mille graces de ce que
» vous avez été plus loin qu'Archimé-
» de, & de ce que vous nous avez fait
» connoître une vérité *commune*, fur la-
» quelle on avoit toujours travaillé inu-
» tilement. Elle étoit *commune* cette vé-
» rité ; mais vous feul avez eu l'honneur
» de la pénétrer, & de *commune* qu'elle

» étoit, vous l'avez rendue publique.
» Je suis sûr, ajoûte M. de Sévigné,
» que M. Dacier trouveroit que celui
» qui lui parleroit ainsi, lui diroit une
» sottise : pourquoi donc la veut-il faire
» dire à Horace ? » Toutes les réponses
de M. de Sévigné sont dans le même
goût, & tournées avec la même légéreté.
Pour M. Dacier, il se défendit en sçavant ; c'est tout dire. Les injures grossiéres, les expressions les plus maussades lui tinrent lieu d'esprit & de preuves. Malgré l'absurdité de la version de ce Traducteur, un Auteur fort connu en a pris la défense dans une brochure, où elle tenoit bien sa place.

En suivant la ridicule interprétation de M. Dacier, on pourroit dire du jeune Auteur * de la nouvelle tragédie d'*Antoine & Cléopatre*, qu'il a traité un sujet *nouveau & purement d'invention*. Mais il a senti lui-même la vérité de la maxime d'Horace ; *difficile est propriè communia dicere*. Cependant on peut dire qu'il a surmonté en partie la difficulté. Sa piéce, quoique défectueuse du côté de l'architecture théâtrale, & surtout de l'intérêt, annonce un Poëte de beaucoup de génie, qui sans avoir trouvé la

* M. Boitel.

route du cœur, a ſçu amuſer l'imagination, par les variétés de ſes ſcénes, par les grands objets qu'il offre ſucceſſivement au ſpectateur, par la beauté & la vérité de ſes portraits, par la nobleſſe de ſes ſentimens, & ſurtout par un grand nombre de vers dignes du pere de la Tragédie Françoiſe.

Parmi nos vieux Auteurs, qui ont écrit ſur la poëtique, Vauquelin de la Freſnaye tient le premier rang. Nous avons de lui un Art poëtique en vers françois, qui mériteroit d'être plus connu. Malgré ſon ſtyle ſuranné & ſes digreſſions trop fréquentes, on trouve encore, dit M. Goujet, du plaiſir & de l'utilité à le lire. Quoi de plus ſenſé, par exemple, que ces avis que l'on trouve preſque dès l'entrée de ſon livre :

O vous qui compoſez, que prudens on s'efforce
De prendre un argument qui ſoit de votre force,
Penſez long-tems au faix que vous pourrez porter ;
Car s'il eſt trop péſant, il s'en faut déporter.
Qui ſçait bien un ſujet ſelon ſa force élire,
Point ne lui manquera l'ordre, ni le bien dire.
La grace & la beauté de cet ordre ſera,
Si je ne me déçois, quand bien on dreſſera
Ce qui dire ſe doit, & non ſe dire à l'heure,

Réservant plusieurs points en leur saison meilleure,
Et quand bien à propos on sçaura prendre un point.
Surtout bien inventer, bien disposer, bien dire,
Fait l'ouvrage des vers comme un soleil reluire.
Comme sur tous loüable est l'édifice, où l'art
Fait priser la matiére, auquel d'une autre part
La matiére fait l'art estimer davantage:
Tout ainsi le poëme a l'honneur en partage,
Quand un digne sujet fait les vers estimer,
Et quand les vers bien faits font le sujet aimer.

Un ouvrage plus moderne, & plus connu, font les *Réfléxions* du P. Rapin, Jésuite, *sur la poëtique, & sur les ouvrages des Poëtes anciens & modernes.* On y a trouvé des défauts, & un Jésuite même les a relevés dans ses *Remarques sur les nouvelles refléxions du P. Rapin.* Le Critique feint de ne pas connoître celui qu'il attaque, pour se conserver la liberté de le maltraiter plus à son aise, se contentant de le désigner par le titre d'*Auteur réflexif.* Tout le monde sçait que le Censeur est le fameux P. Vavasseur; mais peu de gens sçavent quel fut le motif secret qui lui fit prendre la plume contre son confrere. Croira-t'on que c'est parce que le P. Rapin ne donna aucun éloge à ses trois livres d'épigrammes latines, en parlant de ce genre de Poësie ?

Le sçavant Bibliothécaire fait mention des écrits de M. Remond de Saint Mard sur notre poësie, & il les accuse de renfermer une doctrine toute nouvelle, & de nous transporter dans un pays tout nouveau : « Ouvrages ingé-»nieux, dit-il, où l'Auteur déclame »contre l'esprit avec tout l'esprit possi-»ble ; où il veut qu'on sente plus qu'on »ne pense, lorsqu'il pense lui-même »plus qu'il ne sent ; où il condamne le »stile *maniéré*, dans le même tems qu'il »est *maniéré* lui-même ; en un mot, où »il détruit dans la pratique les princi-»pes qu'il veut établir. »

M. Goujet parcourt dans la suite de ce troisiéme volume, les différens genres de poësies ; le poëme épique, la tragédie & la comédie, la poësie lyrique, la poësie pastorale, l'élégie, la fable, la satyre, l'épigramme, le sonnet, le madrigal, le rondeau & autres petits poëmes, la parodie, la poësie burlesque & la poësie chrétienne. De tous les écrits qui ont été faits sur le poëme épique, il paroît n'estimer que le Discours que le P. le Moine a mis à la tête de son poëme de Saint Loüis, la *Comparaison d'Homére & de Virgile par le P. Rapin*, le Traité du poëme épique du

P. le Bossu, & la belle Préface que Madame Dacier a mise au-devant de sa traduction de l'Odyssée d'Homére. Il donne surtout de grands éloges à l'ouvrage du P. Rapin. C'est un véritable traité du poëme épique, au jugement de M. Baillet. Il est plein de maximes qui paroissent choisies avec discernement, & que l'Auteur a voulu établir sur la raison, sur le bon sens, sur le meilleur goût des anciens, sur une longue expérience de l'art, & sur une grande connoissance de l'esprit humain. Les étrangers en ont jugé de même : les Anglois l'ont traduit en leur langue ; on en a même une traduction latine, imprimée à Utrecht.

Madame Dacier définissoit le poëme épique, *un discours en vers, inventé pour former les mœurs, par des instructions déguisées sous l'allégorie d'une action générale & des plus grands personnages.* L'Abbé de Pons, écrivain plus ingénieux que profond, dit M. Goujet, crut cette définition fausse, erronée & même inintelligible. Il y opposa celle-ci bien moins exacte : *le Poëme épique n'est que le tissu ingénieux des événemens & des motifs qui conduisent à l'action que le Poëte s'est proposé de célébrer.* Il veut que le poëme

épique soit tout poëme, où le Poëte est *rélateur* de l'action. Ainsi, selon lui, non-seulement l'Iliade & la pharsale de Lucain, mais même les métamorphoses d'Ovide, les éclogues, & les romans sont des poëmes épiques. Quelle absurdité !

L'*Essai* de M. de Voltaire *sur la poësie épique*, n'est pas fort célébré par notre Bibliothécaire, qui en ouvrant ce petit écrit, a été fort surpris de voir condamnés dès la premiére page, tous les grands éloges qu'il donne à plusieurs ouvrages sur la même matiére. Selon M. de Voltaire, ce grand nombre d'Auteurs qui se sont proposé d'expliquer les régles du poëme épique, n'ont fait par leurs définitions & leurs distinctions, que répandre une profonde obscurité sur des choses, qui par elles-mêmes étoient fort claires. Cependant il définit, & il distingue lui-même, comme tous ceux qui ont traité ce sujet avant lui ; il établit presque les mêmes régles, & il s'accorde avec eux sur ce qu'il y a d'essentiel. Il n'a donc guéres dissipé les ténébres profondes, qui couvroient des choses très-claires.

Le premier écrit qui ait été fait sur la Tragédie, est un discours que Jean de la

Taille de Bondaroy a mis au-devant de ſa tragédie de *Saül le furieux*, imprimée en 1572. Quoique notre théatre fût alors dans ſon enfance, on penſoit ſainement ſur la nature de la tragédie, & l'on en connoiſſoit les régles principales, comme vous en jugerez par la doctrine de cet ancien Poëte. Il veut que l'on ne choiſiſſe pour ſujet d'une tragédie, qu'un événement extraordinaire, qui puiſſe exciter la compaſſion, & tirer des larmes, parce que le but de la tragédie eſt d'émouvoir, en nous intéreſſant à ce qui ſe paſſe ſur la ſcéne. Il éxige que l'on en rejette toute action, tout événement, qui ne ſeroit pas au-deſſus de l'ordre commun & ordinaire: que le héros principal ſoit quelque Prince, quelque Grand, qui ſoit plus malheureux que méchant, qui nous intéreſſe ſur ſon ſort, non qui excite notre indignation contre ſes crimes ou contre ſes cruautés: que l'on repréſente l'hiſtoire, ou le jeu, en un même jour, dans un même tems, & en un même lieu: que la ſcéne ne ſoit jamais enſanglantée, & que la mort des Acteurs ſe paſſe toujours en récit: que l'on excluë tout perſonnage étranger ou oiſif ou inutile, & plus encore tout perſonnage feint: que la fin de chaque acte faſſe tellement

attendre le suivant, que l'esprit du spectateur soit toujours en suspens, & dans une sorte d'impatience de voir le dénouëment, &c. Telles sont les lumiéres qu'on avoit sur la tragédie, il y a près de deux cens ans. On n'y a guéres ajouté depuis, & nos jeunes Poëtes & même quelques-uns de nos plus grands, pourroient lire avec profit les leçons de Jean de la Taille.

La pratique du Théâtre de l'Abbé d'Aubignac, est l'ouvrage le plus considérable que nous ayons dans ce genre. C'est dommage que l'Auteur décide presque toujours avec trop de suffisance. Fier de cette production, il se regardoit comme le souverain législateur du Parnasse; toute piéce de théatre devoit être portée à son tribunal avant que de paroître: il étoit même si sottement orgüeilleux, qu'il auguroit mal d'une tragédie, lorsqu'il n'en avoit pas dirigé le plan. Cependant il n'étoit lui-même qu'un fort médiocre Auteur tragique. Sa *Zénobie*, tragédie en prose, composée sur les régles qu'il avoit données, eut peu de succès. Il eut même la mortification de se voir raillé à la Cour, où il se vantoit d'être le seul de nos Auteurs, qui eût bien suivi les régles d'Aristote. Surquoi M. le Prince dit un

jour, qu'il sçavoit bon gré à l'Abbé d'Aubignac d'avoir si bien suivi les régles d'Aristote, mais qu'il ne pardonnoit pas aux régles d'Aristote, d'avoir fait faire une si mauvaise tragédie à l'Abbé d'Aubignac.

M. Goujet s'éleve dans cet article contre l'amour profane, qui entre dans nos tragédies & dans nos comédies. Il prétend avec l'Abbé de Villiers, que les Poëtes grecs n'ont pas moins réussi, quoiqu'il ayent fait à peine quelque usage de cette passion. C'est que le goût des anciens étoit bien différent du nôtre, quoiqu'en dise M. Goujet. Il n'y a qu'à lire le discours *sur le parallele des théatres*, par le Pere Brumoy, pour en être convaincu. Rien n'est mieux tracé, que le caractére qu'il donne des Athéniens. On voit, dit-il, ce peuple, amateur outré de sa liberté, idolâtre de sa patrie, admirateur de ses usages, indifférent pour tout ce qui n'étoit point de lui. Eschyle & ses successeurs ont saisi ce caractére, & l'ont employé à propos, pour flatter ce peuple & lui plaire. Je suis persuadé que si Eschyle & tous les Poëtes Grecs avoient eu à parler devant une Nation telle que la nôtre, ils se seroient conformés tout de même à notre façon de penser, & nous

auroient donné des tragédies dans le goût de Corneille & de Racine. Une autre remarque importante, qu'on ne doit point perdre de vûë en lisant les anciens tragiques, c'est que ces Auteurs avoient souvent des vûës politiques dans leurs piéces. Mais nous qui ne pouvons avoir les mêmes vûës, comment ferions-nous des tragédies qui pussent plaire, si pour remuer le spectateur, nous n'avions recours à la passion de l'amour, qui est le ressort de toutes les intrigues du monde, & la cause des plus grands événemens.

Nous avons d'excellens écrits sur la poësie bucolique; mais si on veut du neuf & du très-singulier, il faut lire le *discours sur les régles de l'églogue*, qui fait partie des œuvres mêlées de l'Abbé de la Roche. Les expressions, le tour, & souvent les pensées, dit M. Goujet, ont une certaine teinture de bizarrerie, qui tirent l'Auteur du commun des Ecrivains. La définition qu'il donne de l'églogue, lui appartient en propre: « Ce n'est autre chose, si on » l'en croit, que le langage ou l'entre- » tien de personnes dégagées de soins & » d'inquiétudes, qui refléchissent pour » l'ordinaire sur les événemens passés » ou présens; qui par des termes na-

» turels & ſans fard, expriment plûtôt » les ſentimens de leur cœur, que les » ſubtilités de leur eſprit, & dont l'é» loquence eſt toujours ſublime, quand » elle eſt ſoutenuë par des expreſſions » noblement ſimples & ſimplement no» bles. » Ne voilà-t'il pas une définition claire & préciſe ?

M. Rémond de Saint Mard, dans ſes *réflexions ſur l'églogue*, eſt quelquefois auſſi ſingulier, que l'Abbé de la Roche. « Son écrit, dit M. l'Abbé » Goujet, eſt un amas d'images rian» tes, de jolies deſcriptions, de ſail» lies ſpirituelles, de penſées déta» chées, exprimées avec autant de feu » que de délicateſſe..... C'eſt une cri» tique des églogues de M. de Fonte» nelle, aſſaiſſonnée tantôt de cenſures, » tantôt d'éloges, & accompagnée de » réflexions, ſoit générales, ſoit parti» culiéres ſur ce genre de poëſie, au» quel M. Remond donne la préférence » ſur le poëme épique, par des raiſons » qui ſentent trop la volupté. » M. l'Abbé G. auroit pû plaire à ſes lecteurs, en donnant un précis de ces raiſons.

Le célébre Fraguier eſt le premier qui ait écrit dans notre langue ſur l'élégie. Un autre a auſſi écrit ſur ce ſujet

dans les Mémoires de l'Académie des belles-Lettres, dont il est membre. Il ne considére l'élégie que chez les anciens, & il en fait l'apologie. Mais elle a bien changé de face chez nous, si l'on en croit M. Rémond de Saint Mard. « C'est, selon lui, le genre de notre poë» sie françoise le plus insipide .... On » n'y voit que des amans malheureux. » Ces amans se plaignent toujours, se » désespérent; ils veulent absolument » briser leur chaîne; & ce qui est beau» coup plus considérable, ils veulent » mourir. Or comme tout cela suppose » du courage, ils en demandent à la rai» son. Ils implorent le secours de l'or» güeil, ils appellent à eux le devoir. » Mais vous ne sçauriez concevoir com» bien ces apostrophes sont faites mal» à-propos, combien elles sont peu as» sorties à la passion. Le ton surtout » qui n'y devoit pas être, le ton épi» que, regne d'un bout à l'autre de ces » petits poëmes .... On s'y guinde, » on s'y efforce, on s'y livre sans mé» nagement à la pompe & à l'enflure. » On reconnoît dans ce portrait certaines élégies, qui n'ont pas fait fortune parmi nous, & que nous avons autrefois qualifiées de *hurlemens élégiaques.*

M. Goujet rend à celles de M.

l'Abbé le Blanc la justice qu'elles méritent, aussi bien qu'au discours qui est à la tête. « L'Auteur, dit notre Bibliothécaire, s'arrête beaucoup aux difficultés de faire une bonne élégie, & il croit qu'on y réussiroit mieux, si l'on n'y faisoit parler que des femmes passionées : par-là, selon M. le Blanc, on suivroit mieux le génie & le caractére de l'élégie ; on rempliroit mieux sa qualité d'être plaintive : à cette occasion ; il se jette dans de longues réflexions triviales sur le caractére des femmes, dont il fait une peinture qui n'est nullement flateuse. C'est cependant pour elles qu'il a travaillé, si on l'en croit. S'il a espéré aussi de leur plaire, il faut qu'il ait une grande idée de leur complaisance. Il avoüe pourtant qu'il sent bien qu'il y en aura beaucoup qui regarderont comme une insulte les sentimens qu'il leur attribuë ; mais pour les adoucir, il prétend qu'il ne leur attribuë rien de faux, & qu'il prend seulement la liberté de démasquer leur cœur, de leur ôter ce voile d'insensibilité dont elles affectent de se couvrir, d'humilier leur orgüeil, enfin de mettre au jour toutes leurs foiblesses. » Quelles politesses ! Quelles douceurs !

Rien ne fait mieux ſentir l'ennuyeuſe inſipidité de l'élégie, que ces vers de la *Chartreuſe* de M. Greſſet, dont M. G. auroit pu orner cet article.

De l'aſſoupiſſante Elégie
Je mépriſe trop les fadeurs :
Phébus me plonge en léthargie ;
Dès qu'il frédonne des langueurs.
Je ceſſe d'eſtimer Ovide,
Quand il vient ſur de foibles tons
Me chanter, pleureur inſipide,
De longues lamentations.
Un eſprit mâle & vraiment ſage,
Dans le plus invincible ennui,
Dédaignant le triſte avantage
De ſe faire plaindre d'autrui,
Dans une égalité hardie
Foule aux pieds la terre & le ſort,
Et joint au mépris de la vie
Un égal mépris de la mort.

Je vous entretiendrai au premier jour de la ſuite de cet ouvrage.

Je ſuis, &c.

Ce 18 *Novembre* 1741.

Faute à corriger dans la Lettre 384.

Pag. 194. lig. 1. goûtez, *liſez*, goutées



OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCCLXXXVII.

Oraison funebre de la Reine de Sardaigne.

CE ne sont pas les Héros, ceux qui durant leur vie ont fait plus de bruit dans le monde par leurs grandes actions, qui sont toujours le mieux célébrés après leur mort, par les Prédicateurs chargés de leur éloge funébre. L'étenduë du sujet le rend difficile à remplir, & l'idée du Public est si haute, que souvent l'Orateur n'y peut atteindre. Il a fallu un Mascaron & un Flechier pour un Turenne, un Bossuet & un Bourdaloüe pour un Prince de Condé, un la Ruë pour un Luxembourg. Mais comment Loüis XIV. a-t-il été loüé dans les Oraisons Funébres que nous avons de ce Monarque? Quels Discours, que la plûpart de ceux qui ont été prononcés en l'honneur des grands Princes & des grands Capitaines

qui ont illuſtré la France ? Nous avons au contraire un grand nombre de beaux Diſcours funébres, touchant des perſonnes diſtinguées à la verité par leur naiſſance ou par leur rang, mais dont la vie n'a rien eu d'éclatant. C'eſt que dans ces ſujets l'Orateur eſt moins accablé par l'éclatante multitude des faits, & que l'éloquence ſe déploye alors avec plus de liberté & d'édification.

» Je n'aurai (dit M. l'Abbé Seguy » dans l'*Oraiſon funébre d'* ELISABETH » DE LORRAINE, *Reine de Sardaigne*, » prononcée cette année dans l'Egliſe » de Paris le 22 Septembre) je n'aurai à » décrire en la loüant, ni événemens » frappans, ni actions impoſantes pour » l'imagination, ni rien qui ſe reſſente » de l'éclat impoſteur, ou des vices » brillans que le monde aveugle & cor» rompu reſpecte. Mais le ſujet n'en ſe» ra que plus Chrétien, & plus conve» nable à mon miniſtere. «

Après un éxorde convenable au texte tiré d'Iſaïe, *Præciſa eſt velut à texente vita mea ; dum adhuc ordirer, ſuccidit me*, le Diſcours eſt ainſi partagé. » La na» ture lui avoit donné toutes les quali» tés qui peuvent aider à éviter les » écueïls de la grandeur. La Religion » perfectionna & conſacra en elle tou-

» tes les qualités que lui avoit *données* » la Nature. » La subdivision est juste & naturelle. Le Sage se glorifioit d'avoir reçu une ame bonne, *Sortitus sum animam bonam.* Elisabeth eut le même avantage. Elle avoit reçu de la nature un caractere de *Sagesse*, opposé aux profanes maximes des Cours, & à la contagion de l'air que l'innocence y respire ; un caractere de *Verité*, opposé à l'esprit d'artifice, de dissimulation ; un caractere de *Bonté*, opposé a la dureté de cœur ; un caractere de noble *Simplicité*, opposé à l'orgueil fastueux ; un caractere d'*égalité*, opposé aux caprices, ausquels l'humeur des Princes, toujours surs du respect, est exposée. M. S. parcourt avec beaucoup d'esprit, & avec une élégance apostolique, tous ces differens caracteres de l'auguste Princesse, & ce qui est un mérite particulier aujourd'hui, il employe fréquemment & à propos le langage de l'Ecriture, qu'il paroît posseder ; langage, qui est pour ainsi dire, l'ame de l'éloquence de la chaire, & que l'esprit profane, l'ignorance, & le mauvais goût font trop négliger à certains Prédicateurs modernes.

Pour justifier ce jugement avantageux sur le Discours dont il s'agit, je pourroisciter plusieurs beaux traits sur

chaque point de la ſubdiviſion. Mais il vaut mieux lire le Diſcours de ſuite. Je me contenterai d'en mettre ſous vos yeux quelques penſées.

» Conſtamment ennemie de toute diſ-» ſipation, de toute légereté, de toute » imprudence, elle ne le fut pas moins » de cette fleur empruntée de beauté, » & de ces parures méſeantes, qu'eut » *improuvées* * la gravité des mœurs an-» ciennes. Ses paroles, ſon maintien, » ſon air, comme ſes actions, tout reſ-» piroit en elle la modeſtie & la vertu... » Ce cœur ſi porté à la vertu avoit de » plus un goût bien favorable à la ſa-» geſſe, celui de l'occupation. Tantôt » je la vois vaquer à une ſorte de tra-» vail convenable. *Elle manie la laine » & le lin, & ſes mains induſtrieuſes en » font un heureux mélange.* ** Tantôt » c'eſt la lecture qui remplit les heures » de ſon loiſir : Et il eſt inutile de vous » dire que ce n'eſt pas celle de ces ré-» cits, ſoit feints, ſoit veritables, mais » toujours dangereux, des ivreſſes du » fol amour, non plus que celle de ces » autres écrits accredités de nos jours,

[* Improuvé.]

** C'eſt ainſi que M. S. traduit ces paroles *quaſivit lanam & linum, & operata eſt conſilio manuum ſuarum.* Prov. 31. 13.

» à la honte de la raiſon, & dignes d'a-
» muſer la ſeule enfance. Du même
» principe vient ſon dégoût pour ces
» converſations frivoles & puériles,
» reſſources d'eſprits vuides de tout,
« hors des miſeres d'une éternelle ba-
» gatelle. »

Du caractere de ſageſſe d'ELISABETH, l'Orateur paſſe à ſon caractere de vérité & de candeur. » Qu'il eſt rare,
» MM, qu'il eſt rare, tout eſtimé qu'il
» eſt, ce caractere! Exact à l'exiger
» dans les autres, parce qu'on y a in-
» terêt, on s'en dépoüilleroit, de peur
» que les autres n'en tiraſſent avantage.
» Ce ſexe même, ſi redoutable par ſes
» charmes dangereux, l'eſt encore plus
» par ſes déguiſemens & ſes feintes;
» & de l'impuiſſance où il a été réduit
» d'employer la force qui ſubjugue, il
» s'eſt, ce ſemble, cru faire un droit de
» recourir à l'artifice qui ſurprend.
» Mais où triomphes-tu, perfide du-
» plicité des deux ſexes, autant qu'à
» la Cour, & quelle y eſt la contagion,
» ſi elle gagne ſouvent juſqu'aux Prin-
» ces mêmes? Incapable de cet eſprit
» de fauſſeté, ELISABETH n'auroit pû
» s'y rabaiſſer, &c. »

L'Orateur fait voir enſuite que la bonté lui étoit auſſi naturelle que la

verité. » Si ma voix pouvoit se faire » entendre aux personnes qui ont eu » l'honneur de vivre auprès de la Prin- » cesse, quel touchant souvenir leur » rappelleroit cet endroit de mon Dis- » cours ? .... Les bons cœurs trou- » vent toujours de quoi aimer dans » autrui (& disons-le en passant, pour » l'honneur même de la douce & con- » solante amitié) ce que des personnes, » dont toute l'inclination se renferme » dans une ou deux autres, appellent » de ce beau nom, n'est souvent que le » choix de leur caractere difficile, qui » après avoir parcouru d'un œil cha- » grin la societé, n'y a sçu trouver d'ai- » mable que ce peu qui pense aussi sin- » gulierement qu'elles... Jugez du ca- » ractere de sa politesse : c'étoit le seul » veritable ; c'étoit bonté assaisonnée, » mais réelle. Car le fond de la vraie » politesse est dans celui d'une ame » bonne, attentive à agir obligeamment: » & tout caractere de méchant ne sera ja- » mais qu'une vaine apparence d'hom- » me poli, & qu'un fléau déguisé de la » societé civile. »

L'Orateur après avoir peint la noble simplicité des manieres de la Princesse, parle ainsi de l'égalité de son humeur : « L'égalité d'esprit si peu connuë des

» Grands par l'espece de culte dont on
» honore leurs caprices, étoit comme
» la base de son caractere. L'humeur,
» qui des petits mêmes fait des tyrans
» à l'égard des plus petits encore; l'hu-
» meur qu'on se pardonne d'autant plus
» aisément, qu'on ne voit pas à quoi
» elle est capable de conduire, & qui,
» je le répete, respectée dans les Grands,
» doit être spécialement leur défaut,
» s'ils ne s'observent sans cesse, l'hu-
» meur ne la domina jamais. Nul dans
» son domestique, & c'est sur tout *au*
» *sein de son foyer* qu'éloignée du spec-
» tacle, moins *en garde sur soi*, *on est*
» *en prise au caprice*, nul n'eut à essuyer
» de bisarrerie, d'inégalité fâcheuse de
» sa part. »

L'Orateur conclut qu'un caractere si accompli dans une jeune Princesse ne pouvoit pas être long-tems *inconnu de la Renommée.* » Un Roi d'autant plus
» capable de sentir le mérite de la vertu,
» qu'il en est lui-même un rare exemple,
» un Roi grand par une valeur qu'il n'a
» pû tenir captive en entendant tonner
» la guerre si proche de ses Etats ....
» un Roi enfin gouvernant les siens,
» comme nous gouverne l'auguste Mo-
» narque, qui lui rend si bien ses senti-
» mens réciproques d'estime ; un tel

» Roi, touché de ce que la Renommée
» lui a raconté de la Princeſſe, demande
» ſa main .... Il me ſemble entendre
» le Monarque empreſſé l'appeller de
» loin : Venez, regnez ſur mon cœur,
» & partagez ma couronne. *Veni, ſponſa, coronaberis.* »

La même ſubdiviſion ſert à la preuve de la ſeconde propoſition, & il faut avouer que ce plan eſt fort heureux. La Religion fit du cœur de l'auguſte Princeſſe, jaloux de la gloire de ſes mœurs, un *cœur* ſévérement *attentif* à tout ce qui pouvoit lui en aſſurer l'innocence; de ce cœur droit, un cœur allant à Dieu dans la ſincerité & la verité; de ce cœur bon, un cœur plein d'une charité ardente pour les pauvres de J. C. de ce cœur modeſte un cœur pénétré des ſentimens d'une humilité profonde; de ce cœur égal, un cœur ferme & tranquile aux approches de la mort. Je ne tirerai de cette partie que quelques penſées, comme j'ai fait de la premiere.

» Qui me donnera de vous tracer d'une
» maniere aſſez vive l'hiſtoire abregée
» de ſes *infinies charités*; ou plutôt que
» ne peuvent à ma place vous les racon-
» ter tant d'infortunés dont elle a ſou-
» lagé la miſere? ... Ils vous diroient
» &c. » On peint ici toutes les charités

diverses de la Reine de Sardaigne. » Ce
» sont des familles, à qui la honte ôte
» l'unique ressource des miserables,
» que ses bienfaits vont chercher . . .
» Ce sont des orphelins qu'elle dérobe
» pour toujours à la misere, & à l'oisi-
» veté, pire que la misere même, en les
» faisant instruire dans quelque art utile
» à la societé. Ce sont des habitans rui-
» nés des campagnes qu'elle nourrit, &
» à qui elle donne de quoi *tenter* de
» nouveau la fécondité des terres, &c.

Cette partie du Discours de M. S. offre plusieurs traits remarquables des vertus chrétiennes de son Heroïne ; mais ce sont des détails qu'il faut lire dans la Piéce, & que je ne puis placer ici ; ils serviront à donner une idée bien avantageuse de la Reine de Sardaigne. L'Orateur la peint dans la Loraine, occupée à instruire de jeunes personnes de son sexe, aussi négligées qu'obscures, des élémens de la Doctrine Chrétienne. » Qu'une pareille Cour
» autour d'elle offroit à la Religion un
» beau spectacle ! Qu'est-ce que ce pro-
» fane & fabuleux assemblage de ris,
» de jeux, & de graces, que la flaterie
» imagine autour des jeunes Princesses?

La mort de la Reine est representée ici d'une maniere éloquente & tou-

chante : » Frappée d'une maladie particuliere au Piémont, & que l'art n'y » a pû toutefois connoître encore, la » Princesse se sent mourir ; le trône » fond sous ses pieds. Tant de gran- » deurs s'évanoüissent : tant de jours » si flateurs, qu'elle sembloit pouvoir » se promettre, ne luiront point. *Siccine* » *separas, amara mors*? Ce n'est pas elle » qui le dit. Il nous échape de le dire, » à nous que notre attachement à la » terre contriste sur le sort de qui est » moissonné au sein de la pompe hu- » maine & des plaisirs. Peu touchée de » tout ce que la pompe humaine voit » ici bas de plus beau, elle le quitte » sans peine, &c. « Le Discours est terminé par une moralité convenable au triste sujet dont il s'agit : » Le trône, » d'où l'auguste Reine a passé dans le » cercueil, n'est-il pas comme *un tou-* » *chant monument* de la vanité des plus » brillans objets d'ici bas ? N'est-ce » pas pour honorer la mémoire de la » Princesse dont elle y a depuis rempli » la place, que vous avez été rassem- » blés la derniere fois pour une sem- » blable cérémonie ? Et cette Princesse » n'avoit-elle pas été précédée d'une » autre Epouse, dont les jours ne fu- » rent pas plus longs ? Ce sont toutes

» ces considérations qui ont fait des-
» cendre de son trône *le désolé Monar-
» que*.... Songeons à profiter en Chré-
» tiens du spectacle de cette triste céré-
» monie, & à imiter des vertus que
» nous devons honorer, mieux hono-
» rées, lorsqu'elles seront pratiquées.

Les *Elémens de Géométrie* * de M. Clairaut, de l'Académie Royale des Sciences, & de la Société Royale de Londres, que je vous ai annoncés, ne ressemblent pas à tant de Livres de cette espece, si multipliés depuis quelques années. L'obscurité, la sécheresse & la prolixité les rendent la plûpart fort dégoûtans pour ceux qui commencent à s'appliquer à la Géométrie. Ce sont des Propositions & des Théorêmes, dont on n'apperçoit pas d'abord l'utilité & l'application. On entasse une foule de principes, sans faire connoître l'usage dont ils pourront être. D'ailleurs il faut y essuyer (ce qui est un supplice pour l'esprit) la démonstration d'un grand nombre de verités claires par elles-mêmes, & dont personne n'a jamais douté. Ces inconveniens ne se trouvent point dans les nouveaux

Elémens de Géométrie de M. Clairaut.

* A Paris, chez David fils, ruë S. Jacques, 1741. *in*-8°.

Elémens de M. C. Ecoutons-le parler lui-même sur ce sujet dans sa Préface judicieuse : » Quoique la Géométrie, » dit-il, soit par elle-même abstraite, » il faut avoüer cependant que les dif- » ficultés qu'éprouvent ceux qui com- » mencent à s'y appliquer, viennent » le plus souvent de la maniere dont » elle est enseignée dans les Elémens » ordinaires. On y débute toujours par » un grand nombre de définitions, de » demandes, d'axiomes, & de princi- » pes préliminaires, qui semblent ne » promettre rien que de sec au Lecteur. » Les propositions qui viennent ensuite, » ne fixant point l'esprit sur des objets » plus interessans, & étant d'ailleurs » difficiles à concevoir, il arrive com- » munément que les Commençans se » fatiguent & se rebutent, avant que » d'avoir aucune idée distincte de ce » qu'on vouloit leur enseigner. « Cependant il y a quelques Livres de Géométrie, où l'on trouve à la suite des propositions l'usage qu'on en peut faire. Mais cela ne suffit point, selon M. C. » parce que chaque proposition venant toujours avant son usage, l'es- » prit ne revient à des idées sensibles » qu'après avoir essuyé la fatigue des » idées abstraites. »

Ce font les réfléxions de l'Auteur fur l'origine de la Géométrie, qui lui ont fait imaginer la Méthode qu'il a fuivie. Cette Science, comme toutes les autres, lui a paru avoir été formée par degrés, & que les premiers ayant été faits néceffairement par des Commençans, ils n'avoient pas dû être hors de leur portée. Comme la Géométrie n'a été originairement inventée que pour mefurer des terrains, les hommes ont cherché des méthodes pour mefurer & partager leurs terres. Les recherches particulieres les conduifirent peu à peu à des recherches générales; & ils voulurent connoître exactement les raports de toutes fortes de grandeurs; ce qui produifit une fcience beaucoup plus étenduë, à laquelle néanmoins ils conferverent fon premier nom. A s'en tenir au fens propre du terme, on ne devroit appeller *Géométre* que le feul Arpenteur.

M. C. commence par expofer les principes, dont peut dépendre la fimple mefure des terrains & des diftances acceffibles ou inacceffibles. Il paffe enfuite à d'autres recherches analogues aux premieres, & qui piquent la curiofité naturelle; il y joint des applica-

tions utiles, & parvient par là à faire parcourir à son Disciple tout ce que la Géométrie élémentaire a de plus interessant. Il évite de donner aucune proposition sans la forme de théorêmes, c'est-à-dire, de ces propositions où l'on démontre que telle ou telle verité est, sans faire voir comment on est parvenu à la découvrir. M. C. occupe donc continuellement son Lecteur à résoudre des problêmes, c'est-à-dire, à chercher les moyens de faire quelque opération, ou de découvrir quelque verité inconnuë, en déterminant le rapport qui est entre des grandeurs données, & des grandeurs inconnuës qu'on se propose de trouver. » En suivant cette voye, dit-» il, les Commençans apperçoivent, à » chaque pas qu'on leur fait faire, la » raison qui détermine l'Inventeur, & » par là ils peuvent acquérir plus faci-» lement l'esprit d'invention. « Cette *Invention* n'est pas celle de l'art oratoire, ni de l'art poëtique : la Géométrie ne la donne point.

L'Auteur passe légerement sur toutes les propositions dont la verité se découvre, pour peu qu'on y fasse attention. Rien en effet n'est plus rebutant que des démonstrations inutiles. Tout raisonne-

ment, selon lui, qui tombe sur ce que le bon sens seul décide d'avance, est en pure perte, & n'est propre qu'à obscurcir la verité, & à dégoûter les Lecteurs. Outre cela M. C. a omis exprès differentes propositions qui se trouvent dans les Elémens ordinaires. Mais les propositions qu'il a négligées, sont celles qui ne peuvent être d'aucune utilité par elles-mêmes, & qui ne sçauroient faciliter l'intelligence des verités dont il est important d'être instruit. Ce qu'il dit des proportions, suffit pour faire entendre les propositions élémentaires qui les supposent. » C'est une matiere, » ajoute-t-il, que je traiterai plus à » fond dans les Elémens d'algébre, » que je donnerai dans la suite. » Ces nouveaux Elémens de Géométrie sont exactement imprimés, en beaux caracteres & sur de beau papier. L'édition est digne de l'Ouvrage.

M. Dibon, Chirurgien ordinaire du Roi dans sa Compagnie des cent Suisses, vient de donner au Public le troisiéme Tome de sa *Description des Maladies veneriennes*. Il y a joint un Traité sur les Maladies appellées *Fleurs blanches*, & une Réponse à la Critique

Description des Maladies vener. par M. Dibon.

de M. Aſtruc. Je laiſſe aux grands Praticiens à décider ſi ſa Méthode eſt préferable à celles qu'on a employées juſqu'ici. Je dirai ſeulement un mot des Réfléxions, qu'il a inferées dans ce Volume ſur la Critique que M. Aſtruc a faite de ſon Ouvrage, dans celui que ce ſçavant Médecin a publié ſur la même matiere. Il lui fait d'abord écrire une Lettre par un Docteur en Médecine, qui lui reproche d'avoir condamné ſur de ſimples conjectures le Remede de M. Dibon. Il lui repreſente que l'amour propre eſt ſouvent un écueïl funeſte aux plus grands hommes, & que quelquefois la paſſion les aveugle. Il ſe ſert enſuite d'un tour plus oratoire qu'épiſtolaire, pour prouver la bonté du Remede de M. D. » Que ne puis-je, dit-il, vous appeller en témoignage, *Jeuneſſe floriſſante*, fille des plaiſirs, ne démentiriez-vous pas un écrit hazardé, & ne forceriez-vous pas ſon » Auteur à ſe taire, ſur le récit fidéle » de votre état préſent où l'on s'empreſſe de vous approcher, ſi different du paſſé où l'on vous fuyoit? « Le Médecin finit ſa Lettre par exhorter M. A. à ſe retracter, & à rendre

justice au mérite personnel de celui qu'il attaque. Pour achever de le gagner, on lui fait considerer le succès toujours heureux de sa Méthode, les approbations d'un grand nombre de personnes respectables par leur mérite, & les certificats de plusieurs malades guéris de sa main. On l'appuye principalement sur le Brevet qu'il a obtenu du Roy, dans lequel il est dit qu'il possede le Remede le plus assuré, le plus doux, & le plus efficace qui ait encore paru pour guérir parfaitement les Maladies secrettes; on n'oublie pas la pension annuelle de 1000 livres que Sa Majesté lui a faite. On la rapelle même si souvent, aussi bien que le Brevet, que l'Auteur les regarde sans doute comme ses meilleures armes défensives. On joint à cet Ouvrage un autre Ecrit très-ingénieux, qui est une Réponse à ce que M. Astruc a écrit à son sujet dans son Livre *de Morbis venereis*, & une Réfutation de son Jugement sur le fameux Livre *de la Maladie des os* de M. Petit Chirurgien, & sur d'autres Auteurs. C'est un détail dans lequel je ne veux point entrer, quelqu'agréable qu'il soit.

Avis sur la Machine hydraulique de M. du Puy.

La superiorité de la Machine hydraulique de feu M. du Puy, Maître des Requêtes, étant constatée par le Privilege du Roy, par le suffrage de l'Académie Royale des Sciences, & par les éloges de tous les Journalistes, on avertit le Public que ceux qui jugeront avoir besoin d'une ou plusieurs de ces Machines, n'auront qu'à s'adresser à M. de la Borde, chargé de tous les interêts de Madame du Puy à cet égard; & que pour se proportionner aux besoins de chacun, on a réduit ladite Machine en trois classes, grande, petite, & moyenne. On n'en livrera aucune qu'après une bonne expérience du produit & de la solidité desdites Machines. Il est inutile de répéter que ladite Machine est propre à tous les effets des pompes ordinaires, avec les qualités extraordinaires qu'on lui connoît; ce que chacun pourra vérifier à son gré. Ledit Sieur de la Borde loge chez M. Mauny, Marchand, ruë S. Jacque, près le College du Plessis au coin de la ruë Cimetiere S. Benoît; on peut lui adresser les lettres de Province, & on le trouvera chez lui à l'heure qu'on voudra, pourvû que la veille on l'ait fait avertir.

FRAGMENT

D'une Epitre de M. le Franc Avocat Général de la Cour des Aides de Montauban.

LE trône des Césars succomba sous l'effort
Des Peuples de l'Asie & des Brigands du Nord ;
Des modernes Etats la forme invariable
Affermit chaque jour leur fondement durable ;
Mais le Païs des Arts est toujours menacé,
Triomphant quelquefois & souvent renversé.
Il est pour eux des Goths, des Huns & des Vandales ;
Des ennemis secrets, des Nations rivales,
Des Scythes plus cruels que ceux du Tanaïs ;
Nous même à notre tour nous serons envahis ;
L'incursion menace, & d'autant plus terrible,
Que parmi nous enfin la source en est visible.
La Seine sur ses bords verra dans peu de tems
Du Parnasse François les nouveaux Habitans
De leurs Maîtres fameux proscrire les merveilles,
Et le faux goût briser le sceptre des Corneilles.
Tels on vit les Romains dans des jours ténébreux
Du second des Césars dégrader l'âge heureux,
Ensevelir Horace, & déterrer Lucile,
Préferer la Pharsale aux beaux vers de Virgile,
Vanter l'esprit guindé du maître de Neron,
Et bâiller sans pudeur en lisant Cicéron.
Déja même la langue, & moins nette & moins pure,
Rougit de se prêter à la simple nature.

Cette heureuse clarté, son plus solide appui ;
Et que l'Etranger même admiroit malgré lui ;
Cet ordre lumineux, le nombre & la cadence
Semblent abandonner nos vers, notre élo-
quence :
Le stile devient sec, moins nerveux que tendu,
Et pour vouloir trop dire on n'est plus entendu.
Le Public desormais fasciné par ses guides,
Ne veut qu'être ébloüi par des éclairs rapides.
A ce goût depravé crains de t'assujettir ;
De nouveaux connoisseurs voudront te per-
vertir, &c.

LE LAURIER ET L'OLIVIER.

Fable nouvelle de M. Richer.

A Monseigneur le DAUPHIN.

AUx bords du Pénée, un Laurier
Contestoit de son prix avec un Olivier,
Ces deux Arbres étoient l'ornement du rivage:
Mais le Laurier se croyoit sans égal.
Il faisoit donc à son rival
De tous ses attributs le pompeux étalage.
Je suis chéri de Mars & d'Apollon :
Mes rameaux verds ceignent la tête
Du Héros, du fameux Poëte,
Et j'immortalise leur nom.
Consultez les Fastes antiques :
J'ai couronné les Vainqueurs Olympiques.
Notre Olivier moins fanfaron,
Soutenoit bien l'honneur de son espéce.
Minerve, disoit-il, m'a planté de sa main ;
Et je suis un présent divin
Qu'à l'homme fit cette Déesse.

Arbre favori de la paix,
L'Olivier en est le symbole;
Et sans me servir d'hyperbole,
Après les dons de la blonde Cérès,
Il n'est point de fruits plus utiles
Que ceux de mes rameaux fertiles.
Qui des Dieux comblent les bienfaits.
Il épuisa sa rhéthorique,
Ainsi que le Laurier. Replique sur replique.
Ce grand débat fut écouté
D'un fils de Roy. Sa qualité
Le fit prendre pour Juge, & d'ailleurs sa prudence
Le rendoit propre à tenir la balance.
Il dit à ces Arbres rivaux:
Tous les deux vous me semblez beaux;
Et je veux tour à tour dans le champ de la gloire,
Pour illustrer mon nom, & vivre dans l'histoire,
Me couronner de vos rameaux.
Ce fils de Roy que peint ma Fable,
Grand Prince, des François l'esperance & l'amour,
Est votre image véritable.
Vous unirez, comme lui, quelque jour
L'Olivier au Laurier, dont la paix & Bellone,
Vous préparent une couronne.
Guidé par un Guerrier sage & plein de valeur,
Digne du haut emploi commis à sa prudence,
Vous avez déja la science,
Qui doit faire notre bonheur.
Bientôt des beaux arts amateur,
La Poësie & l'Eloquence
Auront en vous un Protecteur.
Mais pour ma Muse quelle gloire!
Vous avez fait écrire au Temple de Mémoire

Un Apologue heureux *, qu'Apollon m'a dicté:
Puis-je esperer qu'à ce nouvel Ouvrage,
Prince, votre illustre suffrage
Donne aussi l'immortalité?

Livres nouveaux. Voici plusieurs Livres nouveaux que je vous annonce, en attendant que je vous en parle en détail.

La Méchanique generale, contenant la Statique, l'Airométrie, l'Hydrostatique, & l'Hydraulique; pour servir d'introduction aux Sciences Physico-Mathematiques, par M. l'Abbé *Deidier*, Professeur de Mathematique aux Ecoles Royales d'Artillerie de la Fere. A Paris, ruë S. Jacque, chez Jombert, 1741. *in*-4°.

La seconde Partie des *Principes sur le Mouvement & l'Equilibre*, par M. Trabaut, avec une Préface qui doit être mise à la tête du Tome premier qui avoit paru au commencement de cette année. A Paris chez Desaint & Saillant, ruë S. de Beauvais, *in*-4°.

Essais Anatomiques, contenant l'histoire exacte de toutes les parties qui

* *Le Solitaire & l'Importun*, Fable de M. Richer, que Monseigneur le DAUPHIN a fait écrire en lettres d'or, & placer dans son appartement à Versailles. Elle est inserée à la fin de la Lettre 289. Tome XX. des *Observations*, &c.

composent le corps de l'homme, avec la *maniere de disséquer*; par M. Lieutaud, Profess. en Médecine dans l'Université d'Aix, de la Société Royale de Londres, & Correspondant de l'Académie Royale des Sciences. A Paris, ruë S. Jacque, chez Pierre-Michel Huart, 1742. *in*-8°. de 724 pages sans la Préface & la Table. Les Médecins & les Chirurgiens font grand cas de cet Ouvrage, surtout par rapport à *la maniere de disséquer*: M. Morand, célébre Chirurgien de S. Côme, en a été l'Approbateur.

M. Jacquier, si connu par sa Grammaire Françoise, dont il y a eu un grand nombre d'éditions, vient d'en donner une réimpression *in*-8°. Il a publié en même tems un petit volume *in*-12. sous le titre de *Petit Dictionnaire François, dont l'Orthographe est prouvée par principes*. A Paris, chez Chaubert, Quai des Augustins, 1741.

Catalogue des Livres de la Bibliotheque de feu M. Boulanger, *ancien Avocat au Conseil*, &c. A Paris, chez Barrois fils, *in*-12. 1741. La vente commencera le 8 Janvier 1742. en la maison du Défunt, ruë des Rosiers.

Il paroît ici une nouvelle édition, corrigée & augmentée, d'un Ouvrage

imprimé en Hollande sous le titre de *Gouvernement admirable de la République des Abeilles*. A Paris, chez Thiboût, Imprimeur du Roy, Place de Cambrai. 1742. *in*-12.

La Vie de Jeanne de Valois, *Reine de France*, Fondatrice de l'Ordre des Religieuses de l'Annonciade, par le P. Pierre de Mareuil de la Compagnie de Jesus. A Paris, chez la veuve Mazieres, ruë S. Jacque, 1741. *in*-12.

Quillau vient de mettre en vente le second Tome des *Discours prononcés au Parlement de Provence*, par un de Messieurs les Avocats généraux. 1741. *in*-12. Ce sont les Plaidoyers de M. *de Gueidan*, ci-devant Avocat général, aujourd'hui Président à Mortier du Parlement d'Aix.

On trouve chez Robinot & autres une Critique sçavante du dernier *Supplément* du Dictionnaire de Moreri. Cet Ouvrage est de M. *Saas*, Bibliothécaire de la Cathedrale de Roüen, & Secretaire de l'Archevêché.

Je suis, &c.

Ce 24 *Novembre* 1741.

Fautes à corriger.

Lettre 384. pag. 199. lig. 14. *recepit*, lisez *recipit*.
Lettre 385. pag. 235. lig. 5. *carminis*, lisez *criminis*.
P. 237. lig. dern. *qu'ec dehors*, lisez *qu'en dehors*.



OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCCLXXXVIII.

LE Pere Pierre de Mareüil, Jesuite vient, Monsieur, de publier *la Vie de Jeanne de Valois, Reine de France, Fondatrice de l'Ordre des Religieuses de l'Annonciade* *. L'Auteur ne parle point dans sa Préface du P. Loüis de Bony son confrere, qui nous avoit déja donné en 1684, l'histoire de la même Reine, fille de Loüis XI, sœur de Charle VIII, & femme de Loüis XII. Cette derniere qualité lui fut enlevée avant sa mort, & n'avoit jamais été que *titulaire*, à ce que disoit son mari. Mais elle lui soutint toujours qu'ils avoient consommé le mariage. Le mal-

Vie de la Reine Jeanne de France.

* A Paris, chez la veuve Maziere, ruë S. Jacque, 1741. in-12.

heur lui en voulut; on eut plus d'égard aux fermens de son mari, qu'aux siens, & le mariage fut déclaré nul; après quoi Loüis XII épousa Anne de Bretagne, veuve de Charle VIII.

Si dans un Ouvrage de cette nature le P. de Mareüil eût jugé à propos de citer le témoignage de Brantôme, il auroit pû dire que cet Ecrivain, dans ses *Vies des Dames illustres*, paroît fort incrédule sur les fermens de Loüis XII. *Je crois*, dit-il, *que son mari, comme j'ai oüi dire, l'avoit fort bien connuë & vivement touchée, encore qu'elle fût un peu gâtée du corps*, c'est-à-dire, un peu laide. Il dit aussi que Loüis XII s'étoit bien donné de garde de publier sa continence, du vivant du pere & du frere de sa femme. L'Historien Varillas assure quelque part que ce Prince fit mille injustices dans la dissolution de son mariage, & que les miracles que la Reine Jeanne fit depuis, semblerent confirmer ce qu'elle avoit soutenu touchant la consommation. Notre Auteur, à l'exemple du P. de Bony, s'est fort étendu sur cette rupture, & ils rapportent tous deux un fait extrémement remarquable : c'est que la cérémonie de la cassation de ce mariage fut accompagnée de plusieurs pro-

diges. Le Cardinal de Luxembourg étoit chargé de lire la sentence de nullité. La Reine Jeanne s'assit dans un fauteüil posé sur une estrade en forme de trône : » A peine, dit le P. de Mareüil, fut-elle assise, que tous les regards se fixerent sur elle. Déja ce Cardinal s'approchoit pour faire la lecture de la sentence, lorsque tout à coup le ciel qui un moment auparavant étoit fort serein, s'obscurcit ; le tonnerre gronde ; il éclate d'une maniere terrible ; l'assemblée est saisie d'effroi. Cependant l'orage grossit, la nuée s'épaissit de plus en plus, & change le jour en une sombre nuit ; de sorte que les objets ne paroissent qu'à la lumiere éblouïssante & entrecoupée des éclairs, & qu'il fallut faire apporter des flambeaux pour notifier l'arrêt de divorce, que le Cardinal, aussi effrayé que les autres, lut enfin d'une voix tremblante. «

La Princesse se retira à Bourges après ce divorce, & se fit admirer de toute la Ville par les exemples de piété qu'elle y donna. L'Auteur entre dans le détail de ses austerités qui furent bien grandes pour une femme & pour une Reine. En voici une, qui montre jusqu'où alloit

sa délicatessé de conscience : » Dans » la crainte qu'il ne se fût glissé quel- » que sentiment de complaisance trop » humaine dans la finesse avec laquelle » elle touchoit quelquefois le luth pour » se récréer, elle cassa le sien, & d'un » des éclats de cet instrument de Mu- » sique, elle en fit un instrument de » mortification ; ce fut une croix de son » invention, où elle attacha cinq clous » d'argent assez longs, dont les poin- » tes sortoient d'un côté ; elle s'appli- » qua ces pointes sur l'estomach, assez » près du cœur, & porta cette croix le » reste de ses jours. «

Ce fut à Bourges qu'elle institua les Religieuses de l'Annonciade, de concert avec son Confesseur le P. Gabriel-Marie, de l'Ordre de S. François. Une pieuse Dame de Tours lui envoya dix jeunes filles de cette Ville, qui formérent sa premiere Communauté. La Reine avoit auprès d'elle une jeune Demoiselle de condition, qu'elle auroit bien voulu aggréger à son petit troupeau ; mais cette jeune personne aimoit le monde, & n'avoit aucun goût pour la retraite. Jeanne fit tous ses efforts pour la désabuser. Elle lui dit un jour : » Tu peux m'en croire, ma chere en-

» fant, les joyes insensées du siécle traî-
» nent après elles des flots d'amertume.
» Le monde n'est qu'un imposteur : il
» détrempe de fiel les plaisirs dont il nous
» amuse. Ah ! si tu sçavois combien il
» m'a fait souffrir. Vraiment, Madame,
» répondit la Demoiselle, je n'en suis
» pas surprise ; votre Majesté le calom-
» nie sans cesse, & n'ose joüir de la vie :
» elle fait à son corps une continuelle
» guerre. Si j'étois Reine, ou même Du-
» chesse de Berri, je n'aurois garde
» d'employer une partie de mes reve-
» nus à bâtir un Monastere pour me
» servir de prison : vive la liberté. Je
» veux cueïllir les roses avant qu'elles
» flétrissent. Ma pauvre amie, tu me
» fais pitié, repliqua la Reine, prie le
» Seigneur qu'il t'éclaire, &c. « Ce fut le P. Gabriel-Marie qui fit cette conversion, & qui *guérit l'esprit de cette jeune mondaine de l'enforcellement de la bagatelle dont elle étoit infatuée.*

La vie très-pénitente que menoit la Reine Jeanne, abrégea ses jours. Elle mourut en 1504, âgée d'environ 40 ans. Son Confesseur l'avoit priée de lui donner avant de mourir des avis pour sa propre conduite. » Mon Pere, lui dit-
» elle, il ne convient guére à une fem-

» me d'instruire son Directeur ; mais
» puisque vous le souhaitez ainsi, soyons
» obéissans jusqu'à la mort. Croyez-
» moi, mon chere Pere, fuyez la Cour,
» & n'y paroissez qu'autant que la gloi-
» re de Dieu l'exigera de vous. Souve-
» nez-vous des peines que vous avez
» euës à essuyer, en la suivant pour l'a-
» mour de moi. Ne vous mêlez jamais
» de mariage : les plus clairs-voyans
» s'y sont trompés, & malgré la droiture
» de leurs intentions, ils font, sans le
» vouloir, des malheureux. Ne procu-
» rez à vos amis ni Charges, ni Bene-
» fices ; c'est assez souvent leur rendre
» un fort mauvais service. Pour vous,
» fuyez les dignités Ecclesiastiques, &
» gardez-vous bien de consentir à être
» Evêque. Helas ! combien se perdent
» en briguant les Prélatures, & même
» en les acceptant . . . . . Dans la direc-
» tion des ames, ayez plus de fermeté ;
» vous avez porté trop loin la condes-
» cendance pour ma foiblesse & ma lâ-
» cheté . . . . . allez, mon cher Pere,
» allez vous reposer. «

Il y avoit cinquante-sept ansque la Reine Jeanne étoit morte, lorsque le Comte de Montgommery, à la tête d'une troupe de Huguenots, surprit Bourges,

& ayant fait déterrer le corps de la sainte Reine, le fit jetter sur un bucher, & le réduisit en cendres. L'Auteur rapporte plusieurs miracles, qui se sont faits à son tombeau. On doit remarquer cette petite différence entre Brantôme & lui, que le premier s'est contenté de dire, en parlant de cette Reine, qu'*après sa mort on la tenoit pour sainte, & quasi faisant miracles*. C'est beaucoup qu'un homme tel que Brantôme ait fait cet aveu. L'Ouvrage du P. de Mareüil est écrit sensément, & d'un stile clair & édifiant.

Je vous priverois de quelques détails curieux & amusans, si je n'achevois de vous rendre compte du 3[e] Volume de la *Bibliotheque Françoise*. Nous en sommes restés au neuviéme Chapitre, où il s'agit *des écrits sur la Fable*. Ces écrits sont en petit nombre, & M. de la Motte est le premier qui ait donné des préceptes sur ce genre de Poësie, dans un discours dont il a accompagné le Recuëil de ses Fables. Il y définit la Fable, *une instruction déguisée sous l'allegorie d'une action*. C'est, selon lui, un Poëme épique en petit. M. Rémond de Saint Mard ne convient pas de tous les principes de M. de la Motte, dans

Suite de la Bibliotheque Françoise.

ſes *Réfléxions* particulieres ſur la Fable. Ce qui le choque le plus, c'eſt le choix que celui-ci a fait des perſonnages moraux, tels que *Dame Mémoire, Dom Jugement, & Demoiſelle Imagination.* M. Remond *ne ſçait de quelle couleur eſt tout ce monde là.* Tant que dure la Fable où il figure, *ſa fatique ſubſiſte, ſon cerveau peine, ſon imagination ne ſçait où s'accrocher.*

Pour bien connoître l'hiſtoire de la Satyre; & quelle a été chez les Grecs & les Romains ſon origine, ſes progrès, les changemens qu'elle a ſoufferts, & pluſieurs autres particularités curieuſes, notre Bibliothécaire nous renvoye à la Préface dont M. Dacier a orné ſa Traduction des Satyres d'Horace, & à une Diſſertation ſur le même ſujet, que ce Sçavant avoit communiquée à l'Académie des Belles-Lettres, & qui eſt imprimée dans les Mémoires de cette Académie. L'Auteur parle encore de divers écrits ſur la même matiere, & entr'autres du Diſcours du célébre Deſpreaux ſur ce genre de Poëſie, & de ſa neuviéme Satyre, qui eſt elle-même une très-fine apologie de la Satyre. M. Rémond, dont les réfléxions ſemblent faites pour aſſaiſonner tous ces petits

articles, vient encore ici sur les rangs. » Ce qu'il pense sur la Satyre, dit M. » Goujet, est exprimé avec une grace » & une délicatesse qui amusent & qui » plaisent. On oublie presque que l'on » a lû les mêmes choses dans d'autres » écrits, & il semble que l'Auteur nous » parle *pour la premiere fois* du sujet » qu'il traite. « C'est aussi pour la premiere fois, je pense, que M. Rémond a parlé de la Satyre; mais le Bibliothécaire a voulu dire sans doute, qu'il sembloit que l'Auteur fût le premier qui eût écrit sur ce genre de Poësie. M. Rémond feint d'être embarrassé sur le génie & le caractere de la Satyre : *Faut-il tonner comme Juvenal*, se demande-t'il, *ou badiner comme Horace? Badinez*, répond-il, *sur les ridicules; tonnez sur les vices.*

Dans le Chapitre douziéme, où il est parlé des écrits sur le Sonnet, sur le Madrigal, & autres petits Poëmes, & sur la Parodie, c'est encore M. Rémond qui fournit à M. Goujet, de quoi égayer sa matiere. M. R. ne nous a rien appris sur le Sonnet, sinon que Sarrazin en a fait un fort beau sur Eve; Sonnet, dit-il, qui ressemble à la fameuse *Camargo*, ex-danseuse de l'Opéra; parce que comme

elle, ce Sonnet eſt gêné, & ne paroît pas l'être. Les Cantates ne plaiſent à M. Rémond, qu'autant qu'elles ſont parées des graces que la Muſique leur prête. Il ne peut ſurtout leur pardonner les interruptions. Rien ne l'impatiente plus qu'*un récit qu'on lui coupe dans le vif; & ce tour on le lui joue ſans miſéricorde trois fois dans la Cantate.* » Voilà « à peu près, dit M. Goujet, où ſe réduiſent les idées de M. Rémond ſur » ces differentes eſpéces de petits Poë» mes: tout eſt traité légerement pour » le ſtile, & très-ſuperficiellement pour » les choſes. « Ce jugement n'eſt pas flateur.

M. l'Abbé Sallier a fait un excellent *Diſcours ſur l'origine & le caractere de la Parodie.* Croira-t'on que ce goût avoit pris chez les Grecs un tel empire, qu'ils ne reſpectoient ni la gravité des ſujets, ni le mérite des Poëmes nouveaux, ni la réputation des Auteurs? M. Goujet auroit pû apprendre à ſes Lecteurs que les Grecs parodioient ſurtout les Piéces de Théatre, & nous parler à ce ſujet d'un certain Rhinton qui vivoit du tems de Ptolemée Soter, lequel avoit tourné en ridicule les Tragédies les plus ſérieuſes. Les Latins ſe ſont auſſi exercés

à faire des Parodies, & il nous en reste plusieurs.

Le Burlesque, comme l'on sçait, fut extrêmement en vogue depuis le commencement du dernier siécle jusque vers l'an 1660. qu'il tomba. M. Pellisson dit dans son Histoire de l'Académie Françoise, que depuis que l'on eut commencé à s'en servir en France, il s'y déborda, & y fit d'étranges ravages. » Ne sembloit-il pas, ajoute-t'il, que « nous joüassions à ce jeu où qui ga» gne perd ? & la plûpart ne pensoient» ils pas que pour écrire raisonnable» ment en ce genre, il suffisoit de dire » des choses contre le bon sens & la rai» son ? Chacun s'en croyoit capable, & » l'un & l'autre sexe, depuis les Dames » & les Seigneurs de la Cour, jusqu'aux » femmes de chambre & aux valets. » Cette fureur de burlesque étoit ve» nuë si avant, que les Libraires ne » vouloient rien qui ne portât ce nom. « Pelisson en cite pour exemple une Piéce fort mauvaise, que l'on imprima en 1649. durant la guerre de Paris, & qui étoit intitulée : *la Passion de Notre Seigneur en vers burlesques.*

M. Boivin de l'Académie Françoise, dans une Préface qu'il destinoit pour sa

Traduction en vers François de la *Batrachomyomachie*, & qui n'a été imprimée que dans les Mémoires de Trévoux, dit qu'il y a deux sortes de Burlesque; l'un qui tourne en ridicule les choses les plus sérieuses & les plus magnifiques; l'autre qui donne de la gravité & de la noblesse aux choses les plus ridicules. Il met dans ce dernier rang la *Batrachomyomachie*, ou *le Combat des Rats & des Grenoüilles*, petit Poëme attribué à Homere, & que plusieurs Sçavans d'après Plutarque, donnent à Pigrès d'Halicarnasse, frere de la fameuse Artemise. Mais cette distinction, que M. Boivin fait de deux sortes de Burlesque, est-elle bien solide? Il me semble qu'il n'y en a qu'une seule espece, qui est celui de Scarron, où l'on employe le langage des halles, les proverbes populaires, & les idées les plus basses. La *Batrachomyomachie*, le *Lutrin* de Despréaux, le *Vert-vert* de M. Gresset, font des Poëmes badins, ou Heroïcomiques, & non des Poëmes burlesques. Le Pere Vavasseur, dans son excellent Livre de *Ludicrâ dictione*, dit positivement que le Burlesque étoit inconnu aux anciens. La *Batrachomyomachie* n'est donc pas de ce genre. Tout

cela a échapé à M. Goujet, qui d'ailleurs fait une honorable mention du Livre du P. Vavasseur.

Les écrits sur la Rime sont compris dans le XVe Chapitre. L'Auteur y parcourt les differens sentimens de ceux qui se sont déclarés, les uns pour la prose, les autres pour la poësie. La fameuse querelle de M. de la Motte au sujet de la Rime y est détaillée dans une étenduë raisonnable ; mais comme cette guerre si voisine de nos jours vous est assez connuë, je ne m'y arrêterai pas, non plus que sur les régles de la versification, & sur les Dictionnaires de rimes, qui n'offrent rien de bien intéressant. Vous prendrez plus de plaisir à connoître les Traductions Françoises des anciens Poëtes Grecs & Latins, qui sont la matiere de la cinquiéme partie de cet Ouvrage, renfermée dans le quatriéme Tome. J'en ferai aussi le sujet d'une Lettre particuliere, que je ne tarderai pas à vous envoyer.

M. Cantwel, Irlandois, Docteur de la Faculté de Médecine de Montpellier, & de la Société Royale de Londres, Bachelier de la Faculté de Thefe de Medecine.

Paris, vient de soutenir une nouvelle These de Médecine sur les bancs de la sçavante Ecole de cette Ville, & par son érudition & sa facilité à s'énoncer il s'est attiré les mêmes applaudissemens que ses premieres Theses lui avoient déja mérités. Celle dont il s'agit roule sur un sujet que M. Astruc a traité dans son Livre de *Morbis venereis.* Il s'agit de sçavoir, *An Ptyalismus* (la salivation) *frictionibus mercurialibus provocatus perfectæ luis venereæ sanationi adversetur.* Le docte Bachelier de Paris n'est pas toujours dans sa These du sentiment du Docteur. Comme la nature de cette matiere ne me permet pas d'entrer dans aucun détail, je me borne à une note qu'on trouve à la fin du premier corollaire.

Un Auteur anonyme fit imprimer en 1738 une Lettre en Anglois sur la maladie en question. Par cette Lettre il attribuoit à M. *Chicoyneau*, premier Médecin du Roi, la gloire d'avoir introduit une nouvelle méthode d'employer le mercure dans les maladies vénériennes. M. Astruc s'est élevé contre cette assertion. Il a nommé dans son Traité un grand nombre d'anciens Médecins, qu'il regarde *tous également*, comme les

vrais auteurs de cette Méthode, & pour donner plus d'énergie à son discours, il a taxé en Latin & en Grec l'Auteur de la Lettre de *flaterie* & d'*ignorance*. M. Cantwel entreprend de justifier l'Anonyme ; & pour y réussir, il se contente de rapporter fidélement ses propres termes. Cet Auteur, selon lui, a dit expressément dans sa Lettre, qu'on se servoit de mercure pour le traitement des maladies vénériennes, long-tems avant M. Chicoyneau : il est convenu que l'ancienne méthode, à force d'expériences, est devenuë sujette à moins d'inconveniens. Mais il ajoûte que ce fut M. Chicoyneau, qui plus attentif à observer la nature de la maladie & les differens effets du remede, porta cette méthode à sa perfection : en sorte qu'il assura la guérison du mal, sans qu'on fût dans la suite exposé au danger du remede. Ce qu'il y a de singulier, ajoûte M. *Cantwel*, c'est que tous les Médecins, que M. Astruc a cités comme Auteurs de la nouvelle méthode, en avoient une qui lui étoit presqu'entierement opposée. Il ne faut, dit-il, pour s'en convaincre, que vérifier les citations qui sont à la fin du premier Corollaire de la These.

Au reste on doit aisément passer à M. Astruc cette méprise. La Lettre de l'Anonyme étoit écrite en Anglois; il n'entend pas apparemment cette langue, & il s'est sans doute servi d'un traducteur, sinon *flateur* du moins *ignorant*; car il n'a pris le sens de l'Auteur ni dans le corps de la Lettre, ni même dans le titre.

Voici un article, qu'on m'a prié d'inserer ici.

AVIS AU PUBLIC.

Concernant la Collection du Journal des Sçavans, *depuis l'année* 1665. *où il a commencé, jusques & compris l'année* 1741. *avec tous les Supplémens en soixante-trois volumes* in-4°. *A Paris, chez* Briasson, *Libraire, ruë S. Jacque, à la Science & à l'Ange Gardien.*

LA réputation que le Journal des Sçavans a universellement acquise, dispense de prévenir le Public sur ce qu'il doit penser de cet Ouvrage. Un travail assidu & suivi pendant près de quatre-vingt ans de la part des plus habiles gens qui y ont été successivement employés, a porté ce Livre à un point d'utilité que personne n'ignore. On le regarde comme une Bibliotheque entiere, qui met sous les yeux du Lecteur une quantité innombrable de Livres, & par le moyen de laquelle

il peut les connoître suffisamment pour en tirer beaucoup de fruit, ou se mettre en état de choisir plus sûrement les Livres dont il est bien-aise de se pourvoir.

Quelque répandu que soit cet excellent Ouvrage, on sçait cependant qu'il y a encore un grand nombre de Sçavans & de Curieux qui n'en sont pas pourvus, soit parce que n'ayant pas eu les commencemens, ils ont négligé d'en acquerir les suites; soit aussi que la multiplicité des volumes qui se sont accumulés, ou la rareté de quelques-unes des anciennes années, ayant infiniment enchéri la totalité de l'Ouvrage, le grand prix les ait effrayés.

Ces raisons ont persuadé que le Public verroit avec plaisir, qu'on se mît en état de lui procurer quelques exemplaires de la collection entiere de tout ce qui a paru jusqu'ici du Journal des Sçavans, à un prix fort inferieur à celui où il a pû l'avoir précédemment. C'est l'unique but que s'est proposé le Libraire par les conditions suivantes, & il croit avoir d'autant plus lieu d'esperer qu'il réussira, qu'il y a peu d'apparence que l'on réimprime jamais cet Ouvrage en entier, lequel deviendra un jour aussi cher qu'il sera rare.

CONDITIONS.

Briasson, Libraire à Paris, ayant acheté dans le fond du feu Sieur Witte, Libraire à Paris, tout ce qui restoit des anciens Journaux des Sçavans, fait présentement réimprimer quelques volumes qui étoient devenus très-rares, & par là il sera en état d'en faire un petit nombre d'Exemplaires complets. Il propose de les fournir à ceux qui les arrheront

par avance, à quatre cent cinquante livres l'Exemplaire en feüilles.

Cette somme sera payée en dix payemens, aux termes marqués ci-après.

Sçavoir : En assurant l'Exemplaire d'ici au premier Mars 1742. . . . . 36 liv.

Au premier Mars 1742. en recevant les années 1665. jusques & compris 1688. avec les Supplémens de M. Denis, pour 1672. 1673. & 1674. en 7 volumes, ... 36 liv.

Au premier Juin 1742. en recevant les années 1689. jusques & compris 1695. en 7 volumes, ... 48 liv.

Au premier Septembre 1742. en recevant les années 1696. jusques & compris les années 1702. en 7 volumes, 48 liv.

Au premier Décembre 1742. en recevant les années 1703. jusques & compris 1707. avec le Supplément de 1707. en 6 volumes, ... 48 liv.

Au premier Mars 1743. en recevant les années 1708. jusques & compris 1712. avec les Supplémens de 1708. & 1709. en 7 volumes, ... 48 liv.

Au premier Juin 1743. en recevant les années 1713. jusques & compris 1718. en 6 volumes, . . . 48 liv.

Au premier Septembre 1743. en recevant les années 1719. jusques & compris 1724. en 6 volumes, . . . 48 liv.

Au premier Décembre 1743. en recevant les années 1725. jusques & compris 1732. en 8 volumes, . . . 48 liv.

Au premier Mars 1744. en rece-

vant les années 1733. jusques & compris 1741. en 9 volumes, . . . 42 liv.

Total 63 vol. 450 l.

Ceux qui désireront profiter de l'avantage de ces conditions, sont priés de faire assurer promptement leurs Exemplaires chez ledit Briasson, parce qu'il ne pourra fournir que fort peu d'Exemplaires, & que s'il lui en reste, il se reserve de les vendre 800 livres en feüilles.

Ceux qui auront arrêté des Exemplaires, seront tenus de les retirer entierement dans tout le courant de l'année 1744. passé lequel tems, ce qu'ils auront donné par avance, sera perdu pour eux. C'est une condition expresse sans laquelle le Libraire n'auroit pas proposé un avantage si considerable.

On pourra s'adresser à Paris chez BRIASSON, *Libraire, ruë Saint Jacque, à la Science & à l'Ange Gardien, & aussi chez le Sieur* CHAUBERT, *Libraire, Quay des Augustins.*

Depuis le retour des illustres Astronomes, qui par ordre du Roi ont été au Cercle polaire, pour y faire des observations par rapport à la figure de la Terre, il a paru en 1738. un Livre *in*-8°. de l'Imprimerie royale, intitulé : *La figure de la Terre déterminée par les observations de MM.* de Maupertuis, Clairaut, Camus, le Monnier, Ouvrages sur la figure de la Terre.

de l'Académie Royale des Sciences, & de M. l'Abbé Outhier, *Correspondant de la même Académie, accompagné de M.* Celsius, *Professeur d'Astronomie à Upsal.* M. de Maupertuis, Auteur de cet Ouvrage, dont nous avons parlé dans le tems, en a depuis publié en 1740. un autre de la même forme, imprimé chez Coignard sous ce titre : *Degré du Méridien entre* Paris *&* amiens, *déterminé par la mesure de M.* Picard, *& par les observations de MM.* de Maupertuis, Clairaut, Camus, le Monnier ; *D'où l'on déduit la figure de la Terre, par la comparaison de ce Degré avec celui qui a été mesuré au Cercle polaire.*

La même année on a vû éclore un autre Ouvrage de la même forme, dont l'Auteur, qui n'est point annoncé au frontispice, paroît ingénieusement désigné par ces paroles de la troisiéme Eclogue de Virgile, jusqu'ici mal interprétées & mal traduites, ainsi que bien d'autres passages du même Poëte :

. . . . . Et quis fuit alter,
Descripsit radio totum qui gentibus orbem ?

Cet Ouvrage est intitulé, *Elémens de Géographie.* J'aurai l'honneur de vous rendre compte incessamment des deux

derniers. Je me sers de l'occasion de cette annonce, pour vous apprendre qu'il paroît une fort belle Estampe, gravée par le Sieur *Daulé*, d'après le Tableau du Sieur *Tourniere*, representant M. de *Maupertuis* en habit de Lapon, la main appuyée sur le Globe de la Terre, dont elle semble applatir les parties qui sont vers le pole. On voit dans le lointain des terres arides, des frimats, des neiges, des glaçons: au bas de l'Estampe est un habitant du païs, couché dans un traineau tiré par une Renne, avec ces vers de M. de *Voltaire* à la loüange de M. de *Maupertuis*.

Ce Globe mal connu, qu'il a sçu mesurer,
Devient un monument, où sa gloire se fonde:
Son sort est de fixer la figure du Monde,
De lui plaire, & de l'éclairer.

Cette Estampe curieuse se trouve chez Prault fils, Libraire, à la descente du Pont-neuf.

Il paroît chez Briasson un Livre intitulé: *Histoire de* Thamas Kouli-Can, *nouveau Roi de Perse, ou de la derniere révolution arrivée en 1732. in-12.* Livres nouveaux.

Supplément aux Essais de Critique sur les Ecrits de M. Rollin. A Amsterdam, chez Fr. L'Honoré, & Fils, 1741. *in-12.* 128. pp. Cet Ecrit paroît être d'un homme très-sçavant & d'un ha-

bile Critique. C'eſt proprement une Apologie de la Critique, que M. B. ſous le nom de *Vander-Meulen*, a faite il y a deux ans des Ouvrages de M. Rollin, & une Replique à une eſpece de Réponſe de ce célébre Auteur, qui eſt à la tête du quatriéme Tome de ſon Hiſtoire Romaine. M. R. avoit trouvé mauvais que ſon Cenſeur eût déguiſé ſon nom. »Quand un Livre, lui ré»pond-on ici, ne contient rien contre »la Religion & l'Etat, qu'il n'atta»que point les perſonnes, qu'il ne »tend qu'à détruire de fauſſes interpré»tations, à découvrir des mépriſes, & »à exterminer des monſtres de langa»ge, ſon Auteur peut prendre, ſans »craindre aucun reproche, tel nom qu'il »lui plaît. On n'a jamais attribué en ce »cas la diſſimulation du nom veritable »qu'à la crainte de la méchanceté des »hommes, ou à une modeſtie chré»tienne, &c.

On revient encore ici ſur l'interprétation du fameux paſſage de Tite-Live, *eminente animo patrio inter publicæ pœnæ miniſterium*, & l'on oppoſe à M. R. M. R. lui-même, qui dans la Préface du 1. T. de ſon *Hiſt. Rom.* a dit: *Il falloit que dès-lors cet amour de la liberté fût bien vif, pour étouffer dans un pere tous les ſentimens*

de la nature. Voilà cet amour de la liberté, ce courage Romain ſignifiés par *eminente animo patrio* ; les ſentimens de la nature étant *étouffés* dans Brutus, pourquoi M. R. lui fait-il conſerver encore *tous les ſentimens de la nature*, à la vûë du ſupplice de ſes enfans? M. Vander-Meulen avoit cité une foule d'autorités anciennes & modernes pour combattre l'interprétation de M. R. adoptée par MM. Crevier & Guerin, & en dernier lieu par M. Brunet, nouveau Traducteur de Tite-Live. On en cite encore ici de nouvelles qui ſont d'un grand poids, telles que celles du grand Boſſuet, d'Abbadie, de M. de Sacy, Auteur du *Traité de l'amitié*, &c. Comme j'ai paru favoriſer un peu l'Interprétation de M. R. & y trouver de la vraiſemblance, dans la Lettre 325 des *Obſervations*, p. 229, (quoique la queſtion m'ait toujours paru fort problématique) on me met ici en cauſe, p. 21, & on m'accuſe d'avoir donné atteinte à la tradition profane, ce qui peut être, dit-on, d'une fâcheuſe conſéquence, par rapport à la tradition ſacrée. Ce raiſonnement n'eſt pas aſſez ſérieux, pour m'obliger à y répondre, & quoique l'Auteur badine un peu ſur mon compte en cet endroit, je ne lui en ſçai point mauvais gré.

On trouve ici une obſervation curieuſe ſur une expreſſion fautive de M. Boſſuet dans ſon *Diſcours ſur l'hiſt. univ.* (Part. 2. ch. 3.) expreſſion, qui priſe à la lettre, ſignifie tout le contraire de ce qu'il a voulu dire. C'eſt lorſqu'en parlant des merveilles operées en faveur du Peuple de Dieu, il s'exprime ainſi : *Ces merveilles* N'ETOIENT RIEN MOINS QUE *la nature changée tout à coup en differentes occaſions*, &c. Il eſt certain que ces mots *rien moins que*, ne doivent jamais s'employer qu'avec un ſens négatif, comme quand on dit : *cet homme n'eſt rien moins qu'un homme d'eſprit*. Ainſi dire que *ces merveilles n'étoient rien moins que la nature changée*, c'eſt dire que ces merveilles n'avoient rien de ſurnaturel, & que ce n'étoient point des miracles ; ce qui par ce qui précede & par ce qui ſuit eſt viſiblement contraire à la penſée de ce grand Prélat. Notre Auteur tire de cette faute d'expreſſion un argument par rapport au ſens qu'on doit donner à la phraſe de Tite-Live dont il s'agit. Je vous entretiendrai une autre fois de la ſuite de cet Ecrit.

Je ſuis, &c.

Ce 2 Décembre 1741.



OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES

LETTRE CCCLXXXIX.

SI l'étude de la Géographie ancienne répand des lumiéres ſur la Géographie moderne, on peut dire, Monſieur, que celle-ci contribuë à ſon tour à perfectionner l'ancienne. Pour ne parler que de la France, il eſt évident que ſi on la connoiſſoit bien en détail, telle qu'elle eſt aujourd'hui, on ſeroit moins embarraſſé ſur la poſition de certains lieux de l'ancienne Gaule. Auſſi n'eſt-ce que par le ſecours de cette connoiſſance que pluſieurs de nos Sçavans, & entr'autres M. de Valois, ſont venus à bout de déterminer ſolidement la ſituation de quelques endroits en particulier. Mais qu'ils ont encore laiſſé de recherches à faire après eux, & d'erreurs à corriger, ſurtout par rapport aux Itinéraires, dont l'uſage n'eſt pas auſſi fami-

Eclairciſſemens Geographiques ſur l'ancienneGaule, &c.

lier à un Sçavant qu'à un Géographe ? Quelle obligation n'avons nous donc pas à Monsieur Danville, qui réunit ces deux qualités, de nous avoir donné des *Eclaircissemens Géographiques sur l'ancienne Gaule, précedés d'un Traité des mesures Itinéraires des Romains & de la lieuë Gauloise. A Paris, chez la V. Etienne 1740. in-12.* Si je voulois vous faire part de toute l'érudition qui brille dans cet ouvrage, il me le faudroit presque copier tout entier; ainsi je me bornerai à vous en communiquer une petite partie, sur les points qui m'ont paru les plus importans.

L'Auteur nous apprend d'abord que le mille romain & la lieuë gauloise, n'étoient point des mesures arbitraires, ni semblables en aucune façon à la maniere dont nous comptons aujourd'hui les distances. Le mille romain étoit une mesure fixée à une certaine étenduë, & composée d'un nombre de pieds déterminé. Tout le monde sçait que la longueur des voies militaires, ou grandes routes, étoit divisée en milles, & que chaque espace de mille étoit marqué par une pierre ou colomne milliaire, & que ces colomnes étoient numérotées : I. II. III, &c. à commencer des Villes principales, d'où est venu l'usage chez les Romains, pour marquer la distance

à l'égard de ces Villes, de dire *ad primum*, *secundum*, *tertium lapidem*. L'Auteur nous fait même remarquer, que beaucoup de Villages ont pris leurs noms de leur situation auprès de ces colonnes ainsi numérotées. On voit en Italie des *Terzo*, *Quarto*, *Quinto*, *Sesto*, *Settimo*, & jusqu'à *Decimo*. On trouve aussi en France des exemples de la même chose. Il y a en Dauphiné un lieu appellé *Septeme* & un *Diéme*, qui sont précisément dénommés *Septimum* & *Decimum* dans les actes du moyen-âge; on voit encore une *Quarte* ou *Quarta* [*Leuca*] dans le Hainaut près de Bavai; une *Quinte* près du Mans; un *Sestas* près de Bordeaux.

M. Danville recherche ensuite la juste valeur du mille des anciens Romains, & le comparant avec le mille qui est aujourd'hui en usage en Italie, il trouve que celui-ci est plus long que l'ancien. C'est ce qu'il a vérifié sur la Carte de l'*Agro Romano* arpenté par Cingolani, où en mesurant diverses distances, il n'a pas retrouvé en milles romains modernes la même quantité de milles anciens indiquée par les Itinéraires. Les Romains, par exemple, comptoient seize milles de Rome à Aricia, & l'Auteur n'en compte que quatorze modernes

avec trois quarts. « Et notez, dit-il ; » que j'ai pris mon point de partance *du* » *centre même de la Ville de Rome*, & aussi » précisément qu'il m'a été possible dans » l'étenduë du *Forum Romanum*, où le » *Milliarium aureum* étoit placé. »

On voit par-là que l'Auteur est de l'opinion de presque tous les Antiquaires, qui croyent qu'à Rome la distance des lieux se mesuroit par leur éloignement de la colomne nommée *Milliarium aureum*, que l'Empereur Auguste fit élever proche le Temple de Saturne. A la vérité tous les grands chemins commençoient là, & on avoit marqué sur la colomne la distance qu'il y avoit d'un lieu à un autre dans tous ces chemins publics. Mais il me paroît faux que cette distance se comptât depuis la colomne ; car si cela eût été, la pierre que l'on élevoit dans les chemins pour marquer le premier mille, eût été quelquefois dans l'enceinte des murailles, & on prouve manifestement, que le *primus ab urbe lapis*, ou le premier mille, étoit éloigné de mille pas de la porte de Rome par où l'on sortoit. C'est ce que le célébre Lucas Holsténius, Bibliothéquaire du Vatican, a solidement démontré dans une Dissertation, qu'il paroît que M. Danville n'a pas vûë. On en est

d'autant plus surpris, qu'il cite souvent avec éloge d'autres ouvrages de ce Sçavant. S'il avoit mesuré la distance de Rome à Aricia, de la porte Capéne ou de S. Sébastien, il n'auroit compté que treize milles & un quart. Quoiqu'il en soit, il s'ensuit toujours [comme M. Danville le dit] que la quantité des milles modernes ne répond point à celle des milles anciens, & que ceux-ci par conséquent devoient être plus courts que ceux-là.

Le mille romain moderne, tel qu'il existe, renferme 764 de nos toises, selon l'évaluation de l'Auteur. A l'égard du mille ancien, il est difficile d'en fixer la juste mesure, & les Sçavans sont partagés sur ce point. Les uns le font de 756 toises 3 pieds 3 pouces 8 lignes; les autres de 756 toises 2 pieds 2 pouces 4 lignes. Quelques-uns le font monter seulement à 755 toises 4 pieds 8 pouces 8 lignes. Il y en a même qui ne lui donnent que 754 toises 3 pieds 9 pouces 4 lignes. La diversité qui paroît dans toutes ces supputations, est renfermée dans un espace de 10 pieds 5 pouces, & la moyenne proportionnelle est à 755 toises & demie. M. Danville examine ici quelques mesures positives du mille, qui ont été prises dans l'in-

tervalle de colomnes milliaires existantes & dans leur place. M. le Marquis Maffei, dans ses *Antiquités de la France*, fournit une de ces mesures, qu'il a prise en Languedoc, & trouvée de 756 toises. M. Astruc, dans ses *Mémoires pour l'histoire naturelle* de la même Province, donne une pareille mesure, prise entre Nîmes & Beaucaire, mais qui se trouve plus courte de deux toises. Ce sçavant Médecin la croit préférable à l'autre, en ce qu'elle a été prise entre deux colomnes mises en place par le même Empereur, qui est Tibére; au lieu que les colomnes, qui renferment l'espace mesuré par M. Maffei, sont de différens Empereurs, l'une d'Auguste, & l'autre de Tibére; d'où l'on peut conclure qu'elles ne sont pas aussi parfaitement immédiates entr'elles que les deux autres. Quoiqu'il en soit de ces différentes estimations, notre Auteur, pour s'arrêter à une mesure fixe & déterminée, s'en tient à la moyenne proportionnelle donnée ci-dessus, & il la propose avec raison, comme la mesure la plus convenable.

Après cette discussion du mille romain, vient celle du stade, dont l'usage s'est communiqué des Grecs aux Romains. Personne n'ignore que *Stadium*

désigne proprement un espace renfermé, & destiné à des courses & autres exercices publics, qui étoient en honneur chez les Grecs, surtout dans le tems qu'ils joüissoient de leur liberté. Les jeux Olympiques l'emportant par leur célébrité sur tous les autres, qui étoient établis en différens lieux de la Gréce, la longueur du *Stadium* d'Olympie étoit la mesure du stade employé dans les mesures Itinéraires. Hercule, premier Instituteur de ces Jeux, régla la longueur du stade sur la mesure de 600 de ses pieds. Les Grecs compterent depuis le même nombre de pieds géométriques dans la mesure du stade Itinéraire. Ces 600 pieds grecs reviennent à 566 pieds françois & 8 pouces, ou 94 toises 2 pieds 8 pouces. Huit stades grecs répondoient communément à un mille romain. Sur ce rapport du stade avec le mille, si l'on multiplie 94 toises 2 pieds 8 pouces par 8, on trouvera 755 toises 3 pieds 4 pouces, ce qui tombe, comme l'on voit, dans l'évaluation du mille, selon la moyenne proportionnelle.

Ce petit traité des mesures Itinéraires des Romains, est suivi d'un article particulier sur la lieuë gauloise. Les anciens Gaulois ont eu cela de commun

avec les principales nations du monde ; d'avoir eu une mesure itinéraire qui leur étoit propre. Car, de même que les Grecs comptoient les distances par stades, & les Romains par milles ; de même aussi les Gaulois comptoient par lieuës. Les plus anciens Auteurs qui ont parlé de cette mesure itinéraire, l'ont appellée *Leuca* ou *Leuga* ; ce qui est conforme aux inscriptions qu'on a trouvées sur plusieurs colomnes milliaires dans l'étenduë de la France, & qui portent *Leuc* ou *Leug*. La signification propre du mot *Leuca* prouve que les Gaulois avoient coutume de marquer les distances par des pierres. Cambden invite nos Sçavans François à tirer cette signification du mot Gallois ou Celtique *Leach*, qui veut dire une pierre. En effet de *Leach* est venu *League*, qui signifie lieuë chez les Anglois, & se prononce à peu près comme *Leugue*. La lieuë gauloise valoit 1500 pas romains ou un mille & demi, & par conséquent sa longueur étoit de 1133 toises 1 pied & demi. Les Romains, en se rendant les maîtres du monde, porterent partout la mesure du mille, qui leur étoit particuliére. Les Gaulois seuls, par une espéce de complaisance de la part des vainqueurs, conserverent

leur mesure Itinéraire. Notre lieuë françoise ne pourroit avoir rapport à cette ancienne lieuë gauloise, qu'en la doublant. Mais le mille dont les Anglois se servent pour estimer les distances, quoiqu'il soit appellé mille, a une telle convenance avec cette ancienne lieuë, qu'elle semble encore existante. L'Auteur prouve même que ce mille commun de la Grande Bretagne, n'est qu'une suite ou continuation d'usage de la lieuë Gauloise.

Les anciens Germains, ausquels les François doivent leur origine, avoient une mesure itinéraire, nommée *Rasta*, dont l'étenduë revenoit à deux lieuës gauloises. M. d'Anville conclut de ce rapport de l'ancienne *Rasta* germanique avec notre lieuë françoise d'aujourd'hui, qui paroissent l'une & l'autre composées de deux lieuës Gauloises, que les François n'ont point changé de mesure itinéraire, en passant de la Germanie dans le Pays qu'ils occupent actuellement, & qu'ils n'ont emprunté des Gaulois, parmi lesquels ils se sont établis, que la dénomination de cette mesure. Mais, ce qu'il y a de singulier, c'est qu'en même tems que l'étenduë de la raste est devenuë propre à la lieuë françoise, cette même mesure de raste

a cessé d'être en usage chez les peuples de la Germanie, qui lui ont substitué une mesure de lieuë qui double la raste. Ce nom même n'est plus usité, & on l'a remplacé fort improprement par celui de mille. Il y auroit bien des choses à ajouter à cette remarque, pour expliquer la cause de ces changemens d'usage, & de ces nouvelles dénominations. M.D. a sçû se borner dans ses traits d'érudition, & nous n'irons pas plus loin que lui.

L'incertitude sur la distance des lieux, est un inconvénient à plusieurs égards. D'ailleurs un voyageur qui trouve les espaces reglés sur sa route, en reçoit une sorte de soulagement : *Facientibus iter*, dit Quintilien, *multùm detrahunt fatigationis notata inscriptis lapidibus spatia.* « On a donc lieu d'être surpris, dit M. » Danville, qu'en France, où l'on se » pique des plus beaux établissemens, » on n'ait pas songé à fixer l'étenduë » des lieuës, & à la rendre uniforme » dans tout le royaume. A l'égard de » l'étenduë, il paroît que la définition » naturelle de notre lieuë est de 3000 » pas géométriques, qui sont la mesure » du pied qui nous est propre, & reviennent à 2500 toises, dont il est aisé de » multiplier le compte. Quant à l'uni-

» formité, ajoute-t'il, il n'y auroit vraisemblablement qu'un moyen de l'établir, & de faire oublier le compte arbitraire des distances, du moins sur les grandes routes : ce seroit de mesurer les espaces sur ces routes, & à l'exemple des Romains, & de nos Gaulois même, de les marquer par des colonnes, non pas seulement de lieuë en lieuë, mais au moins de demie-lieuë en demie-lieuë, pour se procurer plus de précision dans le compte des distances, & avoir une fraction de lieuë dans le besoin. Les grandes réparations qu'on a faites sur les chemins depuis environ vingt ans, dans toutes les provinces du royaume, le soin même qu'on prend de les redresser devroient, ce semble, conduire à l'exécution d'un pareil dessein, » dont la dépense seroit médiocre.

Dans les *Eclaircissemens Géographiques sur l'ancienne Gaule*, l'intention de l'Auteur n'a pas été de traiter ce sujet méthodiquement, & d'une maniere suivie. Il s'attache seulement aux circonstances, sur lesquelles on peut ajouter à ce qui a été écrit précédemment. Cet ouvrage est un composé de morceaux détachés & de dissertations par-

ticuliéres. La premiere eſt ſur le *Genabum*, dont MM. de Valois & Lancelot, ont fixé la poſition à Orléans. Mais M. l'Abbé le Beuf ayant avancé dans le ſecond volume de ſa *Diſſertation*, que *Genabum*, eſt la Ville de Gien dans le Diocèſe d'Auxerre, M. Danville réfute ici ce ſentiment, qui a été reçû favorablement de pluſieurs Sçavans, & il ſoutient que le *Genabum* des peuples *Carnutes*, n'a jamais été que la Ville d'Orléans. Je n'entrerai point dans le détail des preuves qu'il employe pour conſerver à cette Ville ſa premiere antiquité. Je ne déciderai pas non plus laquelle des deux opinions eſt la plus vraiſemblable. Tout ce que je puis dire, eſt que M. Danville paroît avoir pour lui les anciens Ecrivains Latins & Grecs, qu'il cite avec beaucoup d'éxactitude, le texte & les marches de Céſar dans les Gaules, les Itinéraires, & enfin les voies romaines, qui ſont un monument encore ſubſiſtant de nos jours. M. le Beuf eſt bon pour ſe défendre, en cas qu'il n'ait pas tort.

Après la diſſertation ſur *Genabum*, on en trouve une ſur *Bibracte*, que Céſar repréſente comme la plus grande, la plus puiſſante & la principale Ville des

peuples *Ædui*. Le territoire de ces peuples comprenoit ce qui est renfermé aujourd'hui dans l'étenduë des Diocèses d'Autun, de Mâcon, de Châlon-sur-Saône, & de Nevers. Les Eduens, selon Mela, étoient les plus célébres des Celtes. Ils avoient la principale autorité dans la Gaule, avant même leur alliance avec les Romains. L'Auteur combat dans cette *Dissertation*, l'opinion de M. de Valois & de Cellarius, qui placent l'ancien *Bibracte* à Beuvrai, petit Village à quelques lieuës d'Autun. Il avouë cependant qu'il a suivi autrefois ce sentiment, & qu'il s'y est même conformé dans une Carte de la Gaule qu'il dressa il y a vingt ans; mais il reconnoît aujourd'hui que le *Bibracte* des Commentaires de César est la même Ville qu'*Augustodunum*, Autun. Parmi les preuves qu'il en apporte, je ne citerai que celle-ci. Les Anciens ont souvent établi un culte religieux en l'honneur des Villes. Rome a eu des Temples dans plusieurs Villes de l'Empire. Des peuples particuliers déifiérent aussi leur Capitale. Le peuple Helvétien honoroit la Déesse *Aventia*; ou plûtôt il rendoit un culte à *Aventicum* comme Déesse, ainsi qu'il pa-

roît par deux Inscriptions, qu'on a trouvées près des ruines d'Avenche ou de l'ancienne Ville *Aventicum*, qui étoit la Capitale de ce peuple. On a aussi trouvé à Autun deux Inscriptions en l'honneur de la Déesse *Bibracte*, dont la plus remarquable est rapportée par D. Bernard de Montfauçon, dans le second Tome de l'*Antiquité expliquée*, p. 436. *Bibracte* y est qualifiée de Déesse ; d'où on conclut que cette ancienne Ville est la même qu'Autun.

M. d'Anville termine ses éclaircissemens Géographiques sur l'ancienne Gaule, par une explication topographique du siége d'*Alesia*. La rélation de ce siége est sans contredit le plus beau morceau des Commentaires de César sur la guerre des Gaules, & la prise de cette Ville, un des plus glorieux évenemens de la vie de ce grand Capitaine. L'Auteur explique les circonstances locales de ce fameux siége, & montre par ces circonstances, qu'*Alesia*, Ville des peuples *Mandubii*, étoit située dans le pays qu'on nomme aujourd'hui *Alise*, près de Flavigni en Bourgogne. Les preuves qu'il en donne, tirées du texte même des Commentaires, me paroissent sans replique.

César n'avoit que soixante mille hommes, lorsqu'il attaqua cette Place, très-forte par sa situation, & défenduë au-dedans par quatre-vingt mille hommes. Velleius - Paterculus dit qu'un homme étoit à peine capable d'entreprendre ce siége, & qu'il n'y avoit presque qu'un Dieu qui pût y réussir. Après une longue suite de travaux & de combats, César force enfin cette Ville à se rendre; Vercingétorix, ce redoutable Gaulois, *ille corpore, armis, spirituque terribilis, nomine etiam quasi terrore composito*, comme dit Florus, devient captif, & toute la Gaule est asservie. Il y a plusieurs autres traits curieux, assaisonnez d'érudition, dans le livre de M. Danville, qui mérite d'être lû de tous les amateurs de l'antiquité.

M. Simon, Avocat, & Censeur Royal, vient de faire réimprimer à Paris, chez Thibout, un ouvrage *in*-12, qu'il avoit fait d'abord paroître en Hollande, sous le titre de *République des Abeilles*. Si on considére ce livre par rapport à ce qu'il enseigne sur la maniere de gouverner les abeilles, on ne peut nier que ce ne soit un bon livre, La République des Abeilles.

digne de tenir une place honorable dans la Bibliothéque d'une Maison rustique. Ce sont d'excellentes instructions, par rapport au dépérissement & au renouvellement des abeilles, à la famine, & aux maladies qui regnent quelquefois parmi elles, & aux moyens d'y remédier : sur la maniere de détruire les insectes qui leur sont nuisibles, de conserver les mouches durant l'hyver, de ne point perdre d'essains, d'empêcher une ruche d'essainer trop souvent, & de transporter les abeilles dans le tems convenable ; sur le discernement & l'achat de ces mouches, sur la maniere d'en tirer du profit, sans les étouffer dans leur ruche, comme on le pratique mal à propos dans plusieurs Provinces : sur le tems de tailler les abeilles, c'est-à-dire, de couper le miel & la cire des ruches, & sur la maniere de le faire, sans nuire aux mouches : sur les moyens de rendre le miel blanc & égal à celui de Narbonne ; d'en faire aussi de l'hydromel, *aussi bon que du vin d'Espagne*, & du vinaigre avec de l'eau & du miel. Enfin l'Auteur enseigne une nouvelle méthode pour fondre la cire, la mettre en pain, la blanchir, & lui donner diverses couleurs. Comme il a

poſſedé une très-grande quantité de ruches, il a dû acquérir une fort grande expérience ſur cette matiéré.

Toutes les obſervations, tous les raiſonnemens juſtes & ſolides de Monſieur de Réaumur, ſur la nature, le ſexe, & la génération des abeilles n'ont point frappé M. Simon. Quoiqu'il ait lû l'ouvrage de ce ſçavant Académicien, « je perſiſte, dit-il, dans mon » ſentiment, qui eſt qu'il ſe trouve des » mâles & des femelles dans chacune » des trois eſpéces d'abeilles; » c'eſt-à-dire, parmi celles qu'il appelle la *race royale*, parmi les abeilles ouvrieres, qu'il appelle *abeilles communes*, & parmi les bourdons. M. de Réaumur, après Meſſieurs Swammerdam & Maraldi, a beau avoir prouvé par les obſervations réïtérées qu'il rapporte, qu'il n'y avoit qu'une Reine dans une ruche, & que cette Reine étoit la ſeule femelle qui y pondît des œufs. M. Simon veut abſolument que cette Reine ſoit mariée à un Roi, & que l'un & l'autre faſſent des princes & des princeſſes, deſtinés à être rois & reines des nouveaux eſſains. Selon lui, les abeilles ouvriéres ſont le peuple de la ruche ſoumis au roi & à la

reine ; & si on l'en croit, parmi ce petit peuple d'artisans, il y a des mâles comme des femelles, qui sont des abeilles de leur sorte. M. de Réaumur, au contraire, nous enseigne que toutes ces abeilles ouvriéres n'engendrent point, n'ayant point de sexe ; & c'est aujourd'hui le sentiment de tous les Naturaralistes. Enfin les bourdons, qui sont de fort grosses abeilles, & les seuls mâles de la ruche, selon M. de Réaumur, ont aussi, selon M. Simon, parmi eux des mâles & des femelles, & ils engendrent fort bien leurs semblables. Ce sont les boyards de l'empire, que le peuple, ennemi des grands, met à mort au printems, sans faire grace à aucun. Ces pauvres bourdons n'ont malheureusement ni courage, ni armes pour se défendre. Enfin M. Simon ne sçauroit concevoir qu'une seule mere abeille puisse pondre 40 ou 50 mille œufs tous les ans, ni qu'elle puisse mettre au jour trois espéces d'abeilles ; cela lui paroît contraire à la nature. Cependant ces trois prétenduës espéces se réduisent, selon tous les Naturalistes modernes, à des femelles & à des mâles. Cela est fort naturel. Tout ce qu'il y a donc de singulier, ce sont les ouvriéres qui n'ont

point de ſexe : mais cela eſt bien prouvé. Le raiſonnement ne ſert de rien contre l'expérience.

Sans ſe mettre en peine de diſcuter les obſervations particuliéres de M. de Réaumur, & celles qui ont été faites avant lui, M. Simon ſe contente de dire que M. de Réaumur auroit dû *y penſer plus ſérieuſement. Il avouë qu'il a été juſqu'ici peu en état, par ſa mauvaiſe fortune, cauſée par la réduction des rentes viageres, de tenter des expériences convenables.* Ce n'eſt cependant que par des obſervations, & non par des conjectures frivoles, par des ſyſtêmes d'imagination, par de vains raiſonnemens ſur l'uniformité de la nature, qu'il faut prendre parti ſur les matiéres qui concernent la Phyſique. M. Simon allégue avec confiance contre le non-ſexe des abeilles ouvriéres le principe commun de la nature uniforme. Les abeilles, ſelon lui, n'en doivent point être exceptées, « quoiqu'elles ſoient dignes, dit-il, de » très-grande diſtinction, puiſqu'elles » fourniſſent une matiére deſtinée au » culte de Dieu, & à tant d'autres bons » uſages, pour le bien & l'utilité des » hommes. »

Il ne faut pas s'imaginer néanmoins que M. Simon ſoit de ces hommes

opiniâtres, qui ne veulent jamais renoncer à leurs préjugés. Quoiqu'il adopte certaines opinions fausses, qui avoient cours du tems d'Aristote & de Virgile, & que ce grand Poëte a exprimées admirablement dans le quatriéme Livre de ses *Géorgiques*, il ne laisse pas d'en rejetter d'autres, « je ne crois pas » avoir tort, dit-il, de n'être point du » sentiment de Virgile, au sujet de la » génération des abeilles, qui prétend » que la farine qu'elles ramassent sur les » feüilles, est le principe de leur vie; » (il veut dire la semence dont elles » naissent.) Voici, ajoute-t'il, » comme Virgile s'est expliqué : *Si ce » n'est que poëtiquement, prenons qu'il n'ait » rien dit.* »

Illum adeò placuisse apibus mirabere morem;
Quod nec concubitu indulgent, nec corpora segnes
In venerem solvunt, aut fœtus nixibus edunt.
Verùm ipsæ foliis gnatos, & suavibus herbis,
Ore legunt.

Le P. Catrou, qui convient aussi que cette prétenduë génération des abeilles est une erreur, dit dans une note sur cet endroit. « Cette fiction est » belle, & digne d'un Poëte qu'on nom-

» ma *Parthonius*, à cauſe de *ſon amour*
» *pour la chaſteté*. Il eſt étonnant que
» cette interprétation ait échapé aux
» Commentateurs. » Perſonne en effet,
avant le P. Catrou, ne s'étoit imaginé
que *l'amour de la chaſteté* avoit fait faire
ces vers à Virgile. On croyoit que le
Poëte avoit voulu ſimplement mettre
en beaux vers l'idée d'Ariſtote, & des
Naturaliſtes de ſon tems.

Je finis cet article, en déclarant que
le livre de M. Simon me paroît néceſſaire à tous ceux qui ont des ruches, &
que ce qui y eſt enſeigné ſur la façon de
faire de l'hydromel & du vinaigre, peut
le rendre utile à tout le monde.

Le ſecond & troiſiéme Tome de la traduction de la premiére Décade de Tite-Live par M. BRUNET, paroît depuis quelques jours. Elle ſe trouve chez le Gras au Palais, Lottin ruë S. Jacque, & Deſaint ruë S. Jean de Beauvais. Livres nouveaux.

Madame Boivin, ruë S. Honoré, à la Régle d'or, vend un *Drame Paſtoral*, gravé *in*-4°, ſur la Naiſſance de J. C. qui eſt une ſuite de Noëls Languedociens & Provençaux, avec l'Adoration des Mages en françois; le tout parodié ſur les airs les plus propres à exprimer le

sentiment de chaque personnage, par M. *Perrin.* Ce petit ouvrage doit être très-agréable aux personnes qui sont familiéres avec le langage de Languedoc & de Provence, & il plaira infiniment dans ces Provinces. Les airs qui sont notez sont fort jolis : à l'égard des paroles, où il y a beaucoup de simplicité, de sentiment & de piété, (comme il convient aux Acteurs qui sont des Bergers) il n'est pas difficile à nous autres François Septentrionaux d'en deviner le sens. J'ai entendu chanter une partie de ce Drame par une voix Languedocienne, & je vous avouë que j'y ai pris un grand plaisir. Cette langue, où il n'y a point d'E muet, est très-favorable pour la musique. La fin, qui est l'Adoration des Mages, est en françois. C'est une parodie très-touchante de quelques beaux airs des Opéra de l'illustre Rameau. Pour chanter ces morceaux, il n'est pas besoin d'une voix Languedocienne ou Provençale.

J'ai reçu de Naples, de la part de l'Auteur, le 1 Tome d'un ouvrage, intitulé : *Istoria d'Europa, che incomincia da negoziati dalla Pace di Riswich del* 1697, *sino à due Trattati di Belgrado del* 1739, *conchiusi fra l'Imperadore, la Moscovia, è la Porta : scripta da* GIUSEPPE DI

ROSA. *In Napoli* 1740. *in*-4°. On sçait que parmi les Modernes, les Italiens, sont ceux qui ont le mieux réussi pour l'histoire. Ils nous ont donné en ce genre des ouvrages admirables & trés-véridiques. Quoique la presse ne soit pas tout-à-fait libre en Italie, comme en Angleterre & en Hollande, cependant, pourvû que la Religion soit ménagée, il y est permis de dire & de publier tout ce qui est vrai; surtout s'il s'agit de vérités historiques, ou de choses qui intéressent la littérature. M. *de Rose*, dont j'ai parcouru l'ouvrage, me paroît un Historien judicieux & impartial; son stile est nombreux sans être enflé, ni embarassé; élégant sans affectation, clair sans être diffus. Ce premier tome commence à l'année 1697, & finit à l'année 1700. C'est proprement une introduction à l'histoire du dix-huitiéme siécle, laquelle fera la matiére de tous les volumes suivans. Je vous rendrai dans la suite un compte plus étendu de ce premier tome. C'est dommage que notre indolence, ou je ne sçais quel faux esprit philosophique, nous fassent négliger les langues modernes sçavantes, telles que l'Italienne & l'Angloise. La premiere est très-digne d'être cul-

tivée par rapport à la poësie & à l'histoire, & la seconde par rapport à tous les genres. Il s'imprime chaque mois presque autant de livres à Londres, sur toute sorte de sujets, qu'à Paris en une année. C'est ce qui se voit aisément, par la liste des Livres nouvellement imprimés, laquelle paroît tous les mois dans un Journal de Londres.

Voici des vers bien faits, destinés a orner le portrait gravé de M. Destouches, de l'Académie françoise. Comme on le reconnoit dans son portrait, on le reconnoît aussi dans ces vers :

Tels sont les traits du moderne Terence,
Qu'Athènes & que Rome ont formé pour la France.
Dans ses charmans écrits, l'esprit, le jugement,
Les graces, le bon goût, l'élégant badinage,
Pour plaire & pour instruire unissent leur langage;
Et l'honnête-homme y joint le sentiment.

Je suis, &c,

Ce 9 Décembre 1741.



OBSERVATIONS SUR LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCCXC.

Suite de la Bibliothcq. Françoise.

IL eſt aſſez étonnant, Monſieur, que le travail de la traduction, qui étoit autrefois en honneur parmi nous, ſoit aujourd'hui ſi négligé, & preſque mépriſé par de certains beaux eſprits, accoutumés à n'eſtimer que des ouvrages d'une galante & ingénieuſe invention. Des fictions romaneſques ont ſeules le droit de leur plaire, & un faiſeur de pareils écrits obtiendra plus ſurement leur eſtime, que l'habile Interpréte, qui les aura mis à portée d'entendre la belle antiquité. Les Anglois nos voiſins penſent bien differemment ſur ce ſujet. Il n'y a chez eux preſqu'aucun Poëte célebre, qui ne ſe ſoit diſtingué par quelque traduction, & qui n'aït donné par là ſes preuves de génie & de

capacité. M. Dryden a traduit toutes les œuvres de Virgile, & M. Pope l'Iliade d'Homere. Nous avons aussi des Ecrivains fameux de notre nation, qui se sont exercés à traduire, tels que Segrais, Tourreil, Maucrois, Despreaux, Madame Dacier, &c. . . . .

Il regnoit du tems de François I. une vive émulation pour la traduction des anciens Auteurs. Le Prince lui-même animoit ces sortes de travaux, en recompensant ceux qui s'y appliquoient. C'est ce que nous apprend M. Goujet dans le IV. Tome de sa *Bibliotheque*, où il s'agit des Traductions Françoises des anciens Poëtes Grecs & Latins. L'Auteur se propose de nous les faire connoître, depuis les plus anciennes imprimées, jusqu'aux plus récentes. Parmi nos vieux *Translateurs*, il faut avoüer qu'il s'en trouve quelques-uns qui ne sont point méprisables, & qui, au langage près, valent bien plusieurs des plus modernes. On leur auroit toujours une grande obligation, quand ils n'auroient fait qu'ouvrir les chemins & que défricher les terres. Une traduction, quelque défectueuse qu'elle soit, ne laisse pas d'être utile, ne fût-ce que parce qu'elle invite à mieux faire. C'est ainsi que les deux mauvaises traductions

de Lucrece, par Marolles & par le Baro nDescoutures, contribueront peut-être à la perfection de celle qu'on nous prépare.

Hugues Salel tient un des premiers rangs parmi nos vieux Traducteurs d'Homere. Il étoit Valet de Chambre du Roi François I. & en 1540. premier Abbé Commendataire de l'Abbaïe de Saint Cheron, au Diocése de Chartres. Son Maître voulut qu'il traduisît Homere en vers. François I. le dit lui-même dans ses lettres patentes, contenant le Privilege pour l'impression de cette traduction, & datées de Fontainebleau du 18. Janvier 1544. Le Roi dit dans les mêmes lettres, que la traduction des neuf premiers livres de l'Iliade lui avoit déja été présentée, & il se plaint qu'on les avoit imprimés *avec une infinité de fautes & de changemens de diction, qui alteroient le sens des sentences, contre l'intention de l'Auteur & la diligence du Translatenr, au préjudice de l'utilité, richesse & décoration que notre Langue recevoit de cette traduction, dont la lecture,* ajoute le Roi, *nous a été si agréable, & nous a tant délecté, que nous desirons singulierement les continuations & parachevement de l'œuvre.*

Salel mourut trop jeune pour achever

ſon ouvrage : il ne put finir que l'onziéme Livre de l'Iliade, le douziéme & le commencement du treiziéme. Amadis Jamyn, Secretaire de la Chambre du Roi, l'un des meilleurs Poëtes François qui ayent vêcu dans le ſeiziéme ſiécle, & l'émule de Ronſard, entreprit de continuer ce que Salel avoit commencé. Dès 1574. il publia cinq livres, depuis le douziéme juſqu'au ſeiziéme, & les dedia au Roi Charle IX. l'année même de la mort de ce Prince. Ces cinq livres furent reçus avec beaucoup d'applaudiſſement. Ronſard & Jean de Bourg, Evêque de Rieux, en firent l'éloge en vers françois. Germain Valens ou Vaillant de Guellis, Abbé de Pimpont, Conſeiller au Parlement de Paris, & le célébre Jean Daurat, firent parler les Muſes Latines en faveur de cet ouvrage. Jamyn travailla ſans relache à la traduction des livres ſuivans, revit & corrigea les onze premiers publiés par Salel, & en 1580. il fit au Public le préſent des vingt-quatre livres de l'Iliade. Cent bouches s'ouvrirent alors, dit M. G. pour recommencer les loüanges. On eût dit que la France eût enfanté quelque nouveau prodige. Jean Vauquelin de la Freſnaye, qui acheva vers le même tems ſon Art Poë-

tique, fait cet éloge de Salel & de Jamyn.

Salel premier ainsi du grand François conduit,
Beaucoup de l'Iliade a doucement traduit,
Et Jamyn bien disant l'a tellement refaite,
Qu'à l'Auteur ne fait tort un si bon Interprete.

M. Goujet assure qu'il ne feroit pas difficile de prouver qu'il y a chez ces deux traducteurs plusieurs endroits d'Homere rendus avec plus de clarté & de précision, que dans la belle traduction de Madame Dacier. « Je dirois » même encore, ajoute-t'il, qu'ils sont » quelquefois plus exacts, & je ne craindrois pas d'être démenti. » Cela est pourtant bien difficile à croire.

Avant Jamyn, Jacque Pelletier du Mans avoit commencé à traduire l'Odyssée en vers françois, afin de faire honneur à notre Langue, & d'en étendre le regne. Il s'exprime sur ce sujet avec beaucoup de naïveté, dans ces vers qu'il adresse à un Poëte de son tems, à qui il reproche de n'écrire qu'en latin.

J'écris en Langue maternelle,
Et tâche à la mettre en valeur,
Afin de la rendre éternelle
Comme les vieux ont fait la leur;
Et soutiens que c'est grand malheur

Que son propre bien mépriser,
Pour l'autrui tant favoriser.
Si les Grecs sont si fort fameux,
Si les Latins sont aussi tels,
Pourquoi ne faisons-nous comme eux,
Pour être comme eux immortels ?

Le premier qui ait traduit tout ensemble les deux Poëmes d'Homere, est Salomon Certon, Conseiller-Notaire & Secretaire de la Chambre de Sa Majesté. Il commença par l'Odyssée, & il la présenta à Henri IV. le 1. Janvier 1604. Il esperoit quelque récompense; mais il fut trompé : & il s'en plaignit amérement dans ces vers, qu'il fit imprimer à la fin de la seconde édition de l'Odyssée.

Roi, le Roi votre ayeul autrefois guerdonna
D'une grande pension, d'une bonne Abbaye
Salel, qui l'Iliade a demi retourna,
Et fit voir à la France à demi l'Achaïe :
Vous, son sang, avez-vous la Muse tant haïe ;
Que vous ne pensiez à la récompenser ?
L'Odyssée confuse en demeure esbahie,
Entiere s'en étonne & ne sçait que penser.

Ces plaintes ne produisirent rien, & Certon n'eut ni *grande Pension*, ni *bonne Abbaye*. Sa traduction n'en méritoit pas non plus, quelque estime qu'en fasse M. l'Abbé Terrasson dans sa *Dissertation sur Homere*.

Les deux traductions d'Homere en Prose françoise, qui meritent de l'estime, sont celle de M. de *la Valterie* Ex-jesuite, & celle de Madame *Dacier*. La premiere est moins une traduction qu'une imitation des deux Poëmes d'Homere, comme l'Auteur en convient lui-même ; c'est-à-dire, qu'il a supprimé ou corrigé quelques endroits d'Homere. Du reste sa traduction est fidele, & plus vive que celle de Madame Dacier. Elle parut à Paris en 1681. Il n'est pas besoin que je parle de l'Iliade en vers françois par M. de la Motte. Le célebre Rousseau a apprétié cet ouvrage dans une de ses Epigrammes : un des Disciples même de M. de la Motte, dit M. G. & de ses plus zélés partisans, convient dans le Journal des Sçavans du mois de Mai 1739. qu'*amis*, *ennemis*, *indifferens*, *tout le monde s'accorde à regarder son Iliade*, *comme le moindre de ses ouvrages*.

Homere a été traduit en vers burlesques, ainsi que Virgile, & on l'a rabaissé jusqu'au boufon le plus bas & le plus trivial. Henri de Picou, dont le nom est fort peu connu dans la Littérature, adressa en 1650. à M. le Prince de Conti les deux premiers Livres de l'Odyssée en vers burlesques. Un Ano-

nyme imita Picou en 1657. en donnant le premier Livre de l'Iliade dans le même goût. M. de Marivaux donna aussi en 1716. l'Iliade en vers burlesques ; » Mais s'il n'avoit pas fait d'Ouvrages » plus estimables, j'ai de la peine à me » persuader (dit M. G.) que son nom » fut parvenu jusqu'aujourd'hui avec » honneur, &c. «

L'Histoire de la dispute pour & contre Homere, suit le compte que notre Bibliothécaire rend des traductions de ce Poëte. L'Auteur en a écarté tout ce qui n'appartient qu'à la contestation générale sur les Anciens & les modernes. On a presque toujours excédé dans les éloges & dans les censures d'Homere. Beaucoup de gens comptent Platon au nombre de ses Censeurs. Me. Dacier, dans sa belle Préface sur l'Iliade, fait tous ses efforts pour mettre la Philosophie dans son tort, & pour effacer la tache que sa censure a imprimée à Homere. » Jamais, selon notre Bibliothé» caire, Amant passionné n'a trouvé » tant de graces dans l'objet de son af» fection, que Me. Dacier en trouve » dans Homere : & pouvoit-elle apper» cevoir le moindre défaut dans *le pere » de toute vertu*, comme elle l'appelle » après Justinien? « Perrault qui a lancé

tant de traits inutiles contre le Poëte Grec, n'étoit pas un ennemi aussi redoutable que Platon. Peu d'Ecrivains le seconderent dans cette dispute, & il n'eut presque aucun partisan, dont le nom pût lui faire quelque honneur, si ce n'est M. de Fontenelle. Nos grands Auteurs de ce tems-là se déclarerent tous contre lui, Racine, Boileau, la Fontaine, &c. Voici les vers que ce dernier composa dans le fort de la dispute: ils sont tirés d'une Epitre à M. Huet; il déclare nettement,

Que faute d'admirer les Grecs & les Romains;
On s'égare en voulant tenir d'autres chemins;
Je vois avec douleur ces routes méprisées.
Arts & guides, tout est dans les Champs Elisées,
J'ai beau les évoquer; j'ai beau vanter leurs traits;
On me laisse tout seul admirer leurs attraits.
Terence est dans mes mains; je m'instruis dans Horace,
Homere & son rival sont mes Dieux du Parnasse.
Je le dis aux rochers; on veut d'autres discours;
Ne pas loüer son siécle, est parler à des sourds.
Je le loüe, & je sçai qu'il n'est pas sans mérite;
Mais près de ces grands noms notre gloire est petite.

La mort de Perrault ne termina point la contestation: elle ne parut assoupie

pendant quelque tems, que pour se rallumer ensuite avec plus d'ardeur ; & Homere qui n'étoit entré que pour sa part dans la premiere querelle, qui embrassoit tous les Anciens, fut dans celle-ci l'objet principal & presque unique de la dispute. Mais pour l'honneur de notre Nation, & pour celui d'Homere, M. de la Motte, qui étoit à la tête des contempteurs de ce grand Poëte, ne fut soutenu que d'un petit nombre de partisans, dont la plûpart n'avoient pas acquis une grande autorité dans la République des Lettres : au lieu que Madame Dacier, son antagoniste, eut pour elle tous les Gens d'esprit & de goût, & des Sçavans du premier ordre. Cela suffit pour nous mettre à couvert du reproche que nous a fait depuis peu un Sçavant d'Italie, au sujet du mépris que quelques François ont témoigné pour Homere.

Lorsque l'Iliade de M. de la Motte parut, il y eut contre l'Auteur *un déchaînement horrible de la part du Peuple sçavant*, si nous en croyons l'Abbé de Pons, ce grand admirateur des modernes. Il avoit pour M. de la Motte une vénération, qui lui arracha subitement *une Lettre Apologétique*, pour venger l'ouvrage de son ami contre » ces *stupi-*

» *des érudits*, qui avoient prêté serment
» de fidélité à Homere, contre ces gens
» sans talens & sans gout, qui ne sça-
» voient suivre le progrès des arts &
» des talens dans la succession des sié-
» cles ; contre ces Scoliastes fanatiques
» qui entroient dans une espéce d'ex-
» tase à la lecture de l'Iliade originale,
» où l'art naissant n'a pû donner qu'un
» essai informe, & qui n'appercevoient
» pas dans les travaux de notre âge le
» merveilleux accroissement de ce mê-
» me Art. « Tel fut son langage. Ce n'etoit certainement pas dans l'Iliade moderne qu'on appercevoit un *merveilleux accroissement* : on y auroit plûtôt remarqué un merveilleux déclin.

Gâcon se mit aussi sur les rangs : il étoit bien digne de grossir le nombre des détracteurs d'Homere ; mais il se déclara malheureusement pour l'autre parti, & il regala le Public de son Homere vengé : il aspiroit également à instruire & à plaire, & il n'obtint ni l'un ni l'autre. Sept ou huit ans après qu'il eut fait imprimer à ses frais ce mauvais ouvrage, proposant des souscriptions pour quelques autres écrits qu'il avoit à publier, il offrit de faire present à chaque souscrivant de son *Homere vengé*, dont les exemplaires l'embarras-

ſoient ; mais perſonne ne s'empreſſa de l'en délivrer.

M. l'Abbé Terraſſon fit paroître dans le même tems ſa *Diſſertation Critique ſûr l'Iliade d'Homere.* M. Fourmont dans ſon *Examen pacifique de la querelle de Madame Dacier & de M. de la Motte ;* dit (au rapport de M. Goujet) » que » quoique cette Diſſertation paroiſſe » approfondie , plûtôt par le ton & » l'air impoſant dont elle eſt prononcée, » qu'autrement, elle eſt d'un ſuperficiel » qui ſurprend tous les connoiſſeurs ; » & que de deux cens raiſonnemens , il » y en a plus de cent quatre-vingt, dont » on peut nier toutes les propoſitions. « M. Terraſſon ne fut pas plus ménagé dans un petit écrit, imprimé en 1716, & intitulé , *Voyage du Parnaſſe* , par le Sieur de S. Didier. L'Auteur s'attache ſurtout à rendre ridicule M. de la Motte ; il ne l'introduit ſur le Parnaſſe , que pour lui faire eſſuyer des affronts, & pour lui faire tenir des diſcours extravagans. Ce *Voyage du Parnaſſe* , lorſqu'il parut, parut pitoyable ; c'eſt une Satyre plate & groſſiere.

M. de la Motte ne fut pas mieux traité deux ans après par *M. de Boiſſy* , dans ſon *Eléve de Terpſicore* , où il voulut eſſayer contre lui & contre quelques

autres Ecrivains célébres, son génie pour la Satyre; mais son écrit ne fit pas fortune. » Le Censeur a méprisé lui-» même, dit M. Goujet, ce fruit trop » précoce de sa plume. «

J'oubliois de vous parler d'une *Apologie d'Homere*, par le P. Hardoüin, qui en fut seul satisfait, selon notre Bibliothécaire. » Cet enfant de figure bi-» zarre, dit-il, fut mal accueilli des » deux partis, & chagrin de se voir re-» butté, courut assez promptement se » cacher si bien, qu'il a pû au moins » se vanter d'avoir été vû de peu de » personnes. « Madame Dacier, qui, pressée par ses amis de dire ce qu'elle en pensoit, s'étoit, dit-on, contentée d'abord de répondre simplement, *c'est le Pere Hardoüin*, succomba ensuite à la tentation de l'examiner de plus près. Mais son *Homere défendu contre l'Apologie du R. P. Hardoüin*, fut enfanté en peu de jours, & disparut presque aussi-tôt que l'ouvrage qu'elle critiquoit. M. G. auroit voulu qu'elle se fût plûtôt occupée à venger Homere des coups que M. l'Abbé Terrasson lui avoit portés; elle se contenta de mépriser son ouvrage, comme on le voit daus sa Préface sur l'Odyssée, & dans son Livre *des causes de la corruption du goût*.

Cette dispute fit éclore quantité d'autres piéces en vers & en prose, qui se trouvent dans le Mercure & dans quelques Journaux. M. de Voltaire, qui étoit alors fort jeune, plaça M. de la Motte dans le *Bourbier du Parnasse*, titre d'une petite Piéce, qui a été imprimée à la fin d'une des premieres éditions de la *Henriade*. M. de Malezieux, Chancelier de Dombes, fit contre la nouvelle Iliade une Fable satyrique, dont M. Goujet auroit pu orner cet article. D'autres encore s'égayerent aux dépens de l'Auteur de ce Poëme, dans des Epigrammes très-mordantes. M. de la Motte eut d'obscurs Apologistes en prose & en vers, qui en firent un Ecrivain du premier ordre. Dans une Ode à l'imitation de celle de Rousseau sur les Conquerans, & dans la Lettre qui précéde cette Ode, on l'éleva au-dessus d'Homere lui-même. Ce fut sur ce ton que chanta le P. Pierre Cléric, Jesuite de Toulouse, dans une piéce de vers. Le P. du Cerceau, autre Jesuite, l'établit de sa propre autorité, *Grand Prevôt du Parnasse*. Il décida en homme de goût, que M. de la Motte *avoit remis Homere en honneur, & l'avoit rendu plus grand qu'il n'étoit*.

Enfin cette fameuse querelle fut ame-

née jusque sur le Théatre de la Foire, où les Turlupinades tinrent lieu de raisons. On peut consulter les Scenes VI, VII, & VIII d'*Arlequin défenseur d'Homere*, par M. Fuzelier; & la premiere Scene du second Acte d'*Arlequin Traitant*, par M. d'Orneval.

Anacreon a été heureusement traduit en notre Langue, & même en vers, autant qu'une version rimée peut approcher d'un excellent original. Mademoiselle le Fevre (depuis M^e. Dacier) a fait passer dans une prose assez fidele toutes les graces du poëte Grec. Sa Préface surtout & sa vie d'Anacréon font honneur à son goût & à son érudition. Sans parler du pauvre Longepierre, on sçait que la Fosse & Gâcon nous l'ont donné en vers françois. Bayle dans ses *Nouvelles de la République des Lettres*, parle fort avantageusement de celle de Longepierre, & la comparant avec celle de Mademoiselle le Fevre, il dit que la prose de cette Demoiselle, quelque *scrupuleusement qu'elle suive le Grec d'Anacreon*, est pleine de charmes, & que les vers de Longepierre, quoique fort coulans, & assortis de leurs membres & de leurs cadences, ne contiennent presque rien qui ne soit dans l'original. Bayle, avec beaucoup d'esprit & de

sçavoir, avoit le goût médiocre. La traduction de Longepierre est pitoyable. La meilleure est celle de Gâcon, c'est le seul ouvrage passable de ce mauvais Poëte.

A l'égard de ce que Bayle dit de la fidélité *scrupuleuse* de la traduction d'Anacreon par Madame Dacier, ce jugement est très-faux. Madame Dacier s'est souvent éloignée du sens de son Auteur. Par exemple, elle traduit ainsi ces deux vers de la seconde Ode,

Φύσις κέρατα ταύροις
Ὁπλὰς δ' ἔδωκεν ἵπποις.

La nature a donné les cornes aux taureaux, aux chevaux les pieds infatigables. C'est un vrai contresens. Il falloit traduire, *La nature a donné pour armes, aux taureaux les cornes, aux chevaux les pieds.* Il s'agit de l'arme du cheval, qui est dans la corne de ses pieds, & non dans ses *pieds infatiguables.* Il y a mille fautes pareilles dans toutes les traductions de Madame Dacier, qui s'éloigne du sens de son Auteur suivant son caprice : Elle avoit plus de sçavoir que de jugement.

On joint ordinairement ensemble Anacreon & Sapho. Il seroit difficile d'unir deux personnes, dont les caracteres fussent plus conformes. M. G. rapporte quelques particularités de leur vie. Ils

furent l'un & l'autre très-amoureux, & chacun d'eux ne put trouver dans son sexe de quoi épuiser sa tendresse. Mademoiselle de Scudery les a fait mal-à-propos contemporains, quoique Sapho soit née environ 120 ans après Anacreon. Mademoiselle le Fevre a essayé de justifier Sapho de la passion monstrueuse dont on l'accuse. Sa complexion étoit des plus amoureuses. Elle demeura veuve fort jeune, & ne voulut jamais se remarier : cependant elle aima Phaon d'une maniere si violente, que ce jeune homme s'étant retiré en Sicile, pour n'en être plus persecuté, elle l'y suivit, & n'oublia rien pour le toucher. Mais toutes ses peines & toutes ses élégies ne produisirent rien, & sa seule ressource fut de se précipiter dans la mer. Cette resolution hardie lui mérita le titre de *Mascula Sapho*, selon quelques-uns ; mais d'autres croyent avec plus de raison que cette épithete a un autre sens, qu'il est aisé de comprendre.

Parmi les Poëtes Grecs, qui ont fait des vers moraux, Naumaque, (& non pas *Naumache*, comme l'appelle deux fois M. G.) dont on ignore la patrie & le tems où il vivoit, s'est fort distingué. Nous avons de lui un petit Poëme, qui contient des avis pour les filles nubiles.

M. G. a daigné s'arrêter à ses vieux Traducteurs en vers françois.

Les *Vers dorés* de Pithagore, qui sont un recüeil de préceptes moraux, ont été traduits par la célébre *Catherine des Roches*, la gloire de Poitiers sa Patrie. Mademoiselle Scuderi nous apprend, dans le second tome de ses *Conversations nouvelles sur divers sujets*, qu'il ne passoit pas un homme de mérite à trente lieües de Poitiers, qui n'allât visiter cette Catherine des Roches & la Dame des Roches sa mere. Celle-ci ne voulut jamais se remarier, par amitié pour sa fille, qui refusa aussi de se marier, pour ne pas quitter sa mere: Elles moururent en même tems. Pasquier fit des vers sur cette fameuse puce qu'il avoit vûë sur la gorge de sa fille, & qui fut célébrée par les plus grands hommes de ce siécle, en grec, en latin, en italien & en françois. Elle répondit galamment à tous ces jeux d'esprit. M. G. semble avoir ignoré ces particularités. Je ne vous dirai rien de quelques autres Poëtes Grecs, dont les traductions n'ont rien de bien remarquable, ni de celles de Terence & de Plaute, qui terminent ce quatriéme volume. Les bonnes versions de ces Auteurs sont assez connuës, & les mauvaises ne méritent pas qu'on en parle. M.

G. a fait trop d'honneur à celles-ci, ainsi qu'à plusieurs autres ouvrages, qu'il est plus décent d'ignorer que de connoître. A quoi sert cette connoissance ?

Suite du Supplement à la Critiq. des Ouvrages de M. R.

Je vais achever de vous rendre compte du *Supplément aux Essais de Critique sur les Ecrits de M. Rollin.* Ce célébre Auteur, dans sa réponse à ces *Essais*, s'étoit plaint que son Censeur *laissoit entrevoir clairement* qu'il le soupçonnoit d'*une ignorance grossiére* de la langue grecque ; il ajoutoit qu'il avoit cependant fait de cette langue *une étude sérieuse depuis sa jeunesse*, & qu'il en pourroit citer *bien des témoins*. On lui répond ici qu'on ne l'a ni accusé ni soupçonné d'une *ignorance grossiére* du grec ; qu'on lui a seulement reproché d'avoir fait de grandes fautes, en traduisant des extraits de quelques Auteurs grecs ; qu'il en a traduit plusieurs sur la version latine, sans consulter le texte grec ; qu'il l'a fait, ou par négligence, ou parce qu'il ne s'étoit pas assez familiarisé avec le texte, pour le traduire avec facilité. On lui fait voir enfin, qu'où les Auteurs grecs ont été fidélement traduits, ses extraits sont fidéles & exacts ; mais que c'est le contraire, lorsque les traductions latines sont fautives. A l'égard de ceux qu'il

prend à *témoin* des études de sa *premiere jeunesse*, on lui répond, qu'à son âge il n'étoit pas aisé de trouver de pareils témoins; que du reste on conviendra avec lui de tout ce qu'il voudra touchant cet article : que cependant il a avoüé lui-même dans son *Traité des Etudes*, qu'il n'avoit pas fait de bonne heure une étude assez sérieuse de la langue grecque.

M. R. dans la même Réponse, avoit reproché à l'Auteur un dessein formé *de le décrier*, & s'étoit plaint qu'au lieu de lui faire part de ses remarques, il les avoit publiées pour lui faire tort. On répond 1°. qu'on n'a jamais eu intention de nuire à M. R. On prend même ce reproche comme une injure, & on y paroît très-sensible. On lui fait voir qu'on a témoigné toujours une grande estime pour sa vertu, sa capacité, son esprit & ses talens ; qu'enfin ce n'est point avoir envie de décrier un Auteur, que de reprendre des fautes, même considérables, dans un livre d'ailleurs estimable : qu'il est nécessaire d'éclairer le Public, sans quoi l'ignorance s'établiroit parmi nous; que la Critique est une chose absolument nécessaire : que c'est le seul soutien des Lettres, du sçavoir & du bon goût: que si elle étoit proscrite, nous serions bientôt inondez d'un délu-

ge de livres remplis de sottises, de bévûës & de fades impertinences, tels que ceux que l'ignorance donne & reçoit depuis quelque tems ; livres qui nous rendent ridicules & méprisables aux yeux des étrangers, dont les Sçavans appellent quelquefois les nôtres, *Scioli, Galluli*, comme a fait M. Burman.

On répond 2°. que le Critique avoit fait voir ses remarques à M. R. & les lui avoit laissées entre les mains durant un tems considérable ; qu'il a continué de les lui communiquer, jusqu'au 9e. vol. de son *Histoire Ancienne*, à mesure que chaque tome paroissoit ; qu'il lui a rendu à ce sujet des visites : que cependant M. R. n'a pas daigné en faire usage, & a paru les mépriser : qu'alors il prit le parti de les rendre publiques, afin que M. R. fût forcé d'en profiter, au moins dans d'autres rééditions, en voyant ses fautes palpables exposées au grand jour. Il cite pour garands Madame Etienne Libraire, & son fils, qui ont été le canal par où il a fait passer pendant plusieurs années ses remarques jusqu'à M. R. qu'il avoit néanmoins cessé de voir, dit-il, de peur de lui faire perdre du tems.

A l'égard du ton un peu vif & railleur qu'il a pris dans sa critique, on répond qu'il n'y a eu de son côté aucune ma-

lignité ; mais que les matieres séches qu'il avoit à traiter, demandoient un peu de plaisanterie & de gayeté, pour ne point ennuyer le Lecteur : qu'il a suivi la maxime d'Horace, *Ridiculum acri, &c.* que sans cela sa Critique auroit paru pesante, froide, insipide & monotone. Cette Critique, répanduë aujourd'hui dans toute l'Europe, par ménagement pour M. R. a été à peine vûë à Paris, & son Auteur n'en a point fait venir d'Exemplaires durant la vie de M. Rollin. Cette politesse du Critique est pourtant cause que l'Editeur du Dictionnaire de M. la Martiniere, qu'on vient de réimprimer à Dijon, n'a pû profiter d'une foule de remarques, que dans ce même Ouvrage le Critique a faites sur les fautes de ce Dictionnaire : Elles auroient sans doute été corrigées, si l'Editeur en avoit pû avoir connoissance. C'est ainsi que les Libraires Hollandois se seroient heureusement abstenus d'inserer, comme on dit qu'ils ont fait, le dernier Supplément de Moreri, par M. Goujet, dans la grande édition qu'ils viennent de faire de ce Dictionaire, s'ils avoient vû la Critique nouvelle de M. Saas. Le Sr. Coignard au contraire en profitera, pour avoir differé prudemment de faire une pareil-

le édition. Car c'eſt bien le deſſein de M. Goujet de corriger ſon *Supplément*, conformément aux nombreuſes & ſçavantes remarques de ſon Cenſeur, qui lui a rendu un grand ſervice, & un plus grand encore au Public. C'eſt auſſi ce que doit faire M. Guerin, lorſqu'on réimprimera ſa traduction de *Tite-Live*.

Le Traducteur de *Pauſanias* a le même avantage. On releve ici des fautes qui lui ſont échapées, pour ne s'être pas aſſez familiariſé, dit-on, avec la Langue grecque, & pour avoir trop conſulté les traductions latines de ſon Auteur ; ce qui ne doit pas empêcher de croire que le Traducteur n'ait beaucoup d'eſprit & de ſçavoir. Tels ſont les avantages que tire de la Critique notre République des Lettres. Ceux qui l'exercent ſont ſes vrais enfans, ſes appuis & ſes courageux défenſeurs.

L'Auteur de l'Ecrit dont il s'agit, releve encore en paſſant quelques mépriſes contenuës dans la *Mythologie* de feu M. l'Abbé Bannier, & dans d'autres ouvrages dignes d'eſtime, puis il revient à M. Rollin, dont il combat avec ſuccès l'inprétation ſinguliere qu'il donne à ce vers du premier Livre de l'Iliade :

ἄυταρ ἔγωγε
Λίσσομ' Ἀχιλλῆϊ μεθέμεν χόλον.

Il fait voir en même tems que Madame Dacier s'eſt trompée, en prenant Λίσσομαι au Futur. Ce mot ſignifie en effet, *Je prie inſtamment*, & non pas, *Je vais prier*. M. Rollin, ajoute-t'il, qui donne ſon interprétation du vers d'Homere comme nouvelle, & comme de ſon invention, devoit au moins avertir qu'elle eſt dans le

Thrésor grec d'Etienne : mais elle n'en est pas moins fausse.

Que s'ensuit-il de cette critique des Ouvrages de M. Rollin ? Faut-il aujourd'hui les mépriser, & imiter certains petits Lettrés suffisans, qui brillent dans les Boutiques des Libraires, en déclamant contre cet Auteur & contre tous ceux que le Public estime ? Imitons plûtôt son Critique même, qui, comme tout le monde le sçait, est M. Bellenger. » Les Livres de M. » R. dit-il, étant écrits d'un stile vif, brillant, » élégant, & l'Auteur étant plein de zele pour » l'éducation de la Jeunesse & pour l'avance- » ment des Lettres, une partie du Public les a » goutez *par cet endroit*, sans en examiner le » fond, où il y a *quelques défectuosités*, mais beau- » coup plus de bon que de mauvais. «

Je suis, &c. *Ce* 13 *Décembre* 1741.

Fautes à corriger.

Lettre 383 pag. 190. *dans le titre marginal* l'Isle Caroline, *lisez* la Caroline.

Lettre 389 p. 333. *ligne première*, Parthonius, *lisez*, Parthenius.

APPROBATION.

J'Ai lû par Ordre de M. le Chancelier, le Tome XXVI. des *Observations sur les Ecrits Modernes*, & j'ai crû qu'on en pouvoit permettre l'impression. A Paris, ce 12 Decembre 1741.

Signé, MAUNOIR.

De l'Imprimerie de Joseph Bullot, 1741.

